

NARBONNE : ENQUÊTE PUBLIQUE COMPLÉMENTAIRE organisée à titre de régularisation dans le cadre de la création d'une installation dénommée TDN (Traitement Des Nitrates) par la Société Orano Chimie-Enrichissement sur la commune de Narbonne - site de Malvésy

Du lundi 5 juin 2023 à 00h00 au lundi 19 juin 2023 à 23h59

Référence	Lieu	Date de publication	Auteur	Documents	Contribution
1	Web	05/06/2023 09:38	coste jean-louis		C un scandale
2	Web	05/06/2023 17:02	jean-louis kubski		je suis contre ce projet,car il y a toujours eu un manque d'honnêteté par le passé dans l'évaluation des risques encourus par le voisinage proche et plus lointain.ça a été vérifié pour l'eau polluée jusqu'à l'étang de bages,ainsi que dans les canaux d'irrigation des jardins du narbonnais.il y a eu des employés malades dont on a acheté le silence.on n'a pas besoin d'une source de pollution supplémentaire qui pourrait contaminer l'air que respirent nos enfants.l'argent ne peut pas tout acheter.respectons la terre.
3	Web	06/06/2023 11:46	Anonyme		Les installations existantes mettent déjà notre santé en péril depuis de trop nombreuses années. Il est irresponsable et criminel de continuer dans cette voie. L'enrichissement de quelques-uns ne justifie pas le sacrifice de tous.
4	Web	07/06/2023 12:42	De séguin Gaëtan		Je suis depuis plusieurs années les débats souvent houleux par rapport au projet TDN. Actuellement je trouve dangereux ce projet et je ne souhaite pas sa mise en place.
5	Web	07/06/2023 13:24	Joëlle Blanc		De nos jours toute pollution est à combattre, le travail des scientifiques et des industriels est de trouver les solutions respectueuses de l'environnement. Il faut convertir les emplois liés à la pollution en emplois liés à la dépollution . Les solutions existent ou sont à trouver, il faut de l'argent des idées et des politiques bien informés et intègres. Merci pour votre écoute.
6	Web	07/06/2023 15:49	Berestetsky Jeanne		La santé des habitants est en danger mais elle le serait encore davantage si le projet accepté par le préfet de l'Aude était approuvé concernant le site de NARBONNE : ENQUÊTE PUBLIQUE COMPLÉMENTAIRE organisée à titre de régularisation dans le cadre de la création d'une installation dénommée TDN (Traitement Des Nitrates) par la Société Orano Chimie-Enrichissement sur la commune de Narbonne - site de Malvésy. Les risques des nitrates pour la santé de nous tous et je m'oppose en tant que citoyenne responsable à ce projet
7	Web	07/06/2023 16:45	Anonyme		Bonjour, Nous résidons à Narbonne depuis de nombreuses années et nous nous inquiétons ma famille et moi de ce projet d'usine de traitement des nitrates par la société Orano sur le site de Malvésy à Narbonne. En effet sans être un spécialiste en la matière, il s'agit d'installer un incinérateur qui ne veut pas dire son nom, pour brûler et réduire des déchets liquides chargés de résidus chimiques.Ces déchets liquides sont actuellement entreposés sur le site de Malvésy dans des bassins depuis des décennies. La méthode d'élimination dite DTN par un système d'incinération fonctionnant avec des énergies fossiles très polluantes et très gourmande en eau n'est plus d'actualité. Ce procédé est dépassé avant même d'être installé. Il faut certes trouver une solution pour traiter ces déchets mais le projet TDN n'est pas le bon choix, Il ne tient pas compte de la pollution atmosphérique qui sera produite et ce pendant des décennies. Les riverains que ce soit de Narbonne par vent de WNW ou de Moussan et de Cuxac par vent de E/SE subiront des nuisances qui peuvent être importantes. Avec des risques sur la santé publique qui ont à mon avis ont été sous- estimés par les autorités décisionnaires. Il faut certes s'occuper du devenir de ces déchets liquides stockés à Malvésy, mais il faut et surtout savoir ce que veulent et ne ne veulent pas les habitants du secteur. Il serait judicieux que les communes concernées (Narbonne - Moussan -Cuxac) organisent un référendum pour savoir si les habitants veulent ou ne veulent pas de ce projet DTN. En démocratie il n'est pas souhaitable d'imposer même si c'est d'utilité publique un projet qui est refusé par une majorité de la population. Je tiens à préciser que nous ne sommes pas des anti-nucléaires mais des gens du peuple très inquiets pour nous et l'avenir sanitaire de nos proches si ce projet TDN vient à se concrétiser. RG
8	Web	07/06/2023 18:40	Anonyme	<a href="https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10125">https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10125</a>	Vous trouverez ci-joint le rapport de la cours des comptes du sénat américain qui pointe les dérives de IWTU, procédé équivalent à TDN de Orano Malvesi. Cordialement.
9	Web	07/06/2023 19:28	Anonyme	<a href="https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10129">https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10129</a>	Appendice I: Objectifs, Contexte et Méthodologie  Notre rapport examine (1) dans quelle mesure la gestion du projet de réingénierie de l'Unité Intégrée de Traitement des Déchets (UITD) par le Bureau de Gestion Environnementale (BGE) du Département de l'Énergie (DE), suit les bonnes pratiques; (2) les défis que le BGE doit relever quant au stockage des déchets liquides contenant du sodium (DLS); et (3) les défis que le BGE doit relever concernant le traitement et le stockage des déchets calcinés. Pour remplir ces trois objectifs, nous avons visité le Laboratoire National d'Idaho (LNI) du DE en décembre 2017. Lors de cette visite, nous avons recueilli des documents et nous nous sommes entretenus avec des fonctionnaires du BGE, responsables de l'assainissement des déchets dangereux du site du LNI, via le projet d'Assainissement et de Retrait des Déchets d'Idaho. Nous avons également interviewé des représentants de Fluor Idaho, LLC, l'entreprise privée chargée par le BGE de la gestion de la dépollution des déchets dangereux sur le site du LNI, notamment la dépollution des DLS et des déchets calcinés. Par ailleurs, nous avons aussi visité le site de Hazen Research, Inc., un sous-traitant de Fluor Idaho, dans le but d'observer les installations pilotes prévues pour le projet de réingénierie de l'UITD et d'échanger à propos de l'état d'avancement du projet avec un fonctionnaire du BGE travaillant sur le projet d'Assainissement et de Retrait des Déchets d'Idaho, ainsi que des représentants de Hazen Research, Inc., et de Fluor Idaho.

10	Web	07/06/2023 19:30	Anonyme	<a href="https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10130">https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10130</a>	Appendice II: Comparaison des estimations de coûts et de calendriers avec les coûts et les calendriers réels pour le projet de réingénierie de l'Unité Intégrée de Traitement des Déchets (UITD)  Le Tableau 2 décrit les estimations de coûts et de calendriers initiales pour les quatre phases du projet de réingénierie de l'Unité Intégrée de Traitement des Déchets, et les compare avec les dépenses et le calendrier réels, au mois de février 2019.
11	Web	07/06/2023 19:30	Anonyme	<a href="https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10131">https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10131</a>	Appendice III: Comparaison de l'évaluation par le BGE des données relatives à la gestion de la valeur acquise (GVA) pour le projet de réingénierie de l'UITD, avec les bonnes pratiques
12	Web	07/06/2023 19:31	Anonyme	<a href="https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10132">https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10132</a>	Appendice IV: Observations du Département de l'Énergie
13	Web	07/06/2023 19:32	Anonyme	<a href="https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10133">https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10133</a>	Appendice V: Contact et Remerciements au Personnel  Contact du GAO David C. Trimble, (202) 512-3841 ou trimbled@gao.gov Remerciements au Personnel En plus du contact susvisé, Casey L. Brown (Directrice-Adjointe), Emily Ryan (Analyste en charge), Juaná Collymore, Jennifer Echard, Richard P. Johnson, Jason Lee, Eli Lewine, Katrina Pekar-Carpenter, Karen Richey, Jeanette Soares, Sheryl Stein, Farrah M. Stone, Paul Sturm, et Sara Sullivan, qui ont apporté des contributions clefs à ce rapport. La Mission du GAO Le Bureau des Comptes Publics du Gouvernement (GAO), l'arme d'audit, d'évaluation et d'investigation du Congrès, existe pour assister le Congrès à honorer ses responsabilités constitutionnelles, et aide à améliorer la performance et la comptabilité du gouvernement fédéral pour le Peuple américain. Le GAO analyse la dépense des fonds publics ; évalue des programmes et politiques fédéraux ; et fournit des analyses et des recommandations, ainsi que toute autre forme d'assistance, pour permettre au Congrès de prendre des décisions éclairées relatives à la supervision, aux politiques et aux dépenses liées au budget. L'engagement du GAO pour une bonne gouvernance se reflète dans ses valeurs fondamentales de reddition des comptes, d'intégrité et de fiabilité.
14	Web	07/06/2023 19:44	Anonyme	<a href="https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10134">https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10134</a>	Rapport original de la cours des compte du sénat américain à propos des dérives financières du procédé de traitement des déchets liquides radioactifs dénommé IWTU identique au projet TDN de Orano Malvesi  Source originale <a href="https://www.gao.gov/products/gao-19-494">https://www.gao.gov/products/gao-19-494</a>
15	Web	07/06/2023 19:55	Audrey		Depuis plusieurs années la population narbonnaise et certaines associations se battent afin qu'il y ait plus de transparence autour de ce projet concernant l'impact sur la santé et l'environnement. A ce jour nous n'avons pas eu de réponse de la part d'Orano. C'est la santé et la sécurité de nos enfants, et la notre qui est en jeu. Il est inadmissible et impensable que l'on puisse laisser un tel procédé voir le jour sans avoir la certitude qu'il ne va avoir aucun impact négatif sur la santé et l'environnement alentour.
16	Web	08/06/2023 15:01	Dominique		Dans la région depuis peu, je constate toutes les confusions de la presse ou dans la tête des narbonnais à propos de ce projet.  Ce site fait donc l'objet d'un observatoire de surveillance des rejets coprésidé par la préfecture et une association environnementale. C'est une chance que cet observatoire puisse avoir accès à tous les résultats (ce n'est pas le cas partout).  L'avis de l'instance indépendante dans le paragraphe "4.2 impact du projet sur la santé humaine" indique que "L'évaluation quantitative des risques sanitaires du projet TDN, basée sur des modélisations, conclut que les risques sanitaires associés aux effets à seuil comme à ceux sans seuil du projet peuvent être considérés comme non préoccupants."  Néanmoins, cette même instance recommande de "réduire les besoins énergétiques et les émissions de GES du projet" et d'étudier des alternatives "plus économes en ressource en eau". Ce sont pour moi, deux vrais sujets qui méritent d'être regardé compte tenu de la situation actuelle (sécheresse, réchauffement climatique).  Après si ce projet doit coûter plus cher à cette entreprise, comme certaines contributions peuvent le laisser entendre, et bien c'est son problème !
17	Web	08/06/2023 16:53	Anonyme		Projet mortifère, à bannir...
18	Web	08/06/2023 20:55	Anonyme		Ce projet fait l'objet de controverse depuis le début, il apparaît que non seulement ce procédé déjà mis en place aux États-Unis est un échec mais qu'il est en plus nuisible pour l'environnement et les personnes . Il faut arrêter de laisser les grandes entreprises jouer avec la santé des gens pour faire du profit
19	Web	08/06/2023 21:00	Anonyme		Ce projet fait l'objet de controverse depuis le début, il apparaît que non seulement ce procédé déjà mis en place aux États-Unis est un échec mais qu'il est en plus nuisible pour l'environnement et les personnes . Il faut arrêter de laisser les grandes entreprises jouer avec la santé des gens pour faire du profit

20	Web	09/06/2023 08:54	Dufau Flavie	Je souhaite être davantage informée par un organisme indépendant des risques liés à cette pollution. Il y a déjà des effets sur les activités actuelles de traitement des déchets radioactifs et je ne pense que rajouter une couche aussi proche de la population soit judicieux. Merci d'écouter le souhait de la population.
21	Web	09/06/2023 10:48	Anonyme	Nous ne voulons pas de cette structure TDN, qui va émettre des polluants perturbateurs pour la santé. Beaucoup de cancers du poumon autour de nous. Cette usine en est au stade expérimental nous ne voulons pas faire les cobayes. QU'ORANO TROUVE UNE AUTRE SOLUTION MOINS POLLUANTE.
22	Web	09/06/2023 15:15	Joëlle	La pollution aérienne des fumées toxiques de ce super incinérateur vont être analysées une fois que nous les aurons respirées, en matière de principe de précaution on peut faire mieux non?
23	Web	09/06/2023 16:30	Rose	La France possède une énergie peu carbonée avec le nucléaire, l'hydraulique, l'éolien ou le solaire. Le paradoxe de la France et des français : nous voulons une électricité abondante, pas chère et sans conflit de valeurs et d'éthique (comme peuvent l'être le gaz ou le pétrole russes) mais nous ne voulons pas d'éoliennes, de parcs photovoltaïques, d'usines ou de centrales nucléaires à côté de chez nous ! Les mêmes, qui sont contre ce projet, sont contre les parcs photovoltaïques ou les éoliennes de Port-La-Nouvelle ... Ce qui me semble important, c'est qu'avant la réalisation de ce projet, une étude estimant l'impact potentiel du projet est effectuée par Orano puis vérifiée par les services de l'état et une autorité environnementale indépendante et qu'ensuite, ces mêmes services de l'état s'assurent que l'usine construite respecte les seuils prescrits.
24	Web	09/06/2023 19:27	Anonyme	Certains experts indépendants ont prouvés les effets toxiques de ce nouveau procédé notamment pour les enfants. Nous ne demandons pas de fermer l'usine, nous voulons juste un procédé qui nous garantisse qu'il n'y aura aucun risque sanitaire. En tant que maman cela me semble être une demande légitime.
25	Web	09/06/2023 20:15	FOURCADE ANNIE	NON AU FOUR TDN qui produirait des cendres radioactives, non retenues par les filtres et retomberaient sur le narbonnais, mélangées aux polluants chimiques. aucune étude n'a été faite lors des essais pour mesurer cette radioactivité. De plus, le narbonnais recevrait les dioxines, produits de combustion et perturbateurs endocriniens. Cette enquête publique n'apporte aucune réponse aux questions posées par les rejets ! ne jouez pas à l'apprenti sorcier en mettant en péril la santé des habitants et des enfants !
26	Web	09/06/2023 20:19	Anonyme	NON AU FOUR TDN ! trop dangereux ! ne jouez pas avec la santé des habitants du narbonnais en les exposant aux rejets de cendres radioactives, de dioxine, et de perturbateurs endocriniens. Les études faites sont largement insuffisantes et incomplètes
27	Web	09/06/2023 20:25	Anonyme	Les maires des deux communes proches de l'usine Orano de Malvésy : Narbonne (56000 habitants) et Cuxac-d'Aude (4000 habitants) ont donné récemment un avis défavorable au projet DTN, va-t-on laisser de côté l'avis de ces 2 maires qui représentent 60000 personnes qui habitent proche de l'usine Orano? Si ces maires ont émis un avis défavorable à ce projet, je pense que c'est parce qu'ils s'inquiètent pour la santé de leurs administrés eu égard à la pollution atmosphérique que pourrait engendrer le TDN s'il est construit. Merci Messieurs les maires de Cuxac et de Narbonne. Il faut tenir compte de l'avis des élus de proximité mais que pèsent-ils par rapport aux intérêts purement financiers d'une multinationale...
28	Web	09/06/2023 21:38	PLANCHON Claudie	NON AU FOUR TDN!!! Néfaste pour la santé des Narbonnais et les habitants des communes environnantes!!!
29	Web	09/06/2023 22:06	Anonyme	Refus du four TDN sur le site d'Orano ou tout autre site. Ne peut-on pas trouver des solutions moins polluantes pour ne pas mettre les populations en danger ?
30	Web	10/06/2023 05:10	Privat Louis	Je suis opposé à l'installation de l'installation dénommée TDN Au-delà des risques sanitaires un tel dispositif est de nature à porter atteinte à la production viticole de proximité et à son image alors que la plus part des vignerons optent pour l'agriculture biologique. Le secteur du tourisme sera lui aussi entaché d'une image très négative à l'heure où les préoccupations environnementales sont déterminantes dans le choix des destinations touristiques. Ainsi les deux moteurs économiques essentiels de notre territoire seront très fortement affectés par les désordres environnementaux et les polémiques qui en résulteront.
31	Web	10/06/2023 05:11	Privat Louis	Je suis opposé à l'installation de l'installation dénommée TDN Au-delà des risques sanitaires un tel dispositif est de nature à porter atteinte à la production viticole de proximité et à son image alors que la plus part des vignerons optent pour l'agriculture biologique. Le secteur du tourisme sera lui aussi entaché d'une image très négative à l'heure où les préoccupations environnementales sont déterminantes dans le choix des destinations touristiques. Ainsi les deux moteurs économiques essentiels de notre territoire seront très fortement affectés par les désordres environnementaux et les polémiques qui en résulteront.
32	Web	10/06/2023 08:33	Anonyme	Je suis contre l'installation dénommée TDN (Traitement Des Nitrates) par la Société Orano Chimie-Enrichissement sur la commune de Narbonne - site de Malvésy
33	Web	10/06/2023 11:21	JP	Je passe tous les jours devant cette usine, que je ne connaissais pas, pour aller au boulot. J'ai eu l'occasion de la visiter l'année dernière lors des visites du mercredi ouvertes au public. J'ai été bluffé par tout ce qu'ils mettent en place pour la santé, l'environnement ... les investissements qu'ils font. Je suis persuadé aujourd'hui que cette usine est bien gérée. Je pense que la plupart des critiques proviennent de gens qui n'ont jamais visité cette usine ou qui parlent sans savoir. Certaines associations en profitent pour faire le buzz dans les journaux et récolter des fonds.
34	Web	10/06/2023 15:30	Yann coré	Je suis les débats liés à TDN depuis le début et il y a une grande opacité de la part d'Ornano Malvesi en général sur ce projet et notamment sur l'absence de danger sur la santé du procédé TDN. Pour exemple, un filtre qui n'existe nulle part ailleurs et dont le fonctionnement n'a pas été dévoilé serait sensé pouvoir protéger les habitants des fumées nocives. Au vu du passif du site je n'ai absolument aucune confiance et envisage même de déménager si ce projet voit vraiment le jour. Un grand merci à la mairie de Narbonne pour avoir soutenu ce projet depuis le début et pour avoir traité les voix dissidentes et les craintes de certains habitants avec autant de mépris et de dédain.
35	Web	10/06/2023 17:38	Vinm Olive	J'ai travaillé sur ce site et je sais que beaucoup d'employés sont décédés à cause de leur travail. Avec le traitement des boues par TDN c'est encore plus dangereux, car le procédé n'est pas maîtrisé et s'est avéré inefficace aux États-Unis. Je souhaite que tout cela soit abandonné et que l'on stoppe cette usine, trop proche de la population.

36	Web	10/06/2023 17:43	Doussiet Georges		Il faut arrêter cette usine déjà bien trop polluante pour la nature et pour les locaux trop proches de l'usine. TDN NE FONCTIONNE PAS.
37	Web	10/06/2023 19:40	Anonyme		Contre ce projet polluant, non sécurisé et extrêmement nocif pour la santé des citoyens.
38	Web	10/06/2023 19:57	Sablayrolles Alain		Opposé à ce projet.
39	Web	10/06/2023 20:01	Anonyme		Je suis absolument opposée à ce projet extrêmement polluant et dangereux pour la santé des habitants.
40	Web	10/06/2023 20:29	Anonyme		Le projet TDN doit rejeter 1 million de mètres cubes de fumée par jour dans l'atmosphère de Narbonne. Ces fumées seront composées de plusieurs éléments dont certains radioactifs. Etant donné qu'à ce jour, aucune étude sérieuse n'est en mesure d'apporter la certitude que les filtres vont retenir la radioactivité, comment le commissaire enquêteur peut délivrer un avis FAVORABLE pour un projet qui présente autant d'incertitudes, autant d'inconnues, et qui risque d'entraîner une explosion de cancers en tous genres ? Et cela sans même que l'on puisse mesurer le taux d'incidence puisque l'état français n'a pas cru bon de mettre en place un registre des cancers dans l'Aude, alors que le département voisin de l'Hérault lui en possède un ! Donner un avis favorable à un tel projet est criminel !
41	Web	10/06/2023 21:36	Pierre-Yves DACHEUX		TDN est un super incinérateur ! Les rejets atmosphériques de l'installation TDN AREVA aux portes de Narbonne (à moins de 2 kms pour les quartiers les plus proches) sont supérieurs en flux et en concentration à ceux d'un incinérateur d'OM de plus de 200 000 h comme celui de Lunel. Or Les impacts sanitaires des rejets d'incinérateurs sont connus depuis longtemps. A Lunel, les études épidémiologiques montrent une sur-incidence de cancers dans la population des communes avoisinantes de l'incinérateur (Lansargues, ...), dans un rayon de 5 à 10 km et même au-delà. Le nombre (brut) de cancers à Lunel-Viel a augmenté de 230 % durant les 14 années de fonctionnement de l'incinérateur. Pour ces raisons, je suis totalement opposé à ce projet de TDN
42	Web	10/06/2023 23:20	Anonyme		Je ne souhaite pas la création d'un TDN à Narbonne.
43	Web	11/06/2023 09:25	CLOWEZ Bernard		Bonjour, Je suis naturellement inquiet pour mes enfants et petits enfants. Comment peut-on avoir la naïveté de penser qu'un incinérateur qui va brûler du charbon et des déchets radioactifs n'aura aucun impact négatif sur l'environnement et les êtres vivants? et même si les cheminées sont équipées de filtres, il y aura inévitablement des incidents. J'ai voyagé en train durant des années en compagnie d'une personne en charge de la sécurité d'une usine implantée sur notre littoral qui m'a relaté des épisodes réguliers de "bourrages" qui sont débouchés la nuit en toute discrétion, libérant ainsi une quantité phénoménale de substances polluantes. Les autorités sont par ailleurs sur le point d'interdire le remplissage des piscines et s'apprêtent à réglementer l'usage de l'eau de manière drastique alors que le procédé Thor en prévoit une consommation aberrante. Peu importe l'endroit où elle est prélevée, l'eau est une ressource précieuse et vitale comme chacun en est de plus en plus convaincu. Il est inutile d'inonder la population avec des dossiers techniques plus ou moins édulcorés, tout cela est aussi une question de bon sens. Je crains une explosion des cas de cancers et autres "joyeusetés" dans les années à venir...
44	Web	11/06/2023 10:39	DURAIN Alexandre		La présente consultation publique fait suite au jugement du 22/10/2022 de la Cour Administrative d'Appel de Marseille qui a suspendu l'arrêté préfectoral d'autorisation du TDN du 8/11/2017 pour vice de procédure.  Sur la forme : Je constate que cette seconde enquête publique, ouverte du 5 juin au 19 juin 2023, est organisée dans des délais et avec une publicité minimale qui ne favorisent pas l'expression démocratique de l'ensemble des personnes concernées.  Sur le fond : La mise en conformité de la procédure n'apporte aucune modification au contenu du projet TDN qui constitue une grave menace pour la santé des habitants de l'agglomération narbonnaise.  Les rejets atmosphériques produits par l'incinérateur T D N dispersent des polluants chimiques et radioactifs qui sont insuffisamment étudiés quant à leur impact sur la santé des populations.  A ces rejets sont associés des polluants de combustion (dioxines, particules fines, etc....)  Les effluents liquides contenus dans les bassins d'Orano-Malvési seront incinérés dans un four alimenté au charbon, émetteur important de CO2, et selon un procédé consommant des quantités excessives d'eau, d'électricité, de gaz naturel et de réactifs chimiques (hydrogène, oxygène, azote, argile...)  Le procédé TDN n'a jamais fonctionné industriellement pour traiter le type de déchets produits par Orano-Malvési. Il est dangereux dans ces conditions d'expérimenter ce procédé sur le site de Malvési situé au cœur de l'agglomération narbonnaise.  Le procédé TDN est déjà obsolète avant son éventuelle mise en service. En plus du charbon nécessaire au fonctionnement du four incinérateur, il utilise des chaudières à gaz pour produire la vapeur d'eau nécessaire au traitement des effluents, alors même que le gouvernement s'est prononcé pour la fermeture des chaudières à gaz et à fioul.

45	Web	11/06/2023 11:45	Anonyme		<p>La méthode choisie par l'industriel ORANO pour le traitement des déchets présents repose sur un procédé ( TDN THOR) qui ne fonctionne toujours pas. En effet un projet est en cours d'expérimentation aux Etats Unis d'Amérique depuis plus de dix ans.</p> <p>Comme ce procédé est toujours au stade expérimental, il n'existe aucun recul sur les conséquences ni aucune d'impact sur les populations ni sur l'environnement</p> <p>D'autre part ce projet pose, à mon sens, un double problème environnemental : En effet, cette méthode nécessiterait de grandes quantités d'énergie (augmentation de la consommation électrique du site actuel de 25%, 5.700 tonnes de charbon et 2.000 tonnes de gaz ainsi qu'il résulte du rapport de la MRAE N°MRAe : 2023APO51 N°saisine : 2023- 11488 ) et d'eau ( 80.000 m3 par an, selon le rapport ci-dessus visé) alors que nous connaissons un affaiblissement de la disponibilité des ressources. Le rapport de la MRAE précise que ces ressources permettraient de traiter 20.000m3 par an alors que le site présente un stockage d'un volume de 1.000.000m3 selon les données annoncées par ORANO.</p> <p>Outre les besoins de ce projet, il générerait des rejets à l'état gazeux (12.000m3 par heure selon le rapport susvisé), dont les conséquences sanitaires et environnementales sont toujours inconnues, et à l'état solide pour une quantité de 12.000 tonnes par an ( selon le rapport ci-dessus visé) consistant en des déchets ultimes voués à être stockés dans un lieu dédié lointain.</p> <p>En raison des nombreuses inconnues liées au traitement envisagé, de ressources nécessaires et de la proximité des populations avec l'usine, je pense que ce projet doit être abandonné et une autre solution de traitement étudiée.</p>
46	Web	11/06/2023 11:59	Anonyme	<a href="https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10242">https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10242</a>	<p>Toutes les activités nucléaires anthropiques sont totalement antinomiques avec le respect de la vie.</p> <p>La filière nucléaire est une filière militaro-industrielle criminelle.</p>
47	Web	11/06/2023 12:59	pengam		<p>Je suis une citoyenne lambda et j'ai suivi avec beaucoup d'anxiété les informations sur le projet d'incinérateur et j'ai ressenti un soulagement lorsque j'ai su que grâce à des associations extrêmement mobilisées et efficaces, le projet avait été retoqué au conseil d'Etat. Heureusement que les associations de protection de l'environnement existent et font preuve d'une admirable combativité ainsi que nous tous et toutes qui avons manifesté régulièrement, toutes générations confondues, contre ce projet.</p> <p>Aujourd'hui ma position n'a pas changé. Ce projet a fait l'objet de critiques de nombreux scientifiques, médecins, environnementalistes...</p> <p>Il est ULTRA DANGEREUX pour toute la population et pour l'environnement à des kilomètres à la ronde.</p> <p>Il créerait quelques emplois certes mais au prix de la maladie et de la mort de nombreuses personnes et de l'espace naturel.</p> <p>Ce site est déjà une menace, n'en rajoutons pas une plus grande encore.</p> <p>Dans notre très belle région, l'air est encore à peu près respirable... Ne nous empêchez pas d'en profiter et n'enfumez pas les poumons de nos enfants !</p>
48	Web	11/06/2023 13:03	Guyard jackie		Je suis absolument contre ce procédé qui va nous entraîner vers un désordre sanitaire énorme et non maîtrisé les populations sont méprisées comme d'habitude
49	Web	11/06/2023 13:14	Camille		Je suis contre ce projet
50	Web	11/06/2023 13:14	Bruel Fanette		Défavorable à ce projet
51	Web	11/06/2023 14:44	Tallent Clémentine		Je suis contre ce projet.
52	Web	11/06/2023 14:46	Anonyme		Je suis contre ce projet !!!!
53	Web	11/06/2023 14:52	Silke jacquet		Faisant suite aux 2 arrêts de la cour administrative d'appel de Marseille le 21/10/2022, je me prononce contre l'autorisation d'exploiter une nouvelle installation de traitements de nitrates TDN sur le site de Malvesi par la société Orano.
54	Web	11/06/2023 14:59	Delpeyroux Thérèse		Avis défavorable
55	Web	11/06/2023 16:04	Anonyme		<p>Dans le Monde entier on parle du réchauffement climatique et de la pollution notamment atmosphérique( dont les gaz s'échappant des voitures ) A NARBONNE , à l'encontre de tout cela , on propose à la population un GRAND INCINERATEUR de MATIERES RADIO ACTIVES ?? Ceci à 3 Kilometres du CENTRE VILLE !</p> <p>NON à cette incohérence gravissime au plan sanitaire, au plan environnemental .</p>
56	Web	11/06/2023 16:06	Anonyme		Avis défavorable pour le grand incinérateur aussi proche de NARBONNE
57	Web	11/06/2023 16:08	Anonyme		<p>Je suis choqué du peu de temps prévu pour donner son avis concernant l'enquête publique sur le TDN d'Orano Malvésy.</p> <p>J'ai la désagréable impression que les autorités veulent éviter que trop de personnes s'expriment sur le sujet.</p> <p>L'immense majorité des personnes qui ont laissé une contribution sont contre ce projet qui à mon avis est dépassé car utilisant des énergies fossiles (gaz -charbon) en grandes quantités sans parler des quantités d'eau phénoménales prévues pour alimenter le TDN.</p> <p>Les autorités restreignent la consommation d'eau pour les usagers ce qui est tout a fait normal avec les épisodes de sécheresse actuels et a venir mais pour le TDN ce sera open water... et enfin que dire de la pollution atmosphérique à grande échelle avec le dégagement de fumées plus ou moins nocives sur Narbonne et les villages alentours.</p> <p>TDN c'est non.</p> <p>Il faut que la société Orano revoie sa copie pour éliminer les déchets liquides qu'elle entrepose depuis des années dans ses bassins.</p>

58	Web	11/06/2023 16:21	Rudent yann		Avis très défavorable. La zone déjà très polluée ne soit pas subir des atteintes à l'environnement plus important. Il convient plutôt de travailler vraiment sur les pollutions existantes et dépolluer sol et canaux.
59	Web	11/06/2023 17:36	Dupré Marie-Laure	<a href="https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10250">https:// www.preambules.fr/ 4599/contribution/ telechargement- document/10250</a> <a href="https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10251">https:// www.preambules.fr/ 4599/contribution/ telechargement- document/10251</a> <a href="https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10252">https:// www.preambules.fr/ 4599/contribution/ telechargement- document/10252</a>	Je tiens à exprimer ici mon opposition à l'implantation de l'incinérateur TDN aux abords de Narbonne. Ce genre d'installation émet des rejets chimiques et radioactifs, qui d'après les chimistes qui se sont penchés sur la question se trouvent décuplés par l'action du soleil et du vent. Je n'achète déjà plus les asperges venant de la plaine de Montlaurès, je bannirai tout achat de produit agricoles venant des abords de Narbonne. L'association Rubrésus mène depuis plusieurs années un travail de recherche indépendant sur le sujet qui mérite d'être pris en considération.
60	Web	11/06/2023 19:01	Emmanuelle	<a href="https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10257">https:// www.preambules.fr/ 4599/contribution/ telechargement- document/10257</a> <a href="https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10258">https:// www.preambules.fr/ 4599/contribution/ telechargement- document/10258</a> <a href="https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10259">https:// www.preambules.fr/ 4599/contribution/ telechargement- document/10259</a>	Je suis fermement opposée à l'implantation de l'incinérateur TDN aux abords de Narbonne. TDN produira de l'hydrogène (explosif au contact de l'air) ainsi qu'une quantité de polluants atmosphériques, de composés organiques volatils nocifs pour la santé et l'environnement. J'ai appris tardivement cette enquête publique. Comment se fait-il que les narbonnais ne soient pas plus informés, alors qu'il y a un risque pour leur santé ?
61	Web	11/06/2023 19:33	Navarro christelle		Je suis contre ce projet polluant, irrespectueux envers la nature et les êtres humains.
62	Web	11/06/2023 20:23	Anonyme		Depuis 1959, nous subissons dans notre région, les nuisances environnementales d'un industriel du nucléaire. Maintenant avec le TDN il met en place une stratégie pour multiplier sa production. Il y aura certainement moins de déchets mais aussi une production beaucoup plus importante. 50 ans d'exploitation ont montrés que les résidus de cette industrie reste un problème pour lesquels nous n'avons pas de solution réellement pérenne. Quand sera-t-il dans 50 ans et après ? Pour cette raison, je ne trouve pas raisonnable d'accorder à Orano l'autorisation de construire le TDN.
63	Web	11/06/2023 20:37	Anonyme		Je suis fermement opposé au projet...à cause de toutes ces zones d'incertitudes et d'inconnu qu'il véhicule concernant son impact sur la santé et l'écologie. Ne jouons la vie et l'avenir de nos enfants.
64	Web	11/06/2023 21:57	Michel Tozzi		Je suis opposé à installation du projet TDN de l'entreprise Orano à Narbonne
65	Web	11/06/2023 22:18	Kerjean Juliette		Bonjour,  En tant qu'habitante de Narbonne, je tiens à exprimer mon opposition au projet d'incinérateur TDN d'Orano Malvesi, dont la réalisation aurait des conséquences néfastes pour l'environnement et la santé de la population.
66	Web	11/06/2023 23:29	Coralie	<a href="https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10265">https:// www.preambules.fr/ 4599/contribution/ telechargement- document/10265</a>	Je refuse ces projets qui clairement détruisent incidieusement mais volontairement notre environnement et santé. Il est évident encore une fois que le principe économique prime, or faut-il le rappeler : la Constitution souligne que la mise en danger des citoyens engagé la responsabilité personnelle des élus et si ce projet passe nous serons nombreux en cas de problème à réagir contre les décideurs.
67	Web	12/06/2023 00:01	Léthenet, Irene		Je suis opposé à installation du projet TDN de l'entreprise Orano à Narbonne.
68	Web	12/06/2023 00:58	Anonyme		2023... "L'IRSN conclut comme AREVA que l'exploitation de THOR reste dans le domaine de conformité. Mais l'évaluation de l'impact est présenté /an alors que il existe une accumulation dans le temps qui devrait s'appliquer aux 40 ans d'exploitation. D'autant que ce temps long permet aux autres contaminants chimiques, effet cocktail (pesticides, solvants) + risques génétiques, de réaliser une multi-exposition donc à tous les facteurs de cancer de s'associer pour initier, faire progresser la maladie."  <a href="https://www.gazettenucleaire.org/2018/287/le-procede-thor-a-malvesi-pour-le-traitement-des-nitrates-tdn.html">https://www.gazettenucleaire.org/2018/287/le-procede-thor-a-malvesi-pour-le-traitement-des-nitrates-tdn.html</a>  O3 & DEHP Non merci.

69	Web	12/06/2023 06:47	Anonyme	Comparer le procédé TDN, qui est un réacteur à lit fluide, à un incinérateur ... en cette période de bac de français, c'est un hors sujet qui figurera dans les annales ! Je suis pour une énergie bas carbone renouvelable et nucléaire à la place d'une énergie fossile. Je suis donc pour cette usine et ce projet.
70	Web	12/06/2023 07:42	Anonyme	Je m'oppose fermement au projet TDN qui impactera considérablement et pour les générations futures notre environnement, avec des impacts économiques (notamment fréquentation touristique...qui viendrait passer ses vacances à côté d'un tel incinérateur ?), et de santé publique.
71	Web	12/06/2023 08:17	Jean B.	Il ne faut pas oublier que ce site contribue fortement à la vie économique de Narbonne et de ses environs ! Mon fils a fait un stage sur ce site. Il a rencontré des gens sérieux qui ne font pas n'importe quoi ... J. B.
72	Web	12/06/2023 09:27	Valentin Tallent	Complètement contre
73	Web	12/06/2023 10:27	Anonyme	Je suis contre pour quoi? Je suis une citoyenne lambda et j'ai suivi au côté de d'autres, avec beaucoup d'anxiété les informations sur le projet d'incinérateur. J'ai ressenti un soulagement lorsque j'ai su que grâce à des associations extrêmement mobilisées et efficaces, le projet avait été retoqué au conseil d'Etat. Heureusement que les associations de protection de l'environnement existent et font preuve d'une admirable combativité ainsi que nous tous et toutes qui avons manifesté régulièrement, toutes générations confondues, contre ce projet. Aujourd'hui ma position n'a pas changé. Ce projet a fait l'objet de critiques de nombreux scientifiques, médecins, environnementalistes... Il est ULTRA DANGEREUX pour toute la population et pour l'environnement à des kilomètres à la ronde et c'est un déni criminel que de poursuivre ce projet malgré les critiques des spécialistes. L'emploi au prix de la maladie et de la mort de nombreuses personnes et de l'espace naturel, n'est pas un argument valable Ce site est déjà une menace, n'en rajoutons pas une plus grande encore!
74	Web	12/06/2023 10:45	Anonyme	La présente consultation publique fait suite au jugement du 22/10/2022 de la Cour Administrative d'Appel de Marseille qui a suspendu l'arrêté préfectoral d'autorisation du TDN du 8/11/2017 pour vice de procédure.  Sur la forme : Je constate que cette seconde enquête publique, ouverte du 5 juin au 19 juin 2023, est organisée dans des délais et avec une publicité minimale qui ne favorisent pas l'expression démocratique de l'ensemble des personnes concernées.  Sur le fond : La mise en conformité de la procédure n'apporte aucune modification au contenu du projet TDN qui constitue une grave menace pour la santé des habitants de l'agglomération narbonnaise.  Les rejets atmosphériques produits par l'incinérateur T D N dispersent des polluants chimiques et radioactifs qui sont insuffisamment étudiés quant à leur impact sur la santé des populations.  A ces rejets sont associés des polluants de combustion (dioxines, particules fines, etc....)  Les effluents liquides contenus dans les bassins d'Orano-Malvési seront incinérés dans un four alimenté au charbon, émetteur important de CO2, et selon un procédé consommant des quantités excessives d'eau, d'électricité, de gaz naturel et de réactifs chimiques (hydrogène, oxygène, azote, argile...)  Le procédé TDN n'a jamais fonctionné industriellement pour traiter le type de déchets produits par Orano-Malvési. Il est dangereux dans ces conditions d'expérimenter ce procédé sur le site de Malvési situé au cœur de l'agglomération narbonnaise.  Le procédé TDN est déjà obsolète avant son éventuelle mise en service. En plus du charbon nécessaire au fonctionnement du four incinérateur, il utilise des chaudières à gaz pour produire la vapeur d'eau nécessaire au traitement des effluents, alors même que le gouvernement s'est prononcé pour la fermeture des chaudières à gaz et à fioul.
75	Web	12/06/2023 11:03	Dartere yohan	Contre ce projet qui peut menacer la santé de la population à court ou moyen terme.
76	Web	12/06/2023 11:14	Garrigue	Bonjour, Je dis non à ce projet déjà testé aux Etats Unis et qui a cessé car il ne fonctionnait pas. Projet polluant et cancérigène très anxiogène pour la pollution. Je ne veux pas que mes enfants évoluent dans cet environnement nocif pour la santé ! Il faut stopper ce projet et réfléchir à une alternative moins néfaste pour la population installée si proche.
77	Web	12/06/2023 12:42	Anonyme	Un incinérateur pour se débarrasser des boues radioactives. On a du mal à croire que la radioactivité ne va pas être dispersé aux alentours et plus loin. Si les cancers augmentent ça sera plus tard alors ! Décidément cette activité est source de beaucoup de risques pour la population présente et future. Je suis opposé à la réalisation de ce projet.

78	Web	12/06/2023 14:27	Montagnac		<p>Peuvent être soumis à interrogation tous les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. qu'en est-il de l'étude de la pollution aérienne induite par ce procédé ? Quoiqu'il en soit, il y aura obligatoirement émission de CO 2....</li> <li>. réduction du volume des déchets ne veut pas dire élimination mais concentration et stockage, donc augmentation des risques radioactifs entre autres....</li> <li>. risques liés à l'utilisation d'un réacteur à H2 et donc stockage de celui-ci avec une éventualité d'explosion....</li> <li>. augmentation de consommation d'électricité, d'eau, de charbon, etc...</li> </ul> <p>En clair, non Merci</p>
79	Web	12/06/2023 15:23	Garin Muriel		<p>Je suis contre ce projet car c'est encore une fuite en avant qui ne règle pas du tout les problèmes à long terme d'insécurité en matière de pollution de l'air et de l'eau et qui va encore demander de l'énergie fossile pour fonctionner au lieu de réduire la consommation énergétique.</p> <p>Merci de prendre en compte les avis des habitants (pour une fois)</p>
80	Web	12/06/2023 15:55	Anonyme		Non à ce procédé polluant sur tout le bassin Narbonnais
81	Web	12/06/2023 16:54	BOMPART Jean-François	<a href="https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10295">https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10295</a>	voir pièce jointe
82	Web	12/06/2023 17:20	COCO, Florent		<p>Un projet à l'opposé de ce que réclame la population et plus particulièrement la jeunesse (dont je fais encore, je crois, partie).</p> <p>Signé un trentenaire excédé par des projets du siècle dernier. AVIS DEFAVORABLE de la jeunesse narbonnaise!</p>
83	Web	12/06/2023 18:07	Jouandon Aurélié		<p>En tant qu'habitante du Grand Narbonne, je suis grandement opposé à ce projet de création d'installation d'un incinérateur de déchets radioactifs nitrates accumulés sur une surface aussi grande et aussi proche des habitations.</p> <p>En effet, l'impact sanitaire et environnemental ne sera pas sans conséquence pour les habitants de Narbonne et des alentours en raison du rejet de cendres radioactives dans l'air et les sols (accumulés aux polluants chimiques déjà émis par TDN). Par ailleurs, l'aspect expérimental d'une telle entreprise ainsi que les irrégularités de l'enquête publique ne permettent pas de garantir une sûreté sanitaire et environnementale ce qui équivaut à considérer les habitants de Narbonne à des cobayes. À ce jour, ni l'entreprise Orano, ni le préfet ne sont capables de certifier que les émissions atmosphériques radioactives et chimiques de l'incinérateur TDN ne seront pas néfastes pour les habitants, car cela ne sera possible seulement quand TDN fonctionnera, c'est à dire après un investissement de 100 millions € et très fortement des rejets de dioxines, poussières radioactives et perturbateurs endocriniens déjà présents dans l'air.</p> <p>Rappelons à ce sujet que les rejets atmosphériques de l'installation TDN AREVA s'avèrent supérieurs à ceux d'un incinérateur comme celui de Lunel qui traite les ordures ménagères de plus de 200 000 habitants. Il est d'ailleurs très inquiétant de constater après plusieurs études épidémiologiques une sur-incidence de cancers dans la population des communes avoisinantes de l'incinérateur (Lansargues, ...), dans un rayon de 5 à 10 km et même au-delà. Alors même que l'incinérateur de Lunel est équipé d'un traitement des dioxines, celui de TDN AREVA ne l'est pas.</p> <p>Il est grand temps d'arrêter de considérer Narbonne comme la poubelle du monde et ses habitants comme des cobayes industrielles et économiques au détriment de l'intérêt public et de la santé de ses riverains.</p>
84	Web	12/06/2023 18:34	Anonyme		<p>Habitant à 15 km de Narbonne, je suis très inquiet par le projet de brûler les déchets officiellement nitrates mais en fait contenant des éléments radioactifs. Si la transformation n'est pas correctement réalisée, les déchets se répandront au gré du vent partout aux alentours. Le procédé n'a pas été fiabilisé aux USA et n'a jamais été testé en fonctionnement réel ailleurs, pourquoi contaminer notre beau pays.</p> <p>Je refuse qu'un système très dangereux et non maîtrisé soit mise en oeuvre par Orano dans la banlieue de Narbonne</p>
85	Web	12/06/2023 18:47	Bonnisseau Anne-Marie		<p><b>POLLUTION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ la pollution aérienne augmentée : TDN augmentera de 7.5 % le volume des émissions polluantes de l'usine (160 000 m3/h de polluants actuellement)</li> <li>→ nouvelles pollutions aériennes (15 polluants cités dont l'uranium) avec très forte dispersion géographique (débit de 12 000 m3/s, cheminée d'évacuation de TDN de 30m)</li> <li>→ absence de données et de vérification pour certains rejets des installations TDN (COV le DEHP : perturbateurs endocriniens)</li> <li>→ Emission de Gaz à effet de serre (réchauffement climatique) : le site actuellement : 71 250 tonnes équivalent Co2/an. TDN y rajoutera 30 000 teq CO2/an, soit une augmentation de 41 % des GES total du site avec TDN : plus de 100 000 Teq CO2/an. C'est la pollution annuelle en GES d'une ville de 14 000 habitants 24h/24h ! (moyenne Ademe : 7.14 teq Co2/an/hab en 2016)</li> </ul> <p><b>DÉCHETS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ TDN ne supprime pas les déchets : "le procédé TDN réduit le volume des effluents du site d'un facteur de l'ordre de 3" : il reste 1/3 du volume des déchets des bassins sous forme solide, le reste est vaporisé dans l'air respiré par les Narbonnais.</li> <li>→ stockage en question : sur les 451 000 m3 des bassins B7-B12, théoriquement 150 000 m3 de déchets solides. Ce déchet minéral radioactif est stocké à Malvés dans un entrepôt de 2800 m3 en bigs bags à l'air libre afin qu'il sèche et se solidifie. Il est dilué avec de l'eau pour faire baisser sa concentration radioactive. Les déchets solides de TDN pourraient rester à Malvés.</li> </ul>



86	Web	12/06/2023 20:34	VERILLAUD Gilles	<p>La présente consultation publique fait suite au jugement du 22/10/2022 de la Cour Administrative d'Appel de Marseille qui a suspendu l'arrêté préfectoral d'autorisation du TDN du 8/11/2017 pour vice de procédure.</p> <p>Sur la forme : Je constate que cette seconde enquête publique, ouverte du 5 juin au 19 juin 2023, est organisée dans des délais et avec une publicité minimale qui ne favorisent pas l'expression démocratique de l'ensemble des personnes concernées.</p> <p>Sur le fond : La mise en conformité de la procédure n'apporte aucune modification au contenu du projet TDN qui constitue une grave menace pour la santé des habitants de l'agglomération narbonnaise.</p> <p>Les rejets atmosphériques produits par l'incinérateur T D N dispersent des polluants chimiques et radioactifs qui sont insuffisamment étudiés quant à leur impact sur la santé des populations.</p> <p>A ces rejets sont associés des polluants de combustion (dioxines, particules fines, etc....)</p> <p>Les effluents liquides contenus dans les bassins d'Orano-Malvési seront incinérés dans un four alimenté au charbon, émetteur important de CO2, et selon un procédé consommant des quantités excessives d'eau, d'électricité, de gaz naturel et de réactifs chimiques (hydrogène, oxygène, azote, argile...)</p> <p>Le procédé TDN n'a jamais fonctionné industriellement pour traiter le type de déchets produits par Orano-Malvési. Il est dangereux dans ces conditions d'expérimenter ce procédé sur le site de Malvési situé au cœur de l'agglomération narbonnaise.</p> <p>Le procédé TDN est déjà obsolète avant son éventuelle mise en service. En plus du charbon nécessaire au fonctionnement du four incinérateur, il utilise des chaudières à gaz pour produire la vapeur d'eau nécessaire au traitement des effluents, alors même que le gouvernement s'est prononcé pour la fermeture des chaudières à gaz et à fioul.</p>
87	Web	12/06/2023 21:26	Anonyme	<p>URGENCE : Enquête publique concernant la santé et la sécurité du bassin de Narbonne du 5 au 19 juin.</p> <p>Vous pouvez copier/coller le texte ci-dessous pour faire votre contribution sur <a href="https://www.registre-dematerialise.fr/4599/contribuez">https://www.registre-dematerialise.fr/4599/contribuez</a></p> <p>-----</p> <p>La présente consultation publique fait suite au jugement du 22/10/2022 de la Cour Administrative d'Appel de Marseille qui a suspendu l'arrêté préfectoral d'autorisation du TDN du 8/11/2017 pour vice de procédure.</p> <p>Sur la forme : Je constate que cette seconde enquête publique, ouverte du 5 juin au 19 juin 2023, est organisée dans des délais et avec une publicité minimale qui ne favorisent pas l'expression démocratique de l'ensemble des personnes concernées.</p> <p>Sur le fond : La mise en conformité de la procédure n'apporte aucune modification au contenu du projet TDN qui constitue une grave menace pour la santé des habitants de l'agglomération narbonnaise.</p> <p>Les rejets atmosphériques produits par l'incinérateur T D N dispersent des polluants chimiques et radioactifs qui sont insuffisamment étudiés quant à leur impact sur la santé des populations.</p> <p>A ces rejets sont associés des polluants de combustion (dioxines, particules fines, etc....)</p> <p>Les effluents liquides contenus dans les bassins d'Orano-Malvési seront incinérés dans un four alimenté au charbon, émetteur important de CO2, et selon un procédé consommant des quantités excessives d'eau, d'électricité, de gaz naturel et de réactifs chimiques (hydrogène, oxygène, azote, argile...)</p> <p>Le procédé TDN n'a jamais fonctionné industriellement pour traiter le type de déchets produits par Orano-Malvési. Il est dangereux dans ces conditions d'expérimenter ce procédé sur le site de Malvési situé au cœur de l'agglomération narbonnaise.</p> <p>Le procédé TDN est déjà obsolète avant son éventuelle mise en service. En plus du charbon nécessaire au fonctionnement du four incinérateur, il utilise des chaudières à gaz pour produire la vapeur d'eau nécessaire au traitement des effluents, alors même que le gouvernement s'est prononcé pour la fermeture des chaudières à gaz et à fioul.</p>

88	Web	12/06/2023 21:57	Kleinrichert Michel	<p>Je note plusieurs problèmes pour ce projet TDN: Je suis en premier lieu inquiet des répercussions sanitaires sur la population étant donné les volumes ainsi que la nature des effluents à traiter. Agriculteur ayant une exploitation dans l'axe des vents dominants passant par Malvesi, je suis préoccupé des répercussions que pourraient avoir les dépôts de poussières et autres éléments sur mes cultures ainsi que de l'image négative qui serait portée sur nos appellations. En effet, si après le démarrage de cette installation un scandale éclate, il sera catastrophique pour de nombreux acteurs économiques du tourisme et de l'agriculture, essentiels dans le Narbonnais.</p> <p>Ce procédé, acheté aux américains, ne fonctionne pas chez eux. Il est à noter un surcoût de plus de 50% sur leur budget initial sans résultat. Pourquoi fonctionnerait-il chez nous et s'il fonctionne un jour, à quel prix ??? En France, nous avons tous pu constater les déboires et les difficultés rencontrés tout d'abord par Cogema, puis Areva et enfin Orano avec successivement l'affaire Uramin, l'EPR de Flamanville (comme celui de Finlande d'ailleurs), l'incinérateur de Mélox (qui n'a jamais démarré), tout ceci pour la modique somme de 5 milliards que le gouvernement français a dû injecter entre 2016 et 2021. Somme payée par l'Etat Français donc par nous !!! Il ne suffit pas de changer de nom pour oublier le passif !!! Au vu de toutes les mauvaises décisions prises par ces sociétés, nous pouvons raisonnablement douter de leurs choix !!!</p>
89	Web	13/06/2023 07:16	Anonyme	<p>En tant que riverain proche du site de Malvesi, je suis plutôt rassuré de voir qu'Orano se préoccupe de ses déchets nitrates et investit dans une technologie qui permet de les traiter. Je suis favorable à TDN qui a fait l'objet de nombreux essais et recherches et qui permet de ne pas laisser à nos enfants un héritage du passé. JC</p>
90	Web	13/06/2023 07:38	Anonyme	<p>J'ai fait mon stage sur ce site il y a quelques années. Ce site me laisse que de bons souvenirs. Je suis pour ce projet qui permettra encore d'améliorer l'empreinte environnementale du site. Sylvain C.</p>
91	Web	13/06/2023 07:40	Anonyme	<p>L'enjeu écologique majeur pour les années à venir est au cœur des esprits de nos industrielles. le secteur du nucléaire étant vital pour la transition énergétique, il est important que ceux-ci puissent participer à cet effort. Je crois donc qu'ORANO a bien mesuré et évalué les enjeux et impacts. Le fait que celui-ci, apporte de nouvelles méthodes et procédés ne peut aller que dans le bon sens. j'apporte donc mon soutien et accord à ce nouveau projet.</p>
92	Web	13/06/2023 07:47	Anonyme	<p>Je suis pour l'installation du projet TDN de l'entreprise Orano à Narbonne.</p>
93	Web	13/06/2023 08:03	Anonyme	<p>Enfin un industriel qui s'occupe de traiter les déchets issus des années d'exploitation.</p>
94	Web	13/06/2023 08:10	Anonyme	<p>Je suis favorable à ce projet TDN.</p>
95	Web	13/06/2023 08:40	DEBERGE ADRIEN	<p>Le projet TDN doit permettre de réduire les volumes de nitrates entreposés sur l'établissement de Malvesi, issus du procédé de Conversion en activité depuis 1959. Si ce projet a pu faire débat dans le passé, principalement dans une mouvance anti-nucléaire, marquée par le post Fukushima et en lien avec le manque de décision des pouvoirs publics sur l'avenir énergétique en France, il convient de replacer ce projet dans les enjeux post guerre en Ukraine et les tensions sur l'énergie.</p> <p>Afin de conserver, à la fois l'outil productif sur le territoire français (seule usine de conversion active en Europe) dans le cadre de la relance du Nucléaire en France, mais également de réduire le volume de passif généré par 70 années d'activité et traiter en ligne celui qui sera produit dans l'avenir, il semble utile et nécessaire de rechercher une solution technique viable. C'est ce qu'offre le procédé TDN.</p> <p>Les compléments de l'étude d'impact associée au dossier de demande d'autorisation d'exploiter du projet TDN répondent aux précisions demandées par la Cour d'Appel. L'avis de la MRAE conclut à l'absence de risque cumulés préoccupant sur la santé et l'environnement, liés à la mise en œuvre du projet TDN. La MRAE ajoute qu'aucun des événements redoutés retenus pour l'installation TDN n'est susceptible de générer des effets irréversibles ou létaux hors des limites de propriété d'Orano CE, idem pour le risque par effet domino, idem pour le risque radiologique.</p> <p>Les recommandations formelles de la MRAE, concernant l'empreinte du projet seront à travailler dans le cadre de l'exploitation future du projet, afin de limiter la consommation en eau, en énergie et ses émissions de GES. Il en va de la crédibilité et de la responsabilité d'Orano vis-à-vis de ses engagements publics par ailleurs.</p> <p>A la lecture des éléments présentés par la MRAE et tenant compte du contexte énergétique et politique en France et en Europe, ce projet apparaît comme adapté à la situation. Les pistes d'amélioration pour l'exploitation sont pointées et devront être prises en compte par le futur exploitant. Je suis favorable à ce projet en tant que riverain de l'Usine.</p>
96	Web	13/06/2023 09:03	Devevey alain	<p>Je suis contre le projet de traitement des nitrates d'Orano Malvesi Narbonne. Je fais confiance aux associations écologiques qui dénoncent ce projet permettant des rejets dans l'atmosphère qui auront forcément un impact sur notre environnement, sur notre santé et celle de nos enfants.</p>
97	Web	13/06/2023 09:49	Anonyme	<p>Un énorme manque de transparence qui ne démontre que le projet comporte des zones d'ombres et donc un potentiel risque à des milliers d'habitants. Pourrions-nous enfin privilégier la sécurité au profit ??</p>
98	Web	13/06/2023 10:30	VERON jocelyne	<p>je suis contre ce projet TDN. Dangereux pour la santé et l'environnement.</p>
99	Web	13/06/2023 10:58	Bruno	<p>Bonjour, Habitant très proche de la zone de Malvesi je ne suis pas du tout rassuré par ce projet de retraitement des déchets. Je sais bien que c'est un problème important en France ce stockage réalisé en enfouissement. Nous ou nos futures générations serons forcément impactés dans le futur. Je suis contre l'idée de ce processus de retraitement avec le système THOR qui n'a pas fait ses preuves au USA et pourtant des moyens financiers colossaux ont dû être mis en œuvre. Nous sommes dans une région énormément ventée qui de ce fait peut générer la diffusion de particules polluantes même invisible à l'œil à tout moment. Il faut trouver une solution mais pas celle là. Merci de votre attention sur la lecture de mon avis . B.L.R</p>

100	Web	13/06/2023 11:12	Anonyme	<p>Bonjour,</p> <p>Après avoir pris connaissance des divers documents fournis par l'industriel ORANO, des avis des associations, je souhaite faire savoir mon désaccord relatif au projet dit "TDN" car il reste des zones d'ombres sur les conséquences d'un tel projet.</p> <p>Je marque mon opposition à ce projet par souci pour l'environnement et la santé des narbonnais.</p>
101	Web	13/06/2023 12:52	SENAC Dominique	<p>Je refuse l'incinérateur TDN et ses rejets atmosphériques polluants.</p> <p>Le super-incinérateur TDN produit des cendres radioactives provenant des déchets d'Orano Malvési. Les poussières radioactives les plus fines (les plus dangereuses) ne peuvent être filtrées et elles seront rejetées dans l'air narbonnais mélangées au cocktail de 40 000 m3/h de polluants résiduels de la destruction thermo-chimique des nitrates (oxydes d'azote) et des produits de combustion de charbon (suies, hydrocarbures complexes, benzène, DEHP, ...). Cela menace gravement la santé de la population.</p> <p>Or, aucune étude préalable d'impact, sérieuse, n'a été menée sur les émissions atmosphériques radioactives et chimiques de l'incinérateur TDN. La perspective d'un contrôle de la présence de dioxines après mise en service ne présente aucune garantie.</p>
102	Web	13/06/2023 15:08	Anonyme	<p>L'amont du cycle du combustible et plus précisément, la conversion sur le site de MALVESI est vitale pour l'indépendance de la France dans le domaine de la production d'électricité.</p> <p>Au-delà de la vision stratégique de notre pays, ce site est le cœur économique du grand Narbonne et contribue dans la vie local et associative.</p>
103	Web	13/06/2023 15:57	Cécile	Je suis totalement contre.
104	Web	13/06/2023 17:27	Anonyme	<p>" Mal nommer les choses, c'est ajouter au malheurs du monde " écrit Albert Camus</p> <p>Qualifier TDN d'incinérateur c'est mal nommer TDN, car en toute rigueur TDN est l'exact contraire d'un incinérateur....</p> <p>Renseignez-vous par vous même et exerçons notre esprit critique !</p>
105	Web	13/06/2023 17:49	Anonyme	<p>Je suis contre le projet de traitement des nitrates d'Orano Malvesi Narbonne:</p> <p>Juste "sous le vent" se trouve le collège où environ 500 enfants et mes collègues travaillent toute la journée.</p> <p>Comment pouvez vous choisir de les exposer à plus de pollution et surtout aux risques nucléaires ?</p> <p>Le principe de précaution, doit-il d'effacer face à l'espoir de réaliser des bénéfices financiers ?</p> <p>Je soutiens les personnes responsables qui protestent contre ce projet et j'espère que même les décideurs comprendront, avant qu'il ne soit trop tard, qu'il faut agir, ici et maintenant, pour protéger notre planète. C'est simple: il suffit d'arrêter ce projet et d'investir plutôt dans les énergies durables.</p>
106	Web	13/06/2023 17:51	savy.christian	trop de pollution de la part de cette usine il est inacceptable qu'un projet comme celui-ci voit le jour soyons responsables
107	Web	13/06/2023 18:48	de VERCLOS laurence	Ce projet est nécessaire à la poursuite des activités du site, ce projet protège notre environnement pour notre génération ainsi que les générations futures, ..... On ne peut pas rester sans rien faire. Oui au projet TDN.
108	Web	13/06/2023 19:14	Anonyme	Ce projet est bénéfique pour le traitement du passif et pour le futur de l'usine de Malvési, acteur industriel incontournable de la filière nucléaire pour une production d'électricité bas carbone et source d'emplois nécessaire au Grand Narbonne. Ce site est très surveillé par les autorités et parties prenantes et axé sur l'amélioration continue, la surveillance environnementale et la performance énergétique. Le projet TDN est un projet innovant et nécessaire, permettant de réduire l'empreinte environnementale du site.
109	Web	13/06/2023 19:19	Anonyme	Je suis totalement contre
110	Web	13/06/2023 19:45	Anonyme	Je suis contre ce projet polluant et énergivore. Encore une absurdité au détriment de la santé et de l'environnement.
111	Web	13/06/2023 20:22	Angelvy Dominique	Je suis opposé à ce projet.
112	Web	13/06/2023 21:31	Anonyme	<p>La technique utilisée s'est avérée coûteuse inefficace et dangereuse.</p> <p>Ce diagnostic émane des états-unis</p> <p>En retour d'expérience.</p> <p>Orano connaît ce retour.</p> <p>Pourquoi persiste-t-il ?</p>

113	Web	13/06/2023 22:04	Dr FASQUELLE Christine	<p>Il est important de chercher une solution pour les déchets de la production d'uranium fluoré, afin d'améliorer la situation actuelle.</p> <p>Mon inquiétude porte sur les conséquences du processus qui sera utilisé, essentiellement les rejets atmosphériques : tous les métaux rejetés sont dangereux ( indépendamment de la radio-activité) et ne devraient pas se retrouver dans l'air ; les COV, les NOx contribuent aussi aux pathologies respiratoires et autres ; les particules fines sont aussi responsables de problèmes respiratoires, et la quantité rejetée est impressionnante (2916 kg/an) ; ces rejets s'ajoutent à ceux générés par la circulation automobile en ville. De plus c'est une modélisation des rejets, on ne sait pas ce que sera la réalité ;</p> <p>Quant aux conséquences sur la santé, a-t-on un état actuel de la santé de la population pour pouvoir estimer l'excès de risque auquel elle sera soumise, un état zéro ? Il serait utile de le faire avant la mise en service ; l'étude actuelle faite par l'IRSN concernant la radioactivité (Etude radiologique de site ) ne fait que mesurer l'exposition sans travailler sur les pathologies et leur fréquence de survenue. Il serait donc indispensable de mettre en place un registre des cancers pour la partie cancérologie des pathologies, et de rechercher la fréquence des pathologies liées aux rejets atmosphériques et celles liées à la présence des métaux. Les rejets se déposent sur le sols et peuvent finir dans les produit végétaux consommés.</p> <p>D'autre part, la consommation d'eau dans le contexte actuel est très importante. Il semble aussi surprenant de ne pas utiliser le transport ferroviaire pour transporter les déchets.</p>
114	Web	13/06/2023 22:13	Anonyme	Une honte de ne pas solliciter le "petit peuple" qui se prendra des cancers...
115	Web	13/06/2023 22:31	Anonyme	La problématique du traitement des nitrates est un sujet majeur pour le grand Narbonnais. Après 20 ans de R&D, le procédé Thor, qui a été validé par le CODERST (Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires) semble tout à fait adapter pour répondre à cette problématique. Oui au projet TDN !
116	Web	13/06/2023 22:46	Anonyme	<p>Il est insupportable de penser qu'encore en 2023, avec la situation de crise écologique mondiale qu'on connaît, on puisse avoir l'idée de dépenser des milliers d'euro pour une entreprise aussi incertaine, potentiellement polluante et donc dangereuse pour la santé de tous, car nous sommes nombreux à habiter, bien malgré nous, en lisière de cette usine, sans compter l'action du vent dominant qui peut déplacer le problème. Incinérer, car il y a bien une part d'incinération, n'est pas une solution, n'ajoutons pas du mal au mal, changeons notre logiciel mental, s'il en est encore temps, ne pensons plus "développement", appliquons en conscience vos connaissances scientifiques et technologiques : ne faisons pas de l'usine de Malveysy une usine à cancers (entre autres maux...). Il y a mieux à faire sur cette terre.</p> <p>Quand on lit de la part de l'expert indépendant, dans le mémoire d'Orano même, qu'il lui "semble [que] (sic) la solution proposée présente le meilleur bilan coût/avantage au regard des impacts environnementaux et des technologies existantes" (p 112), on ne peut que s'inquiéter du manque de certitude ("semble"), de la relativité de ce "meilleur bilan", qui n'est donc pas nécessairement un bon bilan mais qui peut apparaître comme un pis aller, en l'état (précaire) des connaissances actuelles et des possibilités d'action ("technologies existantes" ); enfin, où se situe l'intégrité de nos corps, notre santé, notre survie, la vie belle et bonne dans ce sordide rapport "coût/avantage"?</p> <p>Et les quatre recommandations qui suivent ne rassurent en rien...puisque'il s'agit de vérifier, a posteriori, que, peut-être, finalement, tous comptes faits, ce n'était pas toxique...</p>
117	Web	13/06/2023 23:29	Anonyme	<p>Cette installation est manifestement nécessaire au traitement de déchets.</p> <p>Il paraît évident qu'il ne faut pas laisser des boues advitam eternam au fond des bassins.</p>
118	Web	14/06/2023 08:31	Jean-Philippe	<p>Bonjour,</p> <p>Sous le couvert d'un nom bien inoffensif de Traitement des Nitrates se cache une installation extrêmement pernicieuse pour la santé de la population.</p> <p>En effet, l'installation TDN est un incinérateur surdimensionné qui va rejeter ses gaz de combustion dans l'atmosphère de la ville de Narbonne, ville qu'il couvre largement car le vent dominant dans cette zone géographique est la tramontane, vent d'ouest bien connu des méridionaux et des nombreux touristes qui fréquentent la région toute l'année.</p> <p>Les rejets seraient d'un volume de 40 000 m3/h pour traiter à terme 400 000 m3 de déchets radioactifs nitrates accumulés dans des bassins sur 20 ha.</p> <p>L'intention est louable, le procédé ne l'est pas.</p> <p>Tous les incinérateurs de toutes les zones habitées, preuves scientifiques à l'appui, nuisent gravement à la santé et à l'économie des populations exposées à leurs rejets atmosphériques : cancers multiples, produits agricoles contaminés impropres à la consommation.</p> <p>Je demande une réflexion sincère des pouvoirs publics qui doivent en premier chef tenir compte de la santé des habitants avant d'accepter une installation technologique qui n'intègre pas, justement, le risque sur la santé humaine, dans la mise au point de ses procédés.</p> <p>Des procédés sains pour l'atmosphère doivent et pourront être trouvés pour activer l'évaporation des eaux nitrates, l'état doit diriger dans ce sens les analyses et les procédés scientifiques nécessaires à cette opération, elle aussi, de santé publique.</p> <p>Avec mes remerciements.</p>
119	Web	14/06/2023 08:34	David BORIES	<p>Si le traitement des déchets accumulés par les divers exploitants du site de Malveysy est compréhensible, la méthode choisie par la société ORANO laisse perplexe.</p> <p>En effet le procédé TDN n'a jamais pu faire ses preuves dans le monde. Il appert que cette technique est donc purement théorique.</p> <p>De plus, cette option nécessiterait beaucoup de matières premières et en énergie alors que nous connaissons régulièrement des épisodes de sécheresse et que le coût de l'énergie ne cesse de croître.</p> <p>Enfin, si l'industriel avait eu par le passé des avis favorables de la part des collectivités locales, c'est que le projet présenté était illisible. Sept ans après le commencement du projet, les collectivités (Narbonne, Moussant, etc) ont fait connaître leur opposition.</p> <p>Par nécessité de protéger la population et l'environnement, face à des inconnues des conséquences d'une telle méthode, je m'oppose à ce ce projet délétère.</p>

120	Web	14/06/2023 09:17	Anonyme	<p>Je dis NON au procédé TDN AREVA prévu aux portes de Narbonne. Procédé qui n'est autre qu'un énorme incinérateur qui générera des rejets atmosphériques polluants pour les 40 années à venir ajoutés à ceux déjà sur le site depuis 60 ans.</p> <p>C'est sacrifier toute une région - La santé de la population environnante serait impactée fortement avec une hausse significative des cancers dans les prochaines années (voir les cas en augmentation à Lunel-Viel) . On compte 80 000 habitants dans un rayon de 15kms autour de l'installation TDN</p> <p>Pollution également de toutes les cultures maraîchères, fruitières, vignes.</p> <p>Il ne faut pas occulter non plus les problèmes de l' EAU . TDN a des besoins en eau considérables alors que nous sommes avec le réchauffement climatique en période de sécheresse et qu'on demande à tout un chacun de ne pas gaspiller cette eau indispensable à la vie.</p> <p>Sans compter le problème touristique qui en pâtirait également.</p> <p>Il faut absolument préconiser une solution de traitement moins polluante.</p>
121	Web	14/06/2023 09:49	Jaquin Leatitia	Très inquiète des retombées sur les alentours de l'usine, sur les habitants, et sur les risques liés au transport et au traitement je suis complètement contre se projet...
122	Web	14/06/2023 12:59	Anonyme	Je suis contre ce projet pour des raisons environnementales etsanitaires.
123	Web	14/06/2023 13:15	Anonyme	Je dis à ce projet, encore une fois sans aucun précédent de même envergure! il y en assez de nous considérer comme des cobayes!
124	Web	14/06/2023 14:42	Dominique Cadoret	<p>La mise en conformité de la procédure n'apporte aucune modification au contenu du projet TDN qui constitue une grave menace pour la santé des habitants de l'agglomération narbonnaise.</p> <p>Ⓢ Les rejets atmosphériques produits par l'incinérateur T D N dispersent des polluants chimiques et radioactifs qui sont insuffisamment étudiés quant à leur impact sur la santé des populations. A ces rejets sont associés des polluants de combustion (dioxines, particules fines, etc....)</p> <p>Ⓢ Les effluents liquides contenus dans les bassins d'Orano-Malvési seront incinérés dans un four alimenté au charbon, émetteur important de CO<sup>2</sup>, et selon un procédé consommant des quantités excessives d'eau, d'électricité, de gaz naturel et de réactifs chimiques (hydrogène, oxygène, azote, argile...)</p> <p>Ⓢ Le procédé TDN n'a jamais fonctionné industriellement pour traiter le type de déchets produits par Orano-Malvési. Il est dangereux dans ces conditions d'expérimenter ce procédé sur le site de Malvési situé au cœur de l'agglomération narbonnaise.</p> <p>Ⓢ Le procédé TDN est déjà obsolète avant son éventuelle mise en service. En plus du charbon nécessaire au fonctionnement du four incinérateur, il utilise des chaudières à gaz pour produire la vapeur d'eau nécessaire au traitement des effluents, alors même que le gouvernement s'est prononcé pour la fermeture des chaudières à gaz et à fioul.</p>
125	Web	14/06/2023 14:46	lavaysse Anne	Projet inutile et extrêmement couteux pour le contribuable et entraînant la destruction de la flore et faune marine
126	Web	14/06/2023 15:41	Unarb Onnais	<p>Projet d'incinération trop sous estimé en termes de retombées de micro particules et gaz à effet de serre sur l'environnement proche (Narbonne donc) et trop gourmand en ressources en eau. Les USA l'ont testé et le regrettent. Soyons pas aussi couillon. S'il existe un autre moyen mais plus cher, c'est le problème d'Orano, pas celui des narbonnais.</p> <p>JE SUIS CONTRE.</p>
127	Web	14/06/2023 16:19	Coulouma Elisabeth	<p>Le projet de four TDN est en réalité un méga-incinérateur qui va brûler à grand renfort de charbon des déchets nitrates, chimiques et , pire, radioactifs, provenant des traitements du minerai d'uranium. Il y a déjà à Narbonne 16% de cancers du poumon supplémentaires à cause de l'usine Orano, cela ne fera qu'empirer. Je suis totalement opposée à cette installation de la filière nucléaire, qui est extrêmement polluante à tous les stades de son fonctionnement. Une pollution chimique et radioactive, bien entendu toxique, cancérigène et génotoxique. Un four fonctionnant au charbon également climaticide.</p> <p>Une seule solution l'arrêt de cette filière ultra toxique et le recours à la sobriété qui seule sauvera le climat.</p>
128	Web	14/06/2023 16:28	Anonyme	L'installation TDN est basée sur un procédé américain connu et maîtrisé. L'enjeu de cette installation est de traiter les effluents nitrates entreposés sur le site de Malvési pour en faire un déchet stable disposant d'une filière agréée. Cette installation permettra de réduire le risque lié à d'éventuels épisodes météorologiques majeurs et à terme de limiter voir supprimer l'utilisation des bassins d'évaporation. Je suis pour la réalisation de cette installation.
129	Web	14/06/2023 16:38	Laetitia Barilleau	Bien que l'unité TDN représente une solution pour le traitement des nitrates issus de l'activité de Malvesi, je souhaite m'opposer à ce système de traitement d'une part du fait des multiples défaillances pointées dans l'enquête menée sur des unités similaires aux États-Unis qui laisse présager un risque sanitaire et environnemental mal maîtrisé à ce jour , D autre part je redoute la proximité du site de Malvesi avec la ville de Narbonne et les villages environnants qui à mon sens doit appeler à une vigilance d'autant plus importante par rapport au principe de précaution sur les risques engendrés par le procédé d'incinération, notamment en renseignant davantage les données sur les risques épidémiologiques et environnementaux liés à cette nouvelle unité TDN, sachant que je trouve les données existantes insuffisamment exploitées pour permettre une information claire et transparente du grand public sur les activités existantes de Malvesi.
130	Web	14/06/2023 16:52	GRIL Josette	<p>Je m'OPPOSE à la construction d'un incinérateur TDN à Malvési pour les raisons suivantes : Les rejets atmosphériques produits par l'incinérateur T D N dispersent des polluants chimiques et radioactifs qui sont insuffisamment étudiés quant à leur impact sur la santé des populations.</p> <p>A ces rejets sont associés des polluants de combustion (dioxines, particules fines, etc....)</p> <p>Ⓢ Les effluents liquides contenus dans les bassins d'Orano-Malvési seront incinérés dans un four alimenté au charbon, émetteur important de CO<sup>2</sup>, et selon un procédé consommant des quantités excessives d'eau, d'électricité, de gaz naturel et de réactifs chimiques (hydrogène, oxygène, azote, argile...)</p> <p>Ⓢ Le procédé TDN n'a jamais fonctionné industriellement pour traiter le type de déchets produits par Orano-Malvési. Il est dangereux dans ces conditions d'expérimenter ce procédé sur le site de Malvési situé au cœur de l'agglomération narbonnaise.</p> <p>Le procédé TDN est déjà obsolète avant son éventuelle mise en service. En plus du charbon nécessaire au fonctionnement du four incinérateur, il utilise des chaudières à gaz pour produire la vapeur d'eau nécessaire au traitement des effluents, alors même que le gouvernement s'est prononcé pour la fermeture des chaudières à gaz et à fioul.</p>

131	Web	14/06/2023 17:41	Ricard Daniel		Je suis stupéfait, comment peut on vouloir nous imposer cette usine à empoisonner. Je suis évidemment contre ce projet absurde.
132	Web	14/06/2023 17:42	Ricard Daniel		Je suis stupéfait, comment peut on vouloir nous imposer cette usine à empoisonner. Je suis évidemment contre ce projet absurde.
133	Web	14/06/2023 18:46	Molina Paul		Bonjour, Grand-père, natif de Narbonne, je trouve ce projet insensé. Je pense à mes enfants et petits enfants. Je suis contre ce projet...
134	Web	14/06/2023 18:46	Grare Frederick		Je suis très défavorable à ce projet. Les émanations produites par ce procédé vont augmenter la pollution dans la ville de Narbonne étant donné sa proximité avec les habitations. De plus le procédé mis en avant par Orano est très consommateur d'énergie fossile et d'eau, ce qui me semble incompatible avec le dérèglement climatique. Il est indispensable que la société Orano mette en œuvre un autre procédé pour traiter ses résidus nitrates.
135	Web	14/06/2023 20:05	Anonyme		Nous avons là une magnifique fable qui nous est contée par un industriel.  D'abord, le relooking marketing du site qui nomme, entre autres choses, des lagunes de stockage de déchets radioactifs sous l'appellation "ECRIN".  Ensuite, le traitement des déchets se ferait sur un "lit liquide" qui serait propulsé dans un four à haute température. Non, non, ce n'est pas un vulgaire incinérateur. Il s'agit d'un incinérateur intelligent, avec des billes d'argiles toutes aussi savantes qui seraient capables de capturer la radioactivité.  Alors n'ayant plus l'âge de m'émerveiller devant une simple fable, je fais savoir mon opposition à ce projet.
136	Web	14/06/2023 20:30	Anonyme		Contre l'enfouissement de déchets atomiques à côté de Narbonne
137	Web	14/06/2023 20:44	Anonyme		L'usine que TDN souhaite mettre en service, d'une taille gigantesque, se propose de traiter les déchets radioactifs de toute l'Europe. Installée aux portes de la ville (800m à vol d'oiseau) cette structure annonce la mort de la population, la fuite des habitants vers d'autres lieux moins toxiques, celle des touristes, des entreprises; et par diffusion dans l'air de produits hautement radioactifs et toxiques pour les êtres vivants et les plantes la mort par cancers, allergies violentes, et ceci pour toute la région d'Occitanie. Je suis vigoureusement contre ce projet et pour la défense de nos manières de vivre.
138	Web	14/06/2023 21:26	Beziat Marie -Helene		J habite Moussan, je ne souhaite pas être exposée au risque sanitaire que ne manquera pas de représenter l'incinérateur d'Areva. J'espère que ce projet ne verra pas le jour.
139	Web	14/06/2023 22:28	de Montaigne Bruno		Je m'oppose fermement à ce projet.  En effet :  1 - Il s'agit d'un procédé encore expérimental, non maîtrisé et les conséquences des expérimentations aux Etats-Unis font froid dans le dos.  2 - On nous vante le nucléaire comme une énergie propre et décarbonée. Pourtant, cet incinérateur va consommer une énorme quantité de charbon et de gaz et va donc générer d'importants rejets de GES. C'est une aberration !!!  3 - Comment imaginer un seul instant qu'on peut brûler autant de ressources fossiles et de déchets mais que les fumées seront sans conséquence sur la santé et l'environnement ??? Qui est assez stupide pour croire à cette fable ? Pourquoi alors les études d'impact présentent-elles leurs résultats d'une façon aussi tendancieuse voire malhonnête ? Il est évident que cela aura des conséquences néfastes en terme de santé public, de qualité de l'air, de l'eau, des conséquences sur l'agriculture environnante, etc.  4 - Sur un territoire où la ressource en eau a toujours été limitée, encore plus de nos jours, pourquoi privilégier un procédé aussi gourmand ? Une augmentation de la consommation du site de 55% !!!  5 - Enfin, il est évident que la présence de cette cheminée et de son panache auront des conséquences néfastes sur l'économie du tourisme et sur l'attractivité économique du territoire.  Il est donc primordial de trouver une autre méthode pour traiter au mieux (ou plutôt au moins pire) ces déchets. Et il est également vital d'arrêter d'en produire !!!  Je réitère donc mon opposition ferme à ce projet.

140	Web	14/06/2023 22:40	Bergougnoux x Michel	<p>La mise en conformité de la procédure n'apporte aucune modification au contenu du projet TDN qui constitue une grave menace pour la santé des habitants de l'agglomération narbonnaise.</p> <p>Ⓢ Les rejets atmosphériques produits par l'incinérateur T D N dispersent des polluants chimiques et radioactifs qui sont insuffisamment étudiés quant à leur impact sur la santé des populations.</p> <p>A ces rejets sont associés des polluants de combustion (dioxines, particules fines, etc....)</p> <p>Ⓢ Les effluents liquides contenus dans les bassins d'Orano-Malvési seront incinérés dans un four alimenté au charbon, émetteur important de CO<sup>2</sup>, et selon un procédé consommant des quantités excessives d'eau, d'électricité, de gaz naturel et de réactifs chimiques (hydrogène, oxygène, azote, argile...)</p> <p>Ⓢ Le procédé TDN n'a jamais fonctionné industriellement pour traiter le type de déchets produits par Orano-Malvési. Il est dangereux dans ces conditions d'expérimenter ce procédé sur le site de Malvési situé au cœur de l'agglomération narbonnaise.</p> <p>Ⓢ Le procédé TDN est déjà obsolète avant son éventuelle mise en service. En plus du charbon nécessaire au fonctionnement du four incinérateur, il utilise des chaudières à gaz pour produire la vapeur d'eau nécessaire au traitement des effluents, alors même que le gouvernement s'est prononcé pour la fermeture des chaudières à gaz et à fioul.</p>
141	Web	14/06/2023 22:45	Eric ALBEROLA	<p>Les rejets atmosphériques produits par l'incinérateur T D N dispersent des polluants chimiques et radioactifs qui sont insuffisamment étudiés quant à leur impact sur la santé des populations.</p> <p>A ces rejets sont associés des polluants de combustion (dioxines, particules fines, etc....)</p> <p>Ⓢ Les effluents liquides contenus dans les bassins d'Orano-Malvési seront incinérés dans un four alimenté au charbon, émetteur important de CO<sup>2</sup>, et selon un procédé consommant des quantités excessives d'eau, d'électricité, de gaz naturel et de réactifs chimiques (hydrogène, oxygène, azote, argile...)</p> <p>Ⓢ Le procédé TDN n'a jamais fonctionné industriellement pour traiter le type de déchets produits par Orano-Malvési. Il est dangereux dans ces conditions d'expérimenter ce procédé sur le site de Malvési situé au cœur de l'agglomération narbonnaise.</p> <p>Ⓢ Le procédé TDN est déjà obsolète avant son éventuelle mise en service. En plus du charbon nécessaire au fonctionnement du four incinérateur, il utilise des chaudières à gaz pour produire la vapeur d'eau nécessaire au traitement des effluents, alors même que le gouvernement s'est prononcé pour la fermeture des chaudières à gaz et à fioul.</p>
142	Web	14/06/2023 23:11	Anonyme	<p>Je suis très surpris du nombre de clichés non fondés mentionnés dans les contributions.</p> <p>Quand on s'intéresse au fond du projet (j'invite chacun à le faire pour éviter des fake news et des théories complotistes):</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- non ce n'est pas un incinérateur le dispositif vise à vaporiser les effluents liquides de fait c'est majoritairement de la vapeur d'eau, il n'y a aucune émission de polluant assimilable à ceux d'un incinérateur ! C'est l'eau contenu dans les effluents qui se vaporise et est rejetée dans l'atmosphère. Je suis allée vérifier dans le dossier en ligne.</li> <li>- ce projet vise à supprimer des bassins où l'industriel Orano a accumulé ses effluents depuis 60 ans. Les traiter et les supprimer répond à l'attendu de beaucoup de personnes pour supprimer définitivement un risque de débordement.</li> </ul> <p>Je comprends l'inquiétude de certains mais pour moi le risque est plutôt celui de débordement des bassins même si l'industriel a pris des mesures de prévention.</p> <p>On parle de pollution par des rejets de fumée.... En résumé, je suis allée voir sur leur site internet, "les émissions de TDN sont composées à plus de 90% d'azote, d'oxygène et de vapeur d'eau ; les Oxydes d'azote (NOx) ne représentent que 0,02% des émissions de TDN. Au total, les émissions de NOx de l'établissement de Malvési ont été réduites de 70% en 7 ans y compris en intégrant les futures émissions de TDN. " <a href="https://www.orano.group/fr/l-expertise-nucleaire/tour-des-implantations/transformation-uranium/malvesi-minerai-uf4/empreinte-environnementale">https://www.orano.group/fr/l-expertise-nucleaire/tour-des-implantations/transformation-uranium/malvesi-minerai-uf4/empreinte-environnementale-</a></p> <p>Il n'y a pas beaucoup d'industriels qui ont de tels résultats... C'est encore un procès contre l'industrie. Si il ne faisait rien tout le monde le critiquerait aussi.</p> <p>Enfin quelle est la crainte? Quelle est le risque réel? J'ai cru comprendre qu'un 'observatoire des rejets' du site de Malvési avait été mis en place justement pour s'assurer que le site répondrait lors de la mise en service de ce projet TDN à ses autorisations et engagements. Conclusion, ça apporte une garantie aux habitants que le procédé qui sera exploité répondra à ses autorisations qui visent à protéger le public et l'environnement. Si ce n'est pas le cas cet atelier s'arrêtera donc le risque est maîtrisé.</p> <p>Quand j'entends la comparaison à un site au Etats Unis, là aussi je suis allée me renseigner notamment sur internet et là on voit que c'est un procédé utilisé pour dépolluer un site historique américain. Donc on voit bien tout l'intérêt. Les reportages rapportés par certains concernent la pollution historique de ce site et non le procédé utilisé pour permettre sa dépollution en l'occurrence une technologie comme Thor pour certains effluents.</p> <p>Comme dirait Albert Einstein "il n'y a que 2 choses infinies : l'univers et la bêtise humaine mais pour l'univers je n'ai pas de certitude absolue". Toutes les informations existent donc allons les chercher.</p> <p>Bref, je suis pour ce projet qui a un vrai enjeu environnemental. Je m'en remets à l'observatoire des rejets mis en place pour communiquer sur les données en temps réel et rassurer tout le monde le moment venu. J'ai eu l'opportunité de participer aux portes ouvertes du site il y a quelques années et ils ont répondu à toutes les questions avec pédagogie.</p>
143	Web	15/06/2023 00:18	Anonyme	<p>Projet d'incinération trop sous estimé en termes de retombées de micro particules, de radioactivité et gaz à effet de serre sur l'environnement proche. Sans oublier les besoins énergétiques et trop gourmands en eau. Il a été sous-estimé le dérèglement climatique dans ce projet et le manque de ressources locales à moyen et long terme pour maintenir le bon fonctionnement de ce futur projet. Je suis contre ce projet.</p>
144	Web	15/06/2023 06:31	Anonyme	<p>Un projet très mal ficelé et mensongers aux portes de Narbonne, avec de telles conditions météo dans la région, c'est une bombe à retardement !</p>

145	Web	15/06/2023 08:20	Anonyme	<p>Je viens de lire les nombreux commentaires négatifs apportés contre ce projet et je trouve vraiment dommage que la plupart de ces commentaires répondent, soit à la peur générée par des opposants aux projets industriels en général, soit par la méconnaissance de certains qui n'ont pas pris le temps de regarder de plus près en quoi consiste ce projet.</p> <p>Cette usine de Malvési existe depuis 1959 et a participé depuis sa création à la fourniture de combustible pour les centrales nucléaires. A ce jour, c'est environ 80% de l'uranium nécessaire à l'Europe qu'elle produit. Elle ne traite aucunement des déchets industriels comme certains veulent le faire croire mais elle est avant tout et uniquement une usine chimique qui permet la conversion de l'uranium naturel issu des mines pour le rendre exploitable à l'enrichissement pour la suite de la filière du nucléaire civil. L'enrichissement se fait dans d'autres lieux en France, notamment sur le site du Tricastin.</p> <p>Depuis l'origine cette usine a généré des effluents liquides nitrates issus du procédé de fabrication. Ces effluents sont stockés dans des bassins de décantation et d'évaporation.</p> <p>Le projet vertueux TDN (Traitement Des Nitrates) a pour seul objectif de traiter le passif environnemental constitué de ces effluents liquides historiques nitrates entreposés dans les bassins d'évaporation, ainsi que les futurs effluents produits en ligne par l'usine Comurhex II.</p> <p>Ce traitement consiste à transformer l'effluent liquide en un résidu solide stabilisé compatible avec les exigences de la filière déchets TFA, d'une part, et en un effluent gazeux répondant aux normes de rejets environnementales, d'autre part.</p> <p>Le traitement des effluents nitrates de Malvési dans l'installation TDN permet ainsi d'éviter à terme la saturation des bassins d'évaporation, de réduire les risques de pollution accidentelle à l'environnement, de supprimer les bassins à ciel ouvert à terme, et permet de générer des déchets finaux compatibles avec la filière de stockage autorisée par les autorités de tutelle.</p> <p>Tout ceci est bien loin des nombreuses fausses annonces et déclarations qui n'ont pour seul but que de plomber le projet et c'est fort regrettable de faire ainsi peur à la population. Quand un acteur industriel qui existe, qui est là depuis plus de 60 ans, qui se veut éco-responsable et innovant mieux vaut être à l'écoute, aller le rencontrer pour se renseigner, et évaluer de par soi-même le contenu de ses projets.</p>
146	Web	15/06/2023 08:33	Anonyme	Je m'oppose !
147	Web	15/06/2023 08:34	Anonyme	Je m'oppose au projet !
148	Web	15/06/2023 10:05	CATHERINE	je m'inquiète pour la santé des personnes aux alentours de cette construction, le rjet des particules seront nocives.
149	Web	15/06/2023 10:16	Anonyme	Je m'oppose à la réalisation de ce projet
150	Web	15/06/2023 10:24	Deloge johann	<p>La présente consultation publique fait suite au jugement du 22/10/2022 de la Cour Administrative d'Appel de Marseille qui a suspendu l'arrêté préfectoral d'autorisation du TDN du 8/11/2017 pour vice de procédure.</p> <p>Sur la forme : Je constate que cette seconde enquête publique, ouverte du 5 juin au 19 juin 2023, est organisée dans des délais et avec une publicité minimale qui ne favorisent pas l'expression démocratique de l'ensemble des personnes concernées.</p> <p>Sur le fond : La mise en conformité de la procédure n'apporte aucune modification au contenu du projet TDN qui constitue une grave menace pour la santé des habitants de l'agglomération narbonnaise.</p> <p>Les rejets atmosphériques produits par l'incinérateur T D N dispersent des polluants chimiques et radioactifs qui sont insuffisamment étudiés quant à leur impact sur la santé des populations.</p> <p>A ces rejets sont associés des polluants de combustion (dioxines, particules fines, etc....)</p> <p>Les effluents liquides contenus dans les bassins d'Orano-Malvési seront incinérés dans un four alimenté au charbon, émetteur important de CO2, et selon un procédé consommant des quantités excessives d'eau, d'électricité, de gaz naturel et de réactifs chimiques (hydrogène, oxygène, azote, argile...)</p> <p>Le procédé TDN n'a jamais fonctionné industriellement pour traiter le type de déchets produits par Orano-Malvési. Il est dangereux dans ces conditions d'expérimenter ce procédé sur le site de Malvési situé au cœur de l'agglomération narbonnaise.</p> <p>Le procédé TDN est déjà obsolète avant son éventuelle mise en service. En plus du charbon nécessaire au fonctionnement du four incinérateur, il utilise des chaudières à gaz pour produire la vapeur d'eau nécessaire au traitement des effluents, alors même que le gouvernement s'est prononcé pour la fermeture des chaudières à gaz et à fioul.</p> <p>Je m'oppose à ce projet, aberration écologique, décidé au mépris des narbonnais et de la population aux alentours.</p>
151	Web	15/06/2023 11:42	Anonyme	<p><a href="https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10392">https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10392</a></p> <p>Je suis contre le projet de construction d'un incinérateur dit TDN sur le site d'Orano-Malvési pour des raisons environnementales et de santé publique.</p>



152	Web	15/06/2023 11:56	David Bories		Après avoir consulté les divers documents mis à disposition sur cette enquête publique, je me permets une nouvelle fois de marquer mon opposition à ce projet.  D'une part le projet porté par ORANO ne semble pas compatible avec les enjeux sanitaires et environnementaux.  D'autre part, les tiers consultés mettent en avant les insuffisances d'informations, la légèreté de l'industriel relatives aux conséquences.  D'autre part, les autorités, initialement favorables au projet émettent des avis opposés à ce projet.  Par conséquent, je pense que l'industriel doit abandonner cette méthode et se pencher sur d'autres techniques en consultant tant la population que les autorités compétentes.  Je suis farouchement contre cette nouvelle structure.
153	Web	15/06/2023 12:06	Anonyme		AVIS DEFAVORABLE
154	Web	15/06/2023 12:13	Association RUBRESUS	<a href="https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10395">https:// www.preambules.fr/ 4599/contribution/ telechargement- document/10395</a>	Monsieur le Commissaire Enquêteur,  Soucieuse des impacts des émissions atmosphériques du procédé TDN-THOR, l'interprofession vinicole CIVL a mandaté plusieurs experts de premier plan afin d'évaluer de façon indépendante les multiples effets des rejets de TDN. Ci-joint l'étude du professeur Jean-Louis Fanlo à l'Ecole des Mines d'Alès qui souligne les risques technologiques, les lacunes des connaissances sur le procédé thermochimique TDN-THOR et ses rejets atmosphériques. Cette contribution d'une éminente personnalité scientifique dont le rapport n'a pas été inclus au dossier de l'enquête publique TDN 2016 complètera avantageusement votre information. André Bories Président Association RUBRESUS Docteur en Sciences de l'Université Paul sabatier, Toulouse Directeur de recherche honoraire en sciences de l'environnement à l'INRAE
155	Web	15/06/2023 12:23	marhuenda nicole	<a href="https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10396">https:// www.preambules.fr/ 4599/contribution/ telechargement- document/10396</a>	Je dis NON au procédé TDN d'Orano, procédé très polluant avec rejet dans l'atmosphère de cendres et poussières radioactives les plus fines et les plus dangereuses qui ne seront pas retenues par les filtres et seront mélangées au funeste cocktail de polluants chimiques. Ce même genre de four a été mis en service aux USA depuis plus de 10 ans et ne fonctionne toujours pas. L'ARS dans le contrat local de santé de la ville de Narbonne souligne le taux le plus élevé du cancer des poumons et elle détient le record en décès et morbidité de la région Occitanie Défaut d'études d'impacts, défaut d'études de pollution des sols, défaut de l'avis sérieux de l'Autorité Environnementale Pour toutes ces nombreuses raisons, non exhaustives, je dis NON à TDN (voir document joint)
156	Web	15/06/2023 12:25	Association RUBRESUS	<a href="https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10397">https:// www.preambules.fr/ 4599/contribution/ telechargement- document/10397</a>	Monsieur le Commissaire Enquêteur,  Soucieuse des impacts des émissions atmosphériques du procédé TDN-THOR, l'interprofession vinicole CIVL a mandaté plusieurs experts de premier plan afin d'évaluer de façon indépendante les multiples effets des rejets de TDN. Ci-joint l'étude du professeur Charles Sultan précurseur reconnu au plan international des effets des perturbateurs endocriniens. Il souligne les risques des émissions atmosphériques de liés aux perturbateurs endocriniens dont en particulier la présence mentionnée par Orano de DEHP (di(éthylhexyl)phtalate) dans les rejets atmosphériques de TDN. Cette contribution d'une éminente personnalité scientifique dont le rapport n'a pas été inclus au dossier de l'enquête publique TDN 2016 complètera avantageusement votre information et vous alertera sur les risques sanitaires. André Bories Président Association RUBRESUS Docteur en Sciences de l'Université Paul Sabatier, Toulouse Directeur de recherche honoraire en sciences de l'environnement à l'INRAE
157	Web	15/06/2023 13:10	Patrick		Bonjour, La mise en conformité de la procédure n'apporte aucune modification au contenu du projet TDN qui constitue une grave menace pour la santé des habitants de l'agglomération narbonnaise. Ⓢ Les rejets atmosphériques produits par l'incinérateur T D N dispersent des polluants chimiques et radioactifs qui sont insuffisamment étudiés quant à leur impact sur la santé des populations. A ces rejets sont associés des polluants de combustion (dioxines, particules fines, etc....) Ⓢ Les effluents liquides contenus dans les bassins d'Orano-Malvési seront incinérés dans un four alimenté au charbon, émetteur important de CO <sup>2</sup> , et selon un procédé consommant des quantités excessives d'eau, d'électricité, de gaz naturel et de réactifs chimiques (hydrogène, oxygène, azote, argile...) Ⓢ Le procédé TDN n'a jamais fonctionné industriellement pour traiter le type de déchets produits par Orano-Malvési. Il est dangereux dans ces conditions d'expérimenter ce procédé sur le site de Malvési situé au cœur de l'agglomération narbonnaise. Ⓢ Le procédé TDN est déjà obsolète avant son éventuelle mise en service. En plus du charbon nécessaire au fonctionnement du four incinérateur, il utilise des chaudières à gaz pour produire la vapeur d'eau nécessaire au traitement des effluents, alors même que le gouvernement s'est prononcé pour la fermeture des chaudières à gaz et à fioul.

158	Web	15/06/2023 13:22	Anonyme		Denise, La mise en conformité de la procédure n'apporte aucune modification au contenu du projet TDN qui constitue une grave menace pour la santé des habitants de l'agglomération narbonnaise. Ⓢ Les rejets atmosphériques produits par l'incinérateur T D N dispersent des polluants chimiques et radioactifs qui sont insuffisamment étudiés quant à leur impact sur la santé des populations. A ces rejets sont associés des polluants de combustion (dioxines, particules fines, etc....) Ⓢ Les effluents liquides contenus dans les bassins d'Orano-Malvési seront incinérés dans un four alimenté au charbon, émetteur important de CO <sup>2</sup> , et selon un procédé consommant des quantités excessives d'eau, d'électricité, de gaz naturel et de réactifs chimiques (hydrogène, oxygène, azote, argile...) Ⓢ Le procédé TDN n'a jamais fonctionné industriellement pour traiter le type de déchets produits par Orano-Malvési. Il est dangereux dans ces conditions d'expérimenter ce procédé sur le site de Malvési situé au cœur de l'agglomération narbonnaise. Ⓢ Le procédé TDN est déjà obsolète avant son éventuelle mise en service. En plus du charbon nécessaire au fonctionnement du four incinérateur, il utilise des chaudières à gaz pour produire la vapeur d'eau nécessaire au traitement des effluents, alors même que le gouvernement s'est prononcé pour la fermeture des chaudières à gaz et à fioul.
159	Web	15/06/2023 13:30	Blanc Remy		Je veux voir un ciel rempli d oiseaux, une terre grouillante d insectes et un air sain à respirer. Avec TDN c est la mort assurée ou l agonie du vivant. NON MERCI ! Trouvez d autres solutions, on ne manque pas de prix Nobel sur notre pauvre planète ?
160	Web	15/06/2023 13:44	Anonyme	<a href="https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10398">https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10398</a>	L'association Rubresus porte à la connaissance de tous un rapport établi par les soins du Pr Charles SULTAN portant sur les conséquences de la diffusion des phtalates.  Encore une fois, il est démontré que la préparation de ce projet est défailante. Une inconnue de plus qui assied mon opposition à cette structure dite TDN-THOR.
161	Web	15/06/2023 13:47	Association RUBRESUS	<a href="https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10399">https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10399</a>	Monsieur le Commissaire Enquêteur,  Soucieuse des impacts des émissions atmosphériques du procédé TDN-THOR, l'interprofession viticole CIVL a mandaté plusieurs experts de premier plan afin d'évaluer de façon indépendante les multiples effets des rejets de TDN. Ci-joint l'étude du docteur Mariette Gerber, chercheur honoraire INSERM et expert ANSES qui a analysé les méthodologies de l'étude d'impact de TDN Orano et apporte un avis qui complète celui du professeur C. Sultan sur les effets et risques sanitaires des rejets atmosphériques de TDN-THORle procédé TDN-THOR. Cette contribution d'une éminente personnalité scientifique dont le rapport n'a pas été inclus au dossier de l'enquête publique TDN 2016 complètera avantageusement votre information. André Bories Président Association RUBRESUS Docteur en Sciences de l'Université Paul Sabatier, Toulouse Directeur de recherche honoraire en sciences de l'environnement à l'INRAE
162	Web	15/06/2023 13:57	Association RUBRESUS	<a href="https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10400">https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10400</a>	Monsieur le Commissaire Enquêteur,  Soucieuse des impacts des émissions atmosphériques du procédé TDN-THOR, l'interprofession viticole CIVL a mandaté plusieurs experts de premier plan afin d'évaluer de façon indépendante les multiples effets des rejets de TDN. Ci-joint l'étude du professeur Alain Carbonneau à l'Ecole Supérieure d' Agronomie Sup'Agro Montpellier et du docteur Marie-Annette Carbonneau, biochimiste et enseignant chercheur de la faculté de Médecine de Montpellier qui souligne les risques agronomiques (écophysiologie) pour les cultures de vigne des émissions de polluants par le projet TDN-THOR. Cette contribution d'éminentes personnalités scientifiques dont le rapport n'a pas été inclus au dossier de l'enquête publique TDN 2016 complètera avantageusement votre information. André Bories Président Association RUBRESUS Docteur en Sciences de l'Université Paul Sabatier, Toulouse Directeur de recherche honoraire en sciences de l'environnement à l'INRAE
163	Web	15/06/2023 14:09	Anonyme		Je suis contre l'installation du four TDN
164	Web	15/06/2023 14:10	Association RUBRESUS	<a href="https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10402">https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10402</a> <a href="https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10403">https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10403</a>	Monsieur le Commissaire Enquêteur,  Soucieuse des impacts des émissions atmosphériques du procédé TDN-THOR, l'interprofession viticole CIVL a mandaté plusieurs experts de premier plan afin d'évaluer de façon indépendante les multiples effets des rejets de TDN. Ci-joint l'étude de Joël Rochard, expert environnemental à l'Institut Français de la Vigne et du Vin, IFV Reims, reconnu au plan international, qui a examiné les impacts du procédé -THOR notamment socio-économiques sur la filière vitivinicole languedocienne. Cette contribution d'une des plus éminentes personnalités scientifiques en environnement et développement durable en viticulture/oenologie dont le rapport n'a pas été inclus au dossier de l'enquête publique TDN 2016 complètera avantageusement votre information. André Bories Président Association RUBRESUS Docteur en Sciences de l'Université Paul Sabatier, Toulouse Directeur de recherche honoraire en sciences de l'environnement à l'INRAE

165	Web	15/06/2023 14:14	Claude chenel	<p>enquête publique sur Malvési : <a href="https://www.registre-dematerialise.fr/4599/">https://www.registre-dematerialise.fr/4599/</a> il reste 6 jours et quelque soit l'avis à donner, il paraît important de demander un registre des cancers sur l'Aude-</p> <p>le plus rapide lire "résumé non technique de l'étude d'impact : <a href="https://www.registre-dematerialise.fr/4599/documents">https://www.registre-dematerialise.fr/4599/documents</a> volume 2 - DDAE TDN - VOL 2 - CHAPITRE 0 RÉSUMÉ NON TECHNIQUE DE L'ÉTUDE D'IMPACT</p> <p>p 14 : 2.4.2.2 Eau Afin de produire de l'eau osmosée, l'installation consomme environ 80 000 m3/an d'eau industrielle, provenant du captage des eaux superficielles de la source de l'Oeillal. Il faut ajouter, à cela, une consommation d'eau potable d'environ 500 m3/an pour des usages sanitaires.</p> <p>p 15 : 2.4.2.3 Energie La consommation électrique de l'installation est estimée à 10 000 MWh/an. Il est également prévu l'utilisation de fioul domestique (FOD) pour les essais du groupe électrogène de secours, soit une consommation énergétique de 25 MWh/an. Quant au charbon (5 700 t/an), il est utilisé à la fois comme réactif de dénitrification mais aussi pour apporter l'énergie nécessaire au maintien en température du lit fluidisé. De plus, une consommation de 2 000 t/an de gaz naturel est estimée pour l'alimentation du brûleur du traitement des effluents gazeux, soit une consommation énergétique de 28 500 MWh/an.</p> <p>p16 2.4.3 Bilan des effluents et déchets générés- 2.4.3.1 Effluents gazeux = rejet atmosphérique par une cheminée unique de 30 m de hauteur. rejet par la cheminée :</p> <p>- métaux :</p> <p>cadmium+ mercure+thallium 0,18 kg par an arsenic+sélénium++tellure 0,75 kg/an plomb 0,75 kg/an antimoine+chrome+cobalt+cuivre+étain+manganèse+nickel+vanadium + zinc 11 kg/an uranium 0,25 kg/an</p> <p>- autres : poussières = particules fines (PM2,5) 2916 kg</p> <p>mon avis :</p> <p>- tous les métaux sont dangereux- indépendamment de la radio-activité- et ne devraient pas se retrouver dans l'air, de plus c'est une modélisation des rejets, on ne sait pas ce que sera la réalité ; les particules fines sont aussi responsables de problèmes respiratoires, et la quantité rejetée est impressionnante</p> <p>- la consommation d'eau dans le contexte actuel est très importante</p>
166	Web	15/06/2023 14:21	Anonyme	<p>Je suis rigoureusement opposé à cette construction , non seulement extrêmement polluante, mais également consommatrice excessive d'eau ! Nous allons payer doublement la facture, à la fois par un risque sanitaire accru et par un prix toujours croissant de l'eau .</p>
167	Web	15/06/2023 14:34	Anonyme	<p>Si le sujet était simple ça fait longtemps qu'il aurait été réglé. Que vaut-il mieux à terme ? avoir des solutions nitratées liquides à l'air libre, dans des bassins proches d'un cours d'eau ? ou une installation qui les traite pour en faire des colis de déchets solides expédiés à l'ANDRA, et ne plus avoir de bassins à terme ? Même si le procédé envisagé n'est pas simple et présente le gros inconvénient de fonctionner avec du charbon, les inconvénients sont quand même inférieurs aux avantages et la solution proposée permet (enfin) de commencer à régler le problème. Poursuivre le statu quo serait pire que tout. --&gt; avis favorable.</p>

168	Web	15/06/2023 14:37	Anonyme		<p>Madame, Monsieur,</p> <p>je suis très inquiète ainsi que mon entourage quant à ce projet. Il s'agit d'un procédé nouveau, donc sur lequel nous avons peu de visibilité, qui dégage de nombreux polluants issus de la combustion mais aussi des éventuelles traces de radioactivité révélées lorsque les boues avaient débordé. Pourquoi ne pas enfouir ces déchets dans des bâtiments souterrains étanches ? Faut-il augmenter les rejets de CO2 dans l'atmosphère et prendre le risque de disperser des particules radioactives ? La réponse est évidemment NON. Le stockage peut apparaître comme une solution limitée mais l'évacuation dans l'air ne fait que déplacer le problème car les rejets en CO2 doivent aussi être limités si nous souhaitons que nos enfants vivent dans des conditions acceptables.</p> <p>Nous sommes venus sur ce territoire pour son environnement encore un peu préservé (littoral, Clape, Corbières, etc.), mais notre installation sera sérieusement remise en question si ce projet aboutit.</p> <p>En espérant que notre voix sera entendue, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.</p> <p>Notre territoire est déjà largement pollué, loin de l'image idyllique vantée aux touristes.</p>
169	Web	15/06/2023 14:38	Anonyme		je suis opposé à la création de l'installation dénommée TDN par la société ORANO CHIMIE sur la commune de NARBONNE -site de Malvési
170	Web	15/06/2023 14:52	Anonyme		<p>La pollution est déjà installée depuis bien longtemps et les risques ont grandi avec... Tout se fait en catimini, manque de clarté et d'informations à la barbe des Narbonnais.</p> <p>Côté ORANO tout va bien, nous pouvons dormir sur nos deux oreilles, sauf que nous sommes à côté d'une bombe à retardement.</p> <p>"NARBONNE déchets de l'EUROPE" nous n'en sommes pas loin...</p> <p>NON au projet TDN</p>
171	Web	15/06/2023 14:57	Association RUBRESUS	<a href="https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10404">https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10404</a>	<p>Monsieur le Commissaire Enquêteur,</p> <p>Soucieuse des impacts des émissions atmosphériques du procédé TDN-THOR, l'interprofession vinicole CIVL a mandaté plusieurs experts de premier plan afin d'évaluer de façon indépendante les multiples effets des rejets de TDN.</p> <p>Ci-joint l'étude de Yves Lenoir, ingénieur-chercheur à l'Ecole des Mines de Paris, expert de délégations internationales sur les questions de radioactivité environnementale des centrales nucléaires (rejets accidentels ou chroniques de la filière nucléaire). Ce rapport apporte une connaissance précieuse et fine des impacts du site Orano Malvési et ceux supplémentaires du traitement TDN et complètera avantageusement votre information sur ce sujet sensible et complexe. M. Y. Lenoir a été invité par le maire de Narbonne à présenter une conférence sur ce sujet devant le Conseil Municipal de Narbonne, ouvert au public, le 6 avril 2017.</p> <p>André Bories Président Association RUBRESUS Docteur en Sciences de l'Université Paul Sabatier, Toulouse Directeur de recherche honoraire en sciences de l'environnement à l'INRAE</p>
172	Web	15/06/2023 15:13	Richard, Pierre		Il est inimaginable, à l'heure où il est prouvé par de multiples enquêtes les effets dramatiques du procédé TDN sur la santé des narbonnais, les conséquences néfastes sur le tourisme qu'elles entraînent, les retombées calamiteuses sur le vignoble de la région que la préfecture ne réagisse pas plus sévèrement à l'égard de Malvési. On en arrive tout simplement à un problème de moralité. Qui me rappelle cette pensée de Rabelais : Science sans conscience n'est que ruine de l'âme
173	Web	15/06/2023 15:27	BARRANS André		<p>Voici un projet qui est contraire à tous les items actuels : gros consommateur d'eau, pollution atmosphérique, une importation longue distance de déchets générant des risques tout le long du parcours, une technique rejetée par les instances de surveillances américaines, sous information chronique des personnes et structures environnantes.</p> <p>De plus les dirigeants ne sont que de passage, seuls les personnels de production sont présents sur une longue période, leur message n'est pas audible.</p> <p>Pour toutes ces raisons auxquelles, nous pourrions rajouter l'image négative transmise aux touristes, je suis opposé à ce projet.</p>
174	Web	15/06/2023 15:44	Anonyme		je m'oppose fermement au projet de construction de l'incinérateur sur le site de Malvési. c'est un non sens écologique et dangereux pour la santé de la population de part ce qui sera rejeté dans l'air.
175	Web	15/06/2023 16:01	Abou Cissé		<p>Je m'oppose énergiquement à ce projet, et ne souhaite pas qu'un tel chantier voit le jour.</p> <p>Il en va de la santé de tous.</p> <p>Pour l'avenir de notre département, pour celui de nos enfants et garantir à nos anciens de vivre dans un endroit sain, je suis catégoriquement opposé à ce projet.</p> <p>Pas de TDN à Malvési A.Cissé</p>
176	Web	15/06/2023 16:14	Alain		Je suis très inquiet face au nouveau projet TDN d'AREVA et la mauvaise foi qui a présidé à sa présentation lors des débats publics. J'espère que ce projet sera abandonné. Au vu du premier rapport je m'interroge sur l'objectivité et la neutralité du rapporteur JP Marchand
177	Web	15/06/2023 16:23	MERDACI Sarah		<p>Je suis contre ce projet pour la simple raison que brûler 400000m3 de déchets liquides concentrés nitrés radioactifs, issus du fonctionnement de l'usine Orano-Malvési est une mise en danger de toute la population des environs.</p> <p>C'est une menace pour la santé publique. Si ce projet est abouti beaucoup plus de cas de cancer vont être répertoriés à cause de cela. Pourquoi polluer encore plus la nature et nos vies ?</p> <p>Si le projet est abouti l'avenir pour vous et les jeunes sera mis en danger.</p>

178	Web	15/06/2023 16:34	Caizergues annie		Je m'oppose énergiquement à ce projet TDN
179	Web	15/06/2023 16:39	Anonyme		<p>En préambule, je regrette la brièveté de l'enquête publique et le peu de publicité qui en a été faite. Des délais plus long et une meilleure exposition aurait pu aboutir à une plus grande participation des habitants du Narbonnais.</p> <p>Je précise également que je ne suis pas un antinucléaire et que mon avis porté ci-dessous n'a pas pour but de démanteler une filière qui fait partie du mix énergétique choisi par la France.</p> <p>Ceci étant dit, je suis résolument défavorable au projet TDN pour plusieurs raisons.</p> <p>Tout d'abord, malgré les déclarations rassurantes d'ORANO, TDN relâchera dans l'atmosphère diverses polluants à des seuils certes réglementaires (l'industriel sera-t-il capable de les respecter vue la complexité du procédé ?), mais qui associés à d'autres sources de pollutions font redouter des risques sanitaires pour la population et l'environnement (effet cocktail, certains polluants ont déjà des effets sur la santé même en deçà des seuils réglementaires...).</p> <p>D'autre part, le procédé utilisé va à contre-courant de la lutte pour la préservation des ressources et contre le réchauffement climatique : consommation excessive d'eau, de charbon et autres réactifs. Tout cela est-il compatible avec les grandes priorités de notre politique environnementale ?</p> <p>Ensuite, le procédé TDN est-il réellement éprouvé comme l'annonce l'industriel ? En dehors des essais pilotes, son homologue américain fonctionne-t-il réellement sans heurts et sans risque pour la population environnante ? Que se passerait-il en cas d'emballement du procédé ?</p> <p>Enfin, je m'interroge fortement des conséquences de TDN sur l'image de notre territoire. Les effets risquent en effet d'être catastrophiques sur les deux piliers de notre territoire : le tourisme et la viticulture. En effet, nous avons la chance de vivre dans un territoire peu marqué par l'industrie et apprécié de nos visiteurs pour sa nature épargnée et protégée. Construire un tel dispositif aux portes d'un parc régional naturel ne serait-il pas une aberration ? Après les efforts vertueux de nos viticulteurs pour produire des vins de qualité, pour se convertir à l'agriculture biologique, la construction de TDN entraînerait une perte de confiance des consommateurs envers nos produits agricoles qui aurait des conséquences économiques désastreuses sur les exploitations. Quant au tourisme, qui aurait envie de venir en vacances à proximité d'un tel équipement ? A la clé, des dizaines de milliers d'emplois à mettre dans la balance face à la quelques centaines d'emplois du site de Malvésí (je ne parle même pas des quelques dizaines d'emplois dédiés à TDN).</p> <p>Pour toutes ces raisons et alors que les acteurs publics et privés font beaucoup d'efforts pour diversifier l'offre touristique en misant sur l'oénotourisme, la culture (festivals, Narbo Via...) et les activités de pleine nature, l'autorisation d'exploiter TDN serait à contre-courant du sens de l'Histoire du développement du Narbonnais. Il serait plutôt souhaitable de réexaminer les possibilités de traitement des nitrates afin de privilégier des solutions sûres, compatibles avec le respect de notre environnement et sans impact pour l'économie locale.</p>
180	Web	15/06/2023 16:42	Anonyme		Je suis contre l'installation de l'incinérateur des traitements de nitrates à l'usine Malvesi de Narbonne.
181	Web	15/06/2023 17:02	Verhaeghe Maxime		<p>Les investissements sur ce site sont une erreur pour notre région et plus particulièrement pour l'agglomération de Narbonne.</p> <p>-Pourquoi développer l'exploitation du point d'entrée du nucléaire en France ici alors qu'il serait plus logique de transférer ce site près d'une centrale nucléaire existante.</p> <p>-Notre région est connue des touristes pour ses paysages et sa cote du midi, ce serait malheureux qu'ils fuient à cause de cette erreur d'investissement.</p> <p>-La mobilité est déjà très compliquée dans le Narbonnais pourquoi accepter ces convois de poids lourd sur nos mauvaises routes. Le fret ferroviaire n'est pas plus enviable (Rappel les convois passeront à quelques mètres du centre historique).</p> <p>- Nous craignons que les rejets ne soient pas que de simple vapeurs d'eau, il est question de dioxyde de soufre quid des pollutions olfactives.</p> <p>-Les bassins asséchés généreront des poussières livrées aux vents ; la Tramontane est le vent dominante pour Narbonne.</p> <p>Merci de ne pas construire ce TDN</p>
182	Web	15/06/2023 17:08	Anonyme		Je ne veux pas de ce projet supplémentaire d'Orano, incertain et dangereux pour la santé des narbonnais. Avis défavorable
183	Web	15/06/2023 17:49	Anonyme		Je refuse catégoriquement ce projet polluant et nocif pour la santé de tous. AVIS DÉFAVORABLE
184	Web	15/06/2023 17:52	Anonyme		<p>- Les rejets atmosphériques produits par l'incinérateur T D N dispersent des polluants chimiques et radioactifs qui sont insuffisamment étudiés quant à leur impact sur la santé des populations.</p> <p>A ces rejets sont associés des polluants de combustion (dioxines, particules fines, etc...).</p> <p>- Les effluents liquides contenus dans les bassins d'Orano-Malvésí seront incinérés dans un four alimenté au charbon, émetteur important de CO<sup>2</sup>, et selon un procédé consommant des quantités excessives d'eau, d'électricité, de gaz naturel et de réactifs chimiques (hydrogène, oxygène, azote, argile...)</p> <p>- Le procédé TDN n'a jamais fonctionné industriellement pour traiter le type de déchets produits par Orano-Malvésí. Il est dangereux dans ces conditions d'expérimenter ce procédé sur le site de Malvésí situé au cœur de l'agglomération narbonnaise.</p>
185	Web	15/06/2023 18:02	Chevallier sarah		Nous ne sommes pas d'accord avec ce projet, la ville de Narbonne est une ville où il fait bon vivre, c'est une ville agréable et en plein essor qui n'a sûrement pas besoin d'être polluée par l'arrivée d'un tel projet qui en amènera très certainement d'autres de ce genre. Les fumées et autres résidus pollueront le ciel et les habitants de Narbonne, soyez en certains!

186	Web	15/06/2023 18:16	Anonyme		<p>Bonjour, voici ma contribution, je rejette et refuse ce projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La mise en conformité de la procédure n'apporte aucune modification au contenu du projet TDN qui constitue une grave menace pour la santé des habitants de l'agglomération narbonnaise.</li> <li>- Les rejets atmosphériques produits par l'incinérateur T D N dispersent des polluants chimiques et radioactifs qui sont insuffisamment étudiés quant à leur impact sur la santé des populations.</li> </ul> <p>A ces rejets sont associés des polluants de combustion (dioxines, particules fines, etc....).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les effluents liquides contenus dans les bassins d'Orano-Malvési seront incinérés dans un four alimenté au charbon, émetteur important de CO<sup>2</sup>, et selon un procédé consommant des quantités excessives d'eau, d'électricité, de gaz naturel et de réactifs chimiques (hydrogène, oxygène, azote, argile...)</li> <li>- Le procédé TDN n'a jamais fonctionné industriellement pour traiter le type de déchets produits par Orano-Malvési. Il est dangereux dans ces conditions d'expérimenter ce procédé sur le site de Malvési situé au cœur de l'agglomération narbonnaise.</li> <li>- Le procédé TDN est déjà obsolète avant son éventuelle mise en service. En plus du charbon nécessaire au fonctionnement du four incinérateur, il utilise des chaudières à gaz pour produire la vapeur d'eau nécessaire au traitement des effluents, alors même que le gouvernement s'est prononcé pour la fermeture des chaudières à gaz et à fioul.</li> </ul> <p>Merci, bien Cordialement. P.R.</p>
187	Web	15/06/2023 18:17	RENAUD Annie		<p>Le projet de TDN d'Orano-Malvési est une aberration à cause des risques environnementaux et sanitaires qu'il occasionnerait. Les rejets contiendront des polluants chimiques et radioactifs dont il n'a pas été étudié l'impact sur les populations. Du point de vue écologique cet incinérateur va utiliser du charbon pour la combustion des effluents liquides (350 000m<sup>3</sup>) d'où un rejet important de CO<sub>2</sub>, ce qui est en contradiction avec nos engagements pour la réduction de l'émission des gaz à effet de serre dans l'atmosphère, des quantités d'eau exorbitantes, d'électricité, de gaz naturel, et de réactifs chimiques... De plus il est connu que ce procédé n'a jamais fonctionné avec le type de déchets qu'Orano veut traiter : il s'agirait donc d'une expérimentation grandeur nature à proximité d'une agglomération de 56000 habitants et des communes environnantes.</p> <p>Je suis totalement opposée à ce projet expérimental qui, de surcroît, détruirait l'image d'une région vouée au tourisme et polluerait à vie son vignoble.</p>
188	Web	15/06/2023 18:35	T'FELT, Kristina	<a href="https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10415">https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10415</a>	<p>Bonjour,</p> <p>Je donne mon AVIS DEFAVORABLE au projet TDN. Il faut absolument trouver une meilleure solution pour le traitement des boues des bassins.</p> <p>Je suis l'auteure, avec d'autres européens vivant à proximité d'Orano-Malvesi, d'une petition acceptée à la commission des pétitions de l'Europe (voir ci-joint).</p> <p>Je vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées,</p> <p>Kristina</p>

189	Web	15/06/2023 18:52	Anonyme	<p>Je m'oppose au projet TDN-THOR de l'usine Orano Malvési, à Narbonne. En effet, plusieurs éléments m'amènent à penser que ce projet sera dangereux, polluant, trop cher, et trop énergivore :</p> <p>1/ CONCERNANT LA POLLUTION : → TDN augmentera de 7.5 % le volume des émissions polluantes de l'usine (160 000 m3/h de polluants actuellement) → nouvelles pollutions aériennes (15 polluants cités dont l'uranium) avec très forte dispersion géographique (débit de 12 000 m3/s, cheminée d'évacuation de TDN de 30m) → absence de données et de vérification pour certains rejets des installations TDN (COV le DEHP : perturbateurs endocriniens) → Emission de Gaz à effet de serre (réchauffement climatique) : le site actuellement : 71 250 tonnes équivalent Co2/an. TDN y rajoutera 30 000 teq CO2/an, soit une augmentation de 41 % des GES total du site avec TDN : plus de 100 000 Teq CO2/an. C'est la pollution annuelle en GES d'une ville de 14 000 habitants 24h/24h ! (moyenne Ademe : 7.14 teq Co2/an/hab en 2016)</p> <p>2/ LE PROBLÈME DES DÉCHETS → TDN ne supprime pas les déchets : "le procédé TDN réduit le volume des effluents du site d'un facteur de l'ordre de 3" : il reste 1/3 du volume des déchets des bassins sous forme solide, le reste est vaporisé dans l'air respiré par les Narbonnais. → stockage : sur les 451 000m3 des bassins B7-B12, théoriquement 150 000 m3 de déchets solides. Ce déchet minéral radioactif est stocké à Malvési dans entrepôt de 2800 m3 en bigs bags à l'air libre afin qu'il sèche et se solidifie. Il est dilué avec de l'eau pour faire baisser sa concentration radioactive. Les déchets solides de TDN pourraient rester à Malvési. Nombre de questions se posent concernant la radioactivité et le stockage de ces déchets.</p> <p>3/ LES NOTIONS DE RISQUES → Principe de précaution bafoué : sur le déchet solide sortant de TDN "dans les 3 mois suivant la mise en service, l'exploitant fait analyser des échantillons (...) afin de s'assurer du blocage (...) du Technétium dans le déchet solide. Le Technétium est un élément radioactif d'une durée de vie de 211 000 ans. L'arrêté préfectoral permet d'attendre jusqu'à 3 mois avant la vérification. Or, si le technétium n'est pas bloqué dans le déchet solide, il sortira par la cheminée et sera dispersé dans l'air, respiré par les populations.  → Le TDN possède un réacteur à hydrogène. L'accident majeur maximum serait son explosion, qui provoquerait une onde de choc supersonique, comme celle qui a soulevé une plaque de 1200 tonnes à Tchernobyl. Quelles sont les mesures prises pour ce risque majeur ?(Professeur Yves Lenoir, Conseil municipal extraordinaire à Narbonne le 6 avril 2017).</p> <p>4/ LA PROBLÉMATIQUE DE LA SURCONSOMMATION DES RESSOURCES → Énergétique : TDN augmente de 25 % la consommation d'électricité du site. Sa consommation cumulée d'électricité, charbon, gaz = 80 GW/h minimum. Cela correspond à la consommation annuelle d'électricité de 20 000 foyers = 44 000 habitants ou encore à la consommation électrique annuelle de 80% des Narbonnais ! (données : taille moyenne d'un foyer français est de 2,2 insee 2016, conso moyenne / foyer en France 2016 5000 kw/h, edf) → eau : base annuelle pour tdn 580 000 m3 (AP p 49) : consommation annuelle d'une ville de plus de 10 000 habitants ! comme Lézignan Corbières ! (120 m3 /an conso foyer. en France pour l'eau, données 2016)</p>
190	Web	15/06/2023 19:07	Anonyme	<p>Bonjour je m'oppose en tout point au projet TDN, qui ne permet pas de garantir la sécurité des habitants aux alentours. La pollution atmosphérique elle sera quand elle bien présente et avec des vents dominants en direction de la ville principale se sont des milliers de personnes dont notamment des enfants qui quotidiennement y seront exposés. Nous ne souhaitons pas servir de cobayes ! Cordialement.</p>
191	Web	15/06/2023 19:24	Jean Ricciardi	<p>J'habite à proximité de l'usine d'Orano et comme de multiples exemples le montrent, un incinérateur rejette, quoi qu'en dise l'opérateur, des substances toxiques dans l'atmosphère très nocives pour les habitants Je suis donc tout à fait opposé à ce projet</p>
192	Web	15/06/2023 19:46	Anonyme	<p>Non a une expérience de grande ampleur. Les voisins d'ORANO ne souhaitent pas être des cobayes</p>
193	Web	15/06/2023 19:50	Anonyme	<p>Je suis absolument contre ce projet.</p>
194	Web	15/06/2023 20:31	Anne Laroche	<p>Hors de question ! J'ai quitté la région de Fos sur Mer pour cette raison. Avis de mon ancien médecin : "aucune femme de devra plus allaiter à cause de la dioxine."</p>
195	Web	15/06/2023 20:48	Romain	<p>Ce projet est dangereux par la santé et l'environnement : rejets de polluants nitrates, radioactifs, dioxines, particules fines. Les études d'impacts n'ont pas été suffisamment poussées, souvent partielles quant à la prise en compte de tous les polluants et de tous les risques.</p>
196	Web	15/06/2023 21:26	berthelot helene	<p>Je ne veux pas de TDN Thor, ce procédé est expérimental et polluant. Il faut un vrai questionnement sur le nucléaire et ses effets ainsi qu'une vraie recherche sur le stockage et la gestion des déchets liés à cette activité. Je ne veux pas de cette solution (TDN)</p>
197	Web	15/06/2023 21:31	Anne Jaulin	<p>Avis négatif tant pour l'humain que la nature ! C'est déjà une honte d'avoir une telle usine aux portes de Narbonne. Il ne faut pas rajouter. Avis défavorable .. à l'heure de La Défense de l'écologie comment proposer de tels installations</p>
198	Web	15/06/2023 21:38	Olivier Jaulin	<p>Bonjour je m'oppose au projet TDN, qui ne permet pas de garantir la sécurité des habitants de Narbonne dans son ensemble. Bien sûr les habitants à proximité n'ont aucune confiance mais la pollution atmosphérique ne s'arrêtera pas aux portes de l'usine et de ses habitants proches. Que dirons nous à nos enfants ... on ne savait pas ...si nous savons les dégâts déjà faits sur la nature en général. Donc non nous ne souhaitons pas servir de cobayes !</p>

199	Web	15/06/2023 21:43	Anonyme		Nous n'avons aucune envie que l'usine Orano continue à se développer sur la commune de Narbonne . Nous vivons déjà tous les jours en essayant de ne pas penser aux risques chimiques que nous faisons courir à nos enfants . Trouvez d'autres lieux moins habités ou d'autres solutions mais les habitants de Narbonne se souhaitent pas qu'on expose à d'autres risques leurs familles ! Aucune confiance ! Avis négatif !
200	Web	15/06/2023 21:47	Anonyme		Je m'interroge sur la dispersion de particules radioactives dans les fumées de l'incinérateur de TDN et de l'impact sur la santé des habitants des alentours ?? Pourquoi ne pas admettre que le site de Malveysy est un site de stockage de déchets radioactifs et le traiter comme tel, étant donné les anciennes activités du site de recyclage de matières radioactives ? Sans compter l'impact sur l'image de la ville avec cette cheminée qui sera visible de l'ensemble des points du territoire dans les 20 km à la ronde...
201	Web	15/06/2023 22:33	Geber Marianne	<a href="https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10430">https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10430</a>	Cette expertise comporte de fortes déficiences scientifiques: - absence de prise en compte des impacts sanitaires des effluents gazeux chimiques: perturbateurs endocriniens, (DEHP et cadmium), ainsi que des COV cancérigènes - ignorance des nouvelles données de radioprotection qui prennent en compte l'accumulation des doses d'irradiation dans le temps (étude Inworks) et l'exposome (interaction entre l'exposition radiologique et celle à d'autres contaminants, ex: études des mineurs d'uranium) Ces arguments sont détaillés dans le document joint
202	Web	15/06/2023 22:52	DE BAECQUE Bénédicte		Je refuse ce projet TDN, car il est très nocif pour la santé. Ce qui s'échappe de ce four géant est nuisible, de plus avec les vents violents et la chaleur caractéristique à Narbonne des microparticules s'envoleront jusqu'à Narbonne et sur les villages avoisinants.
203	Web	15/06/2023 22:52	Anonyme		Aucun filtre d'incinérateur ne récupère tout les polluants; Aucune particule radioactive, n'a jamais été détruite avec la chaleur ou le feu, alors pourquoi devons nous servir de cobaye avec ce "four" expérimental. Parce que nous avons du vent fort? qui complique les contrôles? De plus, une ou 2 émissions à charge finiront de tuer le peu de viticulteurs et le tourisme restants. Personnellement, et bien que Narbonnais depuis plusieurs générations, je cherche à regret, à déménager pour une région moins dangereuse. Avis très défavorable.
204	Web	16/06/2023 00:27	HILDEILFIN GER Jean- Claude		Alors que tous les gouvernements se disent défenseurs de l'environnement et que la planète est en danger, que le niveau des mers et océans vont monter, traiter des déchets toxiques à 30 kms de la Méditerranée semble pour le moins aberrant. Sans compter la pollution atmosphérique et l'impact sur les sols et sous-sols...
205	Web	16/06/2023 02:16	sarda anne		"nous n'héritons pas la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants" "quand vous aurez tué le dernier poisson et empoisonné la terre, vous vous rendrez compte que l'argent ne se mange pas" je suis née à Narbonne et mes parents y vivent encore, comment pouvez vous empoisonner impunément tout un terroir, toute une population sous prétexte de plus de profits? les particules toxiques ne s'arrêtent pas au portes de l'usine, les nuages radioactifs ne s'arrêtent pas aux frontières. Mesdames, messieurs les dirigeants de TDN Orano, monsieur le préfet, n'avez vous pas d'enfants, de petits enfants ? Comment peut-on réfléchir à si court terme ? je dis non à ce projet meurtrier.
206	Web	16/06/2023 06:50	Anonyme		La mise en conformité de la procédure n'apporte aucune modification au contenu du projet TDN qui constitue une grave menace pour la santé des habitants de l'agglomération narbonnaise. ⊙ Les rejets atmosphériques produits par l'incinérateur T D N dispersent des polluants chimiques et radioactifs qui sont insuffisamment étudiés quant à leur impact sur la santé des populations. A ces rejets sont associés des polluants de combustion (dioxines, particules fines, etc...) ⊙ Les effluents liquides contenus dans les bassins d'Orano-Malveysy seront incinérés dans un four alimenté au charbon, émetteur important de CO <sup>2</sup> , et selon un procédé consommant des quantités excessives d'eau, d'électricité, de gaz naturel et de réactifs chimiques (hydrogène, oxygène, azote, argile...) ⊙ Le procédé TDN n'a jamais fonctionné industriellement pour traiter le type de déchets produits par Orano-Malveysy. Il est dangereux dans ces conditions d'expérimenter ce procédé sur le site de Malveysy situé au cœur de l'agglomération narbonnaise. ⊙ Le procédé TDN est déjà obsolète avant son éventuelle mise en service. En plus du charbon nécessaire au fonctionnement du four incinérateur, il utilise des chaudières à gaz pour produire la vapeur d'eau nécessaire au traitement des effluents, alors même que le gouvernement s'est prononcé pour la fermeture des chaudières à gaz et à fioul.
207	Web	16/06/2023 07:17	Alengry Henri		J'émet un avis très défavorable à la construction du TDN de Orano Malveysy très nuisible à notre territoire Narbonnais prestigieux
208	Web	16/06/2023 07:23	Anonyme		Ce projet est à oublier.  Parfois écouter le dicton « il faut savoir reculer pour mieux sauter » est d'une sagesse infinie.  Ici on ajouterait de la pollution à de la pollution. Temporisons et voyons quelles technologies pourraient être bien plus respectueuses et efficaces dans quelques années.  « Prudence est mère de sûreté » disait ma grand-mère, et quelle femme sage elle était ! Accordons-nous un peu de bon sens et moins d'espace aux seules logiques financières. L'homme et la nature ne s'en porteront que mieux ?



209	Web	16/06/2023 07:41	Jacky GRAU	Je suis contre ce procédé.  Le procédé TDN n'a jamais fonctionné industriellement pour traiter le type de déchets produits par Orano-Malvési. Il est dangereux dans ces conditions d'expérimenter ce procédé sur le site de Malvési situé au cœur de l'agglomération narbonnaise.
210	Web	16/06/2023 08:27	Midoux Eliane	Demande d'une étude plus approfondie et indépendante des nuisances redoutées probables sur les populations du Narbonnais
211	Web	16/06/2023 08:37	Anonyme	A cause de la dangerosité de l'installation du procédé expérimental TDN (sachant que l'essai sur le sol américain a démontré des failles et les effets cancérigènes ) trop proche de la population narbonnaise et avoir obtenu l'accord du préfet sans aucune enquête environnementale. Je suis CONTRE !
212	Web	16/06/2023 08:47	LABRID Chantal	La construction de l'unité TDN est une horreur pour notre Parc naturel régional de la Narbonnaise , notre territoire prestigieux en vignes bio, en tourisme ..toute notre économie , la ville , la Clape ... Il faut prendre conscience de la réalité de ce projet qui va apporté une nuisance irrémédiable.Tous les citoyens de Narbonne et son territoire doivent se mobiliser
213	Web	16/06/2023 09:52	MALACHAN E Philippe	La mise en conformité de la procédure n'apporte aucune modification au contenu du projet TDN qui constitue une grave menace pour la santé des habitants de l'agglomération narbonnaise. Ⓢ Les rejets atmosphériques produits par l'incinérateur T D N dispersent des polluants chimiques et radioactifs qui sont insuffisamment étudiés quant à leur impact sur la santé des populations. A ces rejets sont associés des polluants de combustion (dioxines, particules fines, etc....) Ⓢ Les effluents liquides contenus dans les bassins d'Orano-Malvési seront incinérés dans un four alimenté au charbon, émetteur important de CO <sup>2</sup> , et selon un procédé consommant des quantités excessives d'eau, d'électricité, de gaz naturel et de réactifs chimiques (hydrogène, oxygène, azote, argile...) Ⓢ Le procédé TDN n'a jamais fonctionné industriellement pour traiter le type de déchets produits par Orano-Malvési. Il est dangereux dans ces conditions d'expérimenter ce procédé sur le site de Malvési situé au cœur de l'agglomération narbonnaise. Ⓢ Le procédé TDN est déjà obsolète avant son éventuelle mise en service. En plus du charbon nécessaire au fonctionnement du four incinérateur, il utilise des chaudières à gaz pour produire la vapeur d'eau nécessaire au traitement des effluents, alors même que le gouvernement s'est prononcé pour la fermeture des chaudières à gaz et à fioul.
214	Web	16/06/2023 10:03	Luce Mathieu	Comme de nombreux habitants du territoire, je m'oppose au projet d'installation de cet incinérateur TDN présentant de réels risques sanitaires et environnementaux (de part ses rejets atmosphériques principalement). Par ailleurs, dans le contexte actuel, le développement d'un tel projet est totalement antagoniste avec la nécessaire réorientation de nos modes de "production" d'énergie électrique: il est nécessaire de "sortir" du nucléaire et du fossile, et de développer le renouvelable (local).
215	Web	16/06/2023 10:29	Labrid Chantal	J'émet un avis défavorable au projet
216	Web	16/06/2023 11:13	HOULMONT Aurélia	Je m'oppose à ce projet. Il est absolument inconcevable qu'un tel projet puisse se réaliser si près d'une ville de 60000 habitants, et qu'on laisse ce site à cet endroit. Je m'inquiète des impacts au niveau de la santé et de la qualité de l'air sur l'ensemble du territoire.
217	Web	16/06/2023 11:38	bayle , batiste	pour les raison listé ci dessous je suis totalment opposer a se projet. - La mise en conformité de la procédure n'apporte aucune modification au contenu du projet TDN qui constitue une grave menace pour la santé des habitants de l'agglomération narbonnaise. - Les rejets atmosphériques produits par l'incinérateur T D N dispersent des polluants chimiques et radioactifs qui sont insuffisamment étudiés quant à leur impact sur la santé des populations. A ces rejets sont associés des polluants de combustion (dioxines, particules fines, etc....). - Les effluents liquides contenus dans les bassins d'Orano-Malvési seront incinérés dans un four alimenté au charbon, émetteur important de CO <sup>2</sup> , et selon un procédé consommant des quantités excessives d'eau, d'électricité, de gaz naturel et de réactifs chimiques (hydrogène, oxygène, azote, argile...) - Le procédé TDN n'a jamais fonctionné industriellement pour traiter le type de déchets produits par Orano-Malvési. Il est dangereux dans ces conditions d'expérimenter ce procédé sur le site de Malvési situé au cœur de l'agglomération narbonnaise. - Le procédé TDN est déjà obsolète avant son éventuelle mise en service. En plus du charbon nécessaire au fonctionnement du four incinérateur, il utilise des chaudières à gaz pour produire la vapeur d'eau nécessaire au traitement des effluents, alors même que le gouvernement s'est prononcé pour la fermeture des chaudières à gaz et à fioul. connaissant les vents dans le narbonnais , le territoire concernée par les retomber est bien plus vaste que les quelque commune concerné par votre enquete publique
218	Web	16/06/2023 11:41	Alengry Philippe	J'émet un avis défavorable à ce projet.
219	Web	16/06/2023 12:09	Di grazia Roch	J'émet un avis défavorable envers ce projet honteux et mortifère
220	Web	16/06/2023 12:38	Anonyme	Je suis totalement contre ce projet qui induit des conséquences destructrices sur l'environnement au sens large.
221	Web	16/06/2023 12:46	Ferrero Chantal	je suis totalement opposée à ce projet aux conséquences désastreuses pour l'environnement et qui met en danger les riverains.
222	Web	16/06/2023 13:09	Anonyme	NON au projet TDN

223	Web	16/06/2023 13:33	Roque Philippe et Céline		Non à la construction du TDN et à tout autre projet qui amènerait davantage de nuisance et de pollution visuelle, respiratoire, olfactive.
224	Web	16/06/2023 15:21	Latrille Anne		<p>La mise en conformité de la procédure n'apporte aucune modification au contenu du projet TDN qui constitue une grave menace pour la santé des habitants de l'agglomération narbonnaise.</p> <p>Ⓢ Les rejets atmosphériques produits par l'incinérateur T D N dispersent des polluants chimiques et radioactifs qui sont insuffisamment étudiés quant à leur impact sur la santé des populations. A ces rejets sont associés des polluants de combustion (dioxines, particules fines, etc....)</p> <p>Ⓢ Les effluents liquides contenus dans les bassins d'Orano-Malvési seront incinérés dans un four alimenté au charbon, émetteur important de CO<sup>2</sup>, et selon un procédé consommant des quantités excessives d'eau, d'électricité, de gaz naturel et de réactifs chimiques (hydrogène, oxygène, azote, argile...)</p> <p>Ⓢ Le procédé TDN n'a jamais fonctionné industriellement pour traiter le type de déchets produits par Orano-Malvési. Il est dangereux dans ces conditions d'expérimenter ce procédé sur le site de Malvési situé au cœur de l'agglomération narbonnaise.</p> <p>Ⓢ Le procédé TDN est déjà obsolète avant son éventuelle mise en service. En plus du charbon nécessaire au fonctionnement du four incinérateur, il utilise des chaudières à gaz pour produire la vapeur d'eau nécessaire au traitement des effluents, alors même que le gouvernement s'est prononcé pour la fermeture des chaudières à gaz et à fioul.</p>
225	Web	16/06/2023 15:23	FARRE Jean Claude		Opposition à la création d'une installation TDN sur Narbonne
226	Web	16/06/2023 15:51	Anonyme		NON
227	Web	16/06/2023 15:56	BOUCHAMA FARID		Pour
228	Web	16/06/2023 15:57	Anonyme		Avis défavorable
229	Web	16/06/2023 16:05	Anonyme		Non

230	Web	16/06/2023 16:09	Association RUBRESUS	<p><a href="https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10462">https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10462</a> <a href="https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10463">https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10463</a></p> <p>Monsieur le Commissaire Enquêteur, La présentation du Traitement Des Nitrates dans la demande d'autorisation de l'exploitation de l'ICPE TDN révèle de subtiles mystifications susceptibles d'induire en erreur les personnes amenées à émettre ou se forger un avis : maires, autorités et instances diverses (autorité environnementale, CODERST, ...), commissaire enquêteur, et bien sûr la population. L'association RUBRESUS a mis en avant la forte analogie des émissions atmosphériques du four TDN, telles qu'elles sont reportées dans le dossier soumis à l'enquête publique, avec celles d'incinérateurs (hors radioactivité). Le rapport ci-joint développe la comparaison des teneurs des différents constituants des rejets atmosphériques de TDN avec celles de l'incinérateur OCREAL Lunel (bassin de population de 200 000 habitants). La grande similitude des rejets entre le four TDN et l'incinérateur ne laisse pas de place au doute. Mais TDN n'est pas qu'un simple incinérateur, c'est un super-incinérateur de déchets radioactifs nitrates dont la quantité gigantesque atteint maintenant 400 000 m3 dans des bassins sur 20 ha. Il combine le double traitement de destruction thermochimique des nitrates et de séparation des substances radioactives par de la poudre d'argile. TDN est un four à charbon bitumineux (5700 t/an) qui détruit à 800°C les nitrates selon un procédé thermochimique sophistiqué, tellement complexe (une véritable usine à gaz) qu'aux USA une installation ne fonctionne toujours pas près de 10 ans après sa mise en service.</p> <p>Au-delà des substances polluantes communes à TDN et incinérateurs (oxydes d'azote, COV, dioxyde de soufre, dioxines, ...), les émissions spécifiques supplémentaires de TDN concernent les substances radioactives présentes dans les déchets. Nous réaffirmons ici qu'Orano ne dispose pas de données réelles sur les émissions radioactives du procédé TDN THOR car les tests pilotes effectués aux USA ont été menés exclusivement avec des solutions nitrates modèles, sans aucun radioélément et que les effluents nitrates radioactifs des bassins n'ont pas fait l'objet de tests pilotes. Les affirmations d'Orano comme celles de M. Bernier (expert nommé par préfet) ou comme celles de l'Autorité Environnementale (avis 2016) ne sont pas exactes et troublent la véracité de la méconnaissance profonde de la radioactivité rejetée par la cheminée TDN. Dans la confusion la plus totale, M. Bernier a assuré dans son rapport que la poudre d'argile retiendrait les radioéléments en recopiant la documentation TDN THOR tout en oubliant que le système de filtration de la poudre argileuse laisserait passer les particules les plus fines et radioactives. Malgré son discours enthousiaste sur le procédé TDN-THOR, M. Bernier a cependant recommandé des mesures de la radioactivité à la sortie de la cheminée, a posteriori, ce qui trouble son avis inconditionnel pour TDN. Le préfet a aussi préconisé des campagnes de mesures quand TDN fonctionnera, ce qui tend à confirmer le manque de certitude sur l'absence de radioactivités des fumées de TDN. Il semblerait aberrant d'émettre un avis favorable ou une autorisation d'exploitation d'un incinérateur de déchets radioactifs fussent-ils nitrates sans avoir au préalable l'assurance de l'absence d'émissions de poussières radioactives par le traitement TDN. Ce serait jouer avec la santé de la population mais aussi un coupable défaut d'application du principe de précaution inscrit dans le Code de l'Environnement. Outre les lacunes et les non-dits du dossier de la demande d'autorisation, la communication massive du maître d'ouvrage durant l'instruction du dossier a viré à la propagande au travers des milliers de tracts, distribués dans les boîtes à lettres de Narbonne et des autres communes, qui laissaient penser pour le grand public que les émissions atmosphériques de TDN n'étaient que vapeur d'eau et azote moléculaire. Les risques sanitaires des rejets atmosphériques d'incinérateurs sont malheureusement bien connus. Par exemple, la sur-incidence de cancers jusqu'à 15 km autour de l'incinérateur de Lunel, dont les rejets semblent analogues à ceux de TDN, a été prouvée et reconnue par une étude épidémiologie sous l'égide des services sanitaires comme le rapport ci-joint le présente. Il n'y a pas que le mot incinérateur qui soit tabou dans le dossier de demande d'autorisation de TDN. Les dioxines sont également bannies. Alors que toutes les données scientifiques montrent que les dioxines sont des produits dangereux issus de processus thermiques (chaudières industrielles, fours, incinérateurs, ...) ainsi que de la combustion de charbon bitumineux, les données présentées dans le dossier affirment leur absence. Or les résultats d'analyses des dioxines des essais pilotes sur lesquels s'appuie le dossier ne sont pas présentés ni vérifiables. La formule ambiguë « les dioxines n'ont pas été détectées », seul élément du dossier sans autre résultat ni description de la méthodologie de mesure des dioxines durant les tests pilotes, n'est pas une preuve. Devant cette lourde incertitude, le préfet a d'ailleurs préconisé des campagnes de mesures des dioxines quand l'installation TDN fonctionnera. Là aussi, le principe de précaution n'est pas appliqué puisque la population pourra être exposée à ces produits nocifs sans le savoir. Il n'est pas acceptable qu'un avis favorable fasse des dizaines de milliers d'habitant du Narbonnais les cobayes du super incinérateur TDN.</p> <p>Association RUBRESUS André Bories, président Docteur en Sciences de l'université Paul Sabatier, Toulouse Directeur de recherche honoraire en Sciences de l'Environnement à l'INRAE</p>
231	Web	16/06/2023 16:20	Marie-Pierre Molina	Je refuse que ma famille subisse cette pollution dangereuse. NON
232	Web	16/06/2023 16:37	Anonyme	avis défavorable
233	Web	16/06/2023 16:39	Anonyme	avis défavorable

234	Web	16/06/2023 16:41	Payan Stéphane	<a href="https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10490">https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10490</a>	<p>Déchets solides Le procédé TDN vise à réduire les effluents liquides radioactifs des 451 000m<sup>3</sup> des bassins B7-B12. L'arrêté préfectoral du 08/11/2017 mentionne une réduction en volume d'un facteur de l'ordre de 3, soit théoriquement 150 000 m<sup>3</sup> de déchets solides. Ils doivent être stockés en big bag pour séchage dans un entrepôt de 2800 m<sup>3</sup> à Malvés.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Quels sont les niveaux de rayonnement radioactif alpha, beta et gamma (en msv/h) estimés par Orano pour un big-bag ?</li> <li>2. Quelle est également l'estimation du rayonnement total maximal des big-bags entreposés par Orano auquel seront exposés les salariés, les riverains et les usagers de la route qui passent devant le site ?</li> <li>3. Quelle est l'évaluation des risques faite par Orano en rapport avec cet entreposage, pour les salariés, les riverains et les usagers de la route qui passent devant le site ? Et au niveau des potentielles pollutions sol, air, eau ?</li> <li>4. Quelles sont les mesures de sécurisation prises par Orano pour cet entreposage en rapport avec tous ces risques mentionnés à la question 3 ?</li> <li>5. Combien de temps un big-bag restera-t-il sur le site et quelle quantité minimale sera en permanence sur site ? Et où seront ils stockés définitivement ?</li> <li>6. Quels seront les moyens de transport utilisés pour déplacer ces big-bags vers le site définitif de stockage ? A quelle fréquence, suivant quelle quantité ?</li> <li>7. A quelles valeurs de rayonnement et risques pour la santé les usagers de ces mêmes transports seront ils exposés ?</li> <li>8. A quelles valeurs de rayonnement et risques pour la santé les usagers de ces mêmes transports seront ils exposés en cas d'accident ?</li> </ol> <p>Pollution et GES Pour la réduction des effluents liquides radioactifs des bassins B7-B12, l'arrêté préfectoral du 08/11/2017 mentionne que le procédé TDN (avec sa cheminée de 30 mètres) augmentera de « 7.5 % du volume des émissions polluantes de l'usine L'arrêté mentionne que certains éléments radioactifs (technétium) pourraient ne pas être fixés dans le déchet solide et que le fonctionnement de TDN augmentera de 41 % les GES (gaz à effet de serre) du site. L'arrêté ne mentionne aucune analyse à la cheminée de polluants pourtant bien présents (DEHP).</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Comment comptez-vous réduire le volume globale des émissions polluantes du site, actuellement de 160 000 m<sup>3</sup>/h (arrêté préfectoral), puisque le procédé TDN les augmentera de 7,5% ?</li> <li>2. Comment avez-vous mesuré ou allez-vous mesurer les conséquences environnementales (pollution sol, air, végétation, culture) de la dispersion des polluants par le procédé TDN ?</li> <li>3. Comment avez-vous pu évaluer que ces risques environnementaux sont moindres que la dispersion actuelle d'éléments liquides des bassins (sous forme « d'embruns ») ?</li> <li>4. Le site participe par son activité au réchauffement climatique en émettant des gaz à effet de serre (GES). Selon l'arrêté préfectoral, il émet actuellement 71 250 tonnes équivalent Co<sub>2</sub>/an. TDN y rajoutera 30 000 teq CO<sub>2</sub>/an, soit plus de 100 000 Teq CO<sub>2</sub>/an. C'est la pollution annuelle en GES d'une ville de 14 000 habitants 24h/24h (moyenne Ademe : 7.14 teq Co<sub>2</sub>/an/hab en 2016) Comment comptez-vous réduire les émissions totales de GES du site, afin de rentrer dans les cycles vertueux des plans climat de ces dernières années (comme les accords de Paris), puisque le procédé TDN augmentera de 41 % les GES du site ?</li> <li>5. La cheminée d'évacuation de TDN de 30 mètres de haut a un débit de 12 000 m<sup>3</sup>/s, produisant une très forte dispersion géographique des fumées et une pollution aérienne d'ampleur. L'arrêté préfectoral mentionne 15 polluants dont l'uranium. Comment avez-vous mesuré ou allez-vous mesurer l'impact sanitaire de cette pollution ? Quels sont les risques à long terme pour la santé des Narbonnais avec ces particules (d'uranium notamment), dispersées dans l'air ?</li> <li>6. L'arrêté préfectoral page 59 mentionne que "dans les 3 mois suivant la mise en service, l'exploitant fait analyser des échantillons (...) afin de s'assurer du blocage (...) du Technétium (radioélément) dans le déchet solide". Le Technétium est un élément radioactif d'une durée de vie de 211 000 ans. L'arrêté préfectoral permet d'attendre jusqu'à 3 mois avant la vérification, interrogeant le principe de précaution. Or, si le technétium n'est pas bloqué dans le déchet solide, où est-il donc passé ? A-t-il été évacué par la cheminée et donc sera-t-il respiré par la population (élément radioactif) ? Que fera l'exploitant avec le procédé TDN si le technétium n'est pas fixé ?</li> <li>7. L'arrêté préfectoral ne mentionne aucune mesure d'analyses, ni de valeurs plafond quant à des composés organiques volatiles et des perturbateurs endocriniens qui seront présents dans les fumées du procédé TDN. La cheminée de 30 mètres et les vents dominants amèneront les populations du Narbonnais à respirer les émissions de la cheminée. Ces particules dont les phtalates (comme le DEHP) sont connues pour leur toxicité, en particulier au niveau hépatique, pour la population générale, pour les nourrissons, touchant les femmes enceintes, et conduisant à des élévations de cancers du poumon. Comment comptez-vous empêcher l'émission de ces polluants dans l'air ? Comment comptez-vous mesurer ces polluants en sortie de cheminée ? Comment allez-vous supprimer l'impact sanitaire de ces COV, phtalates et autres perturbateurs endocriniens émis par la cheminée du procédé TDN, auxquels vous exposez les populations ?</li> </ol> <p>Surconsommation des ressources Pour la réduction des effluents liquides radioactifs des bassins B7-B12, l'arrêté préfectoral du 08/11/2017 mentionne que le procédé TDN augmentera de 25 % la consommation d'électricité du site et consommera 580 000 m<sup>3</sup> d'eau par an.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le procédé TDN est énergétivore : sa consommation cumulée d'électricité, charbon, gaz selon les données de l'arrêté préfectoral sera d'au moins 80 GW/h minimum. Cela correspond à la consommation annuelle d'électricité de 20 000 foyers (ou 44 000 habitants, données INSEE 2016 : taille moyenne d'un foyer français : 2,2 habitants) ou encore à la consommation électrique annuelle de 80% des Narbonnais (données EDF 2016 France : 5000 kw/h =&gt; conso moyenne par foyer en France).</li> </ol> <p>Comment comptez-vous rendre ce procédé bien plus vertueux énergétiquement ?</p>
-----	-----	---------------------	-------------------	---	--

235	Web	16/06/2023 16:41	Anonyme		Madame, Monsieur,  A ma connaissance aucune étude provenant d'un organisme public indépendant n'a été menée à ce jour pour évaluer concrètement les impacts environnementaux (végétaux, terre, eau...) ainsi que ceux en direction de la faune et de la population environnante sur un rayon d'action conséquent pourraient se produire tant dans le cadre d'un fonctionnement "normal" du procédé TDN que dans le cas d'un incident majeur voire d'un accident incontrôlable!... Je suis toujours autant consterné de constater que l'appât du gain et autres considérations mercantiles prennent toujours le pas sur la raison et notamment sur le RESPECT DU VIVANT...
236	Web	16/06/2023 17:14	Lethenet Martine		Je suis opposée à l'installation du projet TDN de l'entreprise Orano à Narbonne.
237	Web	16/06/2023 17:22	Anonyme		C'est extrêmement dangereux
238	Web	16/06/2023 17:44	Anonyme		Avis négatif
239	Web	16/06/2023 17:46	ECCLA - Ecologie du Carcassonna is des Corbières et du Littoral Audois	<a href="https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10494">https:// www.preambules.fr/ 4599/contribution/ telechargement- document/10494</a>	Bonjour Veuillez trouver ci joint la contribution de l'association de vigilance environnementale ECCLA Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire Cordialement
240	Web	16/06/2023 17:52	Anonyme		Pas d'accord !
241	Web	16/06/2023 18:01	Anonyme		je donne un avis défavorable
242	Web	16/06/2023 18:26	Anonyme		Avis favorable
243	Web	16/06/2023 19:24	Anonyme		Avis défavorable
244	Web	16/06/2023 19:25	Association RUBRESUS	<a href="https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10514">https:// www.preambules.fr/ 4599/contribution/ telechargement- document/10514</a> <a href="https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10515">https:// www.preambules.fr/ 4599/contribution/ telechargement- document/10515</a>	L'association de protection de l'environnement RUBRESUS confirme son avis défavorable au traitement TDN comme elle l'a exprimé en 2016 lors de la première consultation. Nous complétons notre avis de 2016 par un document détaillé qui souligne les lacunes de ce procédé expérimental testé seulement au stade pilote sur des solutions nitratées, les rejets dans l'air narbonnais de polluants chimiques et radioactifs ainsi que les impacts sanitaires et environnementaux du super incinérateur de déchets nitratés et radioactifs TDN.
245	Web	16/06/2023 19:37	Anonyme		Je suis défavorable à ce projet
246	Web	16/06/2023 19:39	Anonyme		Je suis défavorable à ce projet
247	Web	16/06/2023 19:43	Anonyme		Il est temps que TDN fonctionne pour enlever un maximum de bassins .
248	Web	16/06/2023 20:46	Anonyme		Vider les bassins de Malvésis certes mais pas avec le TDN, projet dépassé, polluant l'air du Narbonnais et consommateur d'énergies fossiles, et d'eau en quantité astronomique... TDN encore une gabegie d'argent public, s'il se construit Malvésis en occitan malvesin( mauvais voisin....)
249	Web	16/06/2023 20:56	Dr FASQUELLE Christine		suite de ma contribution du 14/6 : quelle est la compatibilité des rejets avec le PRSE 4 en cours d'élaboration, concernant les axes suivants Axe 1 : Renforcer l'appropriation de la santé environnementale par et pour les citoyens, Axe 2 : Promouvoir un urbanisme, un aménagement du territoire et des mobilités favorables à la santé, Axe 3 : Prévenir ou limiter les risques sanitaires : les milieux extérieurs
250	Web	16/06/2023 21:11	Anonyme		Avis défavorable. Il est nécessaire de continuer à chercher une solution plus satisfaisante à la transformation des déchets accumulés dans les bassins de décantation.
251	Web	16/06/2023 21:27	Anonyme		Je suis absolument contre la construction de cette cheminée. Notre santé de tous est en jeu !

252	Web	16/06/2023 22:05	Anonyme	<p>Je suis contre le fait qu'ORANO installe le projet TDN-THOR sur son usine de Malvési, à Narbonne. ce projet sera dangereux, polluant, trop cher, et trop énergivore...dépassé car ne prenant pas en compte les évolutions de la ville, de l'économie, et la triste réalité du changement climatique qui nous incite à penser autrement notre avenir.</p> <p>1/ CONCERNANT LA POLLUTION :  → la pollution aérienne sera augmentée : TDN augmentera de 7.5 % le volume des émissions polluantes de l'usine (160 000 m3/h de polluants actuellement)  → nouvelles pollutions aériennes (15 polluants cités dont l'uranium) avec très forte dispersion géographique (débit de 12 000 m3/s, cheminée d'évacuation de TDN de 30m)  → absence de données et de vérification pour certains rejets des installations TDN (COV le DEHP : perturbateurs endocriniens)  → Emission de Gaz à effet de serre (réchauffement climatique) : le site actuellement : 71 250 tonnes équivalent Co2/an. TDN y rajoutera 30 000 teq CO2/an, soit une augmentation de 41 % des GES total du site avec TDN : plus de 100 000 Teq CO2/an. C'est la pollution annuelle en GES d'une ville de 14 000 habitants 24h/24h ! (moyenne Ademe : 7.14 teq Co2/an/hab en 2016)</p> <p>2/ LE PROBLÈME DES DÉCHETS  → TDN ne supprime pas les déchets : "le procédé TDN réduit le volume des effluents du site d'un facteur de l'ordre de 3" : il reste 1/3 du volume des déchets des bassins sous forme solide, le reste est vaporisé dans l'air respiré par les Narbonnais.  → stockage en question : sur les 451 000m3 des bassins B7-B12, théoriquement 150 000 m3 de déchets solides. Ce déchet minéral radioactif est stocké à Malvési dans entrepôt de 2800 m3 en bigs bags à l'air libre afin qu'il sèche et se solidifie. Il est dilué avec de l'eau pour faire baisser sa concentration radioactive. Les déchets solides de TDN pourraient rester à Malvési.  Nombre de questions se posent concernant la radioactivité et le stockage de ces déchets.</p> <p>3/ LES NOTIONS DE RISQUES  → Principe de précaution bafoué : sur le déchet solide sortant de TDN "dans les 3 mois suivant la mise en service, l'exploitant fait analyser des échantillons (...) afin de s'assurer du blocage (...) du Technétium dans le déchet solide. Le Technétium est un élément radioactif d'une durée de vie de 211 000 ans. L'arrêté préfectoral permet d'attendre jusqu'à 3 mois avant la vérification. Or, si le technétium n'est pas bloqué dans le déchet solide, il sortira par la cheminée et sera dispersé dans l'air, respiré par les populations.  → Le TDN possède un réacteur à hydrogène. L'accident majeur maximum serait son explosion, qui provoquerait une onde de choc supersonique, comme celle qui a soulevé une plaque de 1200 tonnes à Tchernobyl. Quelles sont les mesures prises pour ce risque majeur ?(Professeur Yves Lenoir, Conseil municipal extraordinaire à Narbonne le 6 avril 2017).</p> <p>4/ LA PROBLÉMATIQUE DE LA SURCONSOMMATION DES RESSOURCES  → Énergétique : TDN augmente de 25 % la consommation d'électricité du site. Sa consommation cumulée d'électricité, charbon, gaz = 80 GW/h minimum. Cela correspond à la consommation annuelle d'électricité de 20 000 foyers = 44 000 habitants ou encore à la consommation électrique annuelle de 80% des Narbonnais ! (données : taille moyenne d'un foyer français est de 2,2 insee 2016, conso moyenne / foyer en France 2016 5000 kw/h, edf)  → eau : base annuelle pour tdn 580 000 m3 (AP p 49) : consommation annuelle d'une ville de plus de 10 000 habitants ! comme Lézignan Corbières ! (120 m3 /an conso foyer. en France pour l'eau, données 2016)</p> <p>5/ LES LIMITES DU MÊME PROJET AUX USA :  - TROP CHER comme le prouve le prototype aux USA (plus d'un milliard de dollars engloutis). A l'heure actuelle, le prototype de Narbonne s'est vu rajouté un certain nombre d'éléments techniques importants, nous prouvant bien que le projet initial qui a été vendu ne marche pas. Nous n'avons aujourd'hui pas la preuve que ce TDN-THOR marche.  - TROP LENT comme le prouve le prototype aux USA pour traiter tous les déchets dans des délais acceptables (au vu des résultats aux USA, cela prendra des siècles). Ces éléments sont à retrouver dans la traduction du dossier US du Government Accountability Office, effectuée par le groupe local de Greenpeace Narbonne.</p> <p>L'industrie nucléaire étant coutumière de la dissimulation d'informations et de scandales écologiques, financiers et humains, je ne peux, en tant que citoyen, faire confiance à une telle industrie pour l'installation d'une technologie hasardeuse et dangereuse dans ma ville.</p>
253	Web	16/06/2023 22:30	Anonyme	Danger pour la planète et dangers pour la santé des personnes qui habitent à la périphérie du site...
254	Web	16/06/2023 22:42	Anonyme	Je suis contre ce projet !

255	Web	16/06/2023 23:09	Maupeu Pierre Sylvie	<p>Dans le cadre de cette enquête publique, j'aimerais ici dire mon désaccord avec le projet de Traitement Des Nitrates - THERMAL ORGANIC REDUCTION (TDN-THOR) qu'ORANO compte installer sur son usine de Malvési, à Narbonne.</p> <p>En effet, plusieurs éléments m'amènent à penser que ce projet serait dangereux, polluant, trop cher, et trop énergivore :</p> <p>1/ CONCERNANT LA POLLUTION :</p> <p>→ la pollution aérienne sera augmentée : TDN augmentera de 7.5 % le volume des émissions polluantes de l'usine (160 000 m3/h de polluants actuellement)</p> <p>→ nouvelles pollutions aériennes (15 polluants cités dont l'uranium) avec une très forte dispersion géographique (débit de 12 000 m3/s, et cheminée d'évacuation du projet de 30m)</p> <p>→ absence de données et de vérification pour certains rejets des installations TDN (DEHP notamment : perturbateurs endocriniens)</p> <p>→ Augmentation des émissions de Gaz à effet de serre : le site actuellement produit 71 250 tonnes équivalent Co2/an. TDN y rajoutera 30 000 teq CO2/an, soit une augmentation de 41 % des GES total du site avec TDN : plus de 100 000 Teq CO2/an. C'est la pollution annuelle en GES d'une ville de 14 000 habitants 24h/24h ! (moyenne Ademe : 7.14 teq Co2/an/hab en 2016)</p> <p>2/ LE PROBLÈME DES DÉCHETS</p> <p>→ TDN ne supprime pas les déchets : "le procédé TDN réduit le volume des effluents du site d'un facteur de l'ordre de 3" : il reste 1/3 du volume des déchets des bassins sous forme solide, le reste est vaporisé dans l'air respiré par les Narbonnais-es.</p> <p>→ le stockage en question : sur les 451 000m3 des bassins B7-B12, il restera théoriquement 150 000 m3 de déchets solides. Ce déchet minéral radioactif est stocké à Malvési dans un entrepôt de 2800 m3 en bigs bags à l'air libre afin qu'il sèche et se solidifie. Il est dilué avec de l'eau pour faire baisser sa concentration radioactive. Les déchets solides de TDN pourraient rester à Malvési.</p> <p>Nombre de questions se posent concernant la radioactivité et le stockage de ces déchets.</p> <p>3/ LES NOTIONS DE RISQUES</p> <p>→ Principe de précaution bafoué : sur le déchet solide sortant de TDN "dans les 3 mois suivant la mise en service, l'exploitant fait analyser des échantillons (...) afin de s'assurer du blocage (...) du Technétium dans le déchet solide.</p> <p>Le Technétium est un élément radioactif d'une durée de vie de 211 000 ans. L'arrêté préfectoral permet d'attendre jusqu'à 3 mois avant la vérification. Or, si le technétium n'est pas bloqué dans le déchet solide, il sortira par la cheminée et sera dispersé dans l'air, respiré par les populations.</p> <p>→ Le TDN possède un réacteur à hydrogène. L'accident majeur maximum serait son explosion, qui provoquerait une onde de choc supersonique, comme celle qui a soulevé une plaque de 1200 tonnes à Tchernobyl. Quelles sont les mesures prises pour ce risque majeur ?</p> <p>4/ LA PROBLÉMATIQUE DE LA SURCONSOMMATION DES RESSOURCES</p> <p>→ Ressource Énergétique : TDN augmente de 25 % la consommation d'électricité du site. Sa consommation cumulée d'électricité, charbon, gaz = 80 GW/h minimum. Cela correspond à la consommation annuelle d'électricité de 20 000 foyers = 44 000 habitants ou encore à la consommation électrique annuelle de 80% des Narbonnais ! (données : taille moyenne d'un foyer français est de 2,2 insee 2016, conso moyenne / foyer en France 2016 5000 kw/h, edf)</p> <p>→ Ressource en eau : la base annuelle pour TDN serait de 580 000 m3 (AP p 49) : soit la consommation annuelle d'une ville de plus de 10 000 habitants ! comme Lézignan Corbières ! (120 m3 /an conso foyer. en France pour l'eau, données 2016)</p> <p>5/ LES LIMITES DU MÊME PROJET AUX USA :</p> <p>- TROP CHER comme le prouve le prototype aux USA (plus d'un milliard de dollars engloutis). Au jour d'aujourd'hui, le prototype de Narbonne s'est vu rajouté un certain nombre d'éléments techniques importants, nous prouvant bien que le projet initial qui a été vendu ne marche pas. Nous n'avons aujourd'hui pas la preuve que ce TDN-THOR marche.</p> <p>TROP LENT comme le prouve le prototype aux USA pour traiter tous les déchets dans des délais acceptables (au vu des résultats aux USA, cela prendra des siècles). Ces éléments sont à retrouver dans la traduction du dossier US du Government Accountability Office, effectuée par le groupe local de Greenpeace Narbonne.</p> <p>Pour toutes ces raisons, et bien d'autres encore relayées et approfondies par de nombreuses associations narbonnaises, je m'oppose à la construction de ce projet.</p>
256	Web	16/06/2023 23:09	Anonyme	Oui à l'abandon du traitement TDN -THOR et à TDN !
257	Web	16/06/2023 23:29	Anonyme	Je ne souhaite absolument pas la création de cette cheminée, qui augmenterait le nombre de tumeurs de type cancers dans notre département. Il serait totalement irresponsable de faire construire celle ci, je vote donc contre

258	Web	17/06/2023 00:07	Anonyme	<p>Je suis en désaccord avec le projet de Traitement Des Nitrates - THERMAL ORGANIC REDUCTION (TDN-THOR) d'ORANO à Malvési. Je pense ce projet dangereux, polluant, trop cher, énergivore :</p> <p>Polluants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ augmentation de la pollution aérienne : TDN augmentera de 7.5 % le volume des émissions polluantes de l'usine (160 000 m3/h de polluants actuellement)</li> <li>→ apparition de nouvelles pollutions aériennes (15 polluants dont l'uranium) présentant une forte dispersion géographique</li> <li>→ pas de données ni de vérification pour certains rejets des installations TDN (notamment des perturbateurs endocriniens)</li> <li>→ avec TDN : plus de 100 000 Teq CO2/an, ce qui correspond à la pollution annuelle en gaz à effets de serre d'une ville de 14 000 habitants 24h/24h ! (moyenne Ademe : 7.14 teq Co2/an/hab en 2016)</li> </ul> <p>2/ LES DÉCHETS</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ TDN ne supprime pas les déchets : "le procédé TDN réduit le volume des effluents du site d'un facteur de l'ordre de 3" : il reste 1/3 du volume des déchets des bassins sous forme solide, le reste est vaporisé dans l'air respiré par la population avoisinante.</li> <li>→ le stockage: sur les 451 000m3 des bassins B7-B12, il restera théoriquement 150 000 m3 de déchets solides. Ce déchet minéral radioactif est stocké à Malvési dans un entrepôt de 2800 m3 en bigs bags à l'air libre afin qu'il sèche et se solidifie. Il est dilué avec de l'eau pour faire baisser sa concentration radioactive. Les déchets solides de TDN pourraient rester à Malvési.</li> </ul> <p>Nombre de questions se posent concernant la radioactivité et le stockage de ces déchets.</p> <p>3/ LES NOTIONS DE RISQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Principe de précaution bafoué : sur le déchet solide sortant de TDN "dans les 3 mois suivant la mise en service, l'exploitant fait analyser des échantillons (...) afin de s'assurer du blocage (...) du Technétium dans le déchet solide. Le Technétium est un élément radioactif d'une durée de vie de 211 000 ans. L'arrêté préfectoral permet d'attendre jusqu'à 3 mois avant la vérification. Or, si le technétium n'est pas bloqué dans le déchet solide, il sortira par la cheminée et sera dispersé dans l'air, respiré par les populations.</li> <li>→ Le TDN possède un réacteur à hydrogène. L'accident majeur maximum serait son explosion, qui provoquerait une onde de choc supersonique, comme celle qui a soulevé une plaque de 1200 tonnes à Tchernobyl. Quelles sont les mesures prises pour ce risque majeur ?</li> </ul> <p>4/ LA PROBLÉMATIQUE DE LA SURCONSOMMATION DES RESSOURCES</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Ressource Énergétique : TDN augmente de 25 % la consommation d'électricité du site. Sa consommation cumulée d'électricité, charbon, gaz = 80 GW/h minimum. Cela correspond à la consommation annuelle d'électricité de 20 000 foyers = 44 000 habitants ou encore à la consommation électrique annuelle de 80% des Narbonnais ! (données : taille moyenne d'un foyer français est de 2,2 insee 2016, conso moyenne / foyer en France 2016 5000 kw/h, edf)</li> <li>→ Ressource en eau : la base annuelle pour TDN serait de 580 000 m3 (AP p 49) : soit la consommation annuelle d'une ville de plus de 10 000 habitants ! comme Lézignan Corbières ! (120 m3 /an conso foyer. en France pour l'eau, données 2016)</li> </ul> <p>5/ LES LIMITES DU MÊME PROJET AUX USA :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- TROP CHER comme le prouve le prototype aux USA (plus d'un milliard de dollars engloutis). Au jour d'aujourd'hui, le prototype de Narbonne s'est vu rajouté un certain nombre d'éléments techniques importants, nous prouvant bien que le projet initial qui a été vendu ne marche pas. Nous n'avons aujourd'hui pas la preuve que ce TDN-THOR marche.</li> <li>- TROP LENT comme le prouve le prototype aux USA pour traiter tous les déchets dans des délais acceptables (au vu des résultats aux USA, cela prendra des siècles). Ces éléments sont à retrouver dans la traduction du dossier US du Government Accountability Office, effectuée par le groupe local de Greenpeace Narbonne.</li> </ul> <p>Pour toutes ces raisons, et bien d'autres encore relayées et approfondies par de nombreuses associations narbonnaises, je m'oppose à la construction de ce projet TDN-THOR.</p>
259	Web	17/06/2023 04:05	Bourdon willy	Je suis favorable à ce traitement des déchets de l'usine Orano
260	Web	17/06/2023 07:53	Anonyme	C'est inadmissible qu'une entreprise soit aussi près de la ville, les odeurs immondes et c'est irrespirable
261	Web	17/06/2023 08:11	Anonyme	Je suis favorable à ce projet qui permet de traiter un sujet ancien sous contrôle des autorités.
262	Web	17/06/2023 08:13	Anonyme	je refuse absolument le projet.



263	Web	17/06/2023 08:27	Anonyme	<p><a href="https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10518">https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10518</a></p> <p><a href="https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10519">https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10519</a></p> <p><a href="https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10520">https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10520</a></p> <p><a href="https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10521">https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10521</a></p>	<p>Je m'oppose à ce qu'ORANO installe le projet TDN-THOR sur son usine de Malvési, à Narbonne. En effet, plusieurs éléments m'amènent à penser que ce projet sera dangereux, polluant, trop cher, et trop énergivore :</p> <p><b>1/ CONCERNANT LA POLLUTION :</b> → la pollution aérienne sera augmentée : TDN augmentera de 7.5 % le volume des émissions polluantes de l'usine (160 000 m3/h de polluants actuellement) → nouvelles pollutions aériennes (15 polluants cités dont l'uranium) avec une très forte dispersion géographique (débit de 12 000 m3/s, et cheminée d'évacuation du projet de 30m) → absence de données et de vérification pour certains rejets des installations TDN (DEHP notamment : perturbateurs endocriniens) → Augmentation des émissions de Gaz à effet de serre : le site actuellement produit 71 250 tonnes équivalent Co2/an. TDN y rajoutera 30 000 teq CO2/an, soit une augmentation de 41 % des GES total du site avec TDN : plus de 100 000 Teq CO2/an. C'est la pollution annuelle en GES d'une ville de 14 000 habitants 24h/24h ! (moyenne Ademe : 7.14 teq Co2/an/hab en 2016)</p> <p><b>2/ LE PROBLÈME DES DÉCHETS</b> → TDN ne supprime pas les déchets : "le procédé TDN réduit le volume des effluents du site d'un facteur de l'ordre de 3" : il reste 1/3 du volume des déchets des bassins sous forme solide, le reste est vaporisé dans l'air respiré par les Narbonnais-es. → le stockage en question : sur les 451 000m3 des bassins B7-B12, il restera théoriquement 150 000 m3 de déchets solides. Ce déchet minéral radioactif est stocké à Malvési dans un entrepôt de 2800 m3 en bigs bags à l'air libre afin qu'il sèche et se solidifie. Il est dilué avec de l'eau pour faire baisser sa concentration radioactive. Les déchets solides de TDN pourraient rester à Malvési. Nombre de questions se posent concernant la radioactivité et le stockage de ces déchets.</p> <p><b>3/ LES NOTIONS DE RISQUES</b> → Principe de précaution bafoué : sur le déchet solide sortant de TDN "dans les 3 mois suivant la mise en service, l'exploitant fait analyser des échantillons (...) afin de s'assurer du blocage (...) du Technétium dans le déchet solide. Le Technétium est un élément radioactif d'une durée de vie de 211 000 ans. L'arrêté préfectoral permet d'attendre jusqu'à 3 mois avant la vérification. Or, si le technétium n'est pas bloqué dans le déchet solide, il sortira par la cheminée et sera dispersé dans l'air, respiré par les populations.  → Le TDN possède un réacteur à hydrogène. L'accident majeur maximum serait son explosion, qui provoquerait une onde de choc supersonique, comme celle qui a soulevé une plaque de 1200 tonnes à Tchernobyl. Quelles sont les mesures prises pour ce risque majeur ?</p> <p><b>4/ LA PROBLÉMATIQUE DE LA SURCONSOMMATION DES RESSOURCES</b> → Ressource Énergétique : TDN augmente de 25 % la consommation d'électricité du site. Sa consommation cumulée d'électricité, charbon, gaz = 80 GW/h minimum. Cela correspond à la consommation annuelle d'électricité de 20 000 foyers = 44 000 habitants ou encore à la consommation électrique annuelle de 80% des Narbonnais ! (données : taille moyenne d'un foyer français est de 2,2 insee 2016, conso moyenne / foyer en France 2016 5000 kw/h, edf) → Ressource en eau : la base annuelle pour TDN serait de 580 000 m3 (AP p 49) : soit la consommation annuelle d'une ville de plus de 10 000 habitants ! comme Lézignan Corbières ! (120 m3 /an conso foyer. en France pour l'eau, données 2016)</p> <p><b>5/ LES LIMITES DU MÊME PROJET AUX USA :</b> - TROP CHER comme le prouve le prototype aux USA (plus d'un milliard de dollars engloutis). Au jour d'aujourd'hui, le prototype de Narbonne s'est vu rajouté un certain nombre d'éléments techniques importants, nous prouvant bien que le projet initial qui a été vendu ne marche pas. Nous n'avons aujourd'hui pas la preuve que ce TDN-THOR marche. - TROP LENT comme le prouve le prototype aux USA pour traiter tous les déchets dans des délais acceptables (au vu des résultats aux USA, cela prendra des siècles). Ces éléments sont à retrouver dans la traduction du dossier US du Government Accountability Office, effectuée par le groupe local de Greenpeace Narbonne.</p> <p>Je joins certains documents des associations TCNA et RUBRESUS, qui apportent un éclairage important sur ce projet.</p> <p>L'industrie nucléaire étant coutumière de la dissimulation d'informations et de scandales écologiques, financiers et humains, je ne peux, en tant que citoyen, faire confiance à une telle industrie pour l'installation d'une technologie hasardeuse et dangereuse dans une ville voisine, dans laquelle je me rends souvent, et pour laquelle j'ai beaucoup d'attachement.</p>
264	Web	17/06/2023 08:56	Arnaud		<p>Bonjour, peu d'informations sur le projet technique et ses conséquences environnementales, bref le fond. Par contre, bonne information sur la forme du déroulement de l'enquête publique.</p>
265	Web	17/06/2023 09:00	Anonyme		<p>Défavorable</p>
266	Web	17/06/2023 09:08	Mazzini Pierre		<p>Je suis favorable au projet tdn de retraitement des boues du site de malvési. Je suis pour la dépollution du site grâce à tdn. Je suis contre la désinformation systématique distillée une poignée d irresponsables depuis une décennie. Toutes les actions pour discréditer le site ou pour prouver la pollution ont été déboutées. Le combat des écologistes Narbonnais est un combat d arriere garde la production d'énergie décarbonée passe encore aujourd'hui par le nucléaire. Ils me font penser aux Allemands qui crient au loup mais qui polluent beaucoup plus que les français pour produire leur énergie.</p>
267	Web	17/06/2023 09:28	amestoy béragère	<p><a href="https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10522">https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10522</a></p>	<p>voir PJ 2023-06-17-TCNA_Avis-defavorable_ EP-Malvesi 2023.pdf</p>

268	Web	17/06/2023 09:48	Micheline Montagne	<p>"Le présent document constitue mon avis défavorable à la régularisation de l'arrêté d'autorisation du projet TDN délivré par le préfet de l'Aude le 8 novembre 2017 pour notamment les deux motifs suivants.</p> <p>1. Sur l'absence de justification actualisée de la mise en œuvre du procédé THOR au regard des difficultés rencontrées dans sa tentative de mise en œuvre aux Etats Unis.</p> <p>Dans son avis n° 2023APO51 du 6 avril 2023 relatif à la création d'une installation de traitement des nitrates (TDN) à Narbonne, la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) a recommandé à Orano de « justifier la mise en œuvre du projet et les bénéfices attendus au regard de la situation actuelle ».</p> <p>Dans sa réponse, Orano se borne à renvoyer vers sa même note technique « Solutions alternatives à THOR pour TDN » produite du 07 décembre 2016 et vers le même rapport et de M. Bernier de 2017.</p> <p>La note technique fait reposer le choix du procédé THOR sur des éléments non justifiés et déjà anciens (2008) d'utilisation de ce procédé dans deux installations de l'industrie nucléaire civile américaine d'Idaho Falls et d'Erwin.</p> <p>Or, ces éléments sont datés et ne tiennent nullement compte des retours d'expérience des essais d'application du procédé THOR aux Etats-Unis.</p> <p>En réalité, il ressort d'un rapport GAO produit en 2019 par des instances publiques des Etats-Unis et de plusieurs articles récents de la presse scientifique américaine (le Post Register) que ce procédé THOR commercialisé par Studsvik pose de sérieuses difficultés de mise en œuvre et n'a pas fait ses preuves sur des traitement d'effluents nitrates radioactifs ni à Erwin (qui ne traite pas des effluents similaires) ni à Idaho (qui n'a jamais encore pu fonctionner en raison d'une succession ininterrompue de pannes et de colmatage).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sept 2019 : Report GAO-19-494 NUCLEAR WASTE CLEANUP DOE Faces Project Management and Disposal Challenges with High-Level Waste at Idaho National Laboratory</li> <li>• Juin 2021 : Post Register, Jacobs group Idaho Environmental Coalition wins cleanup project By John Roark 21 06 2021</li> <li>• Avril 2023 : <a href="https://www.postregister.com/business/radioactive-liquid-waste-begins-conversion-process-at-idaho-waste-treatment-facility/article_b3795168-dc98-11ed-a144-87805d1c4985.html">https://www.postregister.com/business/radioactive-liquid-waste-begins-conversion-process-at-idaho-waste-treatment-facility/article_b3795168-dc98-11ed-a144-87805d1c4985.html</a></li> </ul> <p>Il en ressort que le choix technique du procédé THOR par la société Orano Cycle repose sur une appréciation datée du fonctionnement des installations d'Erwin et d'Idaho aux Etats-Unis.</p> <p>En particulier, l'installation la plus proche de celle projetée à Malvés, soit celle d'ITWU (TDN) à Idaho, vient seulement d'entrer en fonctionnement et devrait mettre entre trois et sept ans pour traiter 900 000 Gallons soit 4 091 m3 étant observé que cette opération a été lancée depuis 2017 avec une construction initiée en 2007 et que l'exploitation doit être régulièrement interrompue afin de réaliser des opérations de maintenance après le traitement de 300.000 gallons (soit +/- 1363 m3,) suite à la présence de colmatage du système par des résidus de traitements.</p> <p>La société Orano Cycle n'a donc pas répondu à la recommandation de la MRAe du 6 avril 2023 en renvoyant à sa note technique de 7 décembre 2016 qui est ancienne et passe sous silence les très grandes difficultés rencontrées par l'opérateur américain dans la mise en oeuvre du procédé THOR de Studsvik alors qu'elles sont désormais bien connues et ne sont pas surmontées à ce jour.</p> <p>En conséquence, le choix du procédé THOR comme meilleure solution technique envisageable a été effectué en 2008 sur le fondement d'essais à l'échelle pilote n'ayant pas permis de vérifier la faisabilité pour le traitement des effluents des lagunes de Malvés.</p> <p>De plus comme l'indique à juste titre la MRAe dans son avis du 6 avril 2023, « dans un contexte de changement climatique, la MRAe recommande de proposer des solutions visant à réduire les besoins énergétiques et les émissions de GES du projet voire proposer des solutions alternatives moins énergivores et émettrices de GES permettant de traiter les effluents nitrates, les technologies disponibles ayant pu évoluer depuis 2016. »</p> <p>Par conséquent, le dossier comprend toujours des informations gravement lacunaires sur la justification du projet et sur les bénéfices attendus du procédé THOR retenu au regard de la situation actuelle.</p> <p>2. Sur l'absence d'étude d'alternative à la gestion par le CIREs des déchets radioactifs produits et à leur transport par camions</p> <p>Au regard de la saturation prévue du CIREs et de son éloignement de Malvés, l'étude de faisabilité d'alternatives locales au stockage au CIREs a été exigé pour les déchets issus du procédé TDN de Malvés.</p> <p>En effet, l'article 26 de l'arrêté ministériel du 23 février 2017 établissant les prescriptions du quatrième PNGMDR 2016-2018 prévoyait déjà que : « Areva, le CEA et EDF, en lien avec l'ANDRA, remettent avant le 30 juin 2020 au ministre chargé de l'énergie une étude sur la faisabilité de créer, sur ou à proximité de leurs sites respectifs, des installations de stockage adaptées à certaines typologies de déchets TFA dont les caractéristiques permettraient d'envisager, dans le respect de la protection de la santé des personnes, de la sécurité et de l'environnement, un stockage dans des installations dédiées autres que le CIREs, dans des conditions technico- économiques acceptable »</p> <p>Devant l'inertie des exploitants et le non-respect de ce délai, l'article 16 de l'arrêté ministériel du 9 décembre 2022 établissant les prescriptions du PNGMDR 2022-2026 a formellement fixé la nouvelle échéance attendue pour la remise de l'étude de faisabilité : « (...) le CEA, EDF SA, Framatome et Orano, en lien avec l'Andra, transmettent d'ici le 30 juin 2023 une étude sur la faisabilité de créer des installations de stockage décentralisées, intégrant une analyse comparée de l'impact sur l'environnement de cette modalité de gestion par rapport à un scénario d'envoi au Cires, ainsi qu'une analyse relative à la possibilité de stocker des déchets de très faible activité dans des installations de stockage de déchets dangereux».</p> <p>Or, force est de constater qu'Orano ne présente dans cette enquête publique aucun élément de cette étude de faisabilité requise par les arrêtés ministériels de 2017 et de 2023 alors même qu'au regard du délai fixé, cette étude doit être rendue dans quelques jours (30 juin prochain) et ainsi est nécessairement déjà réalisée ou à</p>
-----	-----	---------------------	-----------------------	--

269	Web	17/06/2023 09:56	FABRICE HURTADO	<p>"Le présent document constitue mon avis défavorable à la régularisation de l'arrêté d'autorisation du projet TDN délivré par le préfet de l'Aude le 8 novembre 2017 pour notamment les deux motifs suivants.</p> <p>1. Sur l'absence de justification actualisée de la mise en œuvre du procédé THOR au regard des difficultés rencontrées dans sa tentative de mise en œuvre aux Etats Unis.</p> <p>Dans son avis n° 2023APO51 du 6 avril 2023 relatif à la création d'une installation de traitement des nitrates (TDN) à Narbonne, la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) a recommandé à Orano de « justifier la mise en œuvre du projet et les bénéfices attendus au regard de la situation actuelle ».</p> <p>Dans sa réponse, Orano se borne à renvoyer vers sa même note technique « Solutions alternatives à THOR pour TDN » produite du 07 décembre 2016 et vers le même rapport et de M. Bernier de 2017.</p> <p>La note technique fait reposer le choix du procédé THOR sur des éléments non justifiés et déjà anciens (2008) d'utilisation de ce procédé dans deux installations de l'industrie nucléaire civile américaine d'Idaho Falls et d'Erwin.</p> <p>Or, ces éléments sont datés et ne tiennent nullement compte des retours d'expérience des essais d'application du procédé THOR aux Etats-Unis.</p> <p>En réalité, il ressort d'un rapport GAO produit en 2019 par des instances publiques des Etats-Unis et de plusieurs articles récents de la presse scientifique américaine (le Post Register) que ce procédé THOR commercialisé par Studsvik pose de sérieuses difficultés de mise en œuvre et n'a pas fait ses preuves sur des traitement d'effluents nitrates radioactifs ni à Erwin (qui ne traite pas des effluents similaires) ni à Idaho (qui n'a jamais encore pu fonctionner en raison d'une succession ininterrompue de pannes et de colmatage).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sept 2019 : Report GAO-19-494 NUCLEAR WASTE CLEANUP DOE Faces Project Management and Disposal Challenges with High-Level Waste at Idaho National Laboratory</li> <li>• Juin 2021 : Post Register, Jacobs group Idaho Environmental Coalition wins cleanup project By John Roark 21 06 2021</li> <li>• Avril 2023 : <a href="https://www.postregister.com/business/radioactive-liquid-waste-begins-conversion-process-at-idaho-waste-treatment-facility/article_b3795168-dc98-11ed-a144-87805d1c4985.html">https://www.postregister.com/business/radioactive-liquid-waste-begins-conversion-process-at-idaho-waste-treatment-facility/article_b3795168-dc98-11ed-a144-87805d1c4985.html</a></li> </ul> <p>Il en ressort que le choix technique du procédé THOR par la société Orano Cycle repose sur une appréciation datée du fonctionnement des installations d'Erwin et d'Idaho aux Etats-Unis.</p> <p>En particulier, l'installation la plus proche de celle projetée à Malvés, soit celle d'ITWU (TDN) à Idaho, vient seulement d'entrer en fonctionnement et devrait mettre entre trois et sept ans pour traiter 900 000 Gallons soit 4 091 m3 étant observé que cette opération a été lancée depuis 2017 avec une construction initiée en 2007 et que l'exploitation doit être régulièrement interrompue afin de réaliser des opérations de maintenance après le traitement de 300.000 gallons (soit +/- 1363 m3,) suite à la présence de colmatage du système par des résidus de traitements.</p> <p>La société Orano Cycle n'a donc pas répondu à la recommandation de la MRAe du 6 avril 2023 en renvoyant à sa note technique de 7 décembre 2016 qui est ancienne et passe sous silence les très grandes difficultés rencontrées par l'opérateur américain dans la mise en oeuvre du procédé THOR de Studsvik alors qu'elles sont désormais bien connues et ne sont pas surmontées à ce jour.</p> <p>En conséquence, le choix du procédé THOR comme meilleure solution technique envisageable a été effectué en 2008 sur le fondement d'essais à l'échelle pilote n'ayant pas permis de vérifier la faisabilité pour le traitement des effluents des lagunes de Malvés.</p> <p>De plus comme l'indique à juste titre la MRAe dans son avis du 6 avril 2023, « dans un contexte de changement climatique, la MRAe recommande de proposer des solutions visant à réduire les besoins énergétiques et les émissions de GES du projet voire proposer des solutions alternatives moins énergivores et émettrices de GES permettant de traiter les effluents nitrates, les technologies disponibles ayant pu évoluer depuis 2016. »</p> <p>Par conséquent, le dossier comprend toujours des informations gravement lacunaires sur la justification du projet et sur les bénéfices attendus du procédé THOR retenu au regard de la situation actuelle.</p> <p>2. Sur l'absence d'étude d'alternative à la gestion par le CIREs des déchets radioactifs produits et à leur transport par camions</p> <p>Au regard de la saturation prévue du CIREs et de son éloignement de Malvés, l'étude de faisabilité d'alternatives locales au stockage au CIREs a été exigé pour les déchets issus du procédé TDN de Malvés.</p> <p>En effet, l'article 26 de l'arrêté ministériel du 23 février 2017 établissant les prescriptions du quatrième PNGMDR 2016-2018 prévoyait déjà que : « Areva, le CEA et EDF, en lien avec l'ANDRA, remettent avant le 30 juin 2020 au ministre chargé de l'énergie une étude sur la faisabilité de créer, sur ou à proximité de leurs sites respectifs, des installations de stockage adaptées à certaines typologies de déchets TFA dont les caractéristiques permettraient d'envisager, dans le respect de la protection de la santé des personnes, de la sécurité et de l'environnement, un stockage dans des installations dédiées autres que le CIREs, dans des conditions technico- économiques acceptable »</p> <p>Devant l'inertie des exploitants et le non-respect de ce délai, l'article 16 de l'arrêté ministériel du 9 décembre 2022 établissant les prescriptions du PNGMDR 2022-2026 a formellement fixé la nouvelle échéance attendue pour la remise de l'étude de faisabilité : « (...) le CEA, EDF SA, Framatome et Orano, en lien avec l'Andra, transmettent d'ici le 30 juin 2023 une étude sur la faisabilité de créer des installations de stockage décentralisées, intégrant une analyse comparée de l'impact sur l'environnement de cette modalité de gestion par rapport à un scénario d'envoi au Cires, ainsi qu'une analyse relative à la possibilité de stocker des déchets de très faible activité dans des installations de stockage de déchets dangereux».</p> <p>Or, force est de constater qu'Orano ne présente dans cette enquête publique aucun élément de cette étude de faisabilité requise par les arrêtés ministériels de 2017 et de 2022 alors même qu'au regard du délai fixé, cette étude doit être rendue dans quelques jours (30 juin prochain) et ainsi est nécessairement déjà achevée ou à</p>
-----	-----	---------------------	--------------------	---

270	Web	17/06/2023 10:25	Association RUBRESUS	<a href="https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10523">https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10523</a> <a href="https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10524">https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10524</a>	<p>Monsieur le Commissaire Enquêteur,</p> <p>Selon l'étude sanitaire menée par l'ARS dans le cadre du Contrat Local de Santé de la Ville de Narbonne, les taux standardisés de mortalité et de morbidité par cancer du poumon sont significativement plus élevés dans la population Narbonnaise (étude sur 44 000 personnes) : + 26% de mortalité par rapport à la Région Occitanie, + 28% de morbobidité qu'en France (tableau et rapport ci-joint). Cette situation perdure malheureusement depuis plusieurs années.</p> <p>La ville de Narbonne accueille aux abords immédiats des premiers quartiers l'unique site d'Europe de purification et conversion chimiques d'uranium (500 000 t d'uranium) dont les rejets constituent depuis 60 ans la principale source de pollution industrielle, notamment par des émissions massives d'oxydes d'azote, de soufre, de solvants, de poussières d'uranium, ...</p> <p>L'installation du super incinérateur TDN de déchets radioactifs nitrates engendrera des émissions supplémentaires de polluants atmosphériques (NOx, COV, poussières radioactives, ...). Afin de ne pas aggraver la situation sanitaire alarmante caractérisée par l'inquiétante sur-incidence de cancers du poumon à Narbonne, l'association RUBRESUS émet un avis défavorable envers le projet d'incinérateur TDN d'Orano Malvési.</p>
271	Web	17/06/2023 10:30	Alengry marine		Avis défavorable
272	Web	17/06/2023 11:37	RENAUD Claude		<p>Il est impensable qu'on ait pas sérieusement cherché d'autres solutions que le TDN qui va polluer l'air et les sols de la Narbonnaise. Il y déjà un taux de cancer du poumon sur Narbonne supérieur à la moyenne nationale et aucune enquête épidémiologique n'a été faite jusque là.</p> <p>Tout l'attrait touristique du secteur risque de périlcliter et le vignoble en subira les conséquences mais ce sera trop tard car pour dépolluer des terres ( surtout en cas de pollution radioactive) il faut des décennies.</p> <p>L'immobilier perdra de la valeur mais je suis prêt à quitter les lieux pour ne pas subir une telle pollution.</p> <p>Je suis donc opposé à ce projet d'Orano Malvési</p>
273	Web	17/06/2023 11:38	annette		Avis défavorable

274	Web	17/06/2023 12:10	Francois paul	<p>Je m'oppose à ce qu'ORANO installe le R sur son usine de Malvési, à Narbonne.</p> <p>En effet, plusieurs éléments m'amènent à penser que ce projet sera dangereux, polluant, trop cher, et trop énergivore :</p> <p>1/ CONCERNANT LA POLLUTION :</p> <p>→ la pollution aérienne sera augmentée : TDN augmentera de 7.5 % le volume des émissions polluantes de l'usine (160 000 m3/h de polluants actuellement)</p> <p>→ nouvelles pollutions aériennes (15 polluants cités dont l'uranium) avec très forte dispersion géographique (débit de 12 000 m3/s, cheminée d'évacuation de TDN de 30m)</p> <p>→ absence de données et de vérification pour certains rejets des installations TDN (COV le DEHP : perturbateurs endocriniens)</p> <p>→ Emission de Gaz à effet de serre (réchauffement climatique) : le site actuellement : 71 250 tonnes équivalent Co2/an. TDN y rajoutera 30 000 teq CO2/an, soit une augmentation de 41 % des GES total du site avec TDN : plus de 100 000 Teq CO2/an. C'est la pollution annuelle en GES d'une ville de 14 000 habitants 24h/24h ! (moyenne Ademe : 7.14 teq Co2/an/hab en 2016)</p> <p>2/ LE PROBLÈME DES DÉCHETS</p> <p>→ TDN ne supprime pas les déchets : "le procédé TDN réduit le volume des effluents du site d'un facteur de l'ordre de 3" : il reste 1/3 du volume des déchets des bassins sous forme solide, le reste est vaporisé dans l'air respiré par les Narbonnais.</p> <p>→ stockage en question : sur les 451 000m3 des bassins B7-B12, théoriquement 150 000 m3 de déchets solides. Ce déchet minéral radioactif est stocké à Malvési dans entrepôt de 2800 m3 en bigs bags à l'air libre afin qu'il sèche et se solidifie. Il est dilué avec de l'eau pour faire baisser sa concentration radioactive. Les déchets solides de TDN pourraient rester à Malvési.</p> <p>Nombre de questions se posent concernant la radioactivité et le stockage de ces déchets.</p> <p>3/ LES NOTIONS DE RISQUES</p> <p>→ Principe de précaution bafoué : sur le déchet solide sortant de TDN "dans les 3 mois suivant la mise en service, l'exploitant fait analyser des échantillons (...) afin de s'assurer du blocage (...) du Technétium dans le déchet solide. Le Technétium est un élément radioactif d'une durée de vie de 211 000 ans. L'arrêté préfectoral permet d'attendre jusqu'à 3 mois avant la vérification. Or, si le technétium n'est pas bloqué dans le déchet solide, il sortira par la cheminée et sera dispersé dans l'air, respiré par les populations.</p> <p>→ Le TDN possède un réacteur à hydrogène. L'accident majeur maximum serait son explosion, qui provoquerait une onde de choc supersonique, comme celle qui a soulevé une plaque de 1200 tonnes à Tchernobyl. Quelles sont les mesures prises pour ce risque majeur ?(Professeur Yves Lenoir, Conseil municipal extraordinaire à Narbonne le 6 avril 2017).</p> <p>4/ LA PROBLÉMATIQUE DE LA SURCONSOMMATION DES RESSOURCES</p> <p>→ Énergétique : TDN augmente de 25 % la consommation d'électricité du site. Sa consommation cumulée d'électricité, charbon, gaz = 80 GW/h minimum. Cela correspond à la consommation annuelle d'électricité de 20 000 foyers = 44 000 habitants ou encore à la consommation électrique annuelle de 80% des Narbonnais ! (données : taille moyenne d'un foyer français est de 2,2 insee 2016, conso moyenne / foyer en France 2016 5000 kw/h, edf)</p> <p>→ eau : base annuelle pour tdn 580 000 m3 (AP p 49) : consommation annuelle d'une ville de plus de 10 000 habitants ! comme Lézignan Corbières ! (120 m3 /an conso foyer. en France pour l'eau, données 2016)</p>
275	Web	17/06/2023 12:10	Nova	Je suis totalement contre le projet TDN de malvesi

276	Web	17/06/2023 12:22	Noël Sicre	<p>Je m'oppose à ce qu'ORANO installe le projet TDN-THOR sur son usine de Malvési, à Narbonne. En effet, plusieurs éléments m'amènent à penser que ce projet sera dangereux, polluant, trop cher, et trop énergivore :</p> <p><b>1/ CONCERNANT LA POLLUTION :</b>  → la pollution aérienne sera augmentée : TDN augmentera de 7.5 % le volume des émissions polluantes de l'usine (160 000 m3/h de polluants actuellement)  → nouvelles pollutions aériennes (15 polluants cités dont l'uranium) avec très forte dispersion géographique (débit de 12 000 m3/s, cheminée d'évacuation de TDN de 30m)  → absence de données et de vérification pour certains rejets des installations TDN (COV le DEHP : perturbateurs endocriniens)  → Emission de Gaz à effet de serre (réchauffement climatique) : le site actuellement : 71 250 tonnes équivalent Co2/an. TDN y rajoutera 30 000 teq CO2/an, soit une augmentation de 41 % des GES total du site avec TDN : plus de 100 000 Teq CO2/an. C'est la pollution annuelle en GES d'une ville de 14 000 habitants 24h/24h ! (moyenne Ademe : 7.14 teq Co2/an/hab en 2016)</p> <p><b>2/ LE PROBLÈME DES DÉCHETS</b>  → TDN ne supprime pas les déchets : "le procédé TDN réduit le volume des effluents du site d'un facteur de l'ordre de 3" : il reste 1/3 du volume des déchets des bassins sous forme solide, le reste est vaporisé dans l'air respiré par les Narbonnais.  → stockage en question : sur les 451 000m3 des bassins B7-B12, théoriquement 150 000 m3 de déchets solides. Ce déchet minéral radioactif est stocké à Malvési dans un entrepôt de 2800 m3 en bigs bags à l'air libre afin qu'il sèche et se solidifie. Il est dilué avec de l'eau pour faire baisser sa concentration radioactive. Les déchets solides de TDN pourraient rester à Malvési.  Nombre de questions se posent concernant la radioactivité et le stockage de ces déchets.</p> <p><b>3/ LES NOTIONS DE RISQUES</b>  → Principe de précaution bafoué : sur le déchet solide sortant de TDN "dans les 3 mois suivant la mise en service, l'exploitant fait analyser des échantillons (...) afin de s'assurer du blocage (...) du Technétium dans le déchet solide. Le Technétium est un élément radioactif d'une durée de vie de 211 000 ans. L'arrêté préfectoral permet d'attendre jusqu'à 3 mois avant la vérification. Or, si le technétium n'est pas bloqué dans le déchet solide, il sortira par la cheminée et sera dispersé dans l'air, respiré par les populations.  → Le TDN possède un réacteur à hydrogène. L'accident majeur maximum serait son explosion, qui provoquerait une onde de choc supersonique, comme celle qui a soulevé une plaque de 1200 tonnes à Tchernobyl. Quelles sont les mesures prises pour ce risque majeur ?(Professeur Yves Lenoir, Conseil municipal extraordinaire à Narbonne le 6 avril 2017).</p> <p><b>4/ LA PROBLÉMATIQUE DE LA SURCONSOMMATION DES RESSOURCES</b>  → Énergétique : TDN augmente de 25 % la consommation d'électricité du site. Sa consommation cumulée d'électricité, charbon, gaz = 80 GW/h minimum. Cela correspond à la consommation annuelle d'électricité de 20 000 foyers = 44 000 habitants ou encore à la consommation électrique annuelle de 80% des Narbonnais ! (données : taille moyenne d'un foyer français est de 2,2 insee 2016, conso moyenne / foyer en France 2016 5000 kw/h, edf)  → eau : base annuelle pour tdn 580 000 m3 (AP p 49) : consommation annuelle d'une ville de plus de 10 000 habitants ! comme Lézignan Corbières ! (120 m3 /an conso foyer. en France pour l'eau, données 2016)</p>
277	Web	17/06/2023 12:48	Louis	<p>Je suis contre le projet TDN du fait des conséquences qu'il pourrait avoir sur la santé de la population alentours (cancers à cause des rejets de polluants par le super-incinérateur). Il est inacceptable que Malvesi n'est pas produit des études sur l'impact de ces polluants sur la population, car en parallèle d'autres incinérateurs, comme celui de Lunel, on voit bien que le projet représente un risque de santé publique.  Et même si on se focalisait sur un aspect uniquement fonctionnel, le projet serait tout à fait discutable, étant donné que les deux infrastructures de mêmes types qui ont été mises en services aux États-Unis rencontrent de nombreux problèmes de fonctionnement, si bien que 10 ans après leur mise en service, elles ne traitent toujours pas les déchets nitrates.</p>

278	Web	17/06/2023 12:58	GELEZ Jacques	<p>Dans le cadre de cette enquête publique, j'aimerais ici dire mon désaccord avec le projet de Traitement Des Nitrates - THERMAL ORGANIC REDUCTION (TDN-THOR) qu'ORANO compte installer sur son usine de Malvézi, à Narbonne.</p> <p>En effet, plusieurs éléments m'amènent à penser que ce projet serait dangereux, polluant, trop cher, et trop énergivore :</p> <p><b>1/ CONCERNANT LA POLLUTION :</b>  → la pollution aérienne sera augmentée : TDN augmentera de 7.5 % le volume des émissions polluantes de l'usine (160 000 m3/h de polluants actuellement)  → nouvelles pollutions aériennes (15 polluants cités dont l'uranium) avec une très forte dispersion géographique (débit de 12 000 m3/s, et cheminée d'évacuation du projet de 30m)  → absence de données et de vérification pour certains rejets des installations TDN (DEHP notamment : perturbateurs endocriniens)  → Augmentation des émissions de Gaz à effet de serre : le site actuellement produit 71 250 tonnes équivalent Co2/an. TDN y rajoutera 30 000 teq CO2/an, soit une augmentation de 41 % des GES total du site avec TDN : plus de 100 000 Teq CO2/an. C'est la pollution annuelle en GES d'une ville de 14 000 habitants 24h/24h ! (moyenne Ademe : 7.14 teq Co2/an/hab en 2016)</p> <p><b>2/ LE PROBLÈME DES DÉCHETS</b>  → TDN ne supprime pas les déchets : "le procédé TDN réduit le volume des effluents du site d'un facteur de l'ordre de 3" : il reste 1/3 du volume des déchets des bassins sous forme solide, le reste est vaporisé dans l'air respiré par les Narbonnais-es.  → le stockage en question : sur les 451 000m3 des bassins B7-B12, il restera théoriquement 150 000 m3 de déchets solides. Ce déchet minéral radioactif est stocké à Malvézi dans un entrepôt de 2800 m3 en bigs bags à l'air libre afin qu'il sèche et se solidifie. Il est dilué avec de l'eau pour faire baisser sa concentration radioactive. Les déchets solides de TDN pourraient rester à Malvézi.  Nombre de questions se posent concernant la radioactivité et le stockage de ces déchets.</p> <p><b>3/ LES NOTIONS DE RISQUES</b>  → Principe de précaution bafoué : sur le déchet solide sortant de TDN "dans les 3 mois suivant la mise en service, l'exploitant fait analyser des échantillons (...) afin de s'assurer du blocage (...) du Technétium dans le déchet solide. Le Technétium est un élément radioactif d'une durée de vie de 211 000 ans. L'arrêté préfectoral permet d'attendre jusqu'à 3 mois avant la vérification. Or, si le technétium n'est pas bloqué dans le déchet solide, il sortira par la cheminée et sera dispersé dans l'air, respiré par les populations.  → Le TDN possède un réacteur à hydrogène. L'accident majeur maximum serait son explosion, qui provoquerait une onde de choc supersonique, comme celle qui a soulevé une plaque de 1200 tonnes à Tchernobyl. Quelles sont les mesures prises pour ce risque majeur ?</p> <p><b>4/ LA PROBLÉMATIQUE DE LA SURCONSOMMATION DES RESSOURCES</b>  → Ressource Énergétique : TDN augmente de 25 % la consommation d'électricité du site. Sa consommation cumulée d'électricité, charbon, gaz = 80 GW/h minimum. Cela correspond à la consommation annuelle d'électricité de 20 000 foyers = 44 000 habitants ou encore à la consommation électrique annuelle de 80% des Narbonnais ! (données : taille moyenne d'un foyer français est de 2,2 insee 2016, conso moyenne / foyer en France 2016 5000 kw/h, edf)  → Ressource en eau : la base annuelle pour TDN serait de 580 000 m3 (AP p 49) : soit la consommation annuelle d'une ville de plus de 10 000 habitants ! comme Lézignan Corbières ! (120 m3 /an conso foyer. en France pour l'eau, données 2016)</p> <p><b>5/ LES LIMITES DU MÊME PROJET AUX USA :</b>  - TROP CHER comme le prouve le prototype aux USA (plus d'un milliard de dollars engloutis). Au jour d'aujourd'hui, le prototype de Narbonne s'est vu rajouté un certain nombre d'éléments techniques importants, nous prouvant bien que le projet initial qui a été vendu ne marche pas. Nous n'avons aujourd'hui pas la preuve que ce TDN-THOR marche.  - TROP LENT comme le prouve le prototype aux USA pour traiter tous les déchets dans des délais acceptables (au vu des résultats aux USA, cela prendra des siècles). Ces éléments sont à retrouver dans la traduction du dossier US du Government Accountability Office, effectuée par le groupe local de Greenpeace Narbonne.</p> <p>Pour toutes ces raisons, et bien d'autres encore relayées et approfondies par de nombreuses associations narbonnaises, je m'oppose à la construction de ce projet TDN-THOR.</p>
-----	-----	---------------------	------------------	--

279	Web	17/06/2023 13:00	Anonyme	<p>URGENCE : Enquête publique concernant la santé et la sécurité du bassin de Narbonne du 5 au 19 juin.</p> <p>Vous pouvez copier/coller le texte ci-dessous pour faire votre contribution sur <a href="https://www.registre-dematerialise.fr/4599/contribuez">https://www.registre-dematerialise.fr/4599/contribuez</a></p> <p>-----</p> <p>La présente consultation publique fait suite au jugement du 22/10/2022 de la Cour Administrative d'Appel de Marseille qui a suspendu l'arrêté préfectoral d'autorisation du TDN du 8/11/2017 pour vice de procédure.</p> <p>Sur la forme : Je constate que cette seconde enquête publique, ouverte du 5 juin au 19 juin 2023, est organisée dans des délais et avec une publicité minimale qui ne favorisent pas l'expression démocratique de l'ensemble des personnes concernées.</p> <p>Sur le fond : La mise en conformité de la procédure n'apporte aucune modification au contenu du projet TDN qui constitue une grave menace pour la santé des habitants de l'agglomération narbonnaise.</p> <p>Les rejets atmosphériques produits par l'incinérateur T D N dispersent des polluants chimiques et radioactifs qui sont insuffisamment étudiés quant à leur impact sur la santé des populations.</p> <p>A ces rejets sont associés des polluants de combustion (dioxines, particules fines, etc....)</p> <p>Les effluents liquides contenus dans les bassins d'Orano-Malvési seront incinérés dans un four alimenté au charbon, émetteur important de CO2, et selon un procédé consommant des quantités excessives d'eau, d'électricité, de gaz naturel et de réactifs chimiques (hydrogène, oxygène, azote, argile...)</p> <p>Le procédé TDN n'a jamais fonctionné industriellement pour traiter le type de déchets produits par Orano-Malvési. Il est dangereux dans ces conditions d'expérimenter ce procédé sur le site de Malvési situé au cœur de l'agglomération narbonnaise.</p> <p>Le procédé TDN est déjà obsolète avant son éventuelle mise en service. En plus du charbon nécessaire au fonctionnement du four incinérateur, il utilise des chaudières à gaz pour produire la vapeur d'eau nécessaire au traitement des effluents, alors même que le gouvernement s'est prononcé pour la fermeture des chaudières à gaz et à fioul.</p>
-----	-----	---------------------	---------	--



280	Web	17/06/2023 13:25	CALVET Bénédicte	<p>Monsieur le Commissaire enquêteur,</p> <p>Je souhaiterais faire part de mon avis sur le projet TDN dans le cadre de l'enquête publique diligentée par vos soins.</p> <p>Je vis à Narbonne depuis ma naissance et je souhaiterais que mon avis de citoyenne vivant dans l'agglomération narbonnaise depuis toujours soit pris en compte dans le cadre de l'implantation de ce projet.</p> <p>Le four à très haute température qui doit brûler 350.000 m3 d'effluents liquides stockés depuis 1959 sur le site d'Orano va rejeter dans l'atmosphère sous les vents dominants, aux portes de Narbonne, des millions de m3 de fumées toxiques, ce qui va entraîner de très graves conséquences : une perte d'attractivité pour le tourisme, une pollution de la faune, de la flore locale et des cours d'eau, des soucis de santé chez l'Homme (maladies respiratoires, etc), ainsi que des conséquences économiques désastreuses pour la viticulture, par une contamination passive de l'environnement dans l'axe des vents dominants.</p> <p>L'agglomération de Narbonne n'est d'ailleurs pas la seule concernée par cette problématique, compte tenu de ce que les fumées se propageront aisément par la force du vent, particulièrement présent dans la région.</p> <p>L'implantation d'un tel projet n'est pas sans danger, étant donné que les conséquences réelles en sont encore méconnues, ce projet étant unique en son genre.</p> <p>J'ai conscience de ce que le traitement des déchets nucléaires est une problématique qu'il faut nécessairement traiter, cependant, il me semble que l'implantation d'un tel dispositif à quelques pas d'une ville touristique comme Narbonne n'est pas une solution adéquate.</p> <p>Implanter un tel projet sur une terre de viticulture majeure et une aire touristique à deux pas de l'Espagne, au bord de la mer et près de la montagne me semble être une hérésie.</p> <p>Une installation de ce type devrait être implantée dans une région à faible densité de population, là où le tourisme et l'activité viticole n'en pâtiraient pas.</p> <p>Qu'advierait-il en cas d'incident technique majeur ?</p> <p>Quel serait le devenir de Narbonne en tant que ville contaminée ?</p> <p>Devrions-nous abandonner une si belle ville, avec ses monuments historiques, ses magnifiques paysages, sa riche biodiversité et son activité viticole si chère à notre région ?</p> <p>Il convient de souligner que la population locale s'accroît d'année en année, démontrant l'attractivité de notre agglomération.</p> <p>Que deviendrait cette population en cas d'accident ?</p> <p>Il paraît insensé d'implanter le projet TDN à proximité d'une ville qui tend à se développer, avec une population aussi importante.</p> <p>Rappelons qu'il s'agit d'un projet unique en son genre, dont les conséquences réelles sont encore méconnues en l'absence de toute installation comparable.</p> <p>C'est la raison pour laquelle, afin de se prémunir de toute conséquence désastreuse et en vertu du principe de précaution, il conviendrait que ce projet s'implante dans une région à faible densité de population, où les risques seraient bien moindres.</p> <p>J'espère sincèrement que les avis des opposants à ce projet seront pris en compte au même titre que ceux des partisans et des industriels du nucléaire, qui disposent malheureusement d'une influence bien plus grande.</p> <p>L'avis de la population locale devrait, selon toute vraisemblance, primer sur la volonté d'industriels déconnectés de notre territoire.</p> <p>Je vous remercie pour l'attention que vous porterez à ma contribution et vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de mes salutations respectueuses.</p>
281	Web	17/06/2023 13:45	NATHALIE LECONTE	Je suis contre ce projet THOR qui est une menace pour l'environnement
282	Web	17/06/2023 14:14	jaulin Alexandre	<p>Non au projet TDN sur Narbonne .</p> <p>Comment faire un tel projet dans une région où l'on veut développer le bio.</p> <p>Soit disant la région où l'on a le plus de vignes bio , Narbonne n'est donc pas intéressée par l'écologie ?</p> <p>En tous cas aucune confiance dans le soit disant non impact sur la population, la faune ou la flore .</p> <p>Avis défavorable pour moi et la famille .</p>
283	Web	17/06/2023 14:21	Claire Julie Coulombea u	<p>Je suis défavorable au projet des cheminées TDN .</p> <p>Narbonne est sous le vent , très habitée et très touristiques .</p> <p>Voulez vous faire fuir tous ces habitants ? Tuer l'agriculture et le tourisme .</p> <p>Qui a confiance dans le non rejet de déchets ??</p> <p>Je suis défavorable au projet .</p>
284	Web	17/06/2023 14:34	Picard Jocelyne	<p>En soutien aux habitants de l'agglomération narbonnaise refusant ce projet TDN qui constitue une grave menace pour leur santé, je m'oppose vivement à ce projet, d'autant plus que la mise en conformité de la procédure n'apporte aucune modification à son contenu.</p> <p>Les polluants chimiques et radioactifs rejetés dans l'atmosphère par l'incinérateur TDN ont été insuffisamment étudiés pour déterminer leur impact sur la santé des populations, de même que les résidus de combustion qui les accompagnent tels que des particules fines, des dioxines etc...</p> <p>A l'heure où l'on ne cesse de nous alerter sur les émissions de CO2, la rareté de l'eau disponible, les économies d'énergie etc, quel crédit peut-on accorder à un traitement d'incinération des effluents liquides dans un four alimenté au charbon selon un procédé consommant des quantités excessives d'eau, d'électricité, de gaz naturels et de réactifs chimiques (hydrogène, oxygène, azote, argile...)</p> <p>Ne doit-on pas considérer ce procédé TDN comme obsolète par l'utilisation de ces chaudières à gaz nécessaires à la production de vapeur d'eau dans le traitement des effluents, à l'heure où le gouvernement s'est prononcé pour l'abandon des chaudières à gaz et au fioul.</p> <p>Enfin, le procédé TDN n'a jamais fait ses preuves pour traiter industriellement le type de déchets produits par Orano-Malvézy et je pense qu'utiliser ce procédé au mépris des populations, c'est les prendre pour des cobayes alors qu'il serait temps d'appliquer un salutaire principe de précaution dans l'abandon pur et simple de ce projet.</p>
285	Web	17/06/2023 15:07	picard didier	je suis totalement opposé projet de construction d'un incinérateur sur le site nucléaire d'Orano-Malvesi

286	Web	17/06/2023 15:12	Anonyme	Je suis opposée au projet, sa technologie est obsolète et présente trop de risques écologiques pour l'environnement, les sols et l'eau ainsi que pour la population voisine narbonnaise dont je fait partie. Anne
287	Web	17/06/2023 15:13	Anonyme	Je suis opposée au projet, sa technologie est obsolète et présente trop de risques écologiques pour l'environnement, les sols et l'eau ainsi que pour la population voisine narbonnaise dont je fait partie. Anne
288	Web	17/06/2023 15:23	cros pierre	pas d'usine de ce type à proximité d'une ville de 55000 habitants
289	Web	17/06/2023 15:25	Anonyme	Je suis formellement contre le projet TDN de malvezi car le procédé n'est pas au point .
290	Web	17/06/2023 15:29	Dr Lefevre Chantal	En ce qui concerne l'impact de ce projet sur la santé de la population à cause des rejets atmosphériques et de la radio activité , pour estimer l'excès de risque auquel la population sera soumise il faudrait avoir connaissance de son état de santé actuel .Il serait donc indispensable de mettre en place , avant la mise en service du projet, un registre des cancers pour la partie cancérologie des pathologies, et de rechercher la fréquence des pathologies liées aux rejets atmosphériques et celles liées à la présence des métaux.
291	Web	17/06/2023 15:42	Anonyme	Habitant a quelques km du site je suis totalement opposé au développement de ce complexe , a toute pollution inévitable atmosphérique chimique et radioactive . Procédé qui n a pas fait des preuves . On est pas des cobayes

292	Web	17/06/2023 16:20	Roger Marie-luce	<p>"Le présent document constitue mon avis défavorable à la régularisation de l'arrêté d'autorisation du projet TDN délivré par le préfet de l'Aude le 8 novembre 2017 pour notamment les deux motifs suivants.</p> <p>Sur l'absence de justification actualisée de la mise en œuvre du procédé THOR au regard des difficultés rencontrées dans sa tentative de mise en œuvre aux Etats Unis.</p> <p>Dans son avis n° 2023APO51 du 6 avril 2023 relatif à la création d'une installation de traitement des nitrates (TDN) à Narbonne, la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) a recommandé à Orano de « justifier la mise en œuvre du projet et les bénéfices attendus au regard de la situation actuelle ».</p> <p>Dans sa réponse, Orano se borne à renvoyer vers sa même note technique « Solutions alternatives à THOR pour TDN » produite du 07 décembre 2016 et vers le même rapport et de M. Bernier de 2017.</p> <p>La note technique fait reposer le choix du procédé THOR sur des éléments non justifiés et déjà anciens (2008) d'utilisation de ce procédé dans deux installations de l'industrie nucléaire civile américaine d'Idaho Falls et d'Erwin.</p> <p>Or, ces éléments sont datés et ne tiennent nullement compte des retours d'expérience des essais d'application du procédé THOR aux Etats-Unis.</p> <p>En réalité, il ressort d'un rapport GAO produit en 2019 par des instances publiques des Etats-Unis et de plusieurs articles récents de la presse scientifique américaine (le Post Register) que ce procédé THOR commercialisé par Studsvik pose de sérieuses difficultés de mise en œuvre et n'a pas fait ses preuves sur des traitement d'effluents nitrates radioactifs ni à Erwin (qui ne traite pas des effluents similaires) ni à Idaho (qui n'a jamais encore pu fonctionner en raison d'une succession ininterrompue de pannes et de colmatage).</p> <p>Sept 2019 : Report GAO-19-494 NUCLEAR WASTE CLEANUP DOE Faces Project Management and Disposal Challenges with High-Level Waste at Idaho National Laboratory      Juin 2021 : Post Register, Jacobs group Idaho Environmental Coalition wins cleanup project By John Roark 21 06 2021      Avril 2023 : <a href="https://www.postregister.com/business/radioactive-liquid-waste-begins-conversion-process-at-idaho-waste-treatment-facility/article_b3795168-dc98-11ed-a144-87805d1c4985.html">https://www.postregister.com/business/radioactive-liquid-waste-begins-conversion-process-at-idaho-waste-treatment-facility/article_b3795168-dc98-11ed-a144-87805d1c4985.html</a></p> <p>Il en ressort que le choix technique du procédé THOR par la société Orano Cycle repose sur une appréciation datée du fonctionnement des installations d'Erwin et d'Idaho aux Etats-Unis.</p> <p>En particulier, l'installation la plus proche de celle projetée à Malvés, soit celle d'ITWU (TDN) à Idaho, vient seulement d'entrer en fonctionnement et devrait mettre entre trois et sept ans pour traiter 900 000 Gallons soit 4 091 m3 étant observé que cette opération a été lancée depuis 2017 avec une construction initiée en 2007 et que l'exploitation doit être régulièrement interrompue afin de réaliser des opérations de maintenance après le traitement de 300.000 gallons (soit +/- 1363 m3,) suite à la présence de colmatage du système par des résidus de traitements.</p> <p>La société Orano Cycle n'a donc pas répondu à la recommandation de la MRAe du 6 avril 2023 en renvoyant à sa note technique de 7 décembre 2016 qui est ancienne et passe sous silence les très grandes difficultés rencontrées par l'opérateur américain dans la mise en oeuvre du procédé THOR de Studsvik alors qu'elles sont désormais bien connues et ne sont pas surmontées à ce jour.</p> <p>En conséquence, le choix du procédé THOR comme meilleure solution technique envisageable a été effectué en 2008 sur le fondement d'essais à l'échelle pilote n'ayant pas permis de vérifier la faisabilité pour le traitement des effluents des lagunes de Malvés.</p> <p>De plus comme l'indique à juste titre la MRAe dans son avis du 6 avril 2023, « dans un contexte de changement climatique, la MRAe recommande de proposer des solutions visant à réduire les besoins énergétiques et les émissions de GES du projet voire proposer des solutions alternatives moins énergivores et émettrices de GES permettant de traiter les effluents nitrates, les technologies disponibles ayant pu évoluer depuis 2016. »</p> <p>Par conséquent, le dossier comprend toujours des informations gravement lacunaires sur la justification du projet et sur les bénéfices attendus du procédé THOR retenu au regard de la situation actuelle.</p>
-----	-----	---------------------	------------------	--

293	Web	17/06/2023 16:25	Anonyme	Défavorable à ce projet. Riques industriels trop importants et trop proche de la ville de Narbonne avec les vents dominants. Le process n'est pas maîtrisé.
294	Web	17/06/2023 16:27	Anonyme	Défavorable à ce projet. Riques industriels trop importants et trop proche de la ville de Narbonne avec les vents dominants. Le process n'est pas maîtrisé.
295	Web	17/06/2023 16:38	Anonyme	Nous sommes scandalisés et nous craignons une pollution massive de la zone autour de Narbonne, avec de graves conséquences. Nous nous opposons à ces rejets dangereux, en espérant que le plus grand nombre sera contre.
296	Web	17/06/2023 17:11	Andrieu	Je ne suis pas d'accord avec ce projet car les mises en garde des spécialistes du sujet n'ont pas été entendues. Nous n'avons aucune garantie et le délai imposé pour l'enquête est vraiment trop trop court. C' précipité...
297	Web	17/06/2023 17:28	Anonyme	Inconvénients Malvesi : Le four à très haute température qui doit brûler 350.000 m3 d'effluents liquides stockés depuis 1959 sur le site d'Orano va rejeter dans l'atmosphère sous les vents dominants, aux portes de Narbonne, des millions de m3 de fumées toxiques, ce qui va entraîner de très graves conséquences : une perte d'attractivité pour le tourisme, une pollution de la faune, de la flore locale et des cours d'eau, des soucis de santé chez l'Homme (maladies respiratoires, etc), ainsi que des conséquences économiques désastreuses pour la viticulture, par une contamination passive de l'environnement dans l'axe des vents dominants.
298	Web	17/06/2023 17:29	Anonyme	Je suis totalement contre ce projet. Nous ne connaissons pas tous les risques. L'enquête publique est précipité en terme de délai.
299	Web	17/06/2023 17:30	Anonyme	Inconvénients Malvesi : Le four à très haute température qui doit brûler 350.000 m3 d'effluents liquides stockés depuis 1959 sur le site d'Orano va rejeter dans l'atmosphère sous les vents dominants, aux portes de Narbonne, des millions de m3 de fumées toxiques, ce qui va entraîner de très graves conséquences : une perte d'attractivité pour le tourisme, une pollution de la faune, de la flore locale et des cours d'eau, des soucis de santé chez l'Homme (maladies respiratoires, etc), ainsi que des conséquences économiques désastreuses pour la viticulture, par une contamination passive de l'environnement dans l'axe des vents dominants.
300	Web	17/06/2023 17:55	Anonyme	D'abord je voudrais féliciter l'association rubrésus sans laquelle cette nouvelle enquête publique n'aurait jamais eu lieu. Bravo pour votre combat de longue haleine qui ressemblait au pot de terre contre le pot de fer! Merci pour votre pugnacité et votre volonté et courage indéniables. Bien entendu vous avez compris Monsieur le Commissaire enquêteur que mon avis va être défavorable. Je ne vais pas reprendre l'ensemble des éléments qui sont très bien exposés par beaucoup d'intervenants et je résumerai mon avis défavorable sur 3 points essentiels : 1 Mise en place d'un incinérateur, même si cela n'est pas exprimé ainsi. Incinérateur équivalent à celui de Lunel pour le traitement des ordures ménagères. Les conséquences sur le plan de la santé pour les populations ne sont pas indéniables et reconnues dans de nombreuses études. 2 Déplacement d'une pollution liquide très chargée en nitrate (800g/L) ou de nombreuses traces d'éléments radio actifs sont présents, en pollution gazeuse. C'est à dire que des polluants chimiques dus aux fortes températures utilisées pour détruire les nitrates vont être rejetés dans l'atmosphère. Pire pour les populations vivant aux alentours de l'usine, car c'est une pollution quasiment invisible si ce n'est les problèmes de santé engendrés. 3 Ce procédé utilise une consommation d'eau et d'énergie fossile, comme le charbon inconcevable de nos jours. Alors que nous devons tout mettre en oeuvre pour lutter contre les émissions de CO2, ce process est incompatible avec la réalité écologique d'aujourd'hui. Concernant la consommation d'eau, je ne m'étendrai pas, tout le monde connaît maintenant la situation hydrologique de la région et du pays. L'incompatibilité de TDN avec cette ressource me paraît aussi évidente.
301	Web	17/06/2023 18:11	Jean-michel	Je suis favorable au projet. Il faut que la Comurex traite ses lagunes.
302	Web	17/06/2023 19:06	Moineau	Je m'oppose à ce projet mortifère car j'aime trop Narbonne pour laisser faire et me taire... Me faudra t-il déménager dans les Corbières, comme d'autres l'ont déjà fait, pour me soustraire aux fumées nocives et potentiellement cancérigènes ??? Ce serait un déchirement ! Je ne veux même pas l'envisager... Je veux vivre à Narbonne sans cette épée de Damoclès au-dessus de ma tête. J'ai choisi Narbonne (ou bien est-ce elle qui m'a choisie ???) il y a 7 ans et demi et je compte bien y mourir, mais de mort naturelle !
303	Web	17/06/2023 19:30	Jaulin Daniele	Face à un projet aussi important et aussi dangereux pourquoi ne demande t on pas à la population concernée ce qu'elle en pense? Que font les représentants que nous avons élus ? D.Jaulin
304	Web	17/06/2023 19:41	Magnien Jean Philippe	Je suis absolument contre ce projet. Il y en a marre de la pollution à grande échelle
305	Web	17/06/2023 20:46	DELAGE Dominique	Ce procédé devrait résorber un passif des bassins d'Orano Malvesi . Pourquoi ne pas faire confiance aux études de l'exploitant? D'autant que l'état met en œuvre des contrôles sur les rejets de toute exploitation du site par l'intermédiaire de laboratoires indépendants. Bien sûr que des associations peuvent avoir des observations à formuler et aider de ce fait à la conception du projet Mais je ne suis pas pour des organisations radicalement opposées qui veulent saboter un bassin d'emplois industriel nécessaire pour une énergie décarbonnée française.  Je souhaite que ce projet aboutisse dans un contexte de tension énergétique internationale
306	Web	17/06/2023 21:00	Anonyme	Dans la presse je suis dépité de lire certains propos. On peut être écologiste , d'ailleurs ne le sommes nous pas tous? Mais inconsistant dans le discours. Ce combat sombre dans la démagogie. J'entends qu'Orano installe un incinérateur, c'est un Oxydeur thermique (merci de lire la différence). Il faudrait un minimum de notions d'ingénierie des procédés ? Les analyseurs en ligne redondant arrêtent l'équipement au moindre dépassement de rejets ils sont contrôlés par des organismes habilités qui ne répondent qu'au services de l'état. Bien d'autres sécurités mises en œuvre remontent dans un système numérique de contrôle commande ( pression, température...) qui régule et sécurise un ensemble .Je respecte les idées divergentes il faudrait qu'il en soit de même pour tous et bannir cet intégrisme malheureusement courant actuellement dans notre pays .Ce projet valorise le site et le savoir des 500 salariés qui œuvrent au quotidien. Pensez vous que les 500 salariés qui sont en première ligne soient suicidaires! Bravo à l'industrie française de relever la tête et à Orano qui produit de l'énergie décarbonatée.

307	Web	17/06/2023 23:38	Anonyme	Je suis opposé a ce projet il ne me semble pas clair et très difficile à comprendre.
308	Web	17/06/2023 23:39	Anonyme	Je suis opposé a ce projet il ne me semble pas clair et très difficile à comprendre.
309	Web	18/06/2023 00:07	Anonyme	Je suis contre cette société, de nos jours, avec les moyens qu'on a, on se doit de respecter notre planète, notre faune et flore ainsi que ns mêmes pr l'avenir de nos enfants.
310	Web	18/06/2023 00:23	Anonyme	Je suis favorable à ce projet pour plusieurs raisons: - ce site a beaucoup investi ces dernières années pour moderniser ses installations, réduire ses rejets, réduire ses consommations. Passer de pres de 500000 tonnes d'émissions de GES/an à moins de 30000 tonnes/an en 15 ans c'est remarquable. Grâce à ses investissements, il contribue à la baisse des émissions de GES en Occitanie. Ce serait plutôt un exemple à suivre. Il a changé certaines des technologies qu'il utilise pour cela. - ce site a aussi un passé lointain, fruit de l'histoire. Des la fin des années 90, début des années 2000 ce site a cherché des solutions pour traiter les effluents qui se trouvent dans ses bassins historiques. Plus de 20 ans de recherche, des investissements lourds , plusieurs solutions étudiées et une solution reconnue aussi par des experts mandatés par les autorités. Certes il peut toujours y avoir dans le futur de meilleures solutions mais dans combien d'années ? On peut comprendre et respecter les avis contraires mais il faut rester sur des faits. N'est il pas preferable que l'on traite ces bassins aujourd'hui cela permettra de traiter ces effluents et supprimer les bassins à terme.
311	Web	18/06/2023 01:07	Anonyme	Narbonne serait une super ville s il n y avait pas cette usine Orano Malvaisie...verru pour le paysage, dangereuse pour la population, et les nouveaux projets de traitement des nitrates une abomination!! Tous les Narbonnais devraient par curiosité passer devant le site qui est tout proche de la ville !! ils seront horrifiés!! Le maire aurait dû réagir avant!!!il doit tout faire pour que l usine ne s agrandisse pas...voir que l usine déménage!!! Narbonne ne peut être une belle ville touristique et avoir aussi près un site aussi dangereux...et qui souhaite en plus prochainement incinérer ses déchets!!
312	Web	18/06/2023 01:21	Anonyme	Je trouve ce projet extrêmement dangereux pour la population et pour l'économie locale, c'est une véritable épée de damocles suspendue au dessus de nos têtes. Je souhaite donc que ce projet soit abandonné conformément au souhait des élus de la population.
313	Web	18/06/2023 06:12	Willy bourdon	Je suis triste de voir tout les pseudos scientifiques donner un avis aussi tranché sur ce sujet L'usine était là bien avant bcp de ces habitants Ça me fait penser au touriste qui viennent s'installer dans nos campagne et demande la mise à mort de mon Coq. La méconnaissance assortie à la désinformation. Ce n'est pas faute d'organiser des réunions publique d'information mais peux de riverains viennent s y informer et échanger avec des spécialistes reconnus Dommage
314	Web	18/06/2023 06:42	Anonyme	Monsieur le commissaire enquêteur,  Le procédé TDN interroge quant à la gestion des déchets solides issus de la réduction des effluents liquides. Certains points n'ont pas été clairement explicités par le société Orano.  Le procédé TDN vise à réduire les effluents liquides radioactifs des 451 000m3 des bassins B7-B12. L'arrêté préfectoral du 08/11/2017 mentionne une réduction en volume d'un facteur de l'ordre de 3, soit théoriquement 150 000 m3 de déchets solides. Ils doivent être stockés en big bag pour séchage dans un entrepôt de 2800 m3 à Malvés.  1. Quels sont les niveaux de rayonnement radioactif alpha, beta et gamma (en msv/h) estimés par Orano pour un big-bag ?  2. Quelle est également l'estimation du rayonnement total maximal des big-bags entreposés par Orano auquel seront exposés les salariés, les riverains et les usagers de la route qui passent devant le site ?  3. Quelle est l'évaluation des risques faite par Orano en rapport avec cet entreposage, pour les salariés, les riverains et les usagers de la route qui passent devant le site ? Et au niveau des potentielles pollutions sol, air, eau ?  4. Quelles sont les mesures de sécurisation prises par Orano pour cet entreposage en rapport avec tous ces risques mentionnés à la question 3 ?  5. Combien de temps un big-bag restera-t-il sur le site et quelle quantité minimale sera en permanence sur site ? Et où seront ils stockés définitivement ?  6. Quels seront les moyens de transport utilisés pour déplacer ces big-bags vers le site définitif de stockage ? A quelle fréquence, suivant quelle quantité ?  7. A quelles valeurs de rayonnement et risques pour la santé les usagers de ces mêmes transports seront ils exposés ?  8. A quelles valeurs de rayonnement et risques pour la santé les usagers de ces mêmes transports seront ils exposés en cas d'accident ?
315	Web	18/06/2023 07:34	Anonyme	Nous ne sommes pas dans un désert, ni dans des couches terrestres profondes et hermétiques, non: nous sommes dans un territoire riche en faune et flore, un territoire parcouru pas les vents et les eaux irrigant des villes et villages et étangs, un territoire qui nourrit ses habitants en productions maraîchères et autres. Respectons cela. Arrêtons l'opacité qui entoure la filière de traitement des déchets radioactifs. Suspendons toute extension de ces activités. Ne mettons plus en péril cette région ni son futur.
316	Web	18/06/2023 07:42	Anonyme	Je suis contre ce projet qui met en danger la nature environnante et les habitants de l'agglomération..

317	Web	18/06/2023 07:52	Anonyme	Je souhaite voter contre j'imagine même pas l'intact que ça sur notre nature et sur nous
318	Web	18/06/2023 08:03	LACLEMENC E	JE PENSES QUE DANS LA SITUATION ACTUELLE, IL FAUT INSISTER SUR LA DEMANDE DE REDUCTION DE L'UTILISATION DE L'EAU. AUSSI REDUIRE LES BESOINS ENERGETIQUES. LA SOCIETE ORANO SE VEND BIEN DANS SA PRESENTATION, MAIS AVOIR LE POURCENTAGE LE PLUS ELEVE DES EMISSIONS DE GES INDUSTRIELLES DE L'AUDE, DOIT POSER QUESTION. IL FAUT COMME DEMANDE DANS LE RAPPORT, SI LE PERMIS EST OBTENU, TRAVAILLER SUR LA NON VISIBILITE DU SITE DEPUIS L'OPPIDUM ET MEME POUR LES PROCHES DU SITE VOILA MA CONTRIBUTION APRES LECTURE DES RECOMMANDATIONS DE LA MISSIO REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE
319	Web	18/06/2023 08:25	Grare Aure	Je suis contre le projet TDN Thor, aucune installation à risque ne doit être construite sans une étude indépendante par un organisme compétent en prenant le temps qu'il faut. On ne doit prendre aucun risque avec la santé des populations.
320	Web	18/06/2023 08:34	Marty Brice	Je vote contre ce projet de retraitement des nitrates. Ces futures installations à base d'incinérateur ne peuvent pas se créer à 3 km à vol d'oiseau du centre ville de Narbonne, 3,5 km de Moussan, 4 km de Cuxac d'Aude, 5,2 km de Marcorignan, 6 km de Saint Marcel, 6km de Salleles pour ne citer que les plus proches. Sans faire la guerre au nucléaire dont nous avons besoin, ce procédé n'a pas d'équivalent, je ne fais pas confiance aux données du professionnel sur les teneurs chimiques des émanations de fumées rejetées dans le bassin du narbonnais, ainsi que des résultats des mesures prévues dans les années prochaines, déjà que nous supportons la présence du carrefour autoroutier. Pourquoi ne pas faire le débat sur la présence d'une telle usine si proche d'un bassin de population aussi important? Ne pas trouver une solution pour un retraitement sans incinération? Je comprends l'impact économique qui en résulte mais ne pourrions nous pas débattre d'une priorité plus santé publique?!? L'argent ne fait pas le bonheur, la santé oui.
321	Web	18/06/2023 09:04	Anonyme	Moi et toute ma famille : nous sommes contre le projet d,Ornano -Malvesi d'agrandir leur site industriel avec une installation obsolète. Les très mauvaises expériences aux Etats Unis avec cette installation . TDN serait une grande catastrophe, proximité d'un site classé,pour les gens qui habitent autour, l'économie et le tourisme.
322	Web	18/06/2023 09:49	Anonyme	Je trouve honteux en 2023 que l on puisse autoriser de tels saccages écologiques. Je suis opposée à ce projet pour le bien être de tous et surtout des générations futures.
323	Web	18/06/2023 10:07	Voyau Agasse Armelle	Mon avis est défavorable pour le projet TDN sur le site d Orano Malvesi. Je déplore le manque d information aux populations pour un sujet aussi complexe. Nous ne comprendrions pas toute la technique peut-être, mais l engagement d Orano de simplement cacher avec du joli végétal m alerte. Grand merci aux associations et ingénieurs (Rubresus et coll) qui transmettent leur travail si précieux pour aider à la compréhension des enjeux si important pour notre territoire ! Alors non pour un projet de pollution de l air et de consommation d eau.
324	Web	18/06/2023 10:07	Michel	Le mémoire en réponse à l'avis de la MRAE fourni par Orano appelle beaucoup de questions.  L'annexe 3 présente notamment des calculs de risques pour lesquels il n'y a aucune explication détaillée sur les chiffres avancés,la méthode employée, les formules amenant à ces résultats.  Les documents de 2016 ne sont même pas corrigés sur les approximations de l'IWTU à Idaho Falls.  Le rapport ne fait même pas mention du GAO Cours des comptes du Sénat Américain qui épingle le procédé IWTU et son coût faramineux,1 milliard d'euros pour le contribuable américain.  Le mémoire en réponse d'Orano donne également des montants financiers sur des investissements en R&D mais aucun détail comptable des études engagées, des bureaux d'études mandatés, des livrables...  L'exercice de transparence auquel l'industriel se livre se confronte à la longue tradition du secret entourant le nucléaire français, de ce fait, cette enquête publique est entachée par des informations tronquées, approximatives et non actualisées qui ne permettent pas au citoyen d'apprécier la véritable dimension du procédé experimental que souhaite construire Orano à 1 km du centre-ville de Narbonne.
325	Web	18/06/2023 10:13	Anonyme	Mon avis est défavorable pour le projet TDN sur le site d Orano Malvesi. Je déplore le manque d information aux populations pour un sujet aussi complexe et important.
326	Web	18/06/2023 10:30	DB	La France ne peut vivre que du tourisme et de viticulture, elle a besoin d'industries et d'indépendance énergétique puisqu'elle ne possède quasi aucune richesse dans son sous-sol. L'usine de Malvesi a beaucoup progressé en terme de rejets (air, eau). Les salariés de cette usine sont les premiers à vivre dans notre magnifique région. Je fais confiance à cet industriel et à la DREAL qui vérifieront que comme les études le disent, ce projet n'a pas d'impact sur notre santé et notre environnement.
327	Web	18/06/2023 10:44	Anonyme	Je donne un avis défavorable à la régularisation de l'arrêté d'autorisation du projet TDN chez Orano Malvézy délivré par le Préfet de l'Aude le 8 novembre 2017. Un procédé qui ne marche pas aux Etats Unis et que l'on veut nous imposer à Narbonne. STOP A UN ORANO PRET A TOUT POUR NUIRE A NOTRE SANTE !!!!
328	Web	18/06/2023 11:12	Anonyme	Non, c'est non !  L'industriel doit revoir sa copie.  L'incurie de soixante ans d'exploitation ne doit pas avoir pour suite ce projet trop dangereux et gourmand en ressources et en énergie.

329	Web	18/06/2023 11:15	HATZFELD Marc	Les risques évoqués dans les attendus de l'enquête préliminaire surrogèrent - qu'ils concernent des populations dépassant largement les trois communes citées, - que leur technicité impose un débat contradictoire qui permette d'entendre en public différents points de vue argumentés. - que le temps d'enquête limité à quinze jours est dérisoire au regard du problème posé
330	Web	18/06/2023 11:30	Laurence	Je suis contre
331	Web	18/06/2023 11:54	Anonyme	Je ne comprends pas le but de ce Mr. Hurtado, qui nous explique que le procédé que veut mettre en place le groupe Orano est obsolète et inefficace. Apparemment il préfère que les déchets nitrates soient stockés dans les bassins de rétention, qui est un procédé bien plus ancien et à l'air libre. De plus l'article précise qu'Orano chimie enrichissement, enrichie justement l'uranium, ce qui est vrai..... mais pas à Narbonne !!!!! Sur le site de Malvezy, l'uranium naturel est transformé en UF4 (pas plus radioactif que U nat), et l'enrichissement se fait sur le site de Pierrelatte où il devient UF6 et donc enrichi, pour ensuite être mis en crayon pour les réacteur à Romans sur Isère. Voilà pour l'explication..... Mr. Hurtado, veuillez simplement dire sans détours que vous êtes contre le nucléaire, plutôt que de faire peur aux gens qui ne connaissent pas le domaine.
332	Web	18/06/2023 12:44	Anonyme	Je suis inquiète des impacts que ce site industriel peut avoir sur les populations vivant autour, sur l'air et les sols. J'aimerais plus de transparence et de communication de la part d'Orano.
333	Web	18/06/2023 14:04	Anonyme	Nous ne voulons pas d'un incinérateur qui contribuera à polluer notre environnement. Laissez nos enfants grandir en paix dans un monde le moins souillé possible. Trouvez d'autres moyens ! Nos ingénieurs et nos scientifiques ne sont ils pas les meilleurs ?
334	Web	18/06/2023 14:37	Roque Emilie	Non au TDN et à tout autre action apportant de la pollution
335	Web	18/06/2023 15:02	Marie-Pierre FROMENT	Les rejets atmosphériques produits par l'incinérateur T D N dispersent des polluants chimiques et radioactifs qui sont insuffisamment étudiés quant à leur impact sur la santé des populations. A ces rejets sont associés des polluants de combustion (dioxines, particules fines, etc....) Les effluents liquides contenus dans les bassins d'Orano-Malvézi seront incinérés dans un four alimenté au charbon, émetteur important de CO <sup>2</sup> , et selon un procédé consommant des quantités excessives d'eau, d'électricité, de gaz naturel et de réactifs chimiques (hydrogène, oxygène, azote, argile...) Le procédé TDN n'a jamais fonctionné industriellement pour traiter le type de déchets produits par Orano-Malvézi. Il est dangereux dans ces conditions d'expérimenter ce procédé sur le site de Malvézi situé au cœur de l'agglomération narbonnaise. Le procédé TDN est déjà obsolète avant son éventuelle mise en service. En plus du charbon nécessaire au fonctionnement du four incinérateur, il utilise des chaudières à gaz pour produire la vapeur d'eau nécessaire au traitement des effluents, alors même que le gouvernement s'est prononcé pour la fermeture des chaudières à gaz et à fioul. Le projet constitue une menace pour le développement économique global du narbonnais, notamment concernant la viticulture, l'agriculture, l'essor de la production bio, et le tourisme. De nombreuses personnes prévoient déjà de quitter Narbonne à leur retraite. D'autre refusent de s'y installer avec leur famille. Ce projet n'est pas conciliable avec la volonté pourtant clairement affichée de la ville, du département et de la région de s'engager pour une politique écologique. A plus large échelle, en acceptant le TDN sur notre territoire, nous cautionnons les conditions déplorables d'extraction du minerai uranifère : en Namibie et au Niger notamment, on assiste à une catastrophe sanitaire et environnementale permise par les failles de la réglementation, dont profite largement ORANO. Ce projet doit être rejeté car bientôt Narbonne ne sera plus tristement célèbre que pour être un des principaux centres de traitement du yellow cake mondial.
336	Web	18/06/2023 15:05	Anonyme	Contre ce projet Il fait préserver la nature et humain

337	Web	18/06/2023 15:05	LECRIVAIN	<p>Le présent document constitue mon avis défavorable à la régularisation de l'arrêté d'autorisation du projet TDN délivré par le préfet de l'Aude le 8 novembre 2017 pour notamment les deux motifs suivants.</p> <p>Sur l'absence de justification actualisée de la mise en œuvre du procédé THOR au regard des difficultés rencontrées dans sa tentative de mise en œuvre aux Etats Unis.</p> <p>Dans son avis n° 2023APO51 du 6 avril 2023 relatif à la création d'une installation de traitement des nitrates (TDN) à Narbonne, la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) a recommandé à Orano de « justifier la mise en œuvre du projet et les bénéfices attendus au regard de la situation actuelle ».</p> <p>Dans sa réponse, Orano se borne à renvoyer vers sa même note technique « Solutions alternatives à THOR pour TDN » produite du 07 décembre 2016 et vers le même rapport et de M. Bernier de 2017.</p> <p>La note technique fait reposer le choix du procédé THOR sur des éléments non justifiés et déjà anciens (2008) d'utilisation de ce procédé dans deux installations de l'industrie nucléaire civile américaine d'Idaho Falls et d'Erwin.</p> <p>Or, ces éléments sont datés et ne tiennent nullement compte des retours d'expérience des essais d'application du procédé THOR aux Etats-Unis.</p> <p>En réalité, il ressort d'un rapport GAO produit en 2019 par des instances publiques des Etats-Unis et de plusieurs articles récents de la presse scientifique américaine (le Post Register) que ce procédé THOR commercialisé par Studsvik pose de sérieuses difficultés de mise en œuvre et n'a pas fait ses preuves sur des traitement d'effluents nitrates radioactifs ni à Erwin (qui ne traite pas des effluents similaires) ni à Idaho (qui n'a jamais encore pu fonctionner en raison d'une succession ininterrompue de pannes et de colmatage).</p> <p>Sept 2019 : Report GAO-19-494 NUCLEAR WASTE CLEANUP DOE Faces Project Management and Disposal Challenges with High-Level Waste at Idaho National Laboratory      Juin 2021 : Post Register, Jacobs group Idaho Environmental Coalition wins cleanup project By John Roark 21 06 2021      Avril 2023 : <a href="https://www.postregister.com/business/radioactive-liquid-waste-begins-conversion-process-at-idaho-waste-treatment-facility/article_b3795168-dc98-11ed-a144-87805d1c4985.html">https://www.postregister.com/business/radioactive-liquid-waste-begins-conversion-process-at-idaho-waste-treatment-facility/article_b3795168-dc98-11ed-a144-87805d1c4985.html</a></p> <p>Il en ressort que le choix technique du procédé THOR par la société Orano Cycle repose sur une appréciation datée du fonctionnement des installations d'Erwin et d'Idaho aux Etats-Unis.</p> <p>En particulier, l'installation la plus proche de celle projetée à Malvés, soit celle d'ITWU (TDN) à Idaho, vient seulement d'entrer en fonctionnement et devrait mettre entre trois et sept ans pour traiter 900 000 Gallons soit 4 091 m3 étant observé que cette opération a été lancée depuis 2017 avec une construction initiée en 2007 et que l'exploitation doit être régulièrement interrompue afin de réaliser des opérations de maintenance après le traitement de 300.000 gallons (soit +/- 1363 m3,) suite à la présence de colmatage du système par des résidus de traitements.</p> <p>La société Orano Cycle n'a donc pas répondu à la recommandation de la MRAe du 6 avril 2023 en renvoyant à sa note technique de 7 décembre 2016 qui est ancienne et passe sous silence les très grandes difficultés rencontrées par l'opérateur américain dans la mise en oeuvre du procédé THOR de Studsvik alors qu'elles sont désormais bien connues et ne sont pas surmontées à ce jour.</p> <p>En conséquence, le choix du procédé THOR comme meilleure solution technique envisageable a été effectué en 2008 sur le fondement d'essais à l'échelle pilote n'ayant pas permis de vérifier la faisabilité pour le traitement des effluents des lagunes de Malvés.</p> <p>De plus comme l'indique à juste titre la MRAe dans son avis du 6 avril 2023, « dans un contexte de changement climatique, la MRAe recommande de proposer des solutions visant à réduire les besoins énergétiques et les émissions de GES du projet voire proposer des solutions alternatives moins énergivores et émettrices de GES permettant de traiter les effluents nitrates, les technologies disponibles ayant pu évoluer depuis 2016. »</p> <p>Par conséquent, le dossier comprend toujours des informations gravement lacunaires sur la justification du projet et sur les bénéfices attendus du procédé THOR retenu au regard de la situation actuelle.</p>
-----	-----	---------------------	-----------	---



338	Web	18/06/2023 16:33	Anonyme	<p>Monsieur le commissaire enquêteur, la mise en place du procédé TDN interroge quant à la pollution qu'il va générer ainsi que les émissions de gaz à effet de serre. Quelles réponses l'exploitant peut-il y apporter, sans faire des effets de manche avec d'autres statistiques ?</p> <p>En effet, pour réduire les effluents liquides radioactifs des bassins B7-B12, l'arrêté préfectoral du 08/11/2017 mentionne que le procédé TDN (avec sa cheminée de 30 mètres) augmentera de « 7.5 % le volume des émissions polluantes de l'usine. L'arrêté mentionne que certains éléments radioactifs (technétium) pourraient ne pas être fixés dans le déchet solide du procédé et que le fonctionnement de TDN augmentera de 41 % les GES (gaz à effet de serre) du site. L'arrêté ne mentionne aucune analyse à la cheminée de polluants pourtant bien présents (DEHP).</p> <p>1. Comment Orano compte-t-elle réduire le volume globale des émissions polluantes du site, actuellement de 160 000 m3/h (arrêté préfectoral), puisque le procédé TDN les augmentera de 7,5% ?</p> <p>2. Comment Orano a-t-elle-mesuré ou mesurera-t-elle les conséquences environnementales (pollution sol, air, végétation, cultures) de la dispersion des polluants par le procédé TDN ?</p> <p>3. Sur quelles bases Orano a-t-elle pu évaluer que ces risques environnementaux sont moindres que la dispersion actuelle d'éléments liquides des bassins (sous forme « d'embruns ») ?</p> <p>4. Le site participe par son activité au réchauffement climatique en émettant des gaz à effet de serre (GES). Selon l'arrêté préfectoral, il émet actuellement 71 250 tonnes équivalent Co2/an. TDN y rajoutera 30 000 teq CO2/an, soit plus de 100 000 Teq CO2/an. C'est la pollution annuelle en GES d'une ville de 14 000 habitants 24h/24h (pour les données moyenne Ademe : 7.14 teq Co2/an/hab en 2016) Comment Orano compte-t-elle réduire les émissions actuelles totales de GES du site, afin de rentrer dans les cycles vertueux des plans climat de ces dernières années (comme les accords de Paris), puisque le procédé TDN augmentera de 41 % les GES du site ?</p> <p>5. La cheminée d'évacuation de TDN de 30 mètres de haut a un débit de 12 000 m3/s, produisant une très forte dispersion géographique des fumées et une pollution aérienne d'ampleur. L'arrêté préfectoral mentionne 15 polluants dont l'uranium. Comment Orano a-t-elle-mesuré ou mesurera-t-elle l'impact sanitaire de cette pollution ? Quels sont les risques à long terme pour la santé des Narbonnais avec ces particules (d'uranium notamment), dispersées dans l'air ?</p> <p>6. L'arrêté préfectoral page 59 mentionne que "dans les 3 mois suivant la mise en service, l'exploitant fait analyser des échantillons (...) afin de s'assurer du blocage (...) du Technétium (radioélément) dans le déchet solide". Le Technétium est un élément radioactif d'une durée de vie de 211 000 ans. L'arrêté préfectoral permet d'attendre jusqu'à 3 mois avant la vérification, interrogeant le principe de précaution qui semble méprisé. Or, si le technétium n'est pas bloqué dans le déchet solide, où est-il donc passé ? A-t-il été évacué par la cheminée et donc sera-t-il respiré par la population (élément radioactif) ? Que fera l'exploitant avec le procédé TDN si le technétium n'est pas fixé ?</p> <p>7. L'arrêté préfectoral ne mentionne aucune mesure d'analyses, ni de valeurs plafond quant à des composés organiques volatiles et des perturbateurs endocriniens qui seront présents dans les fumées du procédé TDN. La cheminée de 30 mètres et les vents dominants amèneront les populations du Narbonnais à respirer les émissions de la cheminée. Ces particules dont les phtalates (comme le DEHP) sont connues pour leur toxicité, en particulier au niveau hépatique, pour la population générale, pour les nourrissons, touchant les femmes enceintes, et conduisant à des élévations de cancers du poumon. Comment Orano compte-t-elle empêcher l'émission de ces polluants dans l'air ? Comment compte-t-elle mesurer ces polluants en sortie de cheminée ? Comment Orano écartera-t-elle l'impact sanitaire de ces COV, phtalates et autres perturbateurs endocriniens émis par la cheminée du procédé TDN, auxquels l'usine expose les populations ?</p>
339	Web	18/06/2023 16:48	Anonyme	<p>L'utilisation du nucléaire civil n'apporte aucune indépendance énergétique à la France puisque le minerai d'uranium est importé du Niger, du Kazakhstan ou du Canada. A l'origine Narbonne a été choisie pour son soleil et ses vent, afin d'assurer l'évaporation de ces déchets nitrates radioactifs contenus dans ces bassins. Sauf que la réalité est que certains de ces bassins (ceux de l'INB, qui ne seront jamais vidés) ont servi de "poubelles" nucléaires avec des agissements contre tout éthique (plutonium déversés, uranium de retraitement). Que sait-on réellement de ce qu'il y a dans les autres bassins que TDN compte "traiter" ? Que sait-on réellement de la pollution des nappes phréatiques de tous ces bassins ? Que sait-on réellement des particules et autres produits, nucléides qui seront dispersés à la cheminée ? Tout ça pour obtenir un déchet solide, réduisant le volume de déchet à 2/3 seulement, au vu de la quantité d'énergie, de pollution, de ressources utilisées ? Et pour le stocker où ? Dans un lieu qui amènera inévitablement une pollution du sous-sol, puisque toutes les précautions prises ne suffiront pas face à l'activité radioactive longue de certains composants de ces déchets (plus de 200 000 ans ?) ? Pourquoi ne pas être honnête avec les populations et de les informer réellement, plutôt que de vendre des arguments qui masquent la réalité ?</p>

340	Web	18/06/2023 17:00	Anonyme	<p>Monsieur le commissaire enquêteur,</p> <p>L'exploitant doit répondre quant à la surconsommation des ressources induite par le procédé TDN. En effet, pour réduire les effluents liquides radioactifs des bassins B7-B12, l'arrêté préfectoral du 08/11/2017 mentionne que le procédé TDN augmentera de 25 % la consommation d'électricité du site et consommera 580 000 m3 d'eau par an. Tout cela pose plein de questions.</p> <p>1. Le procédé TDN est énergétivore : sa consommation cumulée d'électricité, charbon, gaz selon les données de l'arrêté préfectoral sera d'au moins 80 GW/h minimum. Cela correspond à la consommation annuelle d'électricité de 20 000 foyers (ou 44 000 habitants, données INSEE 2016 : taille moyenne d'un foyer français : 2,2 habitants) ou encore à la consommation électrique annuelle de 80% des Narbonnais (données EDF 2016 France : 5000 kw/h =&gt; conso moyenne par foyer en France).</p> <p>Comment l'usine compte-t-elle rendre ce procédé bien plus vertueux énergétiquement ?  Comment va-t-elle faire fonctionner le TDN en cas de restriction énergétique ?  Le fonctionnement du procédé TDN sera-t-il prioritaire (secteur nucléaire) en cas de coupure ou de black-out, le tout au détriment des besoins des populations ?</p> <p>2. La consommation annuelle du procédé TDN correspond à la consommation annuelle d'une ville de plus de 10 000 habitants (base données 2016 Ademe, 120 m3 /an conso foyer en France). Pourquoi l'usine aura-t-elle besoin de toute cette eau, alors que le procédé doit réduire des déchets liquides ?  A l'heure des restrictions en eau, le procédé TDN sera-t-il prioritaire sur la consommation des ménages, des agriculteurs et des viticulteurs en cas de pénurie ?  Comment l'usine fera-t-elle fonctionner son procédé en cas de pénurie et de sécheresse généralisées et répétées ?</p>
341	Web	18/06/2023 17:04	Anonyme	<p>Monsieur le commissaire enquêteur,</p> <p>Je suis inquiet quant à certains risques majeurs évoqués par le Professeur Yves Lenoir, devant un Conseil municipal extraordinaire à Narbonne le 6 avril 2017. Il a indiqué que le procédé TDN possèdera un réacteur à hydrogène. Selon lui, l'accident majeur maximum serait son explosion, qui provoquerait une onde de choc supersonique, comme celle qui a soulevé une plaque de 1200 tonnes à Tchernobyl. (source : Professeur Yves Lenoir, Conseil municipal extraordinaire à Narbonne le 6 avril 2017).</p> <p>J'aimerais savoir quelles sont les mesures prises par Orano pour parer ce risque majeur.</p>
342	Web	18/06/2023 17:13	SPIELMANN Anne	<p>Ce projet de TDN ne répond pas à la demande de traitement des déchets nombreux et dangereux de ce site de manière satisfaisante.  C'est un procédé expérimental (qui semble ne pas très bien fonctionner dans le seul site Étasunien qui l'utilise), gourmand en ressources, cher...  Quid, de plus, des 30 000 tonnes équivalent CO2 de Gaz à effet de serre produits par ce procédé, alourdis par les transports des bigs bags de déchets par camion vers la Haute Marne.</p> <p>Et puis il semblerait que cette non-solution serait également un prétexte pour relancer et même démultiplier la production jusqu'à 21 000 tonnes d'UF4 par an. Cette stratégie dangereuse risque de nuire plus gravement encore à la santé de la population narbonnaise et à son environnement.</p> <p>Je suis certaine que la première mesure à prendre est d'arrêter ou limiter la production à Malveysy, seul préalable raisonnable à la gestion des effluents radioactifs nitrates, pour laquelle des alternatives à TDN existent, plus fiables, moins expérimentales, moins coûteuses à tous niveaux.</p> <p>Le nucléaire n'est pas écologique.  Arrêtons cette folie !</p>
343	Web	18/06/2023 17:15	Serre Pascal	<p>Riverain de l'usine , en 2016,lors de la première enquête publique où nous étions cinq participants, le commissaire enquêteur m'avait expliqué que le seul rejet du projet TDN serait de la vapeur d'eau. Je n'avais parlé alors que de la nuisance visuelle de cette nouvelle construction et ne m'étais pas prononcé sur le projet lui même .Heureusement André Borjes président de l'association Rubresus, à partir de ses connaissances en chimie,a su alerter la population narbonnaise des dangers des rejets de la cheminée du projet TDN ( en s'appuyant sur les chiffres officiels publiés par Orano sur ce projet)</p> <p>Je donne un avis défavorable au projet TDN</p>
344	Web	18/06/2023 17:15	Christiane	<p>je suis contre le projet TDN-THOR sur l'usine de Malveysy. Il n'y a pas assez d'études réalisées sur les conséquences d'un tel procédé. Les enjeux sont trop importants pour tester et voir par la suite les conséquences sur la population</p>
345	Web	18/06/2023 17:17	Anonyme	<p>NON À TDN !!!  Pour notre santé, notre environnement, notre futur et notre planète !</p>
346	Web	18/06/2023 17:18	Anonyme	<p>NON À TDN !!!  Pour notre santé, notre environnement, notre futur et notre planète !</p>
347	Web	18/06/2023 17:20	Serre Pascal	<p>Riverain de l'usine , en 2016,lors de la première enquête publique où nous étions cinq participants, le commissaire enquêteur m'avait expliqué que le seul rejet du projet TDN serait de la vapeur d'eau. Je n'avais parlé alors que de la nuisance visuelle de cette nouvelle construction et ne m'étais pas prononcé sur le projet lui même .Heureusement André Borjes président de l'association Rubresus, à partir de ses connaissances en chimie,a su alerter la population narbonnaise des dangers des rejets de la cheminée du projet TDN ( en s'appuyant sur les chiffres officiels publiés par Orano sur ce projet)</p> <p>Je donne un avis défavorable au projet TDN</p>
348	Web	18/06/2023 17:26	Anonyme	<p>Les personnes qui déposent un avis doivent formuler clairement au début ou dans la conclusion de leur argumentaire:  "Je donne un avis défavorable (ou favorable) au projet". Sans quoi l'avis n'est pas comptabilisé</p>
349	Web	18/06/2023 18:08	Blis Corinne	<p>Visiblement c'est un danger pour notre santé et l'environnement.  Je suis contre</p>
350	Web	18/06/2023 18:09	dr vidal	<p>En tant que voisin immédiat du site nucléaire Orano classé Seveso je suis très inquiet de la construction de cette cheminée de 30 mètres de hauteur et des rejets dans l'atmosphère. Ce procédé n'a été utilisé qu'aux Etats Unis et sans succès.</p> <p>L'avenir est au renforcement d'un mix énergétique où les énergies renouvelables se développent pour pouvoir, le plus rapidement possible, rendre notre pays autonome et limiter l'impact environnemental. Nous devrions plutôt penser à démanteler le plus proprement possible les centrales nucléaires et continuer à chercher des solutions sécurisantes pour traiter les déchets actuels accumulés depuis des décennies sur un site inondable, sous lequel circulent des nappes phréatiques.</p>

351	Web	18/06/2023 18:17	Rodriguez Juan	Je suis résolument contre l'installation d'un TDN. Il existe d'autres options pour préserver la santé et l'environnement et je souhaite qu'ils soient tous envisagés sérieusement . Juan Rodriguez
352	Web	18/06/2023 18:20	GRANIER Guilhem	Je refuse l'aboutissement de ce projet THOR, qui favoriserait le côté finances, au dépourvu de la santé de la population et de l'environnement autour de l'usine ORANO.
353	Web	18/06/2023 18:33	Comte Philippe	Je suis consterné et surtout très angoissé par ce projet TDN qui se propose de brûler et de diffuser dans l'air de la Narbonnaise des effluents nitrates qui dorment depuis des années dans des bassins aux portes de Narbonne. Je ne peux croire que les pouvoirs publics laisseront faire un industriel qui se propose de brûler des résidus chimiques et de les diffuser au-dessus de nos têtes. Stocker de telles quantités de déchets nitrates aux portes de Narbonne était déjà en soit critiquable mais décider aujourd'hui de les brûler avec un système qui n'a pas fait ses preuves relèverait, au 21e siècle, d'une expérimentation criminelle. Et ce d'autant plus que ce système serait grand consommateur d'eau et d'énergie. Avec le changement climatique qui s'accélère, notamment dans notre région, ce serait une hérésie. De plus, force est de constater que les années ont passé et que l'urgence alléguée de vider les bassins était une contre-vérité. L'urgence est, non pas de brûler et d'ajouter de la pollution invisible à une pollution visible, mais d'une part de prendre le temps de trouver la bonne solution pour traiter les résidus des bassins et d'autre part de tout mettre en œuvre pour limiter le remplissage de ces bassins. Il me semble qu'autoriser aujourd'hui TDN constituerait une mise en péril non seulement des habitants de la Narbonnaise mais aussi de l'économie du tourisme et de la viticulture que le changement climatique a déjà commencé à ébranler. J'espère que cette enquête publique permettra au commissaire enquêteur qui portera une lourde responsabilité, d'ouvrir les yeux sur les risques que TDN fait peser sur notre santé et notre économie. Dépolluer les bassins de Malvesi oui, mais en prenant le temps de trouver une solution qui respectera l'environnement, les habitants et les visiteurs de la Narbonnaise.
354	Web	18/06/2023 18:54	ASSEMAT Louis	Si on ne peut pas refaire le passé et éviter de placer un tel site industriel si près d'une ville, au moins que l'on puisse ne pas rajouter du mal au mal, et que toutes les décisions dans la gestion de l'usine de Malvesi soient faites dorénavant avec le respect des habitants de Narbonne, c'est le moins que l'on puisse demander à ceux qui ont la responsabilité - directe ou indirecte, de définir les conditions environnementales nécessaires à une vie saine pour les générations actuelles et les nouvelles à venir.  Je suis arrivé à Narbonne en 2017 seulement, mais je crois avoir compris que la solution proposée par Orano présente de nombreux biais par rapport à la perspective d'un air enfin décontaminé de polluants et de particules, radioactives ou non, et cela pour de trop nombreuses années si cette démarche était validée.  En définitive, je garde l'espoir que le pire n'arrive pas et que la nature préservée dans le Parc de la Narbonnaise - si proche .. aussi de Narbonne - ne soit pas l'arbre qui cache la forêt de la réalité sanitaire de la ville, de ses habitants et visiteurs.
355	Web	18/06/2023 18:56	JEAN MICHEL	Je remercie l'association TCNA pour nous avoir apporté durant toutes ces années les informations nécessaires à la bonne compréhension du dossier TDN. Sur le site de TCNA, et de son enquête aux USA, il est indiqué que le procédé THOR TDN est utilisé à ERWIN dans le Tennessee pour traiter des résines échangeuses d'ions, dans cette petite commune américaine, le taux des cancers explose depuis plus d'une décennie, et si vous parlez anglais et que vous faites quelques recherches Google, vous verrez que les décès sont souvent des anciens employés de l'usine NFS (Nuclear Fuel Service), c'est aussi ce que met en évidence le petit film documentaire "acceptables limits" partagé par TCNA. Et cela sans parler de son frère jumeau, IWTU à Idaho Falls qui ne marche pas et qui est toujours en phase expérimentale douze ans après son lancement. Si ce délai de mise en route est le même à Narbonne, le réchauffement climatique aidant, nous courrons à la catastrophe dans la Narbonnaise, j'émet un AVIS DEFAVORABLE au projet de Orano Chimie Enrichissement.
356	Web	18/06/2023 18:57	Bagot Véronique	Ayant fait le choix de vivre dans cette belle région je ne comprends pas qui pourrait laisser faire un projet comme TDN. Cela me fait vraiment peur car si l'on pollue l'air que l'on respire dans Narbonne et autour de Narbonne je me fais du soucis non seulement pour ma santé, mais aussi pour celle de mes voisins et de tous les habitants aux alentours. N'y aurait-il pas un autre moyen de faire disparaître cette pollution liquide ? Comment imaginer élever des enfants, faire venir des touristes, faire du vin si une grande cheminée diffuse sur nous au gré du/des vent(s) toutes sortes de polluants ? Et qui et comment contrôler ce qui sortira de cette cheminée ? Franchement on ne peut pas laisser faire cela et je suis vraiment contre TDN.

357	Web	18/06/2023 19:11	Anonyme	<p>Monsieur le commissaire enquêteur,</p> <p>Je m'oppose à la réalisation de cet ensemble de TDN, car la mise en place de ce procédé va générer de nouvelles pollution et fortes émission de GES, une surconsommation des ressources, de nouveaux risques majeurs et une gestion très incertaine de nouveaux déchets solides créés par ce traitement. L'arrêté préfectoral et l'exploitant laisse sous silence de nombreux aspects et le principe de précaution est bafoué.</p> <p>1. Quels sont les niveaux de rayonnement annuels radioactif alpha, beta et gamma (en msv) estimés par Orano pour les déchets en big-bag issus du procédé TDN ? Quelle exposition pour les salariés, les riverains et les usagers de la route qui passent devant le site ? Pour ceux qui croiseront la route de ces déchets ?</p> <p>2. Avec un procédé TDN qui augmentera de 25 % la consommation d'électricité du site et qui consommera 580 000 m3 d'eau par an, comment Orano peut-il rendre ce procédé bien plus vertueux énergétiquement ? Comment l'usine fera-t-elle fonctionner le TDN en cas de restriction énergétique ? Le fonctionnement du procédé TDN sera-t-il prioritaire (secteur nucléaire) en cas de coupure ou de black-out, le tout au détriment des besoins des populations ?</p> <p>3. Avec un procédé TDN (avec sa cheminée de 30 mètres) qui augmentera de 7.5 % du volume des émissions polluantes de l'usine et certains éléments radioactifs (technétium) qui pourraient ne pas être fixés dans le déchet solide, comment Orano réduira-t-elle le volume globale des émissions polluantes du site, actuellement de 160 000 m3/h (arrêté préfectoral), puisque le procédé TDN les augmentera de 7,5% ? Comment Orano a-t-elle mesuré ou mesurera-t-elle les conséquences environnementales (pollution sol, air, végétation, culture) de la dispersion des polluants par le procédé TDN ? Comment Orano a-t-elle pu évaluer que ces risques environnementaux sont moindres que la dispersion actuelle d'éléments liquides des bassins (sous forme « d'embruns ») ?</p> <p>4. L'arrêté préfectoral mentionne que le fonctionnement de TDN augmentera de 41 % les GES (gaz à effet de serre) du site. L'arrêté ne mentionne aucune analyse à la cheminée de polluants pourtant bien présents (DEHP). Le site participe par son activité au réchauffement climatique en émettant des gaz à effet de serre (GES). Selon l'arrêté préfectoral, il émet actuellement 71 250 tonnes équivalent Co2/an. TDN y rajoutera 30 000 teq CO2/an, soit plus de 100 000 Teq CO2/an. Comment Orano compte réduire les émissions totales de GES du site, afin de rentrer dans les cycles vertueux des plans climat de ces dernières années (comme les accords de Paris), puisque le procédé TDN augmentera de 41 % les GES du site ? L'arrêté préfectoral ne mentionne aucune mesure d'analyses, ni de valeurs plafond quant à des composés organiques volatiles et des perturbateurs endocriniens qui seront présents dans les fumées du procédé TDN. La cheminée de 30 mètres et les vents dominants amèneront les populations du Narbonnais à respirer les émissions de la cheminée. Ces particules dont les phtalates (comme le DEHP) sont connues pour leur toxicité, en particulier au niveau hépatique, pour la population générale, pour les nourrissons, touchant les femmes enceintes, et conduisant à des élévations de cancers du poumon. Comment Orano compte empêcher l'émission de ces polluants dans l'air ? Comment Orano compte mesurer ces polluants en sortie de cheminée ? Comment Orano compte supprimer l'impact sanitaire de ces COV, phtalates et autres perturbateurs endocriniens émis par la cheminée du procédé TDN, auxquels Orano expose les populations ?</p> <p>5. Le procédé méprise le principe de précaution (y compris sur des radioéléments) car la cheminée d'évacuation de TDN de 30 mètres de haut a un débit de 12 000 m3/s, produisant une très forte dispersion géographique des fumées et une pollution aérienne d'ampleur. L'arrêté préfectoral mentionne 15 polluants dont l'uranium. Comment Orano a-t-elle mesuré ou mesurera l'impact sanitaire de cette pollution ? Quels sont les risques à long terme pour la santé des Narbonnais avec ces particules (d'uranium notamment), dispersées dans l'air ? De plus, l'arrêté préfectoral page 59 mentionne que "dans les 3 mois suivant la mise en service, l'exploitant fait analyser des échantillons (...) afin de s'assurer du blocage (...) du Technétium (radioélément) dans le déchet solide". Le Technétium est un élément radioactif d'une durée de vie de 211 000 ans. L'arrêté préfectoral permet d'attendre jusqu'à 3 mois avant la vérification, interrogeant le principe de précaution. Or, si le technétium n'est pas bloqué dans le déchet solide, où est-il donc passé ? A-t-il été évacué par la cheminée et donc sera-t-il respiré par la population (élément radioactif) ? Que fera l'exploitant avec le procédé TDN si le technétium n'est pas fixé ?</p> <p>6. La réduction en volume des boues nitratées sera d'un facteur de l'ordre de 3 par TDN, soit théoriquement 150 000 m3 de déchets solides. Ils doivent être stockés en big bag pour séchage dans un entrepôt de 2800 m3 à Malvésí. Quelles sont les mesures de sécurisation prises par Orano pour cet entreposage ? Combien de temps un big-bag restera-t-il sur le site et quelle quantité minimale sera en permanence sur site ? Et où seront ils stockés définitivement ? Quels seront les moyens de transport utilisés pour déplacer ces big-bags vers le site définitif de stockage ? A quelle fréquence, suivant quelle quantité ? A quelles valeurs de rayonnement et risques pour la santé les usagers de ces mêmes transports seront ils exposés ? Et en cas d'accident ?</p> <p>Pour toutes ces raisons et toutes ces questions qui en fait montrent toutes les déprédations ,à venir de ce procédé TDN, je m'oppose à ce projet.</p>
358	Web	18/06/2023 19:13	Anonyme	<p>En 2019, le tribunal administratif a ordonné à AREVA ORANO MALVESI de fournir au collectif d'associations TCNA et RUBRESUS les 15 000 analyses effectuées dans le voisinage de l'usine. Quatre ans plus tard, ces analyses n'ont toujours pas été communiquées par ORANO malgré une décision de Justice. Devant tant d'opacité, et devant tant d'omerta de la part d'Orano et des services de l'état, j'émet un avis DEFAVORABLE au procédé THOR TDN.</p>
359	Web	18/06/2023 19:24	Anonyme	<p>Les documents fournis par ORANO MALVESI dans cette nouvelle enquête publique ne permettent pas d'apporter toutes les garanties de sécurité sanitaire au projet expérimental THOR TDN.</p> <p>En effet, aucune information fiable à ce jour permet d'affirmer que les filtres HEPA utilisés dans les deux procédés américains (Erwin pour les résines échangeuses et à Idaho en expérimental pour les boues nitratées) retiennent à 100% les fumées radioactives.</p> <p>Aucune certitude et aucune garantie n'est apportée par ORANO MALVESI quant au rejets de substances radioactives dans l'atmosphère.</p> <p>De plus, pour voir une incidence des cancers dans un territoire, il faut un registre des cancers, comme il en existe dans l'Hérault mais pas dans l'Aude.</p> <p>Devant tant d'amateurisme de la part des pouvoirs publics et de l'industriel ORANO, j'émet un avis défavorable au projet TDN THOR.</p>

360	Web	18/06/2023 19:27	Valérie GERMAIN	<p>Je m'oppose à ce projet inconséquent car :</p> <p>SUR LE TRIPLE PLAN TECHNIQUE, ENVIRONNEMENTAL, ET DE SANTE PUBLIQUE, c'est une scandale :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de multiples rapports techniques ont mis en évidence les lacunes de l'enquête publique (expertises partiales, déclarations insincères),</li> <li>- les incertitudes technologiques de cet incinérateur expérimental hyper complexe (four à lit fluidisé à charbon et hydrogène) ont été minorées, alors qu'il apparaît que ce procédé n'est pas bien maîtrisé</li> <li>- les émissions supplémentaires de polluants atmosphériques (oxydes d'azote NOx, radioactivité, fumées et gaz, ...) sont constamment sous-évaluées</li> <li>- les consommations extravagantes d'eau et d'énergie sont contraires à la frugalité et aux économies qu'il est urgent de réaliser avec une ressource menacée</li> <li>- les réactifs chimiques présentent des dangers pour les travailleurs et les populations.</li> <li>- le développement du territoire narbonnais fondé entre autres sur le tourisme et l'accueil authentique dans un espace préservé et varié n'a rien à gagner à cette pollution et cette défiguration du site.</li> </ul> <p>Et pourquoi choisir notre bassin narbonnais pour expérimenter une technologie incertaine ?</p> <p>Pour mémoire le traitement expérimental TDN, qui sera une première mondiale, est envisagé pour traiter durant les 40 prochaines années l'énorme stock historique des déchets radioactifs et nitrés (400 000 m3 accumulés à Orano Malvési Narbonne en 60 ans dans 200 000 m2 de bassins) provenant de la purification de 500 000 tonnes d'uranium qui a fourni la filière nucléaire française (civile et militaire) et internationale. Difficile de penser que le traitement de tels déchets avec ce procédé nouveau et sans recul puisse se dérouler sans impacts ni dommages pour les Narbonnais et futures générations.</p> <p>Ceux qui y sont favorables devraient réfléchir aux conséquences que cela entraîne de naître et grandir dans un environnement pollué par l'inconséquence de quelques-uns.</p> <p>Je m'oppose donc farouchement à ce projet prométhéen qui va à contre-courant de l'attention accrue que nous devons porter au vivant.</p>
361	Web	18/06/2023 19:30	Anonyme	Dangereux pour les habitants narbonnais malheureusement exposé au vent du Nord.. le taux chimique respiré est important. Raison à laquelle je dépose cette contribution.
362	Web	18/06/2023 19:37	CAROLINE	Projet non écologique, nuisible pour la santé des audois...
363	Web	18/06/2023 19:38	Anonyme	<p>Je m'oppose à ce projet inconséquent car :</p> <p>SUR LE TRIPLE PLAN TECHNIQUE, ENVIRONNEMENTAL, ET DE SANTE PUBLIQUE, c'est une scandale :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de multiples rapports techniques ont mis en évidence les lacunes de l'enquête publique (expertises partiales, déclarations insincères),</li> <li>- les incertitudes technologiques de cet incinérateur expérimental hyper complexe (four à lit fluidisé à charbon et hydrogène) ont été minorées, alors qu'il apparaît que ce procédé n'est pas bien maîtrisé</li> <li>- les émissions supplémentaires de polluants atmosphériques (oxydes d'azote NOx, radioactivité, fumées et gaz, ...) sont constamment sous-évaluées</li> <li>- les consommations extravagantes d'eau et d'énergie sont contraires à la frugalité et aux économies qu'il est urgent de réaliser avec une ressource menacée</li> <li>- les réactifs chimiques présentent des dangers pour les travailleurs et les populations.</li> <li>- le développement du territoire narbonnais fondé entre autres sur le tourisme et l'accueil authentique dans un espace préservé et varié n'a rien à gagner à cette pollution et cette défiguration du site.</li> </ul> <p>Et pourquoi choisir notre bassin narbonnais pour expérimenter une technologie incertaine ?</p> <p>Pour mémoire le traitement expérimental TDN, qui sera une première mondiale, est envisagé pour traiter durant les 40 prochaines années l'énorme stock historique des déchets radioactifs et nitrés (400 000 m3 accumulés à Orano Malvési Narbonne en 60 ans dans 200 000 m2 de bassins) provenant de la purification de 500 000 tonnes d'uranium qui a fourni la filière nucléaire française (civile et militaire) et internationale.</p> <p>Difficile de penser que le traitement de tels déchets avec ce procédé nouveau et sans recul puisse se dérouler sans impacts ni dommages pour les Narbonnais et futures générations.</p> <p>Ceux qui y sont favorables devraient réfléchir aux conséquences que cela entraîne de naître et grandir dans un environnement pollué par l'inconséquence de quelques-uns.</p> <p>Je m'oppose donc farouchement à ce projet prométhéen qui va à contre-courant de l'attention accrue que nous devons porter au vivant.</p>

364	Web	18/06/2023 19:47	Olivier GRA	<p>J'ai fait un grand nombre de manifestations contre ce projet et je n'en démords pas :</p> <p>Je suis hostile à ce projet scandaleux car il repose sur un mépris de l'environnement de de la santé publique, au nom d'une technologie couteuse, polluante et peu sûre.          Quand la vérité sera-t-elle dite ?          Pour mémoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de multiples rapports techniques ont mis en évidence les lacunes de l'enquête publique (expertises partiales, déclarations insincères),</li> <li>- les incertitudes technologiques de cet incinérateur expérimental hyper complexe (four à lit fluidisé à charbon et hydrogène) ont été minorées, alors qu'il apparait que ce procédé n'est pas bien maîtrisé</li> <li>- les émissions supplémentaires de polluants atmosphériques (oxydes d'azote NOx, radioactivité, fumées et gaz, ...) sont constamment sous-évaluées</li> <li>- les consommations extravagantes d'eau et d'énergie sont contraires à la frugalité et aux économies qu'il est urgent de réaliser avec une ressource menacée</li> <li>- les réactifs chimiques présentent des dangers pour les travailleurs et les populations.</li> <li>- le développement du territoire narbonnais fondé entre autres sur le tourisme et l'accueil authentique dans un espace préservé et varié n'a rien à gagner à cette pollution et cette défiguration du site.</li> </ul> <p>Et pourquoi choisir notre bassin narbonnais pour expérimenter une technologie incertaine ?</p> <p>Pour mémoire le traitement expérimental TDN, qui sera une première mondiale, est envisagé pour traiter durant les 40 prochaines années l'énorme stock historique des déchets radioactifs et nitrés (400 000 m3 accumulés à Orano Malvesi Narbonne en 60 ans dans 200 000 m2 de bassins) provenant de la purification de 500 000 tonnes d'uranium qui a fourni la filière nucléaire française (civile et militaire) et internationale.          Difficile de penser que le traitement de tels déchets avec ce procédé nouveau et sans recul puisse se dérouler sans impacts ni dommages pour les Narbonnais et futures générations.          Ceux qui y sont favorables devraient réfléchir aux conséquences que cela entraîne de naître et grandir dans un environnement pollué par l'arrogance et l'égoïsme de quelques-uns.</p> <p><b>JE M'OPPOSE DONC FAROUCHEMENT A CE PROJET INCONSÉQUENT          QUI MENACE LE VIVANT,          HUMAINS,          ANIMAUX          VEGETAUX          TERRE          EAU          ET AIR          AU NOM D'UN AVEUGLEMENT TECHNOLOGIQUE ET D'UNE COURSE A L'INNOVATION INCONSIDÉRÉE</b></p>
365	Web	18/06/2023 19:50	Anonyme	<p>Problème d'un point de vue Géologique:</p> <p>Le sol sur lequel est implanté l'usine d'Orano MALVESI est en grande partie composé d'alluvions récentes comportant des alluvions du quaternaire formés de limons, sables ou limons graviers comportant un fort risque d'hydromorphisme des sols.</p> <p>De ce fait il faut être particulièrement vigilant dans l'alternance des périodes de forte pluviométrie et de sécheresse intense, ces phénomènes peuvent entraîner des risques de fluages et de rétractation des sols pouvant conduire à des fissurations, voire à des déstabilisations des constructions.</p> <p>Le professeur LENOIR lors de sa venue à Narbonne a pointé du doigt l'aléas explosion subsonique par hydrogène du futur procédé THOR TDN.</p> <p>Quelles que soient la qualité des fondations mises en oeuvre, ou même le recours à des pieux sécants, aucune méthode ne pourra garantir sur le long terme (temps estimé de fonctionnement de TDN 40 ans) que les mouvements de terrains ne vont pas affecter un jour la structure du bâtiment voir l'intégrité du procédé THOR TDN directement.</p> <p>A ce ce titre, j'émet un avis DEFAVORABLE au projet.</p>
366	Web	18/06/2023 19:54	marianne	Projet démesuré, insuffisamment sécurisé, à l'impact sanitaire négatif sur la population rébarbatif sur le plan de l'attractivité touristique.
367	Web	18/06/2023 19:59	Anonyme	Je suis très favorable à ce projet.
368	Web	18/06/2023 19:59	Anonyme	<p>Avis défavorable.</p> <p>DTN projet dépassé, grand pourvoyeur de pollution atmosphérique s'il est construit avec des risques inconnus pour la santé humaine et sur la pollution des sols...          Une bombe à retardement pour les habitants de la Narbonnaise et une gaspillage d'argent public car il est presque certains que comme aux USA cette installation ne fonctionnera jamais correctement.</p>
369	Web	18/06/2023 20:00	GARDES NATHALIE	<p>Un industriel responsable qui cherche à réduire le volume des déchets produits, une étude d'impact qui ne présente pas de risque pour la faune et la flore.</p> <p>Je suis favorable à la création du projet TDN.</p>

370	Web	18/06/2023 20:08	Association COL.E.R.E. à Narbonne	<p>L'association Collectif pour l'Environnement des Riverains Elisyques à Narbonne représente les riverains les plus proches de l'usine et de l'oppidum de Montlaurès. A ce titre nous sommes directement concernés par la construction du projet TDN, car soucieux de notre environnement et santé.</p> <p>1) Lors de la précédente enquête publique en 2016, le commissaire enquêteur qui a émis un avis favorable nous avait affirmé qu'il n'y avait pas de danger pour notre santé, que la fumée rejetée par la cheminée n'était que de la vapeur d'eau ! Et dixit : "Le projet est bien conforme à son objet et s'inscrit dans une démarche de protection de l'environnement". De qui se moque-t-on ? A la lecture de l'étude complémentaire de la MRAE, l'industriel ne fournit aucun élément d'appréciation permettant d'affirmer qu'il n'y a aucun danger. Aucun instrument de mesure, n'est mis en place après la mise en service de TDN, seulement un contrôle après 3 mois d'après l'arrêté préfectoral!!! Ou est le principe de précaution du préfet ? Qui garantit l'exactitude des hypothèses retenues sur un procédé expérimental ? Il n'y a aucune certitude que les radioéléments artificiels (traces de technétium) contenus dans les bassins se retrouvent dans les éléments solides restants ? Ce qui veut dire que ces éléments hautement radioactifs seront projetés dans l'air avec le reste, au moins pendant 3 mois en attendant un premier contrôle ? Pour rappel, la ville de Narbonne et ses habitants se situe au sud ouest de l'usine, exactement sous le vent dominant. Le maire de Narbonne l'a d'ailleurs bien compris en émettant un avis défavorable au projet TDN.</p> <p>2) L'étude de la pollution des sols de l'usine démontre clairement que l'ensemble des sols de l'usine sont pollués, l'industriel affirmant que "les marquages chimiques et radiologiques sont maîtrisés et circonscrits à l'usine", or l'étude de l'IRSN de 2007 démontre clairement le contraire avec des marquages dans les cyprès hors du site et l'étude de l'air 2021 de l'IRSN à l'extérieur de l'usine démontre que l'usine Orano est responsable d'un niveau d'activité volumique dans l'air en 234Th 100 fois supérieur à celui qu'il y aurait sans la présence de cette installation. Et cela avant TDN ! Les différents travaux et roulages d'engins et camions sont entre autres responsables des envols de poussières des sols pollués de l'usine à l'extérieur du site. Vu l'importance des bâtiments et travaux que nécessite TDN, il est clair qu'il y aura une pollution supplémentaire due aux envols de poussière. Orano ne s'y est pas trompé puisqu'il participe au projet d'une ferme photovoltaïque au sud du site en lieu et place d'une zone historique agricole. Après une partie des vignes disparues, c'est d'autres zones agricoles qui sont concernées. Circonscrit à l'usine ?</p> <p>3) Nous sommes consternés par les valeurs annoncées :  Rejet atmosphérique de 12000m3/h de Gaz à effet de Serre qui vont se rajouter à ceux existants et donc +41 % de rejets GES du site  80000 m3/an de consommation d'eau!!!! +55 %  2000 Tonnes/an de Gaz +68 %  5700 Tonnes/an de charbon  +25 % de consommation d'Electricité  +20 % de camions (3 camions suppl. par jour)  A l'heure où l'on prône les économies d'énergie pour le simple particulier voisin qui bientôt ne pourra pas arroser ses salades car toute l'eau de son puits aura été pompée par l'usine, c'est tout simplement scandaleux et complètement dépassé.</p> <p>3) L'avis de l'Autorité Environnementale de 2016 a été déclaré irrégulier par la CAA de Marseille, il portait sur la mise en place d'un écran végétal et la couleur du bardage des bâtis. Concernant le paysage et l'aspect visuel du projet, au pied de l'Oppidum de Montlaurès classé monument historique car berceau de Narbonne, ces préconisations données par les Bâtiments de France sont largement insuffisantes voire ridicules, vu l'importance et hauteur des Bâtiments. D'autant qu'Orano ne retient qu'une végétalisation de haies d'arbres à hautes tiges près de la route ainsi qu'au Nord, et quid du sud en direction des voisins et de la ville de Narbonne ?</p> <p>Compte tenu des risques de pollutions (air/eau/sols) et des risques sur la santé des rejets atmosphériques du projet TDN, qui se rajoutent aux rejets actuels.  Compte tenu de l'aspect paysager avec un fort impact visuel au pied d'un monument historique et à la porte de Narbonne, ville de Tourisme.  Compte tenu des chiffres très élevés de consommation (eau/gaz/electricité/charbon...) à une époque où l'on prône l'économie d'énergie.  Compte tenu du devenir de Narbonne, ville de tourisme et de viticulture biologique.  L'association des riverains COL.E.R.E à Narbonne émet son avis défavorable</p>
371	Web	18/06/2023 20:08	Anonyme	Je suis favorable à ce projet.
372	Web	18/06/2023 20:09	Gra Robin	<p>D'intention louable - trouver une solution durable au traitement des déchets liquides, nitrates, radioactifs issus de l'enrichissement de l'uranium - le projet TDN propose d'utiliser un procédé technologique complexe, et qui semble peu maîtrisé, une unité similaire n'existant pas dans le monde. Ce premier point met en question la pertinence du procédé choisi : une unité expérimentale ayant nécessairement des surcoûts, il est très probable que l'argument principal en faveur du TDN (son faible coût de traitement soit sous-évalué, en comparaison de méthodes déjà testées ou maîtrisées (extraction des nitrates, par solvant, déjà maîtrisée) Malvezy).</p> <p>De plus, le projet actuel d'incinération créerait une pollution atmosphérique et une émanation de CO2 (dans le rapport de l'Observatoire de 2022, on parle de 17.422 TeqCO2 contre 30.000 TeqCO2 estimés pour le TDN). Cette émanation de CO2, qui ira de pair avec une production de particules diverses (particules fines, SO<sup>2</sup>, DEHP bis-phtalate, polluants organiques - source : document d'Orano) pose une réelle question sur l'adéquation de ce procédé avec les objectifs de lutte contre le réchauffement climatique, d'autant que le projet prévoit une desserte par camion, alors que le site est actuellement desservi par une ligne de train.</p> <p>Enfin, l'impact sanitaire et environnemental du projet n'est pas correctement évalué, malgré les compléments d'étude fournis ; le rejet de substances néfastes (Nox Cov, DEHP bis-phtalate &gt; perturbateur endocrinien, composés radioactifs) pour la santé et l'environnement risque d'avoir un impact à long terme pour le territoire, en compromettant deux de ses piliers économiques, l'agriculture, et le tourisme, et en menaçant la santé des habitants et des ses espaces naturels (PNR de a Narbonnaise) ; ce qui est contradiction avec un projet de développement durable pour le territoire.</p> <p>Tous ces éléments me poussent donc à donner un avis défavorable au projet, malgré les compléments d'éléments fournis.</p> <p>Cordialement,</p>
373	Web	18/06/2023 20:17	Anonyme	Je suis tout à fait pour ce projet.

374	Web	18/06/2023 20:18	Anonyme		Je ne souhaite pas cette cheminée polluante.
375	Web	18/06/2023 20:22	Anonyme		Habitant à l'école proximité, Je suis défavorable au projet.
376	Web	18/06/2023 20:46	Fleuridas Manon		Bonjour, Je suis défavorable au projet de TDN pour les raisons suivantes : - les impacts environnementaux et économiques du projet sont sous-évalués, même dans les compléments d'éléments fournis suite au jugement. Les impacts à long termes sur la santé, sur les cultures, et sur la flore et les espaces naturels (lagunes etc.) des rejets atmosphériques du procédé sont probablement sous-évalués. - le facteur de risque du projet est décuplé par la proximité avec l'agglomération de Narbonne, et les espaces naturels du PNR de la Narbonnaise (Réserve naturelle régionale etc.), dans une région venteuse, ou une pollution atmosphérique accidentelle peut parcourir rapidement plusieurs kilomètres. - Enfin, le projet dans sa mouture actuelle aura un impact carbone très conséquent (transports par camions, émanations de CO2 liés à l'incinération), qui semble peu compatible avec le développement durable du territoire.
377	Web	18/06/2023 20:46	Anonyme		Je donne un avis défavorable au projet
378	Web	18/06/2023 20:54	Anonyme		Je suis défavorable au projet TDN pour des raisons sanitaires, économiques, et environnementales. Il suffit d'arrêter de produire des effluents pour que les bassins ne débordent pas !
379	Web	18/06/2023 20:57	BERLAND Jean Michel	<a href="https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10536">https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10536</a>	Je suis CONTRE le projet TDN d'Orano malvesi Ainsi que je le développe dans le document associé de deux pages A4, les risques de dysfonctionnement sont probables avec des conséquences potentiellement élevées. Les risques sanitaires pour les 80 000 habitants du Grand Narbonne seraient trop élevés, au moins à moyen ou long terme, enfin les risques pour l'économie touristique en terme d'image, et pour les produits issus de la viticulture et de l'agriculture seraient désastreux et durables.
380	Web	18/06/2023 21:15	Anonyme		Installation indispensable, pour l'avenir de la filière.
381	Web	18/06/2023 21:46	Ruiz. Patricia		Je suis contre ce projet car je veux vivre dans une ville où les habitants ne craignent pas pour leur santé dans un environnement sain
382	Web	18/06/2023 22:00	Anonyme		Je suis contre le projet TDN. Outre l'incertitude sur la sécurité d'un tel incinérateur expérimental les conséquences sur l'environnement et la région seraient gravissime.
383	Web	18/06/2023 22:13	Meriadec Isabelle		Je constate que cette seconde enquête publique ouverte du 5 juin au 19 juin 2023 est organisée dans les délais mais avec une publicité minimaliste qui ne favorise pas du tout l'expression démocratique de toutes les personnes concernées. La mise en conformité de la procédure n'apporte aucune modification au contenu du projet TDN qui constitue une grave menace pour la santé des habitants de l'agglomération narbonnaise. Les rejets atmosphériques de l'incinérateur TDN dispersent des polluants chimiques et radioactifs qui sont insuffisamment étudiés quant à leur impact sur la santé des habitants de l'agglomération de Narbonne. A ces rejets sont associés des polluants de combustion (dioxine, particules fines, etc) Les effluents liquides contenus dans les bassins d'Orabo Malvesi seront incinérés dans un four alimenté au charbon, émetteur important de CO2 et selon un procédé utilisant des quantités colossales d'eau, d'électricité et de gaz naturel et de réactifs chimiques (hydrogène, oxygène, azote, argile...) Le procédé TDN n'a jamais fonctionné industriellement pour traiter le type de déchets produit par Orano Malvesi. Il est dangereux dans ces conditions d'expérimenter ce procédé sur le site de Malvesi situé au cœur de l'agglomération de la Narbonnaise. Le procédé TDN est déjà obsolète avant son éventuelle mise en service. En plus du charbon nécessaire au fonctionnement du four incinérateur, il utilise des chaudières à gaz pour produire de la vapeur d'eau nécessaire au traitement des effluents, alors même que le gouvernement s'est prononcé pour la fermeture des chaudières à gaz et à fioul, sans parler de la ressource en eau qu'il faut absolument économiser en prévision de la canicule et du manque d'eau dans les années à venir! Prenez soin de l'environnement, de la planète et pas des industriels qui polluent la Terre de nos enfants !
384	Web	18/06/2023 22:18	Boissier Laurent		Défavorable au projet TDN.
385	Web	18/06/2023 22:19	VII Josette		Le projet TDN n'est autre qu'un énorme incinérateur de déchets radioactifs qui va nécessiter une consommation d'eau et d'énergie fossile (charbon) inacceptables, alors qu'on demande à tout un chacun de tout faire pour lutter contre les émissions de CO2, que nous sommes dans une région où la sécheresse sévit depuis plusieurs mois avec des risques de restrictions d'eau si ce phénomène persiste. D'autre part TDN aura des effets dramatiques sur la santé des narbonnais, avec une hausse assurée des cancers. Les poussières radioactives pollueront l'atmosphère pour des décennies. Pollution également des cultures maraîchères, vignes, environnement et de tout ce qui se trouve sous les vents dominants. TDN va sacrifier notre belle région, ses habitants et aura des conséquences sur le tourisme également. Toute ma famille et moi sommes totalement opposés à ce projet.



386	Web	18/06/2023 22:33	Hervé Loquais	<p>La santé des habitants de Narbonne est menacée par ce projet de traitement des nitrates (TDN) qu'Orano veut construire à Malvési, un incinérateur dans lequel les effluents nitrates radioactifs des bassins de l'usine seront vaporisés pour être transformés en rejets gazeux, entraînant une pollution de l'air par des dioxydes d'azote, de soufre, des composés organiques volatiles, des dioxines, etc. produisant aussi des déchets solides sous forme de big bags radioactifs à transporter en camion jusqu'en Haute Marne.</p> <p>Les risques induits par ce traitement des effluents dans les bassins de l'usine sont considérables pour l'environnement comme pour la santé humaine. Traiter des déchets chimiques est déjà une gageure, mais c'est encore pire si l'on rajoute la radioactivité qui est présente dans ces effluents à travers le technétium-99 et le radon. D'autant plus que la composition exacte des effluents dans les bassins n'a jamais été publiée de manière transparente, les analyses des laboratoires sont restées confidentielles tandis qu'Orano a simplement diffusé lors de l'enquête publique de 2016 un tableau présentant des moyennes globales sur l'ensemble des bassins en service. Il conviendrait de fournir des analyses détaillées des effluents des différents bassins et de leur évolution temporelle.</p> <p>Les habitants de Narbonne se sont opposés massivement à la pollution de leur environnement car l'usine de Malvési se situe à moins de 3 km du centre ville de Narbonne. Dans cette ville qui compte 53 000 habitants, une manifestation a réuni plusieurs milliers de personnes devant l'hôtel de ville pour protester contre ce projet. Selon les documents de l'enquête publique, cette nouvelle unité TDN doit consommer énormément de charbon, d'électricité et d'eau, en quantité suffisante pour alimenter une ville d'environ 10 000 habitants. A l'heure où l'on prône les restrictions d'eau et d'énergie, il semble aberrant qu'un industriel dilapide autant de ressources pour un projet inutile, coûteux et dangereux.</p> <p>Il va sans dire que la consommation de 80 000 m3 d'eau, 5 700 tonnes de charbon, 2 000 tonnes de gaz naturel, 10 000 MWh d'électricité, et les émissions de gaz à effet de serre induites par cette consommation, est en contradiction complète avec les promesses des Conférences des Nations Unies pour le Climat (COP).</p> <p>Ce projet d'incinérateur est basé sur un brevet américain Thor (thermal organic reduction ) qui n'a pas fait ses preuves. Selon un rapport du Sénat Américain, c'est un véritable gouffre financier : il a englouti un milliard de dollars depuis une dizaine d'années, et aujourd'hui il ne marche toujours pas.</p> <p>Le stockage des effluents dans les bassins est certes dangereux. En 2004, de fortes pluies ont entraîné la rupture des 2 bassins les plus anciens qui sont désormais condamnés et classés « Installation nucléaire de base » en raison des produits de fission qu'ils contiennent. Mais face à ce danger, il faudrait en priorité réduire l'activité de l'usine afin de produire moins d'effluents, et ensuite renforcer la structure des bassins actuels ou prévoir des bassins supplémentaires de délestage en cas de déluge.</p>
-----	-----	---------------------	------------------	---

387	Web	18/06/2023 22:34	STAUBER, Justin	<p>Je rejette TDN pour les raisons suivantes.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la mise en service entraîne une pollution disproportionnée de l'environnement au milieu du paysage naturel et de la population de l'Aude. Nous vivons dans l'Aude - une région rurale et touristique. Il n'est pas acceptable que nous et nos enfants respirions l'air d'une zone industrielle.</li> <li>- La documentation sur le fonctionnement du TDN montre que cette technologie n'a jamais été testée avec des déchets radioactifs. La santé de notre population ne peut être mise en danger plus qu'ORANO ne l'a déjà fait.</li> <li>- Depuis des décennies, toute l'Europe cherche avec tous les scientifiques une solution au problème du stockage définitif des déchets nucléaires. Partout dans le monde, tous les pays rejettent l'incinération des déchets nucléaires comme étant trop risquée. Nous ne pensons pas qu'ORANO en sache plus que la totalité scientifique nucléaire.</li> <li>- Contrairement aux affirmations et mesures de TDN, des déchets nucléaires ont été détectés dans le sol autour de Malvesi et des déchets nucléaires ont été trouvés dans le canal de la Robine et dans l'étang de Bages par des laboratoires indépendants.</li> <li>- La direction a interdit aux employés d'arrêter une installation après que les filtres à air sont tombés en panne. Les employés ont été menacés de licenciement. Il semble que l'appât du gain soit plus important que la protection des employés et de la population.</li> <li>- La menace est réelle. Le Parlement européen a répondu favorablement à une pétition par des citoyens de l'Aude pour des conditions de vie saines menacées par ORANO-MALVESI. « Pétition européenne au sujet d'ORANO-MALVESI » pétition no 0229/2020.</li> <li>- Plusieurs maires de l'Aude se sont prononcés contre le projet ou se sont abstenus. Et votre maire qu'est-ce qu'il a fait ?</li> </ul> <p>Nous nous opposons à la TDN : - une pollution supplémentaire inacceptable ; - un impact sur la santé de la population ; - une installation techniquement douteuse. L'expérience des années passées a rendu les exploitants peu crédibles.</p> <p>Nous préférons trouver un autre travail aux 250 employés de TDN plutôt que de voir TDN détruire 20.000 de nos emplois dans le secteur agricole et le tourisme par un accident nucléaire ou mettre en péril notre santé et celle de nos enfants par un empoisonnement insidieux de l'environnement.</p> <p>Je rejette TDN pour les raisons suivantes.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la mise en service entraîne une pollution disproportionnée. L'environnement, l'ensemble de l'écosystème et la population de l'Aude est impactés par cette pollution supplémentaire. Nous vivons dans l'Aude et il n'est pas acceptable que nous et nos enfants respirent l'air d'une zone industrielle et davantage pollué.</li> <li>- La documentation sur le fonctionnement du TDN montre que cette technologie n'a jamais été testée avec des déchets radioactifs. La santé de notre population ne peut être mise en danger plus qu'ORANO ne l'a déjà fait.</li> <li>- Depuis des décennies, toute l'Europe cherche avec tous les scientifiques une solution au problème du stockage définitif des déchets nucléaires. Partout dans le monde, tous les pays rejettent l'incinération des déchets nucléaires comme étant trop risquée. Nous ne pensons pas qu'ORANO en sache plus que la totalité scientifique nucléaire.</li> <li>- Contrairement aux affirmations et mesures de TDN, des déchets nucléaires ont été détectés dans le sol autour de Malvesi et des déchets nucléaires ont été trouvés dans le canal de la Robine et dans l'étang de Bages par des laboratoires indépendants.</li> <li>- La direction a interdit aux employés d'arrêter une installation alors que les filtres à air de cette dernières étaient tombés en panne. Les employés ont été menacés de licenciement. Il semble que l'appât du gain soit plus important que la protection des employés et de la population.</li> <li>- La menace est réelle. Le Parlement européen a répondu favorablement à une pétition des citoyens de l'Aude. « Pétition européenne au sujet d'ORANO-MALVESI » pétition no 0229/2020</li> <li>- Plusieurs maires de l'Aude se sont prononcés contre le projet ou se sont abstenus. Et votre maire qu'est-ce qu'il a fait ?</li> </ul> <p>Nous nous opposons à la TDN : Une pollution supplémentaire inacceptable et un impact sur la santé de la population. Une installation techniquement douteuse. L'expérience des années passées a rendu les exploitants peu crédibles.</p> <p>Nous préférons trouver un autre travail aux 250 employés de TDN plutôt que de voir TDN détruire 20.000 de nos emplois dans le secteur agricole et le tourisme par un accident nucléaire ou mettre en péril notre santé et celle de nos enfants par un empoisonnement insidieux de l'environnement.</p>
-----	-----	---------------------	--------------------	---

388	Web	18/06/2023 22:42	Vivent Monique	<p>Le présent document constitue mon avis défavorable à la régularisation de l'arrêté d'autorisation du projet TDN délivré par le préfet de l'Aude le 8 novembre 2017 pour notamment les motifs suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-le mémoire en réponse à l'avis de la MRAE propose comme argument la dépense de 10 millions d'euros entre 2004 et 2014. En 2023, ces recherches sont obsolètes et le montant de ces dépenses ne justifie en rien la pertinence du projet.</li> <li>-les mesures d'accompagnement paysager sont dérisoires au regard d'une tour de 30m de hauteur qui sera visible depuis le centre historique. Nous avons constamment sous les yeux les installations à Port la Nouvelle de la cimenterie et nous voyons très bien ce que c'est un paysage pollué visuellement.</li> <li>- concernant les substances émises, l'avis de la MRAE conclut que pour la majorité des substances émises, l'installation n'a pas d'impact, excepté pour le dioxyde de soufre. La pollution olfactive en admettant qu'elle ne soit pas toxique sur le plan santé, constitue une pollution délétère pour le bien vivre à Narbonne.</li> <li>-aucune solution n'a été envisagée à partir de traitements naturels. Pas de biochimiste ayant fait une étude. On pense aux travaux d'Audrey Dussutour au CNRS de Toulouse sur le Blob.</li> <li>-les recherches sur la pollution montrent que ce ne sont pas des moyennes qu'il faut considérer, plutôt faire des mesures de pics et je ne lis rien sur cette démarche actuelle dans le mémoire produit par Orano. Rien non plus sur les effets de cocktail?</li> </ul> <p>Puisse cette enquête publique orienter les industriels et les scientifiques vers davantage encore de réflexion et de vision systémique.</p>
389	Web	18/06/2023 22:50	MENOU Karine	<p>Le projet est délétère pour tout ce que la vie nous laisse de plus beau. Sommes en bordure de Parc Naturel, cet incinérateur provoquerait la dégradation de nombreuses conditions de vie saines en relation avec la nature.</p> <p>Les arguments contre abondent et je vous prie de vous reporter à ceux invoqués par l'asso collectif TCNA</p> <p>Bien cordialement</p>
390	Web	18/06/2023 23:14	COUESNON Marie- Annick	Je suis contre ce projet TDN
391	Web	18/06/2023 23:50	Anonyme	<p>Totalement contre, pourquoi nous réalisons pas une enquête sur le nombre de cancers et autres ???</p> <p>Pourquoi ce projet Thor n'est pas expliqué clairement et de façon simple à la population ? En montrant en parallèles le reportage sur ce qui a été fait aux USA ?????</p> <p>Nous le savons tous, une histoire politique avec de l'argent donné aux communes ..... et par contre, le jour où un problème surviendra cela sera dramatique car la population est très très proche du site.....</p> <p>Un projet qui est quand même tabou....heureusement que les associations sont présentes....</p> <p>Ce projet on en veut pas !!!!!</p>
392	Web	18/06/2023 23:57	Anonyme	<p>Les déchets actuels doivent être traités avec la plus grande des rigueurs.</p> <p>Le projet actuel de les incinérer pose question. Car la même technologie employée au USA a montré ses limites.</p> <p>Le faire aussi près du village est très risqué.</p>
393	Web	18/06/2023 23:58	Brutus Emmanuelle	<p>Je suis très inquiète de l'incidence du projet TDN sur l'environnement ainsi que sur la santé des habitants (dont je fais partie depuis presque 30 ans) et des visiteurs de la région narbonnaise.</p> <p>Au changement climatique auquel nous sommes déjà confrontés viendrait donc se surajouter une nouvelle pollution atmosphérique.</p> <p>J'espère que le commissaire enquêteur prendra toute la mesure de la dangerosité et du caractère néfaste de ce projet pour notre territoire et ses habitants afin que cette installation au sein de l'usine Orano ne voit jamais le jour.</p>
394	Web	18/06/2023 23:59	Anonyme	Je suis contre ce projet en raison des grandes incertitudes concernant ses conséquences sur les populations, ce qui peut nous faire craindre une crise sanitaire majeure sur le secteur concerné à moyen et long terme
395	Web	19/06/2023 00:00	Anonyme	Je suis contre ce projet en raison des grandes incertitudes concernant ses conséquences sur les populations, ce qui peut nous faire craindre une crise sanitaire majeure sur le secteur concerné à moyen et long terme
396	Web	19/06/2023 00:16	Laurent MERIDJEN	<p>La pollution atmosphérique représente un problème majeur de santé publique.</p> <p>Le projet TDN ne présente pas de garanties scientifiques suffisantes concernant ce type de pollution.</p> <p>Il exposerait donc la population à des risques majeurs, à court terme, mais aussi à moyen et long terme, car les produits toxiques rejetés pourraient entraîner l'apparition de maladies chroniques.</p> <p>Je pense que la pollution générée par le projet TDN viendrait dégrader la qualité de vie des habitants de notre région ainsi que de ses visiteurs.</p> <p>Je suis donc fermement opposé à ce projet, et j'espère que le commissaire enquêteur pourra en saisir la dangerosité et rendre un avis défavorable à sa mise en œuvre.</p>
397	Web	19/06/2023 00:17	Anonyme	<p>Qui veut manger des légumes et des fruits dans son propre jardin alors que la chimie de Malvesi y tombe tous les jours?</p> <p>C'est une énorme connerie que l'industrie nucléaire ait accumulé une quantité incroyable de déchets chimiques et nucléaires à MALVESI au cours des dernières décennies.</p> <p>Il est encore plus scandaleux de dire que nous ne pouvons pas faire autrement, nous devons nous en débarrasser maintenant en le brûlant par la création d'un TDN. D'abord notre sol et notre eau sont pollués, maintenant l'air de tout le comté sera pollué par des millions de m3 de CO2 et une variété de produits chimiques. C'est absurde !</p> <p>MALVESI a gagné des millions au cours des dernières décennies sur le dos de la population locale. Aujourd'hui, les responsables doivent s'occuper d'une solution locale respectueuse de l'environnement et celles-ci existent et sont connues.</p> <p>La pollution de l'environnement, les dommages potentiels à la santé de la population locale et de leurs enfants ne justifient pas quelques postes créés à MALVESI. Trouvons plutôt de nouveaux emplois pour les employés de MALVESI afin de protéger leur santé.</p> <p>Et faisons en sorte que la région devienne ce qu'elle prétend être :</p> <p>Côte du Midi: un paysage côtier préservé avec de la viticulture, le tourisme, la nature saine pour vivre en bonne santé avec nos enfants.</p>

398	Web	19/06/2023 00:21	Christian	<p>Dans le cadre de cette enquête publique, j'aimerais ici dire mon désaccord avec le projet de Traitement Des Nitrates - Thermal Organic Reduction (TDN-THOR) qu'ORANO compte installer sur son usine de Malvési, à Narbonne.</p> <p>En effet, plusieurs éléments m'amènent à penser que ce projet serait dangereux, polluant, trop cher, et trop énergivore :</p> <p>1/ CONCERNANT LA POLLUTION :</p> <p>→ la pollution aérienne sera augmentée : TDN augmentera de 7.5 % le volume des émissions polluantes de l'usine (160 000 m3/h de polluants actuellement)</p> <p>→ nouvelles pollutions aériennes (15 polluants cités dont l'uranium) avec une très forte dispersion géographique (débit de 12 000 m3/s, et cheminée d'évacuation du projet de 30m)</p> <p>→ absence de données et de vérification pour certains rejets des installations TDN (DEHP notamment : perturbateurs endocriniens)</p> <p>→ Augmentation des émissions de Gaz à effet de serre : le site actuellement produit 71 250 tonnes équivalent Co2/an. TDN y rajoutera 30 000 teq CO2/an, soit une augmentation de 41 % des GES total du site avec TDN : plus de 100 000 Teq CO2/an. C'est la pollution annuelle en GES d'une ville de 14 000 habitants 24h/24h ! (moyenne Ademe : 7.14 teq Co2/an/hab en 2016)</p> <p>2/ LE PROBLÈME DES DÉCHETS</p> <p>→ TDN ne supprime pas les déchets : "le procédé TDN réduit le volume des effluents du site d'un facteur de l'ordre de 3" : il reste 1/3 du volume des déchets des bassins sous forme solide, le reste est vaporisé dans l'air respiré par les Narbonnais-es.</p> <p>→ le stockage en question : sur les 451 000m3 des bassins B7-B12, il restera théoriquement 150 000 m3 de déchets solides. Ce déchet minéral radioactif est stocké à Malvési dans un entrepôt de 2800 m3 en bigs bags à l'air libre afin qu'il sèche et se solidifie. Il est dilué avec de l'eau pour faire baisser sa concentration radioactive. Les déchets solides de TDN pourraient rester à Malvési.</p> <p>Nombre de questions se posent concernant la radioactivité et le stockage de ces déchets.</p> <p>3/ LES NOTIONS DE RISQUES</p> <p>→ Principe de précaution bafoué : sur le déchet solide sortant de TDN "dans les 3 mois suivant la mise en service, l'exploitant fait analyser des échantillons (...) afin de s'assurer du blocage (...) du Technétium dans le déchet solide. Le Technétium est un élément radioactif d'une durée de vie de 211 000 ans. L'arrêté préfectoral permet d'attendre jusqu'à 3 mois avant la vérification. Or, si le technétium n'est pas bloqué dans le déchet solide, il sortira par la cheminée et sera dispersé dans l'air, respiré par les populations.</p> <p>→ Le TDN possède un réacteur à hydrogène. L'accident majeur maximum serait son explosion, qui provoquerait une onde de choc supersonique, comme celle qui a soulevé une plaque de 1200 tonnes à Tchernobyl. Quelles sont les mesures prises pour ce risque majeur ?</p> <p>4/ LA PROBLÉMATIQUE DE LA SURCONSOMMATION DES RESSOURCES</p> <p>→ Ressource Énergétique : TDN augmente de 25 % la consommation d'électricité du site. Sa consommation cumulée d'électricité, charbon, gaz = 80 GW/h minimum. Cela correspond à la consommation annuelle d'électricité de 20 000 foyers = 44 000 habitants ou encore à la consommation électrique annuelle de 80% des Narbonnais ! (données : taille moyenne d'un foyer français est de 2,2 insee 2016, conso moyenne / foyer en France 2016 5000 kw/h, edf)</p> <p>→ Ressource en eau : la base annuelle pour TDN serait de 580 000 m3 (AP p 49) : soit la consommation annuelle d'une ville de plus de 10 000 habitants ! comme Lézignan Corbières ! (120 m3 /an conso foyer. en France pour l'eau, données 2016)</p> <p>5/ LES LIMITES DU MÊME PROJET AUX USA :</p> <p>- TROP CHER comme le prouve le prototype aux USA (plus d'un milliard de dollars engloutis). Au jour d'aujourd'hui, le prototype de Narbonne s'est vu rajouté un certain nombre d'éléments techniques importants, nous prouvant bien que le projet initial qui a été vendu ne marche pas. Nous n'avons aujourd'hui pas la preuve que ce TDN-THOR marche.</p> <p>- TROP LENT comme le prouve le prototype aux USA pour traiter tous les déchets dans des délais acceptables (au vu des résultats aux USA, cela prendra des siècles). Ces éléments sont à retrouver dans la traduction du dossier US du Government Accountability Office, effectuée par le groupe local de Greenpeace Narbonne.</p> <p>Pour toutes ces raisons, et bien d'autres encore relayées et approfondies par de nombreuses associations narbonnaises, je m'oppose à la construction de ce projet TDN-THOR.</p>
399	Web	19/06/2023 01:02	Anonyme	<p>En tant que citoyenne du Grand Narbonne je souhaite l'arrêt du projet TDN d'Orano. Le procédé THOR ne garantit absolument pas la sécurité des habitants du Narbonnais. il est incompréhensible que les autorités du département qui prônent de consommer local, qui vantent le développement des énergies vertes, qui souhaitent attirer davantage de touristes, augmenter la population ne soient pas en mesure d'interdire à Orano de polluer davantage ! Protéger l'environnement et la population relèvent des compétences des autorités locales qui doivent prendre leurs responsabilités face au danger que représente ce procédé de TDN encore trop expérimental !</p> <p>Arrêtons ce projet !</p>
400	Web	19/06/2023 04:02	Viale Hélène	<p>Si vous reprenez les différents points figurant dans le document d'ECCLA, ils sont tous défavorables au projet TDN, il est donc fort étonnant que Mme Maryse Arditi conclue par un avis favorable.</p> <p>Qu'il faille traiter les différents déchets produits pendant ces décennies d'exploitation est une évidence mais pourquoi choisir un procédé américain qui n'a pas fait ses preuves et est décrié aux Etats Unis même et qui comme le dit Mme Arditi, en dépit de son avis favorable, va produire encore plus de pollution et de gaz à effet de serre. Quand nos dirigeants vont-ils cesser de marcher sur la tête, de foncer dans le mur sans prendre en compte le bien être et la santé des citoyens, la protection des éco systèmes et des ressources agricoles.</p> <p>Si nos ingénieurs ne sont pas capables de trouver un procédé plus performant et moins polluant, il faudra bien un jour envisager de réduire cette production de tétrafluorure d'uranium à partir d'un yellowcake qui n'assure en rien notre indépendance énergétique puisqu'il est importé de pays soumis à des jeux d'influence problématiques : Chine et terrorisme islamique.</p>

401	Web	19/06/2023 04:18	Viale Hélène	Il est donc évident pour faire suite à ma contribution précédente que je suis contre ce projet qui non seulement ne présente pas les garanties techniques, environnementales et sanitaires nécessaires mais au contraire ajoute de la pollution à la pollution de l'air, des sols et des eaux et multiplie les gaz à effet de serre.
402	Web	19/06/2023 07:01	Dionet Sophie	Je suis contre ce projet obsolète et dangereux.
403	Web	19/06/2023 07:34	Anonyme	<p>Je m'oppose à ce projet inconséquent car :</p> <p>SUR LE TRIPLE PLAN TECHNIQUE, ENVIRONNEMENTAL, ET DE SANTE PUBLIQUE, c'est un scandale :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de multiples rapports techniques ont mis en évidence les lacunes de l'enquête publique (expertises partiales, déclarations insincères),</li> <li>- les incertitudes technologiques de cet incinérateur expérimental hyper complexe (four à lit fluidisé à charbon et hydrogène) ont été minorées, alors qu'il apparaît que ce procédé n'est pas bien maîtrisé</li> <li>- les émissions supplémentaires de polluants atmosphériques (oxydes d'azote NOx, radioactivité, fumées et gaz, ...) sont constamment sous-évaluées</li> <li>- les consommations extravagantes d'eau et d'énergie sont contraires à la frugalité et aux économies qu'il est urgent de réaliser avec une ressource menacée</li> <li>- les réactifs chimiques présentent des dangers pour les travailleurs et les populations.</li> <li>- le développement du territoire narbonnais fondé entre autres sur le tourisme et l'accueil authentique dans un espace préservé et varié n'a rien à gagner à cette pollution et cette défiguration du site.</li> </ul> <p>Et pourquoi choisir notre bassin narbonnais pour expérimenter une technologie incertaine ?</p> <p>Pour mémoire le traitement expérimental TDN, qui sera une première mondiale, est envisagé pour traiter durant les 40 prochaines années l'énorme stock historique des déchets radioactifs et nitrés (400 000 m3 accumulés à Orano Malvesi Narbonne en 60 ans dans 200 000 m2 de bassins) provenant de la purification de 500 000 tonnes d'uranium qui a fourni la filière nucléaire française (civile et militaire) et internationale.</p> <p>Difficile de penser que le traitement de tels déchets avec ce procédé nouveau et sans recul puisse se dérouler sans impacts ni dommages pour les Narbonnais et futures générations.</p> <p>Ceux qui y sont favorables devraient réfléchir aux conséquences que cela entraîne de naître et grandir dans un environnement pollué par l'inconséquence de quelques-uns.</p> <p>Je m'oppose donc farouchement à ce projet prométhéen qui va à contre-courant de l'attention accrue que nous devons porter au vivant.</p>
404	Web	19/06/2023 07:48	marhuenda Laurence	Je dis NON au procédé TDN voulu par ORANO Malvesi l'incinérateur émettra dans l'atmosphère des particules fines, (non retenues par les filtres) chargées de matières hautement radioactives Pas assez d'études d'impacts environnementaux, pollution des sols, des cours d'eaux. trop de non-dits
405	Web	19/06/2023 08:23	Anonyme	Je suis totalement favorable à ce projet !
406	Web	19/06/2023 08:42	van walleghem maryse	<p>Bonjour,</p> <p>je m'oppose à l'implantation du projet TDN-Thor à Malvesi, usine déjà bien trop impactante pour les narbonnais.</p> <p>En effet cet incinérateur, très énergivore et très onéreux, augmenterait encore la pollution atmosphérique et ne réglerait que trop partiellement le problème de l'accumulation des déchets occasionnés par le fonctionnement de cette usine.</p> <p>De plus, cette expérience aux États Unis n'a vraiment rien de concluant !</p>
407	Web	19/06/2023 08:46	marhuenda christel	<p>Monsieur le commissaire enquêteur</p> <p>Venant très souvent en vacances dans la région, j'émet un avis DEFAVORABLE au procédé TDN / ORANO</p> <p>Aucune étude d'impacts environnementaux réalisée par un organisme indépendant</p> <p>Ce même procédé installé aux USA depuis plus de 10 ans ne fonctionne toujours pas.</p> <p>La population narbonnaise va servir de cobaye à un procédé qui n'a jamais fait ses preuves</p> <p>D'après l'ARS Narbonne détient le triste record de cancer des poumons de la région Occitanie</p> <p>Trop d'énergies dépensées (eau, gaz, électricité, charbon) alors que l'eau se raréfie, que l'on nous demande de faire des économies d'énergie, c'est insensé</p> <p>Impact sur le visuel de la ville, une cheminée de 32 de haut viendra "polluée" le visuel de la très belle cathédrale.</p> <p>Il faut impérativement continuer à faire des recherches pour trouver une solution satisfaisante à la transformation des déchets accumulés depuis plus de 60 ans. mais surement pas accepter ce procédé TDN très polluant.</p>
408	Web	19/06/2023 08:47	Anonyme	Totalement contre, pour la santé de toute la population du narbonnais et des villages aux alentours. De plus ce procédé comporte trop de risque....

409	Web	19/06/2023 08:51	Anonyme	<p>Dans le cadre de cette enquête publique, j'aimerais ici dire mon désaccord avec le projet de Traitement Des Nitrates - Thermal Organic Reduction (TDN-THOR) qu'ORANO compte installer sur son usine de Malvési, à Narbonne.</p> <p>En effet, plusieurs éléments m'amènent à penser que ce projet serait dangereux, polluant, trop cher, et trop énergivore :</p> <p>1/ CONCERNANT LA POLLUTION :</p> <p>→ la pollution aérienne sera augmentée : TDN augmentera de 7.5 % le volume des émissions polluantes de l'usine (160 000 m3/h de polluants actuellement)</p> <p>→ nouvelles pollutions aériennes (15 polluants cités dont l'uranium) avec une très forte dispersion géographique (débit de 12 000 m3/s, et cheminée d'évacuation du projet de 30m)</p> <p>→ absence de données et de vérification pour certains rejets des installations TDN (DEHP notamment : perturbateurs endocriniens)</p> <p>→ Augmentation des émissions de Gaz à effet de serre : le site actuellement produit 71 250 tonnes équivalent Co2/an. TDN y rajoutera 30 000 teq CO2/an, soit une augmentation de 41 % des GES total du site avec TDN : plus de 100 000 Teq CO2/an. C'est la pollution annuelle en GES d'une ville de 14 000 habitants 24h/24h ! (moyenne Ademe : 7.14 teq Co2/an/hab en 2016)</p> <p>2/ LE PROBLÈME DES DÉCHETS</p> <p>→ TDN ne supprime pas les déchets : "le procédé TDN réduit le volume des effluents du site d'un facteur de l'ordre de 3" : il reste 1/3 du volume des déchets des bassins sous forme solide, le reste est vaporisé dans l'air respiré par les Narbonnais-es.</p> <p>→ le stockage en question : sur les 451 000m3 des bassins B7-B12, il restera théoriquement 150 000 m3 de déchets solides. Ce déchet minéral radioactif est stocké à Malvési dans un entrepôt de 2800 m3 en bigs bags à l'air libre afin qu'il sèche et se solidifie. Il est dilué avec de l'eau pour faire baisser sa concentration radioactive. Les déchets solides de TDN pourraient rester à Malvési.</p> <p>Nombre de questions se posent concernant la radioactivité et le stockage de ces déchets.</p> <p>3/ LES NOTIONS DE RISQUES</p> <p>→ Principe de précaution bafoué : sur le déchet solide sortant de TDN "dans les 3 mois suivant la mise en service, l'exploitant fait analyser des échantillons (...) afin de s'assurer du blocage (...) du Technétium dans le déchet solide. Le Technétium est un élément radioactif d'une durée de vie de 211 000 ans. L'arrêté préfectoral permet d'attendre jusqu'à 3 mois avant la vérification. Or, si le technétium n'est pas bloqué dans le déchet solide, il sortira par la cheminée et sera dispersé dans l'air, respiré par les populations.</p> <p>→ Le TDN possède un réacteur à hydrogène. L'accident majeur maximum serait son explosion, qui provoquerait une onde de choc supersonique, comme celle qui a soulevé une plaque de 1200 tonnes à Tchernobyl. Quelles sont les mesures prises pour ce risque majeur ?</p> <p>4/ LA PROBLÉMATIQUE DE LA SURCONSOMMATION DES RESSOURCES</p> <p>→ Ressource Énergétique : TDN augmente de 25 % la consommation d'électricité du site. Sa consommation cumulée d'électricité, charbon, gaz = 80 GW/h minimum. Cela correspond à la consommation annuelle d'électricité de 20 000 foyers = 44 000 habitants ou encore à la consommation électrique annuelle de 80% des Narbonnais ! (données : taille moyenne d'un foyer français est de 2,2 insee 2016, conso moyenne / foyer en France 2016 5000 kw/h, edf)</p> <p>→ Ressource en eau : la base annuelle pour TDN serait de 580 000 m3 (AP p 49) : soit la consommation annuelle d'une ville de plus de 10 000 habitants ! comme Lézignan Corbières ! (120 m3 /an conso foyer. en France pour l'eau, données 2016)</p> <p>5/ LES LIMITES DU MÊME PROJET AUX USA :</p> <p>- TROP CHER comme le prouve le prototype aux USA (plus d'un milliard de dollars engloutis). Au jour d'aujourd'hui, le prototype de Narbonne s'est vu rajouté un certain nombre d'éléments techniques importants, nous prouvant bien que le projet initial qui a été vendu ne marche pas. Nous n'avons aujourd'hui pas la preuve que ce TDN-THOR marche.</p> <p>- TROP LENT comme le prouve le prototype aux USA pour traiter tous les déchets dans des délais acceptables (au vu des résultats aux USA, cela prendra des siècles). Ces éléments sont à retrouver dans la traduction du dossier US du Government Accountability Office, effectuée par le groupe local de Greenpeace Narbonne.</p> <p>Pour toutes ces raisons, et bien d'autres encore relayées et approfondies par de nombreuses associations narbonnaises, je m'oppose à la construction de ce projet TDN-THOR.</p>
410	Web	19/06/2023 08:51	Thivent Viviane	<p>En tant que conseillère municipale de Narbonne, je suis défavorable au projet TDN en l'état actuel des connaissances. Tout d'abord, ce procédé est très complexe et, dans le seul endroit au monde où il a été testé, il s'est révélé impossible à maîtriser. Pour preuve, un rapport de la cour des comptes du sénat américain paru il y a quatre ans et qui épingle une technologie similaire pour son coût exorbitant et son incapacité à fonctionner correctement. Ensuite, la pollution atmosphérique engendrée par le TDN reste difficile à cerner. A la lumière des informations délivrées par Orano, aucun des experts interrogés n'a été capable de décrire précisément la nature des polluants qui pourraient être émis. Sans une plus grande transparence de la part d'Orano, il n'est pas concevable de donner un feu vert à l'installation d'un tel procédé à 800 mètres d'une ville de 56 000 habitants. Enfin, le projet TDN et sa cheminée de 30 mètres qui va émettre en quantité de la vapeur d'eau, rendant très visible l'activité d'Orano-Malvési, avec des conséquences attendues en terme d'image sur le tourisme, les activités agricoles et la perception des habitants du Grand Narbonne.</p>

411	Web	19/06/2023 08:52	Les Robines	Les Robines sont défavorables au projet TDN en l'état actuel des connaissances. Tout d'abord, ce procédé est très complexe et, dans le seul endroit au monde où il a été testé, il s'est révélé impossible à maîtriser. Pour preuve, un rapport de la cour des comptes du sénat américain paru il y a quatre ans et qui épingle une technologie similaire pour son coût exorbitant et son incapacité à fonctionner correctement. Ensuite, la pollution atmosphérique engendrée par le TDN reste difficile à cerner. A la lumière des informations délivrées par Orano, aucun des experts interrogés n'a été capable de décrire précisément la nature des polluants qui pourraient être émis. Sans une plus grande transparence de la part d'Orano, il n'est pas concevable de donner un feu vert à l'installation d'un tel procédé à 800 mètres d'une ville de 56 000 habitants. En outre, le projet TDN et sa cheminée de 30 mètres qui va émettre en quantité de la vapeur d'eau, rendant très visible l'activité d'Orano-Malvesi, avec des conséquences attendues en terme d'image sur le tourisme, les activités agricoles et la perception des habitants du Grand Narbonne. L'étude paysagère est insuffisante. Comment une haie d'arbre pourrait-elle cacher une cheminée de 30 m ? Les études de vue depuis le canal de la Robine n'ont pas été réalisées et il est clair que cette cheminée sera visible depuis le centre historique de Narbonne. Enfin, quid des nuisances olfactives liées notamment aux émissions de dioxyde de soufre ? Quid de la dangerosité des transports par la route des « big bags » ? Ce projet est à bien des égards problématique et il ne doit pas sortir de terre. Un autre procédé doit être proposé pour réaliser le nécessaire traitement des énormes quantités d'effluents liquides et faiblement radioactifs de l'usine qui aujourd'hui sont stockés à l'air libre, sur une zone inondable et densément peuplée.
412	Web	19/06/2023 08:58	Jean AUSSILLOU X	Bonjour, je suis contre la construction de cette nouvelle usine de traitement des nitrates et contre les cheminées prévues. Le site est trop près de la ville de NARBONNE l'impact sur la santé me préoccupe et l'image pour le tourisme et l'agriculture locale est désastreuse alors que les vignerons de la clape font de plus en plus l'effort de travailler en bio J'espère que ce projet sera abandonné
413	Web	19/06/2023 08:59	MARHUEND A Christophe	Je dis NON au procédé TDN /ORANO Pas assez d'études d'impacts environnementaux, trop de non-dits Les particules très fines radioactives seront dispersées dans l'atmosphère par une cheminée de plus de 32m de haut : une aberration Pour alimenter ce four, les énergies eau, électricité, gaz, charbon seront dépensées à outrance alors qu'on prône pour les économies d'énergie afin d'éviter les gaz à effet de serre dangereux pour la santé de nous tous. c'est insensé La population de la région narbonnaise n'a pas à servir de cobaye pour un procédé qui n'a jamais fait ses preuves; Continuons les recherches pour trouver une solution satisfaisante et surtout pour la santé de nous tous et de nos générations futures.
414	Web	19/06/2023 08:59	Anonyme	Bonjour, je suis contre ce projet et ne veux pas que le site de Malvesi augmente ses capacités de traitement ou traite de nouveaux déchets. Merci de la prise en compte de mon avis de riverains proche.
415	Web	19/06/2023 09:04	Anonyme	Bonjour, je dis non au TDN
416	Web	19/06/2023 09:06	Canovas	Défavorable.
417	Web	19/06/2023 09:08	Berthin Philippe	Nous ne souhaitons pas de cette évolution sur le site orano malvesi. Déjà trop polluant et peu rassurant Cordialement
418	Web	19/06/2023 09:10	Anonyme	CONTRE ce projet de four qui ne réduira le volume de déchets que seulement de 2/3, qui émettra des fumées toxiques, qui nécessitera des volumes d'eau très importants alors que la ressource devient rare et précieuse. Bref, les arguments techniques ont déjà été énoncés par de nombreux contributeurs à cette enquête. Ce projet représente en outre des risques industriels trop importants et trop proches de la ville de Narbonne particulièrement sous les vents dominants, trop de risques pour les populations, l'environnement, les sols, l'eau et la qualité de l'air.
419	Web	19/06/2023 09:10	Anonyme	Non
420	Web	19/06/2023 09:10	Anonyme	Je suis totalement CONTRE ce projet car il faudrait commencer à penser aux conséquences grave qu'il peut engendrer sur notre environnement ainsi que sur notre santé.
421	Web	19/06/2023 09:15	Anonyme	Bonjour, en tant que riveraine proche du site de Malvesi et avec des enfants en bas âges, vous mettez déjà la vie et la santé de nos enfants en jeu. Nous ne pouvons rien faire pour ce qui est déjà en place. Par contre, je refuse que ce projet d'agrandissement du site se fasse et aussi que de nouveaux déchets soient traités! Merci de la prise en compte de mon avis et de l'écouter.

422	Web	19/06/2023 09:16	AUDINEAU PASCALE	<p>Je suis contre l'implantation de TDN-THOR dans l'usine de Malvési. La pollution aérienne va augmenter de 7.5 % (actuellement, les émissions polluantes de l'usine sont de 160 000 m3/h ). Ce sont de nouvelles pollutions aériennes (15 polluants cités dont l'uranium) avec une très forte dispersion géographique (débit de 12 000 m3/s et cheminée d'évacuation du projet de 30m) dans le cadre d'une absence de données et de vérification pour certains rejets des installations TDN. Cela engendre une augmentation des émissions de Gaz à effet de serre, en rajoutant 30 000 teq CO2/an, soit une augmentation de 41 % des GES total du site soit plus de 100 000 Teq CO2/an; ce qui équivaut à la pollution annuelle en GES d'une ville de 14 000 habitants 24h/24h !</p> <p>TDN ne supprime pas les déchets, il réduit le volume des effluents du site mais il reste 1/3 du volume des déchets des bassins sous forme solide, le reste est vaporisé dans l'air respiré par les Narbonnais-es. Sur les 451 000m3 des bassins B7-B12, il restera théoriquement 150 000 m3 de déchets solides. Ce déchet minéral radioactif est stocké à Malvési dans un entrepôt de 2800 m3 en bigs bags à l'air libre afin qu'il sèche et se solidifie. Il est dilué avec de l'eau pour faire baisser sa concentration radioactive. Quid de ces déchets à long terme?</p> <p>Le principe de précaution est bafoué : L'arrêté préfectoral permet d'attendre jusqu'à 3 mois avant la vérification du blocage du Technétium dans le déchet solide sortant de TDN, alors que le Technétium est un élément radioactif d'une durée de vie de 211 000 ans. Si le technétium n'est pas bloqué dans le déchet solide, il sortira par la cheminée et sera dispersé dans l'air, respiré par les populations. Le TDN possède un réacteur à hydrogène. L'accident majeur maximum serait son explosion, qui provoquerait une onde de choc supersonique, comme celle qui a soulevé une plaque de 1200 tonnes à Tchernobyl. Quelles sont les mesures prises pour ce risque majeur ?</p> <p>A l'heure du combat contre la surconsommation des ressources: Le TDN augmentera de 25 % la consommation d'électricité + charbon + gaz du site. Cela correspond à la consommation annuelle d'électricité de 20 000 foyers = 44 000 habitants ou encore à la consommation électrique annuelle de 80% des Narbonnais ! (données INSEE 2016)</p> <p>Pour l' eau, la base annuelle pour TDN serait de 580 000 m3, soit la consommation annuelle d'une ville de plus de 10 000 habitants ! comme Lézignan Corbières ! (données INSEE 2016).</p> <p>Aujourd'hui, cette implantation est beaucoup trop coûteuse. Le prototype aux USA a englouti plus d'un milliard de dollars, il souligne la lenteur du traitement des déchets. Celui de Narbonne s'est vu rajouté un certain nombre d'éléments techniques importants, nous prouvant bien que le projet initial qui a été vendu ne marche pas. Donc, à ce jour, rien ne prouve que ce TDN-THOR fonctionnera !</p> <p>Pour toutes ces raisons, documentées par des recherches scientifiques sérieuses et indépendantes, je considère que le projet est dangereux, onéreux et inutile.</p>
423	Web	19/06/2023 09:21	Anonyme	J'emets un avis défavorables sur ce projet en raison des risques de santé encourus par les populations riveraines, les risques liés à l'environnement et les conséquences économiques que cela va induire sur ce territoire.
424	Web	19/06/2023 09:24	Anonyme	Je m inquiète pour mes enfants et petits enfants je dis non non et non à ce projet
425	Web	19/06/2023 09:48	Decremps Dolores	Absolument contre le projet TDN !



426	Web	19/06/2023 09:51	Coulouma Elisabeth	<p>Je suis fermement opposée au projet de Traitement Des Nitrates - THERMAL ORGANIC REDUCTION (TDN-THOR) que ORANO compte installer sur son usine de Malvési, à Narbonne.</p> <p>En effet, plusieurs éléments m'amènent à penser que ce projet est dangereux, polluant, trop cher, et trop énergivore :</p> <p><b>1/ LA POLLUTION :</b>  → la pollution aérienne sera augmentée : TDN augmentera de 7.5 % le volume des émissions polluantes de l'usine (160 000 m3/h de polluants actuellement)  → nouvelles pollutions aériennes (15 polluants cités dont l'uranium) avec une très forte dispersion géographique (débit de 12 000 m3/s, et cheminée d'évacuation du projet de 30m)  → absence de données et de vérification pour certains rejets des installations TDN (DEHP notamment : perturbateurs endocriniens)  → Augmentation des émissions de Gaz à effet de serre : le site actuellement produit 71 250 tonnes équivalent Co2/an. TDN y rajoutera 30 000 teq CO2/an, soit une augmentation de 41 % des GES total du site avec TDN : plus de 100 000 Teq CO2/an. C'est la pollution annuelle en GES d'une ville de 14 000 habitants 24h/24h ! (moyenne Ademe : 7.14 teq Co2/an/hab en 2016)</p> <p><b>2/ LE PROBLÈME DES DÉCHETS</b>  → TDN ne supprime pas les déchets : "le procédé TDN réduit le volume des effluents du site d'un facteur de l'ordre de 3" : il reste 1/3 du volume des déchets des bassins sous forme solide, le reste est vaporisé dans l'air respiré par les Narbonnais-es.  → le stockage en question : sur les 451 000m3 des bassins B7-B12, il restera théoriquement 150 000 m3 de déchets solides. Ce déchet minéral radioactif est stocké à Malvési dans un entrepôt de 2800 m3 en bigs bags à l'air libre afin qu'il sèche et se solidifie. Il est dilué avec de l'eau pour faire baisser sa concentration radioactive. Les déchets solides de TDN pourraient rester à Malvési.  Nombre de questions se posent concernant la radioactivité et le stockage de ces déchets.</p> <p><b>3/ LES RISQUES</b>  → Principe de précaution bafoué : sur le déchet solide sortant de TDN "dans les 3 mois suivant la mise en service, l'exploitant fait analyser des échantillons (...) afin de s'assurer du blocage (...) du Technétium dans le déchet solide. Le Technétium est un élément radioactif d'une durée de vie de 211 000 ans. L'arrêté préfectoral permet d'attendre jusqu'à 3 mois avant la vérification. Or, si le technétium n'est pas bloqué dans le déchet solide, il sortira par la cheminée et sera dispersé dans l'air, respiré par les populations.  → Le TDN possède un réacteur à hydrogène. L'accident majeur maximum serait son explosion, qui provoquerait une onde de choc supersonique, comme celle qui a soulevé une plaque de 1200 tonnes à Tchernobyl. Quelles sont les mesures prises pour ce risque majeur ?</p> <p><b>4/ LA SURCONSOMMATION DES RESSOURCES</b>  → Ressource Énergétique : TDN augmente de 25 % la consommation d'électricité du site. Sa consommation cumulée d'électricité, charbon, gaz = 80 GW/h minimum. Cela correspond à la consommation annuelle d'électricité de 20 000 foyers = 44 000 habitants ou encore à la consommation électrique annuelle de 80% des Narbonnais ! (données : taille moyenne d'un foyer français est de 2,2 insee 2016, conso moyenne / foyer en France 2016 5000 kw/h, edf)  → Ressource en eau : la base annuelle pour TDN serait de 580 000 m3 (AP p 49) : soit la consommation annuelle d'une ville de plus de 10 000 habitants ! comme Lézignan Corbières ! (120 m3 /an conso foyer. en France pour l'eau, données 2016)</p> <p><b>5/ LES LIMITES DU MÊME PROJET AUX USA :</b>  - TROP CHER comme le prouve le prototype aux USA (plus d'un milliard de dollars engloutis). Au jour d'aujourd'hui, le prototype de Narbonne s'est vu rajouté un certain nombre d'éléments techniques importants, nous prouvant bien que le projet initial qui a été vendu ne marche pas. Nous n'avons aujourd'hui pas la preuve que ce TDN-THOR marche.  - TROP LENT comme le prouve le prototype aux USA pour traiter tous les déchets dans des délais acceptables (au vu des résultats aux USA, cela prendra des siècles). Ces éléments sont à retrouver dans la traduction du dossier US du Government Accountability Office, effectuée par le groupe local de Greenpeace Narbonne.</p> <p>Pour toutes ces raisons, et bien d'autres encore relayées et approfondies par de nombreuses associations narbonnaises, je m'oppose à la construction de ce projet TDN-THOR</p>
-----	-----	---------------------	-----------------------	---

427	Web	19/06/2023 09:58	Anonyme	<p>Dans le cadre de cette enquête publique, j'aimerais ici dire mon désaccord avec le projet de Traitement Des Nitrates - THERMAL ORGANIC REDUCTION (TDN-THOR) qu'ORANO compte installer sur son usine de Malvésí, à Narbonne.</p> <p>En effet, plusieurs éléments m'amènent à penser que ce projet serait dangereux, polluant, trop cher, et trop énergivore :</p> <p>1/ CONCERNANT LA POLLUTION :</p> <p>→ la pollution aérienne sera augmentée : TDN augmentera de 7.5 % le volume des émissions polluantes de l'usine (160 000 m3/h de polluants actuellement)</p> <p>→ nouvelles pollutions aériennes (15 polluants cités dont l'uranium) avec une très forte dispersion géographique (débit de 12 000 m3/s, et cheminée d'évacuation du projet de 30m)</p> <p>→ absence de données et de vérification pour certains rejets des installations TDN (DEHP notamment : perturbateurs endocriniens)</p> <p>→ Augmentation des émissions de Gaz à effet de serre : le site actuellement produit 71 250 tonnes équivalent Co2/an. TDN y rajoutera 30 000 teq CO2/an, soit une augmentation de 41 % des GES total du site avec TDN : plus de 100 000 Teq CO2/an. C'est la pollution annuelle en GES d'une ville de 14 000 habitants 24h/24h ! (moyenne Ademe : 7.14 teq Co2/an/hab en 2016)</p> <p>2/ LE PROBLÈME DES DÉCHETS</p> <p>→ TDN ne supprime pas les déchets : "le procédé TDN réduit le volume des effluents du site d'un facteur de l'ordre de 3" : il reste 1/3 du volume des déchets des bassins sous forme solide, le reste est vaporisé dans l'air respiré par les Narbonnais-es.</p> <p>→ le stockage en question : sur les 451 000m3 des bassins B7-B12, il restera théoriquement 150 000 m3 de déchets solides. Ce déchet minéral radioactif est stocké à Malvésí dans un entrepôt de 2800 m3 en bigs bags à l'air libre afin qu'il sèche et se solidifie. Il est dilué avec de l'eau pour faire baisser sa concentration radioactive. Les déchets solides de TDN pourraient rester à Malvésí.</p> <p>Nombre de questions se posent concernant la radioactivité et le stockage de ces déchets.</p> <p>3/ LES NOTIONS DE RISQUES</p> <p>→ Principe de précaution bafoué : sur le déchet solide sortant de TDN "dans les 3 mois suivant la mise en service, l'exploitant fait analyser des échantillons (...) afin de s'assurer du blocage (...) du Technétium dans le déchet solide. Le Technétium est un élément radioactif d'une durée de vie de 211 000 ans. L'arrêté préfectoral permet d'attendre jusqu'à 3 mois avant la vérification. Or, si le technétium n'est pas bloqué dans le déchet solide, il sortira par la cheminée et sera dispersé dans l'air, respiré par les populations.</p> <p>→ Le TDN possède un réacteur à hydrogène. L'accident majeur maximum serait son explosion, qui provoquerait une onde de choc supersonique, comme celle qui a soulevé une plaque de 1200 tonnes à Tchernobyl. Quelles sont les mesures prises pour ce risque majeur ?</p> <p>4/ LA PROBLÉMATIQUE DE LA SURCONSOMMATION DES RESSOURCES</p> <p>→ Ressource Énergétique : TDN augmente de 25 % la consommation d'électricité du site. Sa consommation cumulée d'électricité, charbon, gaz = 80 GW/h minimum. Cela correspond à la consommation annuelle d'électricité de 20 000 foyers = 44 000 habitants ou encore à la consommation électrique annuelle de 80% des Narbonnais ! (données : taille moyenne d'un foyer français est de 2,2 insee 2016, conso moyenne / foyer en France 2016 5000 kw/h, edf)</p> <p>→ Ressource en eau : la base annuelle pour TDN serait de 580 000 m3 (AP p 49) : soit la consommation annuelle d'une ville de plus de 10 000 habitants ! comme Lézignan Corbières ! (120 m3 /an conso foyer. en France pour l'eau, données 2016)</p> <p>5/ LES LIMITES DU MÊME PROJET AUX USA :</p> <p>- TROP CHER comme le prouve le prototype aux USA (plus d'un milliard de dollars engloutis). Au jour d'aujourd'hui, le prototype de Narbonne s'est vu rajouté un certain nombre d'éléments techniques importants, nous prouvant bien que le projet initial qui a été vendu ne marche pas. Nous n'avons aujourd'hui pas la preuve que ce TDN-THOR marche.</p> <p>- TROP LENT comme le prouve le prototype aux USA pour traiter tous les déchets dans des délais acceptables (au vu des résultats aux USA, cela prendra des siècles).</p> <p>Ces éléments sont à retrouver dans la traduction du dossier US du Government Accountability Office, effectuée par le groupe local de Greenpeace Narbonne.</p>
-----	-----	---------------------	---------	---

428	Web	19/06/2023 10:17	Anonyme	Cette nouvelle installation est nécessaire. Les organismes de tutelle accompagnent l' industriel et surveillent les installations par des audits réguliers. C 'est faux de dire qu' ORANO fait n' importe quoi. Il ne faut pas reprocher à ORANO de progresser dans le traitements des effluents.
429	Web	19/06/2023 10:19	Dumont Nathalie	<p>Non mille fois non Ce n'est qu'une fausse solution Stop investissement dans le Nucléaire</p> <p>Les alternatives existent</p> <p>Rapprochez vous des militants ils ont des propositions !</p> <p>Et surtout :  <b>LA PROBLÉMATIQUE DE LA SURCONSOMMATION DES RESSOURCES</b>  → Ressource Énergétique : TDN augmente de 25 % la consommation d'électricité du site. Sa consommation cumulée d'électricité, charbon, gaz = 80 GW/h minimum. Cela correspond à la consommation annuelle d'électricité de 20 000 foyers = 44 000 habitants ou encore à la consommation électrique annuelle de 80% des Narbonnais ! (données : taille moyenne d'un foyer français est de 2,2 insee 2016, conso moyenne / foyer en France 2016 5000 kw/h, edf)  → Ressource en eau : la base annuelle pour TDN serait de 580 000 m3 (AP p 49) : soit la consommation annuelle d'une ville de plus de 10 000 habitants ! comme Lézignan Corbières ! (120 m3 /an conso foyer. en France pour l'eau, données 2016)</p> <p>Pour toutes ces raisons, et bien d'autres encore relayées et approfondies par de nombreuses associations narbonnaises, je m'oppose à la construction de ce projet.</p> <p>ND.</p>
430	Web	19/06/2023 10:20	Anonyme	Je m'oppose à ce projet scandaleux aussi bien sur le plan technique qu'environnemental !
431	Web	19/06/2023 10:33	Anonyme	Des installations comme celle prévue par Orano sur le site de Malvési ne devraient jamais voir le jour dans un périmètre aussi rapproché d'espaces densément peuplés. C'est de plus un constat alarmant de voir que ces projets s'adressent en priorité à des zones de fragilités économiques et sociales . Les disparités territoriales se creusent aussi de cette façon en France. On pollue le périurbain et les espaces déjà en difficulté pour favoriser le développement des métropoles dynamiques et mondialisées. Cette installation présente des risques réels pour les riverains, ces risques étaient déjà présents avant, ils vont être amplifiés. Les populations sont peu informées voire pas du tout. Les chiffres du nombre de cancers sur le Narbonnais sont ils régulièrement rendus publics? Le nombre d'employés de Malvési décédés suite à un cancer sont-ils connus? On se tait car ce sont des emplois en jeu. Mais à quel prix? L'installation TDN accroît les risques de dispersion de particules fines néfastes à notre environnement et notre santé; sans compter les risques de nuisances (odeurs, paysage etc), les risques d'explosion et incendie . STOP au massacre de notre environnement et au mépris de notre qualité de vie sous prétexte que nous sommes juste des classes moyennes sans réseaux et sans appuis politiques pour nous représenter.

432	Web	19/06/2023 10:41	MOY Jonathan	<p>Dans le cadre de cette enquête publique, j'aimerais ici dire mon désaccord avec le projet de Traitement Des Nitrates - THERMAL ORGANIC REDUCTION (TDN-THOR) qu'ORANO compte installer sur son usine de Malvési, à Narbonne.</p> <p>En effet, plusieurs éléments m'amènent à penser que ce projet serait dangereux, polluant, trop cher, et trop énergivore :</p> <p>1/ CONCERNANT LA POLLUTION :</p> <p>→ la pollution aérienne sera augmentée : TDN augmentera de 7.5 % le volume des émissions polluantes de l'usine (160 000 m3/h de polluants actuellement)</p> <p>→ nouvelles pollutions aériennes (15 polluants cités dont l'uranium) avec une très forte dispersion géographique (débit de 12 000 m3/s, et cheminée d'évacuation du projet de 30m)</p> <p>→ absence de données et de vérification pour certains rejets des installations TDN (DEHP notamment : perturbateurs endocriniens)</p> <p>→ Augmentation des émissions de Gaz à effet de serre : le site actuellement produit 71 250 tonnes équivalent Co2/an. TDN y rajoutera 30 000 teq CO2/an, soit une augmentation de 41 % des GES total du site avec TDN : plus de 100 000 Teq CO2/an. C'est la pollution annuelle en GES d'une ville de 14 000 habitants 24h/24h ! (moyenne Ademe : 7.14 teq Co2/an/hab en 2016)</p> <p>2/ LE PROBLÈME DES DÉCHETS</p> <p>→ TDN ne supprime pas les déchets : "le procédé TDN réduit le volume des effluents du site d'un facteur de l'ordre de 3" : il reste 1/3 du volume des déchets des bassins sous forme solide, le reste est vaporisé dans l'air respiré par les Narbonnais-es.</p> <p>→ le stockage en question : sur les 451 000m3 des bassins B7-B12, il restera théoriquement 150 000 m3 de déchets solides. Ce déchet minéral radioactif est stocké à Malvési dans un entrepôt de 2800 m3 en bigs bags à l'air libre afin qu'il sèche et se solidifie. Il est dilué avec de l'eau pour faire baisser sa concentration radioactive. Les déchets solides de TDN pourraient rester à Malvési.</p> <p>Nombre de questions se posent concernant la radioactivité et le stockage de ces déchets.</p> <p>3/ LES NOTIONS DE RISQUES</p> <p>→ Principe de précaution bafoué : sur le déchet solide sortant de TDN "dans les 3 mois suivant la mise en service, l'exploitant fait analyser des échantillons (...) afin de s'assurer du blocage (...) du Technétium dans le déchet solide. Le Technétium est un élément radioactif d'une durée de vie de 211 000 ans. L'arrêté préfectoral permet d'attendre jusqu'à 3 mois avant la vérification. Or, si le technétium n'est pas bloqué dans le déchet solide, il sortira par la cheminée et sera dispersé dans l'air, respiré par les populations.</p> <p>→ Le TDN possède un réacteur à hydrogène. L'accident majeur maximum serait son explosion, qui provoquerait une onde de choc supersonique, comme celle qui a soulevé une plaque de 1200 tonnes à Tchernobyl. Quelles sont les mesures prises pour ce risque majeur ?</p> <p>4/ LA PROBLÉMATIQUE DE LA SURCONSOMMATION DES RESSOURCES</p> <p>→ Ressource Énergétique : TDN augmente de 25 % la consommation d'électricité du site. Sa consommation cumulée d'électricité, charbon, gaz = 80 GW/h minimum. Cela correspond à la consommation annuelle d'électricité de 20 000 foyers = 44 000 habitants ou encore à la consommation électrique annuelle de 80% des Narbonnais ! (données : taille moyenne d'un foyer français est de 2,2 insee 2016, conso moyenne / foyer en France 2016 5000 kw/h, edf)</p> <p>→ Ressource en eau : la base annuelle pour TDN serait de 580 000 m3 (AP p 49) : soit la consommation annuelle d'une ville de plus de 10 000 habitants ! comme Lézignan Corbières ! (120 m3 /an conso foyer. en France pour l'eau, données 2016)</p> <p>5/ LES LIMITES DU MÊME PROJET AUX USA :</p> <p>- TROP CHER comme le prouve le prototype aux USA (plus d'un milliard de dollars engloutis). Au jour d'aujourd'hui, le prototype de Narbonne s'est vu rajouté un certain nombre d'éléments techniques importants, nous prouvant bien que le projet initial qui a été vendu ne marche pas. Nous n'avons aujourd'hui pas la preuve que ce TDN-THOR marche.</p> <p>- TROP LENT comme le prouve le prototype aux USA pour traiter tous les déchets dans des délais acceptables (au vu des résultats aux USA, cela prendra des siècles). Ces éléments sont à retrouver dans la traduction du dossier US du Government Accountability Office, effectuée par le groupe local de Greenpeace Narbonne.</p> <p>Pour toutes ces raisons, et bien d'autres encore relayées et approfondies par de nombreuses associations narbonnaises, je m'oppose à la construction de ce projet TDN-THOR. On</p>
433	Web	19/06/2023 10:48	Anonyme	<p>Bonjour,</p> <p>Je considère que l'ensemble des impacts négatifs liés à l'implantation du TDN à Malvési ne peut donner lieu à une validation de la part des autorités. En effet, que ce soit en termes d'augmentation de la pollution aérienne, d'absence de contenu concret lié aux impacts de type perturbateurs endocriniens, mais également la problématique des déchets générés et de leur traitement.</p> <p>De plus, je trouve nécessaire l'application du principe de précaution et éviter tout risque à court ou long terme pour la population Narbonnaise.</p> <p>En vous remerciant d'avance pour la prise en compte de mon commentaire.</p>
434	Web	19/06/2023 10:52	Soursac Élisabeth	<p>je suis opposée au projet TDN thor à Malvési car ce procédé n'a encore jamais été utilisé donc aucune assurance de fonctionnement correct</p> <p>Ce procédé déploierait sur Narbonne et alentours selon les vents une pollution plus importante qu'actuellement</p> <p>La cheminée visible de toutes parts nuirait à l'esthétique du lieu</p>
435	Web	19/06/2023 11:07	Anonyme	<p>Ma motivation est que Notre santé est la chose la plus importante.</p>
436	Web	19/06/2023 11:29	David Borjes	<p>Par suite de la lecture de la contribution de l'association d'ECCLA, je réitère mon opposition à ce projet.</p> <p>En effet, l'analyse de cette association semble totalement décalée car elle se concentre sur le transport routier généré par l'élimination des déchets du procédé.</p>

437	Web	19/06/2023 11:30	KADOURA Odile	<p>J'exprime mon désaccord avec le projet de Traitement Des Nitrates - THermal Organic Reduction (TDN-THOR) qu'ORANO compte installer sur son usine de Malvesi, à Narbonne.</p> <p>En effet, sur la base des expertises de nombreuses associations plusieurs éléments m'amènent à penser que ce projet serait dangereux pour la santé, polluant, et très énergivore. Je retiens en particulier le fait que cette technologie ne résout en rien le grave problème de stockage des déchets radioactifs, mais tente d'en réduire le volume. Le déchet minéral radioactif restera stocké à Malvesi dans un entrepôt de 2800 m3 en bigs bags à l'air libre afin qu'il sèche et se solidifie. Mais le site de Malvesi devra affronter l'augmentation des volumes à venir si l'industrie nucléaire n'est pas mise à l'arrêt. Or les annonces du gouvernement, si elle se réalisaient, accroîtraient l'activité de Malvesi pour la fourniture d'uranium. Les capacités de stockage des déchets radioactifs ont-elles été anticipées ?</p>
438	Web	19/06/2023 11:57	chassagne claudine	<p>Monsieur le commissaire enquêteur</p> <p>Je dis NON au procédé TDN /ORANO</p> <p>La santé de la population montredonnaise sera mise en danger surtout lors des vents marins, car les particules fines radioactives seront dispersées sur Montredon, Moussan, Marcorignan etc.</p>
439	Web	19/06/2023 12:05	Anonyme	Je suis favorable à ces modifications d'installation qui vont dans le bon sens dans le traitement des rejets de l'usine malvesi.
440	Web	19/06/2023 12:11	Anonyme	<p>Bonjour, je suis favorable</p> <p>Un industriel soucieux de la sécurité de ses employés comme des riverains qui investit dans la région et qui pérennise une activité industrielle "historique".</p>
441	Web	19/06/2023 12:11	Anonyme	Les impacts environnementaux du projet n'ont pas été assez poussés, il n'y a aucune visibilité à moyen et long terme des conséquences sur la santé.

441	Web	19/06/2023 12:11	Pierre-Yves DACHEUX	<p>Dans le cadre de cette enquête publique, j'aimerais ici dire mon désaccord avec le projet de Traitement Des Nitrates - Thermal Organic Reduction (TDN-THOR) qu'ORANO compte installer sur son usine de Malvézi, à Narbonne. En effet, plusieurs éléments m'amènent à penser que ce projet serait dangereux, polluant, trop cher, et trop énergivore :</p> <p>1/ CONCERNANT LA POLLUTION :  → la pollution aérienne sera augmentée : TDN augmentera de 7.5 % le volume des émissions polluantes de l'usine (160 000 m3/h de polluants actuellement)  → nouvelles pollutions aériennes (15 polluants cités dont l'uranium) avec une très forte dispersion géographique (débit de 12 000 m3/s, et cheminée d'évacuation du projet de 30m)  → absence de données et de vérification pour certains rejets des installations TDN (DEHP notamment : perturbateurs endocriniens)  → Augmentation des émissions de Gaz à effet de serre : le site actuellement produit 71 250 tonnes équivalent Co2/an. TDN y rajoutera 30 000 teq CO2/an, soit une augmentation de 41 % des GES total du site avec TDN : plus de 100 000 Teq CO2/an. C'est la pollution annuelle en GES d'une ville de 14 000 habitants 24h/24h ! (moyenne Ademe : 7.14 teq Co2/an/hab en 2016)</p> <p>2/ LE PROBLÈME DES DÉCHETS  → TDN ne supprime pas les déchets : "le procédé TDN réduit le volume des effluents du site d'un facteur de l'ordre de 3" : il reste 1/3 du volume des déchets des bassins sous forme solide, le reste est vaporisé dans l'air respiré par les Narbonnais-es.  → le stockage en question : sur les 451 000m3 des bassins B7-B12, il restera théoriquement 150 000 m3 de déchets solides. Ce déchet minéral radioactif est stocké à Malvézi dans un entrepôt de 2800 m3 en bigs bags à l'air libre afin qu'il sèche et se solidifie. Il est dilué avec de l'eau pour faire baisser sa concentration radioactive. Les déchets solides de TDN pourraient rester à Malvézi.  Nombre de questions se posent concernant la radioactivité et le stockage de ces déchets.</p> <p>3/ LES NOTIONS DE RISQUES  → Principe de précaution bafoué : sur le déchet solide sortant de TDN "dans les 3 mois suivant la mise en service, l'exploitant fait analyser des échantillons (...) afin de s'assurer du blocage (...) du Technétium dans le déchet solide. Le Technétium est un élément radioactif d'une durée de vie de 211 000 ans. L'arrêté préfectoral permet d'attendre jusqu'à 3 mois avant la vérification. Or, si le technétium n'est pas bloqué dans le déchet solide, il sortira par la cheminée et sera dispersé dans l'air, respiré par les populations.  → Le TDN possède un réacteur à hydrogène. L'accident majeur maximum serait son explosion, qui provoquerait une onde de choc supersonique, comme celle qui a soulevé une plaque de 1200 tonnes à Tchernobyl. Quelles sont les mesures prises pour ce risque majeur ?</p> <p>4/ LA PROBLÉMATIQUE DE LA SURCONSOMMATION DES RESSOURCES  → Ressource Énergétique : TDN augmente de 25 % la consommation d'électricité du site. Sa consommation cumulée d'électricité, charbon, gaz = 80 GW/h minimum. Cela correspond à la consommation annuelle d'électricité de 20 000 foyers = 44 000 habitants ou encore à la consommation électrique annuelle de 80% des Narbonnais ! (données : taille moyenne d'un foyer français est de 2,2 insee 2016, conso moyenne / foyer en France 2016 5000 kw/h, edf)  → Ressource en eau : la base annuelle pour TDN serait de 580 000 m3 (AP p 49) : soit la consommation annuelle d'une ville de plus de 10 000 habitants ! comme Lézignan Corbières ! (120 m3 /an conso foyer. en France pour l'eau, données 2016)</p> <p>5/ LES LIMITES DU MÊME PROJET AUX USA :  - TROP CHER comme le prouve le prototype aux USA (plus d'un milliard de dollars engloutis). Au jour d'aujourd'hui, le prototype de Narbonne s'est vu rajouté un certain nombre d'éléments techniques importants, nous prouvant bien que le projet initial qui a été vendu ne marche pas. Nous n'avons aujourd'hui pas la preuve que ce TDN-THOR marche.  - TROP LENT comme le prouve le prototype aux USA pour traiter tous les déchets dans des délais acceptables (au vu des résultats aux USA, cela prendra des siècles). Ces éléments sont à retrouver dans la traduction du dossier US du Government Accountability Office, effectuée par le groupe local de Greenpeace Narbonne.</p> <p>Pour toutes ces raisons, et bien d'autres encore relayées et approfondies par de nombreuses associations narbonnaises, je m'oppose à la construction de ce projet TDN-THOR.</p>
443	Web	19/06/2023 12:22	Morlon Francis	<p>En tant qu'habitant de Narbonne, je déplore le peu d'informations sur ce projet qui, ajouté aux autres industries nucléaires du site, ne me rassure pas. Les choix stratégiques actuels du gouvernement sur l'accélération de la construction de nouvelles centrales nucléaires entraînent des risques supplémentaires sur toute la filière nucléaire.  Le stockage de déchets industriels dans des bassins à l'air libre, si il était possible en l'absence de réglementation lors de l'implantation de l'usine, n'est plus raisonnable aujourd'hui. Il faut trouver une solution pour assurer la sécurité des narbonnais sur le très long terme mais pas en y rajoutant des risques pour ces mêmes populations.  Cependant, le procédé technologique proposé ne possède pas de retour d'expérience probant et pose beaucoup de question sur les émissions possibles de polluants atmosphériques et autres GES.  Je ne suis pas non plus rassuré par l'impact cumulé des différentes activités du site d'Orano Malvézi et des possibles effets domino en cas d'accident.  De plus, cette nouvelle infrastructure impactera le paysage et le tourisme local durablement.  Pour toutes ces raisons, en tant qu'habitant de la narbonnaise, je suis défavorable à ce projet TDN.</p>

444	Web	19/06/2023 12:48	Lesecq Sylvaine		En tant que citoyenne, professionnelle et habitante de Narbonne, je suis défavorable au projet TDN en l'état actuel des connaissances. Tout d'abord, ce procédé est très complexe et, dans le seul endroit au monde où il a été testé, il s'est révélé impossible à maîtriser. Pour preuve, un rapport de la cour des comptes du sénat américain paru il y a quatre ans et qui épingle une technologie similaire pour son coût exorbitant et son incapacité à fonctionner correctement. Ensuite, la pollution atmosphérique engendrée par le TDN reste difficile à cerner. A la lumière des informations délivrées par #Orano, aucun des experts interrogés n'a été capable de décrire précisément la nature des polluants qui pourraient être émis. Sans une plus grande transparence de la part d'Orano, il n'est pas concevable de donner un feu vert à l'installation d'un tel procédé à 800 mètres d'une ville de 56 000 habitants. Enfin, le projet TDN et sa cheminée de 30 mètres qui va émettre en quantité de la vapeur d'eau, rendant très visible l'activité d'Orano-Malvési, avec des conséquences attendues en terme d'image sur le tourisme, les activités agricoles et la perception des habitants du Grand Narbonne.
445	Web	19/06/2023 13:05	Anonyme		Le mémoire en réponse d'Orano est largement insuffisant, il n'apporte rien de vraiment nouveau mis à part des tableaux de calcul illisibles, sans explication, sans légende... c'est vraiment se moquer du monde. A quoi correspondent les tableaux de l'annexe 3 ? C'est vraiment un manque de respect pour la Cours administrative d'appel de Marseille ! Je suis défavorable au projet TDN, l'industriel n'apporte aucune garantie sur la capacité du projet à retenir 100% de la radioactivité des boues traitées dans la matrice solide et aucune garantie sur les rejets dans l'atmosphère.
446	Web	19/06/2023 13:09	Sirvent sandrine	<a href="https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10561">https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10561</a>	Je ne souhaite pas de ce projet TDN d'abord parce que nous n'avons pas assez de recul sur cette technologie. Le seul dispositif qui a été testé aux États-Unis s'est révélé inefficace et dangereux. Par ailleurs, nous ne connaissons pas l'impact environnemental et sanitaire. Je rappelle la proximité, 800 mètres, des premières habitations. La qualité de l'air n'est pas garantie.
447	Web	19/06/2023 13:29	Anonyme		Je crains les dangers de la pollution sur la santé et la destruction de l'environnement (faune et flore). Il y a déjà plusieurs incidents néfastes dans cette usine et le nouveau procédé proposé n'est pas fiable. Les risques de pollution atmosphérique sont inquiétants.
448	Web	19/06/2023 13:39	Anonyme		Bonjour je suis contre ce projet et je ne veux pas que le site de Malvési augmente sa capacité. Merci de la prise en compte de mon avis.
449	Web	19/06/2023 13:40	Anonyme		Je suis contre le projet de l'augmentation des capacités de l'usine Malvesy.
450	Web	19/06/2023 13:50	Roussel Stephane		Non au Thor!!! Plus de déchets sur le site Orano!!! Faire une étude sur le cancer sur les communes aux alentours, fini les Mensonges !!!!!!!!
451	Web	19/06/2023 13:53	Anonyme		Absolument contre le projet TDN !
452	Web	19/06/2023 13:53	Pastre Fabienne		Dans sa forme actuelle, je désapprouve le projet TDN. En premier lieu, ce procédé est extrêmement complexe et, lorsqu'il a été testé il s'est avéré impossible à contrôler. De plus, il est difficile d'évaluer la pollution atmosphérique causée par le TDN. D'après les informations fournies par Orano, aucun des experts interrogés n'a pu décrire précisément la nature des polluants qui pourraient être émis. Sans une plus grande transparence de la part d'Orano, il n'est pas concevable d'autoriser l'installation d'un tel procédé à seulement 800 mètres d'une ville de 56 000 habitants. Enfin, le projet TDN, avec sa cheminée de 30 mètres émettant une grande quantité de vapeur d'eau, rendra l'activité d'Orano-Malvési très visible, ce qui pourrait avoir des conséquences néfastes sur le tourisme et les activités agricoles.
453	Web	19/06/2023 13:53	Anonyme		NON AU THOR !!!!

454	Web	19/06/2023 14:01	Anonyme	<p>Dans le cadre de cette enquête publique, j'aimerais ici dire mon désaccord avec le projet de Traitement Des Nitrates - Thermal Organic Reduction (TDN-THOR) qu'ORANO compte installer sur son usine de Malvési, à Narbonne.</p> <p>En effet, plusieurs éléments m'amènent à penser que ce projet serait dangereux, polluant, trop cher, et trop énergivore :</p> <p><b>1/ CONCERNANT LA POLLUTION :</b>  → la pollution aérienne sera augmentée : TDN augmentera de 7.5 % le volume des émissions polluantes de l'usine (160 000 m3/h de polluants actuellement)  → nouvelles pollutions aériennes (15 polluants cités dont l'uranium) avec une très forte dispersion géographique (débit de 12 000 m3/s, et cheminée d'évacuation du projet de 30m)  → absence de données et de vérification pour certains rejets des installations TDN (DEHP notamment : perturbateurs endocriniens)  → Augmentation des émissions de Gaz à effet de serre : le site actuellement produit 71 250 tonnes équivalent Co2/an. TDN y rajoutera 30 000 teq CO2/an, soit une augmentation de 41 % des GES total du site avec TDN : plus de 100 000 Teq CO2/an. C'est la pollution annuelle en GES d'une ville de 14 000 habitants 24h/24h ! (moyenne Ademe : 7.14 teq Co2/an/hab en 2016)</p> <p><b>2/ LE PROBLÈME DES DÉCHETS</b>  → TDN ne supprime pas les déchets : "le procédé TDN réduit le volume des effluents du site d'un facteur de l'ordre de 3" : il reste 1/3 du volume des déchets des bassins sous forme solide, le reste est vaporisé dans l'air respiré par les Narbonnais-es.  → le stockage en question : sur les 451 000m3 des bassins B7-B12, il restera théoriquement 150 000 m3 de déchets solides. Ce déchet minéral radioactif est stocké à Malvési dans un entrepôt de 2800 m3 en bigs bags à l'air libre afin qu'il sèche et se solidifie. Il est dilué avec de l'eau pour faire baisser sa concentration radioactive. Les déchets solides de TDN pourraient rester à Malvési.  Nombre de questions se posent concernant la radioactivité et le stockage de ces déchets.</p> <p><b>3/ LES NOTIONS DE RISQUES</b>  → Principe de précaution bafoué : sur le déchet solide sortant de TDN "dans les 3 mois suivant la mise en service, l'exploitant fait analyser des échantillons (...) afin de s'assurer du blocage (...) du Technétium dans le déchet solide. Le Technétium est un élément radioactif d'une durée de vie de 211 000 ans. L'arrêté préfectoral permet d'attendre jusqu'à 3 mois avant la vérification. Or, si le technétium n'est pas bloqué dans le déchet solide, il sortira par la cheminée et sera dispersé dans l'air, respiré par les populations.  → Le TDN possède un réacteur à hydrogène. L'accident majeur maximum serait son explosion, qui provoquerait une onde de choc supersonique, comme celle qui a soulevé une plaque de 1200 tonnes à Tchernobyl. Quelles sont les mesures prises pour ce risque majeur ?</p> <p><b>4/ LA PROBLÉMATIQUE DE LA SURCONSOMMATION DES RESSOURCES</b>  → Ressource Énergétique : TDN augmente de 25 % la consommation d'électricité du site. Sa consommation cumulée d'électricité, charbon, gaz = 80 GW/h minimum. Cela correspond à la consommation annuelle d'électricité de 20 000 foyers = 44 000 habitants ou encore à la consommation électrique annuelle de 80% des Narbonnais ! (données : taille moyenne d'un foyer français est de 2,2 insee 2016, conso moyenne / foyer en France 2016 5000 kw/h, edf)  → Ressource en eau : la base annuelle pour TDN serait de 580 000 m3 (AP p 49) : soit la consommation annuelle d'une ville de plus de 10 000 habitants ! comme Lézignan Corbières ! (120 m3 /an conso foyer. en France pour l'eau, données 2016)</p> <p><b>5/ LES LIMITES DU MÊME PROJET AUX USA :</b>  - TROP CHER comme le prouve le prototype aux USA (plus d'un milliard de dollars engloutis). Au jour d'aujourd'hui, le prototype de Narbonne s'est vu rajouté un certain nombre d'éléments techniques importants, nous prouvant bien que le projet initial qui a été vendu ne marche pas. Nous n'avons aujourd'hui pas la preuve que ce TDN-THOR marche.  - TROP LENT comme le prouve le prototype aux USA pour traiter tous les déchets dans des délais acceptables (au vu des résultats aux USA, cela prendra des siècles). Ces éléments sont à retrouver dans la traduction du dossier US du Government Accountability Office, effectuée par le groupe local de Greenpeace Narbonne.</p> <p>Pour toutes ces raisons, et bien d'autres encore relayées et approfondies par de nombreuses associations narbonnaises, je m'oppose à la construction de ce projet TD</p>
-----	-----	---------------------	---------	---



455	Web	19/06/2023 14:17	Association RUBRESUS	<p>Monsieur le Commissaire Enquêteur, Le jugement de la Cour Administrative d'Appel de Marseille a retenu de multiples irrégularités de l'enquête publique de la demande d'autorisation de l'installation ICPE TDN Orano Malvési en 2016 et a demandé a procédé à une nouvelle enquête publique afin d'apporter des rectificatifs. Les réponses fournies par Orano n'apportent pas d'éléments convaincants et révèlent au contraire un contexte environnemental encore plus inquiétant.</p> <p>1. Avis de l'Autorité Environnementale</p> <p>La nullité de l'avis de l'Autorité Environnementale d'avril 2016 a été prononcée par le tribunal car établi par une même personne du service de la DREAL Aude pour le compte du préfet de Région, ce qui ne respectait pas l'indépendance réglementaire requise. La nullité de l'avis de l'Autorité Environnementale d'avril 2016 transpire également sur un plan technique par l'indigence flagrante de son contenu. Pour un dossier d'une aussi grande envergure et d'aussi grands impacts environnementaux à savoir le traitement d'un stock historique de 350 000 m3 déchets radioactifs nitrates de purification/conversion d'uranium par un traitement d'incinération TDN, la seule recommandation de l'AE a porté sur des questions d'esthétique (écran végétal, teinte du bardage des hangars) mais n'a pas émis la moindre recommandation quant aux rejets du four incinérateur TDN du traitement de déchets radioactifs nitrates et à leurs impacts sanitaires et environnementaux. L'AE s'était contentée de recopier des banalités sur le projet TDN extraites du dossier de demande d'autorisation, avec de plus une erreur grossière et zélée déclarant que le procédé TDN avait été testé sur les effluents industriels d'Orano Malvési, ce qui est faux car les tests pilotes n'ont été menés qu'avec des solutions nitrates sans radioéléments et non les effluents réels d'Orano Malvési. L'avis de l'AE de 2016 n'était pas à la hauteur de la valeur de cette administration ni des enjeux exceptionnels du traitement du stock historique de déchets nitrates radioactifs provenant de la purification de 500 000 t d'uranium qui a alimenté la filière nucléaire (civile et militaire) française et européenne. La complaisance de l'avis de l'AE trouble la transparence et l'indépendance de l'instruction du dossier d'enquête jusqu'à l'autorisation préfectorale fortement controversée, prise aux forceps, puis finalement suspendue par le tribunal. Le nouvel avis de la MRAE émis en 2023 sollicite par le jugement accorde une plus grande attention avec une analyse du dossier et des recommandations pertinentes. L'avis 2023 confirme ainsi l'indigence et la nullité du précédent. A mots feutrés car marchant ici sur des œufs « nucléaires » protégés, la MRAE égrène un certain nombre de recommandations, dont le décodage exposé ci-après montre qu'elles sont clairement défavorables au projet TDN :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• D'après l'état de pollution des sols qu'Orano avait négligé en 2016 et a dû fournir en 2023 suite à l'injonction du tribunal, il apparaît que les sols de la parcelle TDN de 10 000 m2 sont contaminés par toute une série de polluants. L'AE s'inquiète du devenir des 2000 m3 de sols pollués qu'Orano va extraire pour les travaux TDN. Orano n'a prévu aucune décontamination de ces déblais qui pourraient finir épandus, exposés aux pluies ou emportés sous forme de poussière et engendrer de nouvelles contaminations. La dépollution (remédiation, réhabilitation) n'est pas envisagée. Elle devrait être un préalable obligatoire à tout travaux sur le site.</li> <li>• Les déchets de TDN : l'AE relève que TDN produira 12 000 t de déchets radioactifs/an pour traiter 20 000 m3 d'effluents radioactifs nitrates. Avec ce ratio de 600 Kg de déchets TDN/ m3 d'effluent, TDN va produire à Malvési l'énorme quantité de 240 000 tonnes de déchets solides.</li> <li>• La MRAE note le fouillis inextricable de la présentation des résultats du suivi environnemental d'Orano</li> <li>• La MRAE n'a toujours pas bien compris au vu du dossier la justification de la mise en œuvre du projet TDN ni les bénéfices attendus, d'où sa recommandation marquée de justification de ces points majeurs</li> <li>• Expertises préfectorales : la MRAE dit ne pas en avoir eu connaissance car absentes au dossier. C'est bien regrettable que la plus haute instance administrative d'Etat n'ait pas l'information avec ses propres services préfectoraux, DREAL, ....</li> <li>• Devenir des déchets radioactifs produits par TDN : la MRAE met au jour l'imbricatio du dossier d'Orano sur le devenir de ces déchets : la capacité de stockage du centre CIRE de l'Andra (Morvilliers, Aube) qui a « vocation » à recevoir les 140 000 t de déchets TDN arrive déjà à saturation. Donc aucune garantie pour que les déchets produits par TDN partent de Narbonne. En filigrane, l'étude « souterraine » d'Orano d'entreposage des déchets sur la commune de Narbonne est évoquée comme « alternative locale » et prépare les Narbonnais à conserver ces déchets après avoir respiré les fumées toxiques de leur production. C'est la double peine pour les Narbonnais : les fumées et les déchets.</li> <li>• La note fournie par Orano sur l'état de pollution des sols requise par la justice a attiré l'attention de la MRAE par la subtilité de formulation : « La note précise que lorsque des valeurs mesurées dépassent les concentrations habituellement observées dans le milieu naturel, cela ne « préjuge pas de leur origine ou de leur impact sur la santé et sur l'environnement ». Elle affirme que les marquages chimiques et radiologiques « sont maîtrisés en ce qu'ils ne présentent aucun dangers ou inconvénients pour la santé, la sécurité, la salubrité publiques et ne sont pas de nature à porter atteinte aux intérêts protégés par le code de l'environnement ». Elle estime de plus, que les données collectées « sont pertinentes en ce qu'elles couvrent l'ensemble du site et sont actualisées après chaque évènement justifiant un contrôle particulier ».</li> </ul> <p>C'est un monument de l'œuvre littéraire consacrée à TDN. Les sols sont pollués mais Orano est incapable d'évaluer l'impact sur la santé ou l'environnement.</p> <p>D'où la ferme recommandation de la MRAE pour qu'Orano fournisse les éléments qui permettent à Orano d'affirmer l'innocuité environnementale et sanitaire de des sols pollués.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nouvelle erreur de la MARE qui comme l'AE en 2016, écrit : « L'analyse des effets du projet se base sur les capacités de traitement des effluents nitrates démontrées par une installation pilote. ». Non les essais pilotes n'ont jamais été réalisés avec des effluents réels mais seulement avec des solutions pures nitrates comme la note d'Orano sur les études des filières de traitement comprenant un compte rendu des essais le précise. Il est regrettable que cette haute autorité reproduise une erreur aussi importante qui occulte l'absence de résultats sur les émissions radioactives du procédé TDN car aucunement mesurées lors des essais pilotes et qui cautionne ainsi la non validité des résultats.</li> <li>• Enfin la MRAE émet des recommandations particulièrement « assassines » au sujet du traitement TDN sur la consommations excessives d'eau, de ressources en énergie et d'émissions de gaz à effet de serre. En clair, le traitement TDN ne répond plus aux exigences environnementales fixées par l'Etat et la MRAE demande qu'une alternative plus vertueuse de traitement des déchets radioactifs nitrates d'Orano Malvési soit proposée.</li> </ul> <p>2. Etat de pollution des sols du site Orano Malvési</p> <p>Cette information de première importance ayant été négligée dans le dossier initial, la note fournie par Orano à la demande du tribunal apporte des révélations particulièrement inquiétantes.</p> <p>Toutes les mesures présentées aujourd'hui montrent la prévalence de polluants supérieure aux valeurs de base. Cela est particulièrement le cas pour l'uranium</p>
-----	-----	---------------------	-------------------------	---

456	Web	19/06/2023 14:20	QUINTILLA	<p>Mitoyen avec l'usine, je suis totalement contre leur projet qui va gravement augmenter la pollution déjà existante sur le site, pour preuve ils ont racheter 50 hectares de terrain agricole sur lesquelles ils ont interdit, par mesure de précaution, la culture pour l'alimentation humaine. Mais les autres riverains, nombreux dans le mêmes périmètre de leur terrains déclassés, Orano leur assure qu'il peuvent cultiver tranquillement leur potager alors qu'il se l'interdit sur leur 50 hectares agricole.</p> <p>Avec ce nouveaux projet polluant, c'est tout Narbonne qui bientôt ne pourra plus cultiver.</p> <p>Avis très très négatif.</p>
457	Web	19/06/2023 14:22	Lelievre , Veronique	<p>Dans le cadre de cette enquête publique, j'aimerais ici dire mon désaccord avec le projet de Traitement Des Nitrates - THERMAL ORGANIC REDUCTION (TDN-THOR) qu'ORANO compte installer sur son usine de Malvési, à Narbonne.</p> <p>En effet, plusieurs éléments m'amènent à penser que ce projet serait dangereux, polluant, trop cher, et trop énergivore :</p> <p><b>1/ CONCERNANT LA POLLUTION :</b>  → la pollution aérienne sera augmentée : TDN augmentera de 7.5 % le volume des émissions polluantes de l'usine (160 000 m3/h de polluants actuellement)  → nouvelles pollutions aériennes (15 polluants cités dont l'uranium) avec une très forte dispersion géographique (débit de 12 000 m3/s, et cheminée d'évacuation du projet de 30m)  → absence de données et de vérification pour certains rejets des installations TDN (DEHP notamment : perturbateurs endocriniens)  → Augmentation des émissions de Gaz à effet de serre : le site actuellement produit 71 250 tonnes équivalent Co2/an. TDN y rajoutera 30 000 teq CO2/an, soit une augmentation de 41 % des GES total du site avec TDN : plus de 100 000 Teq CO2/an. C'est la pollution annuelle en GES d'une ville de 14 000 habitants 24h/24h ! (moyenne Ademe : 7.14 teq Co2/an/hab en 2016)</p> <p><b>2/ LE PROBLÈME DES DÉCHETS</b>  → TDN ne supprime pas les déchets : "le procédé TDN réduit le volume des effluents du site d'un facteur de l'ordre de 3" : il reste 1/3 du volume des déchets des bassins sous forme solide, le reste est vaporisé dans l'air respiré par les Narbonnais-es.  → le stockage en question : sur les 451 000m3 des bassins B7-B12, il restera théoriquement 150 000 m3 de déchets solides. Ce déchet minéral radioactif est stocké à Malvési dans un entrepôt de 2800 m3 en bigs bags à l'air libre afin qu'il sèche et se solidifie. Il est dilué avec de l'eau pour faire baisser sa concentration radioactive. Les déchets solides de TDN pourraient rester à Malvési.  Nombre de questions se posent concernant la radioactivité et le stockage de ces déchets.</p> <p><b>3/ LES NOTIONS DE RISQUES</b>  → Principe de précaution bafoué : sur le déchet solide sortant de TDN "dans les 3 mois suivant la mise en service, l'exploitant fait analyser des échantillons (...) afin de s'assurer du blocage (...) du Technétium dans le déchet solide. Le Technétium est un élément radioactif d'une durée de vie de 211 000 ans. L'arrêté préfectoral permet d'attendre jusqu'à 3 mois avant la vérification. Or, si le technétium n'est pas bloqué dans le déchet solide, il sortira par la cheminée et sera dispersé dans l'air, respiré par les populations.  → Le TDN possède un réacteur à hydrogène. L'accident majeur maximum serait son explosion, qui provoquerait une onde de choc supersonique, comme celle qui a soulevé une plaque de 1200 tonnes à Tchernobyl. Quelles sont les mesures prises pour ce risque majeur ?</p> <p><b>4/ LA PROBLÉMATIQUE DE LA SURCONSOMMATION DES RESSOURCES</b>  → Ressource Énergétique : TDN augmente de 25 % la consommation d'électricité du site. Sa consommation cumulée d'électricité, charbon, gaz = 80 GW/h minimum. Cela correspond à la consommation annuelle d'électricité de 20 000 foyers = 44 000 habitants ou encore à la consommation électrique annuelle de 80% des Narbonnais ! (données : taille moyenne d'un foyer français est de 2,2 insee 2016, conso moyenne / foyer en France 2016 5000 kw/h, edf)  → Ressource en eau : la base annuelle pour TDN serait de 580 000 m3 (AP p 49) : soit la consommation annuelle d'une ville de plus de 10 000 habitants ! comme Lézignan Corbières ! (120 m3 /an conso foyer. en France pour l'eau, données 2016)</p> <p><b>5/ LES LIMITES DU MÊME PROJET AUX USA :</b>  - TROP CHER comme le prouve le prototype aux USA (plus d'un milliard de dollars engloutis). Au jour d'aujourd'hui, le prototype de Narbonne s'est vu rajouté un certain nombre d'éléments techniques importants, nous prouvant bien que le projet initial qui a été vendu ne marche pas. Nous n'avons aujourd'hui pas la preuve que ce TDN-THOR marche.  - TROP LENT comme le prouve le prototype aux USA pour traiter tous les déchets dans des délais acceptables (au vu des résultats aux USA, cela prendra des siècles). Ces éléments sont à retrouver dans la traduction du dossier US du Government Accountability Office, effectuée par le groupe local de Greenpeace Narbonne.</p> <p>Pour toutes ces raisons, et bien d'autres encore relayées et approfondies par de nombreuses associations narbonnaises, je m'oppose à la construction de ce projet TDN-THOR.</p>
458	Web	19/06/2023 14:27	FRISTOT	<p>Riveraine de l'usine, je donne un avis négatif sur ce projet qui va augmenter la pollution créée par cette usine ainsi que l'aspect horrible de cette énorme cheminée envisager.</p>
459	Web	19/06/2023 14:27	COSTE- GENTON ANNICK	<p>Qui peut laisser TDN aboutir sans se soucier de la santé et du bien vivre des habitants de cette région, cette belle région qui est la mienne? Je m'oppose à l'existence de ce projet tant qu'il n'y aura pas une alternative sans danger proposée.</p>

460	Web	19/06/2023 14:30	Christophe Bousquet		Madame, Monsieur, Le Conseil Interprofessionnel des Vins AOP du Languedoc et des IGP Sud de France, qui fédère 20 AOP et 20 IGP soit 1 200 caves particulières, 150 caves coopératives et 250 maisons de négoce, tient à indiquer son opposition au projet TDN, en raison de ses risques agronomiques viticoles, et des conséquences très négatives en terme d'image des vins et de pertes significatives du potentiel oenotouristique. Nous rappelons que dès 2017, les expertises indépendantes et études d'impact initiées par le CIVL avaient confirmé que TDN est une menace sérieuse à long terme pour notre territoire, faisant peser des risques pour la santé publique, l'environnement et les piliers de l'économie locale que sont la viticulture et le tourisme. Christophe Bousquet, Président du CIVL
461	Web	19/06/2023 14:32	Anonyme		Totalement contre ce projet qui met en garde les élèves et les équipes éducatives : plus de pollution, plus de risques, c'est inacceptable !
462	Web	19/06/2023 14:35	RENAUD Annie		Complément à ma contribution 187 Vivement opposée à ce projet dès que l'association RUBRESUS a réuni les Narbonnais à la médiathèque où je n'avais pu entrer vue l'affluence, je lis plusieurs fois par jour les nouvelles contributions à l'intention du commissaire enquêteur. Et ce qui saute aux yeux avant tout c'est la quantité d'arguments avancée par les opposants à TDN et l'absence d'arguments dans les dépôts des pro TDN, mis à part le fait que c'est le moyen idéal de faire disparaître ces déchets de l'industrie nucléaire. Certes il faut trouver une solution mais pas au pris de la santé de la population et de la destruction de l'environnement. Ayant reçu en 1994 une formation d'une semaine dans le Cotentin sur le risque nucléaire, à l'heure même où l'on cherchait un site d'enfouissement des déchets radioactifs, je suis très inquiète sur ce qui peut survenir en France dans nos vieilles centrales et aussi à Malvesi si jamais un avis favorable au projet était retenu. Personnellement je quitterai mon village assez proche de l'usine comme je l'ai toujours dit. Nous laissons à nos descendants un extrêmement dangereux héritage ! J'ai honte !
463	Web	19/06/2023 15:03	Anonyme		Bonjour je suis absolument contre ce projet, contre TDN. Je suis très très angoissé!! nous vivons ici, nous respirons l'air tous les jours, nous ne mangeons que des produits de la région. Décider aujourd'hui de brûler des quantités de déchets nitraté dans le narbonnais -c'est juste pas possible!!
464	Web	19/06/2023 15:36	EELV de l'Aude	<a href="https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10570">https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10570</a>	Au vu des éléments exposés en pj, EELV de l'Aude s'oppose au projet TDN
465	Web	19/06/2023 16:05	Alain TOURLONIA S		JE SUIS TRES DEFAVORABLE A LA REGULARISATION DE L ARRETE D AUTORISATION DU PROJET TDN DELIVRE PAR LE PREFET DE L AUDE LE 08 NOVEMBRE 2017
466	Web	19/06/2023 16:05	Anonyme		T
467	Web	19/06/2023 16:06	Munoz Thierry		Bonjour,  Bien qu'il s'agisse d'une enquête publique complémentaire, celle-ci ne dure que quinze jours alors qu'habituellement la durée est d'un mois. Ce signe ne présage rien de bon quant à la sérénité des débats avec une forme de "précipitation" qui donne l'idée qu'on chercherait à limiter les remontées largement défavorable de la population locale.  En m'appuyant sur les différents arguments donnés par des associations telle que RUBRESUS, je ne peux que me positionner défavorablement à ce projet TDN vu que je ne suis pas convaincu par les garanties données par Orano quant à l'innocuité des rejets ainsi que leurs contrôles.
468	Web	19/06/2023 16:08	Ilobic Julien		Nouvellement installé à Montredon des Corbières, j'ai beaucoup entendu parlé du projet d'installation d'un four TDN par Orano. C'est en toute connaissance que je dis NON à ce procédé insensé. Les énergies consommées pour son fonctionnement dépassent l'entendement, alors qu'on prône les économies d'énergie, et les rejets dans l'atmosphère des particules fines mettent en danger la santé de toute une région Quelle aberration
469	Web	19/06/2023 16:19	ROUSSEL ROQUES Eloïse		Je me rends très souvent en vacances chez ma grand mère près de Narbonne et je suis très sensible aux problèmes environnementaux, je dis NON au procédé TDN / ORANO J'ai consulté les risques sur la santé encourues par la population de Narbonne et les villages alentours pour m'opposer farouchement à l'installation de ce four exigeant de fortes consommations d'énergie (eau, gaz, charbon, électricité) avec une cheminée de 32m de hauteur envoyant dans l'atmosphère les fines particules radioactives. Ce procédé est identique à celui installé depuis plus de 10 ans aux USA et ne fonctionne toujours pas. LA POPULATION NARBONNAISE NE DOIT PAS SERVIR DE COBAYE
470	Web	19/06/2023 16:21	BONDU Dominique		Je suis très défavorable au projet TDN d'Orano à Malvesi. En effet, au vu des informations disponibles à ce jour, il s'avère que ce projet reste flou et qu'en l'état actuel, il présente des risques réels pour la population de l'agglomération de Narbonne. Il s'agit de risques sanitaires liés à la pollution de l'air causée par le four incinérateur des déchets nitrates radioactifs.

471	Web	19/06/2023 16:39	Anonyme	<p>- les réactifs chimiques présentent des dangers pour les travailleurs et les populations. - le développement du territoire narbonnais fondé entre autres sur le tourisme et l'accueil authentique dans un espace préservé et varié n'a rien à gagner à cette pollution et cette défiguration du site.</p> <p>Et pourquoi choisir notre bassin narbonnais pour expérimenter une technologie incertaine ? Pour mémoire le traitement expérimental TDN, qui sera une première mondiale, est envisagé pour traiter durant les 40 prochaines années l'énorme stock historique des déchets radioactifs et nitrates (400 000 m3 accumulés à Orano Malvési Narbonne en 60 ans dans 200 000 m2 de bassins) provenant de la purification de 500 000 tonnes d'uranium qui a fourni la filière nucléaire française (civile et militaire) et internationale. Difficile de penser que le traitement de tels déchets avec ce procédé nouveau et sans recul puisse se dérouler sans impacts ni dommages pour les Narbonnais et futures générations. Ceux qui y sont favorables devraient réfléchir aux conséquences que cela entraîne de naître et grandir dans un environnement pollué par l'inconséquence de quelques-uns. Je m'oppose donc farouchement à ce projet prométhéen qui va à contre-courant de l'attention accrue que nous devons porter au vivant.</p>
472	Web	19/06/2023 16:48	Anonyme	<p>Comment en 2023 pouvons nous encore penser à un procédé de ce stype ????</p> <p>Je m'oppose à ce projet et je trouve honteux que les mairies, les medias..... n'informent pas assez la population....</p> <p>Interrogez vous ????? Sur le nombre de contribution ?????? Alors que lorsque nous discutons de ce projet la plupart des personnes sont contres !!!! Et s'inquiètent ....</p> <p>Aucune étude sur la santé des personnes habitant proche du site ???</p> <p>Non non non contre ce procédé et surtout quand parlerons nous d'une réduction de traitements sur Orano ????</p>
473	Web	19/06/2023 17:05	Fabrice Constancio	<p>Je suis défavorable à ce projet. Les études sur ce procédé restent opaques. Il y a un risque de pollution pour la ville et ses 60000 habitants étant donné sa proximité avec les habitations. Narbonne est également sous les vents dominants de cette usine. Il est indispensable que la société Orano fasse des études indépendantes et fiables avant de mettre en œuvre précipitamment ce procédé "experimental".</p>
474	Web	19/06/2023 17:25	GUILLAUME Régine	<p>Bonjour,</p> <p>Je m'oppose à la construction de l'incinérateur TDN-THOR sur le site de Malvési.</p> <p>En effet, cette implantation pose de nombreuses questions de pollutions aériennes (GES, éléments radioactifs...) pour les riverains et la région, sans réduire la quantité de déchets entreposés sur le site de manière importante.</p> <p>Par ailleurs, les éléments radioactifs susceptibles d'être rejetés ne sont pas vraiment connus. Les risques ne sont donc pas évalués préalablement.</p> <p>De plus, pour son fonctionnement TDN-THOR nécessite une surconsommation d'eau et d'électricité sur le site.</p> <p>Enfin, pourquoi la France ne se réfère-t-elle pas aux essais désastreux des États-Unis en la matière ?</p> <p>Merci de tenir compte de l'avis des citoyens.</p> <p>Régine GUILLAUME</p>
475	Web	19/06/2023 17:46	Marin, Dominique	<p>Je motive mon rejet de ce projet qui ne prend pas en compte les éléments pourtant alarmants signalés par les associations de préservation de l'environnement.</p>
476	Web	19/06/2023 17:51	Anonyme	<p>Je m'oppose à ce projet ça je pense qu'il est dangereux pour la santé.</p> <p>L'eau est polluée le nombre de cancer augmente mais tout va bien et vous souhaitez passer en force</p>
477	Web	19/06/2023 17:53	Jarossay Nathalie	<p>Je suis défavorable à ce projet. Les études sur ce procédé restent opaques. Il y a un risque de pollution pour la ville et ses 60000 [...]</p>
478	Web	19/06/2023 18:16	SCHÜSSLER Emmie	<p>Non au TDN!!!! qui portera atteinte à l'environnement et à la santé de la population Narbonnaise et celle des communes environnantes!</p>
479	Web	19/06/2023 18:16	VIGNAL	<p>En tant que proche voisin de l'usine de Malveysy, je suis défavorable au projet TDN en l'état actuel des connaissances. Tout d'abord, ce procédé est très complexe et, dans le seul endroit au monde où il a été testé, il s'est révélé impossible à maîtriser.</p> <p>De plus par le passé ORANO a déjà été condamné pour avoir déposé des substances nuisibles dans l'environnement. Je n'ai donc aucune confiance en cette industrie en termes de respect de l'environnement. L'insuffisance de l'étude d'impact et de l'état de pollution des sols dans le cadre de la réalisation de la création du TDN ne fait qu'accroître ma méfiance envers cette usine.</p> <p>Je m'interroge également sur la légitimité d'utiliser autant d'énergie pour faire disparaître les nitrates. Qu'en est-il également de la consommation de ressources en eau par le système TDN? Aujourd'hui nos nappes sont au plus bas, pourquoi ORANO aurait-il le droit d'utiliser une grande partie de cette ressource vitale pour la population?</p>
480	Web	19/06/2023 18:45	Anonyme	<p>Non aux rejets atmosphériques TDN AREVA. Notre santé et celle de nos enfants n'ont pas de prix. Stop aux cancers avérés. Nous sommes dans une région très ventée et de nombreux villages tout autour de Narbonne (donc un grand nombre d'habitants seraient exposés aux nuages toxiques et ses retombées).</p> <p>On veut continuer à respirer un air sain, cultiver nos jardins et pouvoir manger les produits de notre terre. Par ailleurs, nous sommes une région très touristique et viticole. Avec une telle implantation, plus personne ne viendra sur Narbonne et ses alentours et les consommateurs ne voudront plus consommer nos vins, nos produits, se reposer dans nos campagnes. TROP C'EST TROP. Orano (Malvési) a déjà eu des problèmes dans le passé avec la pollution des étangs... On ne veut pas d'autres catastrophes pour notre santé. On ne veut pas d'un deuxième SALSIGNE. Je suis contre ce projet.</p>
481	Web	19/06/2023 18:46	Nunez Frédéric	<p>Lettre avis défavorable tdn Mairie St Marcel sur Aude</p>
482	Web	19/06/2023 19:11	Anonyme	<p>Après avoir pris connaissance des divers documents fournis par ORANO (Malvési), des avis des associations, je vous informe de mon total désaccord relatif au projet dit "TDN" car il reste de nombreuses zones d'ombres sur les conséquences d'un tel projet (on connaît déjà les déboires et les problèmes sanitaires rencontrés dans le passé par Malvési lors des grandes pluies et débordement de leurs bassins de rétention).</p> <p>Je marque ma forte opposition à ce projet par souci pour l'environnement, pour les générations futures, pour l'économie de notre bassin et la santé des habitants qui sont sous le vent.</p>

483	Web	19/06/2023 19:12	Bauléry Claude		Je m'oppose à ce projet qui ne ferait que rajouter des risques pour l'environnement Narbonnais et sa population et bien au delà, à cause de notre région ventée.
484	Web	19/06/2023 19:15	Anonyme		En tant que médecin et citoyen narbonnais, je m'oppose vivement à ce projet du fait du rejet atmosphériques de Nox et autres substances hautement toxiques (CMR) sur le plan respiratoire entre autres et qui augmentera le taux de morbidité et de mortalité des personnes les plus fragiles : enfants, jeunes, personnes âgées; personnes souffrant de déficience immunitaire...le site de MALVEZY devrait cesser de faire parler de lui car sa gestion des déchets n'a jamais été glorieuse et impacte évidemment la population.
485	Web	19/06/2023 19:16	Anonyme		A Erwin dans le Tennessee, le frère jumeau de THOR TDN traite des déchets différents de ceux de Malvesi, résultat, depuis 15 ans une hécatombe de décès par cancer, notamment les employés de la NFS Nuclear Fuel Service les premiers à mourir de cancers du système respiratoire. Le Tennessee a un registre de suivi des cancers contrairement au département de l'Aude, ce qui ne permet pas de quantifier l'incidence des cancers au voisinage de Orano Malvesi, la plus grande usine d'UF 4 au monde. Je formule un AVIS DÉFAVORABLE au projet THOR TDN.
486	Web	19/06/2023 19:19	Anonyme		Bonjour. Je suis contre ce projet et ne veux pas que le site de Malvesi augmente ses capacités de traitement de déchets ou traite de nouveaux déchets. Merci de prendre en compte mon avis de parent de riverains proches du site.
487	Web	19/06/2023 19:45	Fabre amandine		Bonjour Vigneronne dans le narbonnais, je suis effrayée d'une telle réalisation. Brûlage de déchets sans réellement connaître les impacts sur nos santés, mauvaise image véhiculée pour le tourisme, devenir des micro particules sur nos sols... à l'heure où l'eau nous manque cruellement et remets en jeu la pérennité de la viticulture, ce serait un coup de semonce.
488	Web	19/06/2023 19:58	Anonyme		Je suis plutôt opposé au projet de TDN, nous ne disposons d'aucune information claire quant au fonctionnement de ce procédé. Nous ne disposons pas plus d'une quelconque étude scientifique démontrant l'absence d'impact sur la santé et l'environnement. Enfin le délai de l'enquête publique est bien trop court. Ainsi en application du principe de précaution il serait de rigueur de reporter la mise en place d'un tel projet et de procéder à un véritable débat contradictoire sur la question.
489	Web	19/06/2023 20:01	Marin Véronique		Je rejette le projet THOR TDN Orano. Le projet qui engage le rejet dans l'atmosphère de polluants de nature chimique et radioactive qu'il entraînerait doit être combattu.
490	Web	19/06/2023 20:10	Anonyme		Je suis contre ce projet
491	Web	19/06/2023 20:12	Anonyme		Bonjour, je ne veux pas que le site de Malvesi augmente ses capacités de traitement ou traite de nouveaux déchets. Merci de la prise en compte de mon choix.
492	Web	19/06/2023 20:43	Plantard gael		Je suis contre le projet tdn malvezy *
493	Web	19/06/2023 20:48	Anonyme		J'apporte mon soutien à ce projet, clés pour le site industriel de malvesi et donc pour le territoire.
494	Web	19/06/2023 20:53	Anonyme		Je suis contre ce projet qui risquerait de détruire l'écosystème local ainsi qu'affecter gravement notre santé. Je m'oppose donc à la construction de cette cheminée.
495	Web	19/06/2023 21:22	Anonyme		Je m'oppose à ce projet car on ne connaît pas les effets de TDN sur radioactivité présente dans les bassins. Comment peut-on assurer qu'elle ne sortira pas du site, alors que l'on trouve déjà 28 fois le taux normal d'uranium dans certains cyprès à l'extérieur du site de Malvesi en direction de Narbonne (sous les vents dominants) ?
496	Web	19/06/2023 21:29	Birocheau virginie		Avis Défavorable! tant que nous n'aurons pas toutes les garanties quant à la sécurité sanitaire de ce dispositif expérimental aux portes de notre ville ! Il en va de la santé de tous les narbonnais en tant que médecin je suis concernée et je m'inquiète
497	Web	19/06/2023 21:45	Anonyme		Je suis favorable à ce projet qui permettra de supprimer les bassins et leurs effluents liquides nitrates.
498	Web	19/06/2023 21:47	Anonyme		"Je suis consterné et surtout très angoissé par ce projet TDN qui se propose de brûler et de diffuser dans l'air de la Narbonnaise des effluents nitrates qui dorment depuis des années dans des bassins aux portes de Narbonne. Je ne peux croire que les pouvoirs publics laisseront faire un industriel qui se propose de brûler des résidus chimiques et de les diffuser au-dessus de nos têtes. Stocker de telles quantités de déchets nitrates aux portes de Narbonne était déjà en soit critiquable mais décider aujourd'hui de les brûler avec un système qui n'a pas fait ses preuves relèverait, au 21e siècle, d'une expérimentation criminelle. Et ce d'autant plus que ce système serait grand consommateur d'eau et d'énergie. Avec le changement climatique qui s'accélère, notamment dans notre région, ce serait une hérésie. De plus, force est de constater que les années ont passé et que l'urgence alléguée de vider les bassins était une contre-vérité. L'urgence est, non pas de brûler et d'ajouter de la pollution invisible à une pollution visible, mais d'une part de prendre le temps de trouver la bonne solution pour traiter les résidus des bassins et d'autre part de tout mettre en œuvre pour limiter le remplissage de ces bassins. Il me semble qu'autoriser aujourd'hui TDN constituerait une mise en péril non seulement des habitants de la Narbonnaise mais aussi de l'économie du tourisme et de la viticulture que le changement climatique a déjà commencé à ébranler. J'espère que cette enquête publique permettra au commissaire enquêteur qui portera une lourde responsabilité, d'ouvrir les yeux sur les risques que TDN fait peser sur notre santé et notre économie. Dépolluer les bassins de Malvesi oui, mais en prenant le temps de trouver une solution qui respectera l'environnement, les habitants et les visiteurs de la Narbonnaise."
					"Ayant fait le choix de vivre dans cette belle région je ne comprends pas qui pourrait laisser faire un projet comme TDN. Cela me fait vraiment peur car si l'on pollue l'air que l'on respire dans Narbonne et autour de Narbonne je me fais du souci non seulement pour ma santé, mais aussi pour celle de mes voisins et de tous les habitants aux alentours. N'y aurait-il pas un autre moyen de faire disparaître cette pollution liquide ? Comment imaginer élever des enfants, faire venir des touristes, faire du vin si une grande cheminée diffuse sur nous au gré du/des vent(s) toutes sortes de polluants ? Et qui et comment contrôler ce qui sortira de cette cheminée ? Franchement on ne peut pas laisser faire cela et je suis vraiment contre TDN."
499	Web	19/06/2023 21:58	Marco chloe		Non au projet Thor

500	Web	19/06/2023 22:00	CORMARY Albert	<p>La filière nucléaire et ses affidés nous ont depuis des décennies habitué à passer en force, faisant fi de toute considération pour ceux qui en toute honnêteté essaient de se faire une opinion et aboutissent à des conclusions à l'opposé de ce que raconte leur propagande. Débats publics et enquêtes publiques ne sont que des faire valoir cochant les cases du minimum légal concernant la démocratie directe, la plus basique.</p> <p>A la lecture des contributions à cette enquête publique on voit beaucoup d'avis défavorables argumentés. Quelques avis favorables et parmi ceux-ci très peu sont argumentés. De plus les rares arguments avancés dans ce sens sont anéantis par les opposants.</p> <p>Alors, j'ai hâte de voir quelles seront les conclusions du commissaire enquêteur. Si par bonheur, il entendait plus les arguments de raison que ceux d'autorité nous en serions heureux. Et que fera le préfet, il penchera du côté de la raison ou de l'autorité ?</p>
501	Web	19/06/2023 22:03	Thibault	<p>Madame, Monsieur,</p> <p>Je vous présente par ce courrier mon opposition ferme à ce projet dont le retentissement pour les habitants de notre territoire est mal évalué.</p> <p>Je vous demande dès à présent de raisonner pour nos enfants comme vous raisonneriez pour les vôtres.</p> <p>Laisseriez-vous vos enfant vivre à proximité de ce site ? Laisseriez-vous vos enfants respirez cet air ? Dormiriez-vous sereinement à l'idée que vos enfants puissent tomber malade du fait de vos ambition ? Accepteriez-vous le risque d'enterrer vos enfant au nom de l'intérêt général ?</p> <p>Nous sommes vos enfants. Nos enfants sont les vôtres.</p> <p>Thibault Perrin</p>
502	Web	19/06/2023 22:07	Wortham Henri	<p>Faisant suite à la demande d'habitants du territoire proche du site d'Orano Malvesi, l'Institut Ecocitoyen a procédé à la lecture des pièces du dossier de demande d'autorisation relative au procédé de traitement des nitrates.</p> <p>D'après les informations fournies par l'étude d'impact, nous considérons que le processus technique n'est pas suffisamment décrit pour pouvoir se prononcer sur la nature des polluants qui seront émis après mise en service de l'installation. Le milieu réducteur nécessaire aux réactions chimiques est créé à partir de la combustion de charbon, réalisée au sein d'un réacteur porté à 750°C au moyen de charbon de bois, puis maintenue à température par combustion de charbon fossile. Ces températures peuvent être à l'origine d'émissions de particules ultrafines porteuses de polluants contenus dans les substrats d'origine, qu'il est difficile de filtrer par les systèmes de traitement des fumées mis en oeuvre.</p> <p>C'est pourquoi nous préconisons un suivi des expositions des zones riveraines de l'installation, avant et après sa mise en service.</p>
503	Web	19/06/2023 22:11	Anonyme	<p>Je refuse ce projet sur mon territoire</p>
504	Web	19/06/2023 22:14	Jos du 11	<p>J'émets un avis totalement défavorable à l'installation du super incinérateur TDN .</p> <p>TDN, c'est la hausse significative des cancers sur les décennies à venir, ce sont des conséquences désastreuses pour toutes les cultures maraîchères, vignobles etc ... c'est la pollution assurée de la faune, de la flore, des cours d'eau.</p> <p>Ce procédé est totalement incompatible avec la volonté écologique actuelle.</p> <p>TDN est la destruction programmée de toute notre belle région narbonnaise.</p>
505	Web	19/06/2023 22:40	Busson Christine	<p>Madame, Monsieur,</p> <p>Je m'oppose fermement à ce projet d'Orano.</p> <p>Je suis une voisine directe de ce site, demeurant chemin de Bougna depuis une dizaine d'année.</p> <p>Je remercie par avance, Monsieur l'enquêteur, de bien vouloir conclure par un avis défavorable au projet. Pour le bien des habitants narbonnais mais aussi pour la protection de son environnement animal et végétal.</p> <p>Bien cordialement, Christine Busson Vannier</p>
506	Web	19/06/2023 22:44	Anonyme	<p>augmentation des gazs à effet de serre</p>

507	Web	19/06/2023 22:50	Anonyme		<p>Dans le cadre de cette enquête publique, j'aimerais ici dire mon désaccord avec le projet de Traitement Des Nitrates - Thermal Organic Reduction (TDN-THOR) qu'ORANO compte installer sur son usine de Malvés, à Narbonne.</p> <p>En effet, plusieurs éléments m'amènent à penser que ce projet serait dangereux, polluant, trop cher, et trop énergivore :</p> <p><b>1/ CONCERNANT LA POLLUTION :</b>  → la pollution aérienne sera augmentée : TDN augmentera de 7.5 % le volume des émissions polluantes de l'usine (160 000 m3/h de polluants actuellement)  → nouvelles pollutions aériennes (15 polluants cités dont l'uranium) avec une très forte dispersion géographique (débit de 12 000 m3/s, et cheminée d'évacuation du projet de 30m)  → absence de données et de vérification pour certains rejets des installations TDN (DEHP notamment : perturbateurs endocriniens)  → Augmentation des émissions de Gaz à effet de serre : le site actuellement produit 71 250 polluants équivalent Co2/an. TDN y rajoutera 30 000 teq CO2/an, soit une augmentation de 41 % des GES total du site avec TDN : plus de 100 000 Teq CO2/an. C'est la pollution annuelle en GES d'une ville de 14 000 habitants 24h/24h ! (moyenne Ademe : 7.14 teq Co2/an/hab en 2016)</p> <p><b>2/ LE PROBLÈME DES DÉCHETS</b>  → TDN ne supprime pas les déchets : "le procédé TDN réduit le volume des effluents du site d'un facteur de l'ordre de 3" : il reste 1/3 du volume des déchets des bassins sous forme solide, le reste est vaporisé dans l'air respiré par les Narbonnais-es.  → le stockage en question : sur les 451 000m3 des bassins B7-B12, il restera théoriquement 150 000 m3 de déchets solides. Ce déchet minéral radioactif est stocké à Malvés dans un entrepôt de 2800 m3 en bigs bags à l'air libre afin qu'il sèche et se solidifie. Il est dilué avec de l'eau pour faire baisser sa concentration radioactive. Les déchets solides de TDN pourraient rester à Malvés.  Nombre de questions se posent concernant la radioactivité et le stockage de ces déchets.</p> <p><b>3/ LES NOTIONS DE RISQUES</b>  → Principe de précaution bafoué : sur le déchet solide sortant de TDN "dans les 3 mois suivant la mise en service, l'exploitant fait analyser des échantillons (...) afin de s'assurer du blocage (...) du Technétium dans le déchet solide. Le Technétium est un élément radioactif d'une durée de vie de 211 000 ans. L'arrêté préfectoral permet d'attendre jusqu'à 3 mois avant la vérification. Or, si le technétium n'est pas bloqué dans le déchet solide, il sortira par la cheminée et sera dispersé dans l'air, respiré par les populations.  → Le TDN possède un réacteur à hydrogène. L'accident majeur maximum serait son explosion, qui provoquerait une onde de choc supersonique, comme celle qui a soulevé une plaque de 1200 tonnes à Tchernobyl. Quelles sont les mesures prises pour ce risque majeur ?</p> <p><b>4/ LA PROBLÉMATIQUE DE LA SURCONSOMMATION DES RESSOURCES</b>  → Ressource Énergétique : TDN augmente de 25 % la consommation d'électricité du site. Sa consommation cumulée d'électricité, charbon, gaz = 80 GW/h minimum. Cela correspond à la consommation annuelle d'électricité de 20 000 foyers = 44 000 habitants ou encore à la consommation électrique annuelle de 80% des Narbonnais ! (données : taille moyenne d'un foyer français est de 2,2 insee 2016, conso moyenne / foyer en France 2016 5000 kw/h, edf)  → Ressource en eau : la base annuelle pour TDN serait de 580 000 m3 (AP p 49) : soit la consommation annuelle d'une ville de plus de 10 000 habitants ! comme Lézignan Corbières ! (120 m3 /an conso foyer. en France pour l'eau, données 2016)</p> <p><b>5/ LES LIMITES DU MÊME PROJET AUX USA :</b>  - TROP CHER comme le prouve le prototype aux USA (plus d'un milliard de dollars engloutis). Au jour d'aujourd'hui, le prototype de Narbonne s'est vu rajouté un certain nombre d'éléments techniques importants, nous prouvant bien que le projet initial qui a été vendu ne marche pas. Nous n'avons aujourd'hui pas la preuve que ce TDN-THOR marche.  - TROP LENT comme le prouve le prototype aux USA pour traiter tous les déchets dans des délais acceptables (au vu des résultats aux USA, cela prendra des siècles). Ces éléments sont à retrouver dans la traduction du dossier US du Government Accountability Office, effectuée par le groupe local de Greenpeace Narbonne.</p> <p>Pour toutes ces raisons, et bien d'autres encore relayées et approfondies par de nombreuses associations narbonnaises, je m'oppose à la construction de ce projet TDN-THOR.</p>
508	Web	19/06/2023 22:52	Anonyme	<a href="https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10579">https://www.preambules.fr/4599/contribution/telechargement-document/10579</a>	Ci-joint l'avis défavorable de l'association SDN11

509	Web	19/06/2023 23:04	Anonyme	<p>ans le cadre de cette enquête publique, j'aimerais ici dire mon désaccord avec le projet de Traitement Des Nitrates - THERMAL ORGANIC REDUCTION (TDN-THOR) qu'ORANO compte installer sur son usine de Malvés, à Narbonne.</p> <p>En effet, plusieurs éléments m'amènent à penser que ce projet serait dangereux, polluant, trop cher, et trop énergivore :</p> <p><b>1/ CONCERNANT LA POLLUTION :</b>  → la pollution aérienne sera augmentée : TDN augmentera de 7.5 % le volume des émissions polluantes de l'usine (160 000 m3/h de polluants actuellement)  → nouvelles pollutions aériennes (15 polluants cités dont l'uranium) avec une très forte dispersion géographique (débit de 12 000 m3/s, et cheminée d'évacuation du projet de 30m)  → absence de données et de vérification pour certains rejets des installations TDN (DEHP notamment : perturbateurs endocriniens)  → Augmentation des émissions de Gaz à effet de serre : le site actuellement produit 71 250 polluants équivalent Co2/an. TDN y rajoutera 30 000 teq CO2/an, soit une augmentation de 41 % des GES total du site avec TDN : plus de 100 000 Teq CO2/an. C'est la pollution annuelle en GES d'une ville de 14 000 habitants 24h/24h ! (moyenne Ademe : 7.14 teq Co2/an/hab en 2016)</p> <p><b>2/ LE PROBLÈME DES DÉCHETS</b>  → TDN ne supprime pas les déchets : "le procédé TDN réduit le volume des effluents du site d'un facteur de l'ordre de 3" : il reste 1/3 du volume des déchets des bassins sous forme solide, le reste est vaporisé dans l'air respiré par les Narbonnais-es.  → le stockage en question : sur les 451 000m3 des bassins B7-B12, il restera théoriquement 150 000 m3 de déchets solides. Ce déchet minéral radioactif est stocké à Malvés dans un entrepôt de 2800 m3 en bigs bags à l'air libre afin qu'il sèche et se solidifie. Il est dilué avec de l'eau pour faire baisser sa concentration radioactive. Les déchets solides de TDN pourraient rester à Malvés.  Nombre de questions se posent concernant la radioactivité et le stockage de ces déchets.</p> <p><b>3/ LES NOTIONS DE RISQUES</b>  → Principe de précaution bafoué : sur le déchet solide sortant de TDN "dans les 3 mois suivant la mise en service, l'exploitant fait analyser des échantillons (...) afin de s'assurer du blocage (...) du Technétium dans le déchet solide. Le Technétium est un élément radioactif d'une durée de vie de 211 000 ans. L'arrêté préfectoral permet d'attendre jusqu'à 3 mois avant la vérification. Or, si le technétium n'est pas bloqué dans le déchet solide, il sortira par la cheminée et sera dispersé dans l'air, respiré par les populations.  → Le TDN possède un réacteur à hydrogène. L'accident majeur maximum serait son explosion, qui provoquerait une onde de choc supersonique, comme celle qui a soulevé une plaque de 1200 tonnes à Tchernobyl. Quelles sont les mesures prises pour ce risque majeur ?</p> <p><b>4/ LA PROBLÉMATIQUE DE LA SURCONSOMMATION DES RESSOURCES</b>  → Ressource Énergétique : TDN augmente de 25 % la consommation d'électricité du site. Sa consommation cumulée d'électricité, charbon, gaz = 80 GW/h minimum. Cela correspond à la consommation annuelle d'électricité de 20 000 foyers = 44 000 habitants ou encore à la consommation électrique annuelle de 80% des Narbonnais ! (données : taille moyenne d'un foyer français est de 2,2 insee 2016, conso moyenne / foyer en France 2016 5000 kw/h, edf)  → Ressource en eau : la base annuelle pour TDN serait de 580 000 m3 (AP p 49) : soit la consommation annuelle d'une ville de plus de 10 000 habitants ! comme Lézignan Corbières ! (120 m3 /an conso foyer. en France pour l'eau, données 2016)</p> <p><b>5/ LES LIMITES DU MÊME PROJET AUX USA :</b>  - TROP CHER comme le prouve le prototype aux USA (plus d'un milliard de dollars engloutis). Au jour d'aujourd'hui, le prototype de Narbonne s'est vu rajouté un certain nombre d'éléments techniques importants, nous prouvant bien que le projet initial qui a été vendu ne marche pas. Nous n'avons aujourd'hui pas la preuve que ce TDN-THOR marche.  - TROP LENT comme le prouve le prototype aux USA pour traiter tous les déchets dans des délais acceptables (au vu des résultats aux USA, cela prendra des siècles). Ces éléments sont à retrouver dans la traduction du dossier US du Government Accountability Office, effectuée par le groupe local de Greenpeace Narbonne.</p> <p>Pour toutes ces raisons, et bien d'autres encore relayées et approfondies par de nombreuses associations narbonnaises, je m'oppose à la construction de ce projet TDN-THOR.</p>
-----	-----	---------------------	---------	---



510	Web	19/06/2023 23:08	Association RUBRESUS	<p>Monsieur le Commissaire Enquêteur,</p> <p>Je confirme ici l'avis défavorable au projet TDN Orano Malvési dont j'ai eu le plaisir de vous faire part à la permanence ce 19 juin et qui comprend toutes les contributions exprimées dans le registre dématérialisé au nom de l'association RUBRESUS.</p> <p>Lors de notre entretien nous avons notamment parlé de l'anonymat de certaines contributions au registre dématérialisé. Cette option est proposée par la préfecture dès le début du dépôt de la contribution. Elle porte uniquement sur la non publication à l'écran du nom du contributeur, mais la procédure de contribution nécessite d'être renseignée par les coordonnées de la personne qui sont enregistrées mais pas affichées. Cet anonymat est justifié afin de permettre une libre expression que certaines situations compromettraient : professions en relation avec le public (commerçants, ...), ou avec l'entreprise, ... Vous noterez la tenue exemplaire des contributions qui malgré leur grand nombre (500) ne comprennent pas le moindre dérapage et font preuve de respect entre avis divergents, ce dont nous nous félicitons.</p> <p>Une rapide analyse des contributions amène notre commentaire suivant.</p> <p>Les Narbonnais font preuve de résistance pour rester toujours aussi mobilisés après 7 années de lutte et de refus du super incinérateur TDN Orano. Ils sont également vifs et affûtés avec plus de 500 contributions en 2 semaines seulement et bien qu'ayant été quasiment pris au dépourvu.</p> <p>Cette fois-ci, vous pourrez apprécier la participation exceptionnelle de la population tant par la quantité que par la qualité des arguments et des analyses motivant des avis défavorables à une écrasante majorité. La grande majorité des avis provient des habitants de Narbonne et environs inquiets des rejets de polluants par le site, aggravés par ceux du four à charbon TDN pour le traitement de déchets radioactifs nitrés. Les contributions présentent une rare pertinence dans la qualité de leur argumentation. Il y a aussi les contributions des associations locales qui ont su apporter tout au long des années des informations objectives, étayées, de haute qualité qui tranchent avec le discours obscur, lénifiant, de communication dans les dossiers présentés à l'enquête publique, qui ne trompent plus personne. Les maires des communes de Narbonne et Cuxac d'Aude ont fait part de leurs avis défavorables au vu des réunions publiques, des communiqués et des informations diffusées via les associations. Des élus du conseil municipal de Narbonne, du conseil communautaire du Grand Narbonne et du Conseil Départemental ainsi que le groupe EELV ont exprimé aussi des avis défavorables et motivés durant cette consultation. Les vigneron, force économique et culturelle majeure, sous l'égide du Comité Interprofessionnel des Vins du Languedoc ont exprimé des avis défavorables à, TDN étayés par les expertises scientifiques qu'ils ont diligentées dès la première enquête publique car très soucieux des impacts environnementaux et économiques de TDN.</p> <p>C'est donc l'avis défavorable général au traitement TDN THOR de la part de l'ensemble des composantes du territoire du Narbonnais qui s'est massivement et ultra majoritairement manifesté durant cette consultation publique. Nous espérons que vous saurez le prendre pleinement en considération dans votre nouveau rapport et dans votre nouvel avis.</p> <p>Bien cordialement André Bories Président association RUBRESUS</p>
511	Web	19/06/2023 23:25	Anonyme	<p>Sans entrer dans le débat pro ou anti-nucléaire, à l'heure de la transition écologiste et de la nécessaire diminution des émissions dans l'atmosphère, il faut être complètement schizophrène pour ne pas voir que l'incinérateur, compte tenu des contraintes actuelles, est la pire des solutions,</p>
512	Web	19/06/2023 23:57	Anonyme	<p>La mise en conformité de la procédure n'apporte aucune modification au contenu du projet TDN qui constitue une grave menace pour la santé des habitants de l'agglomération narbonnaise.</p> <p>Les rejets atmosphériques produits par l'incinérateur T D N dispersent des polluants chimiques et radioactifs qui sont insuffisamment étudiés quant à leur impact sur la santé des populations.</p> <p>A ces rejets sont associés des polluants de combustion (dioxines, particules fines, etc....)</p> <p>Les effluents liquides contenus dans les bassins d'Orano-Malvési seront incinérés dans un four alimenté au charbon, émetteur important de CO<sup>2</sup>, et selon un procédé consommant des quantités excessives d'eau, d'électricité, de gaz naturel et de réactifs chimiques (hydrogène, oxygène, azote, argile...)</p> <p>Le procédé TDN n'a jamais fonctionné industriellement pour traiter le type de déchets produits par Orano-Malvési. Il est dangereux dans ces conditions d'expérimenter ce procédé sur le site de Malvési situé au cœur de l'agglomération narbonnaise.</p> <p>Le procédé TDN est déjà obsolète avant son éventuelle mise en service. En plus du charbon nécessaire au fonctionnement du four incinérateur, il utilise des chaudières à gaz pour produire la vapeur d'eau nécessaire au traitement des effluents, alors même que le gouvernement s'est prononcé pour la fermeture des chaudières à gaz et à fioul.</p>